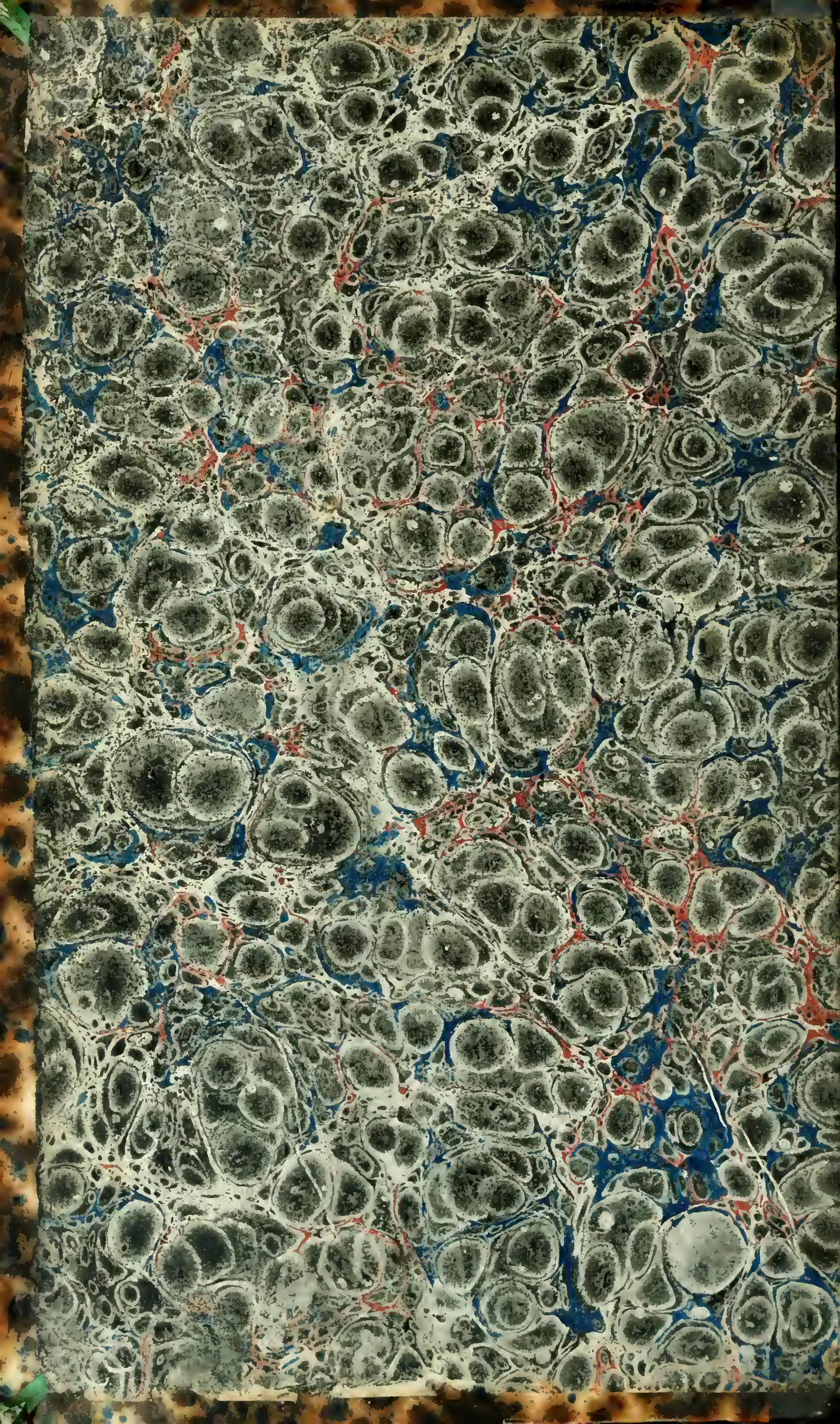

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01117676 5





SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

TOME III.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, 14.

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

1710 A 1802.

TOME TROISIÈME.

Deuxième Édition.



PARIS,

LIBRAIRIE DE FOURNIER JEUNE,

RUE DE SEINE, N° 14 BIS.

1834.


APR 23 1968
UNIVERSITY OF TORONTO

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

CHAPITRE PREMIER.

Regrets et découragemens de l'auteur. — Scandales contemporains. — Présentation de Mme de Pompadour à Versailles. — Son portrait. — Protocole à l'usage de Mme de Pompadour. — La *Pomponière* de la Reine. — Visite chez Mme de Pompadour. — Une ariette d'Irphyse. — Le Marquis de Marigny. — Le Duc d'Orléans. — Son théâtre grivois. — Sa première femme et ses maîtresses. — La Duchesse d'Orléans et ses poésies. — Son portrait. — Quelques aventures de cette princesse. — Société du Palais-Royal. — M. et Mme de Polignac. — Mme de Coislin. — M. d'Osmond, le malencontreux. — La Comtesse de Blot. — Son étrange afféterie. — Mme de Montesson, ses talens prétendus. — Sa bonne conduite et le mariage de sa nièce. — La chevalier de Tymbrune et M. de Valence. — La Comtesse de Boufflers et sa belle-fille. — La vérité sur le masque de fer. — Le Chevalier ou Mademoiselle d'Eon. — Sa querelle avec le Marquis de Guerchy. — Les philosophes économistes. — M. de Malesherbes. — M. de Sade. — Mme Dubarry à la plaine des Sablons. — Mlle Clairon dans *le vis-à-vis* d'une intendante. — Conséquence d'une vision pareille et prévision de la fin du monde!

J'ai vu mourir mon père et mes tantes. J'ai

perdu mon mari (1) et l'aîné de mes petits-fils. Si je reprends quelquefois la plume après une suite d'émotions et de préoccupations si douloureuses, ce sera comme passe-temps, pour essayer de me distraire. La tâche que j'avais entreprise est devenue sans objet, sans but et sans intérêt pour moi ; si j'ai le courage de la continuer, ce sera sans suite et sans méthode.

(1) Louis-Marie-Charles-Arras-Adrien Sire et Marquis de Créquy, Saint-Pol, Heymont, Blanchefort, Canaples et autres lieux ; Prince de Montlaur, Souverain-Comte d'Orlamunde et Libre-Seigneur de Wesem ; Grand d'Espagne de la première classe en substitution des Ducs de Mirande, Premier Baron, Premier Pair et Grand-forestier d'Artois, co-Seigneur de Valenciennes et Châtelain de Bruges, Colonel-général et Inspecteur-général des armées du Roi, Chevalier de l'ordre insigne de la Toison d'or, Grand-croix de l'ordre royal et militaire de St-Louis, Grand-croix de l'ordre militaire et hospitalier de St.-Jean de Jérusalem de Malte, etc., etc., etc. ; il est mort le 6 février 1742. Il avait laissé plusieurs ouvrages sur la guerre, et notamment un Eloge historique du Maréchal de Catinat, qui fut imprimé l'année suivante (1743) à Amsterdam, d'après une version fautive et dérobée par le sieur Arnaud, son secrétaire. Sa veuve a fait réimprimer cet excellent ouvrage en 1775. M. de Créquy n'a jamais été l'auteur d'un volume intitulé *Principes Philosophiques*, imprimé sous la rubrique de Madrid et publié sous le nom du *Marquis de Créquy*, en 1792, et ce même livre a été désavoué également par M. son fils dans les gazettes de cette année. Une autre édition de ce dernier ouvrage a reparu sous la même rubrique de Madrid en 1799. On avait eu lieu d'attribuer l'ouvrage et son faux titre à un M. Delangle, auteur d'un *Voyage en Espagne*, et de quelques autres opuscules. (*Note de l'Auteur*, 1799.)

On a vu la Princesse de Conty (Louise d'Orléans) présenter la femme d'un receveur des finances à Versailles, et l'on croyait que le blâme et la surprise n'iraient jamais par delà. Mme Le Normand d'Etioles avait fini par être titrée Duchesse de Pompadour, et ce qu'il y a d'admirablement curieux, c'est qu'elle a eu le bon goût et la retenue de n'en vouloir jamais porter ni le titre ni les insignes (1).

On peut aller voir un neveu de la princesse de Conty, un premier prince du sang, qui joue des parades à Bagnolet, de pair à confrère avec les plus misérables espèces du monde, avec le comédien Granval entr'autres. C'est dans une suite de farces grivoises ouvrées par le sieur Collé, célèbre amphigouriste, et c'est uniquement à l'usage de la maison d'Orléans, car le lieutenant de police ne souffrirait pas qu'on étalât pareilles ordures sur les tréteaux des foires Saint-Laurent ou Saint-Germain.

Cette Princesse de Conty (née d'Orléans)

(1) Elle avait seulement fait changer ses armes qui étaient originairement *parlantes*, et s'était fait *octroyer par lettres royaux*, les anciennes armoiries du fief de Pompadour, qui sont *trois tourilles d'argent*.

(*Note de l'Auteur.*)

avait une fille, laquelle était la femme de son cousin-germain, le Duc d'Orléans d'aujourd'hui Cette femme est morte, et l'on a trouvé dans sa cassette un recueil de satires et d'horribles chansons qu'elle avait composées. Elles ne sauraient être transcrites par la plume d'une autre femme, et surtout d'une femme chrétienne. Je n'en pourrais citer que ce commencement d'un couplet qui s'adressait à son mari :

« Monseigneur d'Orléans,
« Vos prétendus enfans
« Sont l'objet du mépris
« De tout Paris !

Monseigneur d'Orléans n'a fait qu'en rire et tous les habitués du Palais-Royal ont pris copie de ce même recueil de poésies, que la princesse avait intitulé MON TESTAMENT.

Le directeur de la librairie, M. de Lamoignon-Malesherbes, est un économiste admirable! Il autorise l'impression des mauvais livres, afin d'empêcher leur introduction par l'étranger, ce qui nous exposerait à l'exportation d'une partie du numéraire. Il a permis le débit d'un ouvrage où

l'on ose dire qu'un prisonnier de la Bastille, un intrigant et insolent Italien, devait être un bâtard de la Reine de France, Anne d'Autriche; (la plus exactement régulière, la plus dévotement édifiante et la plus digne princesse de son temps!) On y dit aussi que le Roi Louis XIV, frère naturel de ce bâtard, lui faisait porter un *masque de fer*. Je reviendrai bientôt sur les intrigues et la punition de ce Comte Mattioli (1).

M. de Guerchy, notre ambassadeur à Londres, a refusé de mesurer son épée contre celle d'un Chevalier de Saint-Louis. On a dit à cet officier supérieur de dragons qu'il était une vieille fille, et que s'il refusait d'en convenir, on lui retirerait la pension qu'il avait gagnée par vingt ans de service en qualité de Ministre plénipotentiaire, sans compter qn'on l'emprisonnerait à la Bastille. Le Chevalier d'Eon vient de s'habiller en femme, et ce qu'il en résulte d'avantageux pour l'État, c'est

(1) J'écrivais ceci long-temps avant la révolution, sous l'influence de mes prévisions sinistres et dans une juste irritation contre les erreurs philosophiques de M. de Malesherbes.

Je reconnais qu'il a noblement réparé ses torts de suffisance et son imprudence. (*Note de l'Auteur.* 1797.)

que le Comte et le Marquis de Guerchy n'auront pas la contrariété de se battre en duel.

A propos de Marquis et de combat singulier, voilà qu'on vient d'ériger une terre en Marquisat, pour le fils d'un anobli, lequel avait signifié qu'il ne voulait pas se battre (après avoir été souffleté). Ce n'est pas là ce que M. de V....... avait souffert et commis de plus déshonorant.

Il est malheureusement vrai que l'exercice de la puissance et l'excès de la prospérité, les mauvais exemples, les flatteries, les lâches condescendances peuvent dénaturer les plus belles ames et peuvent égarer les meilleurs princes. J'ai voulu mener mon fils à la revue de la maison du Roi, plaine des Sablons. On y voyait la Maréchale de Mirepoix (cousine de la Sainte Vierge) tête à tête avec Mme Dubarry, dans un large carrosse à panneaux blasonnés avec le cri des anciens Barrymore : *Boutez-en-Avant*. J'ai fait tourner bride à mon équipage, et je suis rentrée chez moi si honteuse et si consternée que j'en ai fait fermer ma porte et que j'en ai larmoyé d'humiliation.

Le Procureur-général au parlement de Provence est assurément un magistrat digne de confiance et digne de foi. Il vient d'écrire au Ministre de la maison du Roi pour lui dénoncer et lui certifier ce qui suit :

« Un gentilhomme de cette province, appelé « M. de Sade, allait être décrété de prise de « corps pour accusation de rapt et de violence. « Il s'était enfui par Nice ; ses fermiers ont profité de son absence pour faire écouler l'eau d'un « étang qui les incommodait et qu'il avait défendu « de pêcher. On vient d'y trouver le corps d'un « jeune homme et celui d'une jeune fille qui sont « piqués comme des perdrix ; la jeune fille avec « du lard et le jeune homme avec des bouts de « ces petits rubans nommés *faveurs*. Ils étaient « attachés l'un sur l'autre avec des nœuds de large « ruban de couleur rose. On n'a pu reconnaître « cette malheureuse fille. Le garçon était natif de « Monaco et n'avait pas plus de dix-sept ans. On « informe.

« Je vous supplierai, Monseigneur (ajoute ce « magistrat), de vouloir bien considérer s'il ne « serait pas bon de prendre les ordres du Roi, « pour faire parler à M. le Bailly de Solar, Ambassadeur de Sardaigne à Paris, et pour écrire

« à M. le Marquis de Chauvelin, Ambassadeur « de France à Turin, à l'effet d'obtenir l'extradi- « tion dudit gentilhomme. Il a dans ce pays la « plus vilaine réputation de toute manière. Il est « né de bonne condition, mais non pas de qualité. « Il est parent de Messieurs d'Oppède, d'Al- « bertas et Galifet qui ne le veulent pas voir « depuis des années, mais qui ne lui peuvent « dénier cette qualité de leur parent et de gen- « tilhomme de bonne maison. Il est superflu « d'ajouter que je remplis et remplirai le devoir « de mon office sans acception de la naissance et « sans considération de personnes. »

Aujourd'hui, tout le monde a pu voir Mme Bertier de Sauvigny, la femme de l'Intendant de Paris, la bru du premier-Président Bertier (qu'on avait mis à la tête du parlement Maupeou), laquelle Intendante est allée prendre la demoiselle Clairon dans son logis scénique et galant, pour la conduire, ainsi qu'en triomphe, en la prison du For-l'Évêque, où cette fille était attendue pour délit d'insubordination. C'était dans un vis-à-vis, la plus belle voiture de cette femme de robe,

avec sa plus grande livrée ; la comédienne à la place d'honneur et Mme l'Intendante sur le devant de cet équipage.

En quel temps vivons-nous, grand Dieu ! Où vont aboutir pareils symptômes ! Dans quelle désorganisation sociale et judiciaire, dans quel chaos moral et politique allons-nous tomber !

A l'occasion des prodiges de notre âge, si je ne vous ai rien dit sur la merveilleuse invention des aérostats, c'est que je n'imagine pas à quoi pourra servir cette belle découverte de M. Montgolfier? Jusqu'à présent, il m'a semblé qu'elle n'était guère plus importante et plus utile que s'il avait imaginé de fabriquer un cerf-volant qui fût de taille à pouvoir enlever et soutenir en l'air un ou deux hommes. Je ne comprendrai jamais qu'il y ait un avantage à pouvoir aller vîte et aller loin, quand on ne va pas où l'on veut?

Je n'ai rien de particulier à dire sur Mme de Pompadour, sinon que je n'ai jamais compris comment on pouvait la trouver belle ou jolie. Ces messieurs disaient qu'elle avait été de la plus aimable fraîcheur et d'une vivacité charmante; mais c'était vraisemblablement à l'époque de sa première jeunesse et de sa faveur cachée, d'où vient que je ne le saurais témoigner. Je n'aurais pu la rencontrer que dans les salles de spectacle, où je n'allais pas, et dans les églises, où, ce me semble, elle ne paraissait guère. Enfin, quand je l'ai vue pour la première fois, c'était dans la galerie de Versailles, et le jour de sa présentation.

C'était une petite personne chétive, avec des yeux tirant sur le bleu, mais des plus ternes. Des cheveux jaunes, environ de la couleur de sa peau, ce qui faisait que le grand deuil (sans poudre et sans rouge) était un rude écueil pour elle ! Les cils de ses paupières étaient exigus, inégaux et rares; elle avait deux marques rouges à la place où il aurait dû se trouver des sourcils; elle avait des dents comme on en peut avoir avec une résolution courageuse, avec des Savoyards et des fils d'or, moyennant un rouleau de cinquante louis. Elle avait aussi des mains écourtées, ignobles, et ses pieds mal attachés et rabougris, plutôt

que mignons, étaient ridiculement tournés en dehors, à la façon *chorégraphique*, ainsi qu'aurait dit *le diou de la danse*. Enfin cette amante adorée du plus grand monarque et du plus beau prince de la terre, avait toujours l'air souffreteux, la mine afflictive, et le propos languissant.

Il est à remarquer que Mme de Pompadour avait la physionomie la plus inquiète et la plus troublée tout aussitôt qu'elle se trouvait en regard avec une femme de bien, et c'était depuis la Reine Marie de Pologne, jusqu'à sa pomponière, Mlle Sublet, qui ne sortait jamais de la chapelle de Versailles que pour aller prendre ses repas, ou pour aller se coucher dans la garde-robe de la Reine, à sept heures et demie du soir. Heureusement que la Reine ne faisait jamais de seconde toilette.

Nous faisions quelquefois la partie de plaisir d'aller surprendre Mlle Sublet dans son établissement nocturne, où sa couchette était toute ombragée par des buis desséchés, comme dans un bosquet et sous un berceau de rameaux bénis. C'était certainement bien la plus familière et la plus étrange personne qui ait jamais été chargée d'attacher des pompons sur une tête couronnée.

Le Roi Louis XV, qui ne demandait pas mieux que de faire des enfantillages, nous dit un beau

soir : « Allons donc contempler Mlle Sublet. — Vous la trouverez, lui dit la Reine, avec un buste de Votre Majesté, qu'elle a fait portraire en sucre d'orge. — Voilà qui va le mieux du monde, et nous allons le manger, répondit-il. La Reine me pousse dans cette chambre, et je m'écrie : — Sublet, le Roi m'envoie pour vous demander si vous n'avez pas attrapé un coup de soleil en vous déshabillant pour vous coucher ? — Quelle heure est-il donc ? Est-ce que le Roi va rester cette nuit auprès de la Reine ? me dit cette bonne fille en se mettant au séant avec un sursaut de jubilation. Le Roi, qui était derrière moi, se tenait à moi par la pointe de ma manchette (à l'engageante), et je répondis à Mlle Sublet, avec assez d'embarras, qu'il était neuf heures sonnées, mais que je n'avais rien à lui répondre au surplus. — Imaginez, reprit-elle en faisant le signe de la croix, imaginez que le Roi n'a pas couché céans depuis plus de six semaines. — Mais, Sublet, repris-je en m'empressant de l'interrompre, qu'est-ce donc que cette petite chapelle sur votre commode ? — C'est un portrait du Roi notre maître, avec toute sorte de petites choses, entre deux flambeaux garnis de leurs bougies, comme vous voyez, couleur de rose et chaperonnées à la sultane en soie parfumée. J'y mettais autrefois des bouquets

superbes, mais, par ma foi, je suis trop en colère contre lui !... Voyez-vous qu'il n'a pas une seule petite fleur dans ces deux fioles à médecine? — C'est ma foi vrai, répondis-je. — Je lui avais mis à l'automne passé deux pommes d'api tout à côté de son petit buste, mais je les lui ai retirées, je les ai fait manger à la petite Marchais, à cause du cordon bleu de ce Marquis de Marigny.... J'étais sur les épines, ainsi qu'il est aisé de le penser. — Vous voyez bien cette belle orange, n'est-ce pas? Une orange que j'avais prise au grand buffet pour la mettre devant lui? Eh bien, dit-elle encore avec une expression de ressentiment passionné, je finirai par la manger s'il continue, par la manger à son nez et à sa barbe! — Je te la mangerai ton orange, poursuivit-elle en apostrophant son roi de sucre d'orge, et serrant les dents en gesticulant à poings fermés.... Elle était si transportée d'exaspération, que je m'attendais à l'entendre nommer certain masque femelle, et que je me retournai précipitamment du côté de Leurs Majestés, qui m'avaient déjà devancée dans la chambre de parade où je retrouvai la pauvre Reine avec les yeux rouges et le cœur bien oppressé.

Le Roi nous parut singulièrement triste, mais sans aucun air d'irritation. — Je vous demanderai la permission de me retirer dans mon oratoire,

attendu que je voudrais communier demain matin, lui dit la Reine avec un air de douceur ineffable... Le Roi lui baisa la main, qu'il appliqua sur son cœur en la regardant d'un œil attendri ; il eut soin d'ajouter qu'il ne manquerait pas de venir le lendemain souper chez elle ; et puis il se rendit auprès de Mme de Pompadour, qui logeait au château depuis deux ou trois mois déjà.

— Je n'ordonne, je ne conseille à personne, et je ne vous demanderai jamais d'aller chez qui vous savez, me dit la Reine ; mais si vous aviez l'intention de lui rendre la visite qu'elle est allée vous faire à Paris (elle qui n'en fait jamais à Versailles !) il me paraîtrait de bon goût que ce fût en ce moment-ci. Ne le pensez-vous pas ?

J'allais me regimber, lorsqu'elle ajouta : — C'est un attrait d'esprit et de pure amitié ; voilà ce que nous en devons penser charitablement, en bonnes chrétiennes, en bonnes Françaises ; et si vous allez chez Mme de Pompadour à cette heure, il est certain que cela va faire plaisir au Roi !

Au fait, elle était venue huit jours avant pour me voir en qualité de Grande d'Espagne, à titre de consœur, et tout de suite après la réception de son diplôme. Il était bien difficile que je ne

fusse pas lui rendre sa visite : un peu plus tard, un peu plus tôt, ce n'était qu'une affaire de quelques jours ; enfin, j'avouerai que je ne fus pas insensible à cette petite vanité de causer quelque satisfaction à cet aimable prince que j'aimais tant ! La Reine m'embrasse, et je me fais porter dans la cour des Ministres. On m'annonce, et Mme de Pompadour arrive au-devant de moi jusqu'à sa première porte, avec un air de surprise et de joie qu'elle avait grand'peine à comprimer. Elle me voulut absolument faire asseoir au-dessus d'elle, au plus près du Roi, qui faisait sa partie d'hombre avec l'Ambassadrice d'Espagne et le Duc de Saint-Aignan, lesquels se tutoyaient comme deux petits bourgeois, en signe de parité de leurs grandesses, ainsi qu'ils auraient fait à l'Escurial, et quoiqu'ils fussent dans le château de Versailles, où l'étiquette a toujours été de ne tutoyer jamais personne en présence de Leurs Majestés. Cette Ambassadrice d'Espagne était Dona Marie-Bénédicte Alvarez de Tolède, Duchesse d'Huescar et Connétable héréditaire de Navarre.

Mme de Pompadour commença par me *rendre grâces au sujet de l'honneur que je lui voulais bien faire ;* ce furent ses propres paroles, où je n'avais rien à contredire, et je m'empressai d'y tourner court en lui parlant d'autre chose, et notamment

du Bailly de Froulay, qui venait d'arriver comme ambassadeur de la Religion de Malte auprès du Roi. Lorsque nous eûmes assez parlé d'un scélérat d'autour maltais, que mon pauvre oncle avait dû présenter pour tribut à Sa Majesté, et dont les ongles avaient cruellement déchiré son poignet et son avant-bras, nonobstant son gant de buffle à la fauconière, la partie du Roi se trouva terminée, et, sur la demande de Sa Majesté, Mme de Pompadour alla se mettre à son clavecin.

— Je donnerais je ne sais pas quoi pour avoir le plaisir de l'entendre vous tutoyer! vint me dire le Maréchal de Richelieu.

— Elle n'est Grande d'Espagne que de la troisième classe, ainsi vous n'aurez pas ce divertissement-là; allez vous promener, lui répondis-je. Ne venez pas me faire perdre contenance, et laissez-moi tranquille.

Le Maréchal de Richelieu s'en fut à l'autre bout du cabinet, où toute la compagnie se tenait groupée non loin du clavecin, pour être à la suite, et, s'il était possible, à la portée de Sa Majesté. Je n'avais pas manqué de me lever parce que le Roi n'était plus assis; mais je restai de pied ferme à la même place, et voilà que j'entendis chanter par Mme de Pompadour :

« Ah! que ma voix me devient chère,
« Depuis que mon berger se plaît à l'écouter! »

Ceci me parut avoir une intention de galanterie tellement directe et tellement déplacée devant moi, que j'en fus troublée, honteuse, et que j'en devins *toute réfrognée*, suivant l'expression du Richelieu.

Le Roi sembla prendre garde à mon air de sécheresse, et je ne m'en étourdis pas le moins du monde. A peine Mme de Pompadour eut-elle achevé ses applications galantes et son ariette d'Irphyse, que je m'avançai pour faire à Sa Majesté mes révérences à reculons, comme si c'était d'un cabinet du Roi que j'allasse sortir : je me retirai sans dire une seule parole ; enfin, je me laissai reconduire par cette pastourelle jusqu'à la deuxième porte, et superbement, sans difficulté ni contestation. C'était la première et c'est la dernière fois que je sois allée chez Mme de Pompadour; mais ce fut une entrevue qui, grâce à l'indiscrétion du Maréchal de Richelieu, ne laissa pas de fournir matière aux observations de la cour et aux conversations de toute la ville.

On a su depuis que c'était le Roi qui avait prié Mme de Pompadour de nous répéter le morceau

de musique en question, qui passait pour son air de triomphe ; on ajoutait que c'était à dessein de la faire valoir, en préoccupation d'elle, en distraction des autres, et sans penser à ce que les paroles de cette ariette auraient à présenter de malséant, par allusion.

Si je m'en trouvai blessée, c'était surtout à raison de cet oubli des convenances, inouï chez Mme de Pompadour ; car en apparence, elle ne s'en départait jamais. On est obligé de convenir qu'elle a toujours été d'une tenue parfaite et d'une réserve exquise. Le bon goût, l'extérieur de modestie respectueuse et les airs délicats étaient sa distinction naturelle et véritable. C'est en cela que devait consister son principal attrait.

Mme de Pompadour avait fait acheter je ne sais quel terrain qui m'appartenait et qui touchait au jardin de son hôtel, aujourd'hui l'Élysée Bourbon. On ne sera peut-être pas fâché de savoir au juste quelle était la situation légale et nobiliaire de cette favorite, et voici comment elle est qualifiée dnns ledit contrat : « *Très-Haute, Très* « *Puissante et Très Illustre Dame, Madame* « *Jeanne-Antoinette Poisson, Duchesse à brevet*, « *Grande d'Espagne, et Dame du Palais de la* « *Reine, Marquise de Pompadour en Limousin*, « *Comtesse de Ménars en Blaisois, Baronne de Bret*

« *et Première Baronne de cette province en ladite* « *qualité, Dame Châtelaine, Patronne et Haute* « *justicière de Malvoisin, de Saint-Cyr-la-Roche,* « *de la Rivière-Saint-Elve et autres lieux au comté* « *de Limoges, Dame de Malorges en Thimerais,* « *Saint-Ouen-sur-Seine et autres lieux*, Épouse « séparée quant aux biens de *Noble Seigneur,* « *Messire Charles-Guillaume Le Normand, Sei-* « *gneur d'Etioles et de la baronnie de Tournehem,* « *Conseiller du Roi, Chevalier d'honneur au Prési-* « *dial de Blois sur preuves de noblesse, ancien Re-* « *ceveur-général des finances de S. M.*, etc. »

Pour ne pas avoir l'air de joûter en titulature avec la femme de M. Le Normand d'Etioles, j'avais ordonné qu'on eût soin de ne marquer aucune autre de mes qualifications que celle de Marquise Douairière de Créquy. Mme de Pompadour en fut plus mortifiée que je ne le saurais dire. J'avais cru n'agir qu'avec dignité, j'ignorais que ce fût un procédé de la plus cruelle insolence, et quand on m'en fit révélation, j'en fus chagrine à l'excès.

Après avoir esquissé le portrait de Mme de Pompadour (en buste et de profil s'entend), il me reste à vous parler de son estimable et bien aimable frère. Abel Poisson, Marquis de Vandières et de Marigny, Ordonnateur général des bâtimens de la couronne et Secrétaire-Officier de

l'ordre du St.-Esprit. Il avait été le plus beau jeune homme du monde; il était devenu l'amateur le plus studieux, le juge le plus éclairé, le protecteur le plus généreux des arts libéraux. Une élévation subite et la splendeur d'une opulence effrénée n'avaient pu dénaturer la rectitude de son jugement, la candeur de sa belle âme et la simplicité de son excellent cœur. Il avait traversé la vie et la faveur avec une sorte d'embarras fier et triste, avec un front si calme et si noble ! avec un sourire de dédain mêlé de pitié, pour les adulations dont il entendait accabler sa sœur. Long-temps après la mort de celle-ci, je l'ai vu rougir (à soixante ans) : rougir de honte ! je l'ai vu tressaillir et pâlir quand il entendait parler des Ducs d'Estrées, et de l'origine de leur fortune. Je disais toujours qu'il me rappelait la source Aréthuse, et que s'il avait été naïade et fontaine, il aurait pu traverser les mers de Sicile, sans participer à leur amertume et sans altérer la pureté de ses eaux. L'expérience ne refroidit que les âmes tièdes, le malheur ne saurait dessécher que les cœurs secs, et j'ai toujours remarqué que la prospérité n'endurcissait que les cœurs durs.

Ce n'était pas que M. de Marigny fût parfait, pourtant; il était mélancolique, ombrageux et

terriblement susceptible. Il était d'une sécherèsse admirablement persistante avec les personnes de qualité. Nous avions eu de la peine à l'apprivoiser, votre grand-père et moi; mais il avait fini par avoir pour nous les sentimens d'un fils, et c'était justice, attendu que nous l'aimions parfaitement.

Protecteur du célèbre Soufflot, c'est à lui qu'on doit attribuer les principaux embellissemens de cette capitale, les plans de la nouvelle Église Ste.-Geneviève et des barrières de Paris : constructions variées, originales et *pittoresques*, (épithète qu'il avait rapportée d'Italie.) La plupart de ces charmans édifices ont été fidèlement exécutés d'après les dessins de M. de Marigny. Il avait conçu la première pensée de la place Louis XV avec le nivellement des Champs-Elysées; il a fait opérer la plantation des boulevards et jusqu'à l'ouverture de ces guichets du Carrousel qui portent son nom. (Bienfait modeste et bienfait immense!) C'est principalement à lui qu'il faut rapporter la fondation de l'Ecole Militaire, et je n'entends pas ici qu'il faille restreindre la gratitude que doit lui porter la noblesse de France, à la simple édification matérielle de ce monument?

Après avoir hésité long-temps pour se marier,

après avoir refusé des filles à XXXII quartiers et des millionnaires, il a fini par épouser une demoiselle Filleul, admirablement belle et sœur de Mme de Flahaut. Voici le premier couplet d'une romance qu'il avait faite à l'occasion de ses amours avec la Marquise d'Ossun (Louise Hocquart de Montfermeil), pendant qu'elle était Ambassadrice en Espagne :

« Un fonds de tristesse
« Pénètre mon cœur.
« Ma délicatesse
« Cause mon malheur.
« J'ai sujet de craindre
« Et de m'affliger ;
« Assez pour me plaindre,
« Trop peu pour changer. »

— Je vous demanderai la permission d'y faire une variante et je dirai, s'il vous plaît, (c'est le Maréchal de Richelieu qui parle,)

« J'ai sujet de craindre
« Et de m'affliger ;
« Trop peu pour me plaindre,
« Assez pour changer.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

. . . . Le malheureux séminariste avait déclaré que c'était une grande femme à la taille plate, la bouche plate et les pieds plats, à laquelle il manquait une dent canine, dont la figure était rongée de couperose, et dont le bas du visage était parfaitement carré. C'était la seule espèce de régularité qu'il y eût dans toute cette personne. M. l'Archevêque en fit l'objet d'une plainte formelle et d'une requête au Ministre de la maison du Roi, lequel (M. de Maurepas) donna connaissance de cette requête à M. le Duc d'Orléans, par ordre de S. M. Je ne sais trop ce qu'il en dit à sa femme ; mais le joli séminariste en resta pour sa déclaration d'enlèvement et de réclusion forcée. Je me tais du reste. Il n'est pas vrai, par exemple, qu'elle ait fait empoisonner Mlle Lecouvreur, qui devait être morte à l'époque de son enfance, et dans tous les cas, long-temps avant qu'elle eût épousé son cousin d'Orléans. On aura confondu Mlle Lecouvreur avec un demoiselle Ledru dont voici l'histoire. Elle avait débuté dans la tragédie de Phèdre ; on savait qu'elle était passionnément

éprise et cruellement jalouse du Comte de Melfort; et tout le monde a su qu'elle avait eu l'air d'appliquer insolemment du regard et du geste, à Mme la Duchesse d'Orléans, ces quatre vers de son rôle :

« . . . . Je sais mes perfidies,
« Œnone, et ne suis point de ces femmes hardies,
« Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,
« Ont su se faire un front qui ne rougit jamais! »

Elle était morte au bout de quarante-huit heures. On l'enterra sans cérémonie sur les bords de la Seine, au-dessous des Invalides, au point du jour; et par hasard, il se trouva que Mme la Duchesse d'Orléans qui passait de l'autre côté de la rivière, avait eu la curiosité de faire arrêter son carrosse afin de regarder cette misérable inhumation.. ....

Son mari l'avait fait peindre en Minerve, et le portrait de cette déesse de la sagesse, dont la mère était d'Orléans et dont le fils a si bien résumé toutes les perfections héréditaires et les illustrations de la famille (1); l'effigie de cette

(1) Il a fini par voter la mort du Roi, ce qui n'a surpris personne, et les journaux disent aujourd'hui qu'il est monté, *decadi* dernier, dix *floréal*, à la tribune de sa société des Jacobins, pour y déclarer qu'il était le fils d'un cocher de sa mère. (*Note de l'Auteur.* 1793.)

Duchesse d'Orléans, disais-je, était certainement très bien placée dans cette belle collection des portraits enluminés de la régence et des arabesques de Bagnolet (en grisaille.) On n'a rien vu de pareil à ces dessins-là, sinon dans les estampes du poème de Longus qui ont été gravées par le Régent.

Indépendamment de son intempérance en faits et gestes, elle était d'une intempérance de langue à n'y pas tenir, et c'était à qui se revancherait de son arrogance offensive. A l'époque où l'on soupçonnait Mme de Coislin d'avoir imité la Duchesse de Châteauroux, sa cousine, en acceptant quelques bienfaits du Roi, cette belle Comtesse était séparée de son mari qui ne lui donnait pas grand' chose, et ceci n'empêchait pas qu'elle ne fît bâtir un des hôtels de la place Louis XV, et qu'elle eût un magnifique attelage à six chevaux blancs. La Duchesse d'Orléans s'avisa de lui demander en plein salon du Raincy, — qui vous a donné de si beaux chevaux? — Madame, lui répliqua la Comtesse en la regardant fixement, ce n'est pas M. de Melfort, ce n'est pas M. de Polignac, ce n'est pas le petit M. de Varenne et ce n'est pas non plus le comédien Grand-Pré. J'ai 28 ans passés, Madame, ajouta-t-elle, avec son air de hauteur amère et son diable de sourire à ressorts; je pour-

rais être la mère de ce petit de Varenne..........

La Duchesse d'Orléans qui aurait été la mère de Mme de Coislin et par conséquent la grand'mère du petit jeune homme, en perdit toute contenance de femme galante et toute mesure de princesse. Elle enrageait de colère, elle en perdit la tramontane et je ne sais plus ce qu'elle se mit à débiter sur la vénalité de certaines amours. Oh, pour le coup, la fustigation devint sanglante, et cette fille des résolus Mailly *Hogne quy Vonre!* (1) se prit à fixer l'injurieuse princesse et la transpercer, pour ainsi dire, avec ses regards et son nez d'aigle, en lui disant hardiment : —Je n'ai pas encore éprouvé qu'on eût besoin d'argent pour trouver des amoureux; mais ce que je sais très bien, c'est qu'il y a quinze ans, (lorsque je suis entrée dans le monde), il y avait déjà long-temps que le Chevalier de Villeneuve avait reçu des boutons de diamant, des chaînes de montre en perles, et qui pis est, une pension sur les domaine et forêts de la duché d'Estampes. Ce n'est

(1) Cri de guerre des Sires de Mailly dont les armes sont des *Maillets*

Pour les Créquy, Mailly, d'Ailly,
Tels noms, telles armes et tel cry,
D'où vient qu'on dict qu'armes parlantes
Ou sont bien bonnes, ou bien meschantes.

(*La Gruthuse.*)

pas moi qui suis Duchesse d'Estampes, ainsi que chacun sait.

Voilà ce qu'étaient devenus la courtoisie française et le bon goût parisien depuis le bel air de la régence; voilà quelles étaient les politesses qu'on allait recevoir et qu'on rendait au Palais-Royal! tant il est vrai que les mauvaises mœurs engendrent les mauvaises paroles et que la mauvaise conduite amène toujours les mauvaises façons.

M. le Duc d'Orléans s'entremit obligeamment pour excuser sa respectable épouse auprès de Mme de Coislin qui ne s'est jamais rencontrée volontairement avec personne de cette famille, et ceci n'est que le prologue d'une autre scène où nous l'entendrons déclamer plus éloquemment.

« A Polignac, mon sot amant,
« Je lègue par ce testament
« Ses deux portraits en miniature
« Pour qu'il contemple sa figure, etc.

Le Polignac dont cette même princesse a si bien parlé dans ses œuvres posthumes, était le mari de sa Dame d'honneur. Elle avait eu bien de la peine à triompher de sa froideur persévérante, et la preuve qu'il en était aimé véritablement, c'est

qu'elle avait eu la délicatesse de lui sacrifier MM. de Ségur et de la Chétardie, M. (je ne sais plus comment) qui était le neveu d'un suisse du Louvre et M. Bougon qui avait été clerc de procureur. Elle en avait fait son intendant de La Fère en Tardenois . . . .

. . . . *Une page et demie raturée* . . . .

. . . . le petit de Varennes était mort de la poitrine, à l'âge de dix-neuf ans, et le courtaut de boutique avait disparu sans que sa pauvre mère en ait jamais su nulle autre chose? On disait qu'il avait été forcé de s'embarquer pour les îles, et c'était la version la plus charitable.

M. de Polignac était donc le mari de cette malheureuse Dame d'honneur que la princesse abhorrait à l'égal de la passion qu'elle avait eue pour lui quand il était jeune, et l'on ne saurait imaginer toutes les méchancetés dont elle s'avisait contre elle? C'était quelquefois des noirceurs abominables, c'était souvent des tripotages de commère et c'était pour le moins des espiégleries d'écolier. En fait de malices, elle en pouvait jouer sans relâche et sur toutes les cordes de son clavier; en majeur, en mineur et sur toutes les tons de la gamme.

— Vraiment, disait-elle un jour à l'Abbé de Bernis, il est bien cruel que je ne connaisse per-

sonne qui puisse me donner un bon conseil ; voici le temps des étrennes, il est impossible qu'on me laisse oublier la Marquise de Polignac, et je voudrais tant lui donner chose qui lui fît bien de la peine !

— Mais, répondit l'autre, il me semble que si Madame donnait un très beau cheval de carrosse à la Marquise, elle se croirait obligée d'en acheter un pareil, et comme elle est avare, elle en aurait un dépit mortel !

— Vous n'êtes qu'un imbécile avec tout votre esprit ! laissez-moi donc tranquille avec votre imagination d'un cadeau de 150 louis, répliqua la princesse ; elle vendrait mon cheval d'étrennes et dirait qu'il est crevé.

Son Altesse Sérénissime se mit à courir les boutiques avec M. de Bernis, et Dieu sait tous les propos qui s'en suivirent ? On découvrit un vieux lustre en porcelaine de Saxe, lequel était si volumineux dans toutes ses dimensions, qu'il en aurait paru démesuré pour le grand salon de Marly. La Duchesse d'Orléans l'achète, on le démonte, ensuite elle en fait placer tous les morceaux dans un petit salon que sa Dame d'honneur occupait au Palais-Royal (à l'entresol). La boule en touchait le parquet, ses branches empêchaient d'ouvrir les portes et les fenêtres ; enfin les agréa-

bles figures de Colombine et d'Arlequin, d'Isabelle et du beau Léandre (qui n'avaient pas moins de quatre pieds de taille), avaient été rangées tout autour du salon dont il avait fallu retirer les meubles, et tout ce qu'on pouvait faire était de circuler à grand'peine autour de ces charmans objets d'ornement. C'est une mystification que l'aimable princesse a fait durer jusqu'à sa mort, et toujours sans que Mme de Polignac ait osé lui *manquer de respect*, en envoyant le diable de lustre dans un de ses châteaux ou dans un grenier de son hôtel à Paris. Ce qu'il y a de plus étrange en tout ceci, c'est que la Dame d'honneur était non moins opiniâtre que la Princesse, et qu'elle voulait arracher les yeux à toutes les personnes qui lui conseilleraient de s'en aller dans son beau salon de la rue Royale, après avoir donné sa démission. C'était sûrement par égard aux supplications de M. le Duc d'Orléans qui tenait beaucoup à conserver le nom de Polignac aux premières lignes de son almanach. La plupart de ses officiers étaient de la naissance la plus médiocre.

Une autre fois Mme la Duchesse d'Orléans s'amusait à faire appliquer délicatement un petit bonnet de gaze orné de fleurettes et de rubans couleur de rose, sur la perruque poudrée d'un vieux Baron d'Estélan qui était un ancien aide-

de-camp du Prince de Conty son père, et qui venait s'endormir chez elle après dîner, avec une régularité méthodique. On le réveillait brusquement à l'heure du spectacle ; on avait donné le mot d'ordre aux antichambres ainsi que dans les couloirs du théâtre (où l'on arrivait de plain-pied parce qu'il attenait au palais d'Orléans), et cet honorable officier-général allait s'exposer dans la grande loge du *service d'honneur*, à la dérision publique, avec son cordon rouge et la balafre qu'il avait rapportée de la bataille de Laufeld (1).

Il avait eu jadis un jeune frère dont je n'oublierai jamais la mort édifiante et la fin généreuse. Il était jésuite et missionnaire ; le bâtiment qui le portait à la Chine venait de s'échouer et s'entr'ouvrir sur un écueil à fleur d'eau, en vue de l'île de Poulo-Pinang. C'était par un temps qui n'avait rien d'orageux et sur une mer qui n'avait rien d'intempestif ; c'était par la méchanceté d'un pilote Malais qui l'avait fait entrer à pleines voiles au milieu de cet archipel de rescifs, et le traître avait commencé par s'esquiver dans le canot du navire.

(1) Mme de Genlis a raconté différemment la même anecdote dans ses *Souvenirs de Félicie*, mais cette anecdote n'était pas de son temps, et la version de Mme de Créquy nous paraît la plus certaine.

(*Note de l'Editeur.*)

Cependant le bâtiment s'enfonçait d'un pied par minute ; il y avait quarante-deux personnes à sauver, et la chaloupe ne pouvait en contenir plus de trente-quatre (à moins de couler bas); enfin, l'on n'avait ni le temps ni les moyens de confectionner des radeaux, et le capitaine ordonna le tirage au sort pour le sauvetage de trente-trois hommes.

Ce capitaine était un honorable M. Magon de Boisgarin de famille malouine. Il ne fallut pas songer à le faire descendre dans la chaloupe, et son équipage ne put jamais l'obtenir de lui. — Le poste d'un capitaine est son bâtiment jusqu'à la fin! Je suis votre capitaine et je suis le plus vieux, disait-il, partez, mes enfans, dépêchez-vous et tâchez de sauver le Père d'Estélan !

Le jeune missionnaire avait été favorisé par le sort, mais il déclara qu'il imiterait le capitaine et qu'il ne quitterait pas le théâtre du naufrage.

— Embarquez-le malgré qu'il en ait! s'écriait le marin ; embarquez-le, parce qu'il est Vicaire Apostolique, et n'oubliez pas qu'il est chargé d'un bref du Pape pour Mgr l'Evêque de Synite !... — Donnez-moi bien vîte votre absolution, mon Révérend Père !... — Allons donc, mes gars, à la chaloupe! à la chaloupe. Obéissez-moi pour la dernière fois !

On ne put rien gagner sur la ferme résolution du missionnaire, et la chaloupe était à peine à quarante brasses du bord, que le bâtiment s'engloutit sous les flots et disparut dans un tourbillon formidable.

La plupart des naufragés reparurent à la surface du goufre au bout de quelques minutes, et les sauvetagés distinguaient le Père d'Estélan qui nageait infatigablement d'un homme à l'autre, en les soulevant dans ses bras pour les exhorter, les écouter et les bénir. Il absolvait ensuite, et déposait chacun de ses pénitens sur la vague qui allait l'ensevelir au lieu de linceul, et puis il recommençait à nager, dans une autre direction, pour un autre malheureux, avec une énergie sublime et jusqu'à la fin d'un apostolat si laborieux et si méritoire en vérité ! on en conviendra, fût-on protestant de Genève ou Janséniste d'Utrecht?

C'était visiblement la providence de Dieu qui l'avait soutenu dans l'exercice de son ministère, ayant, non seulement un pied ni les deux pieds, mais tout son corps dans l'abîme! avec la certitude et l'effroyable vision d'une mort affreuse, infaillible, inévitable pour lui! Les témoins de cette admirable scène évangélique ont déclaré qu'il avait disparu le neuvième et le dernier. J'ai su tous ces détails par mon vénérable ami le Duc

de Penthièvre, à qui les registres et les bureaux de sa Grande-Amirauté de France en avaient donné l'information.

Louis-Philippe d'Orléans (1) avait assez de ressemblance avec M. le Régent, son grand-père, mais celui-ci n'avait qu'un faux air de son aïeul Henry IV. L'action de mâcher, de savourer et d'avaler, a toujours été la grande affaire, et tranchons le mot, la seule affaire de sa vie. C'était son unique et véritable passion. Il y trouvait ses punitions, ses récompenses et ses *quatre fins de l'homme.* On démêlait aisément que la chasse et les galanteries n'étaient pour lui qu'un acte préparatoire et tout à fait du second ordre; c'était un moyen (mais un bon moyen!) pour aiguiser ou pour entretenir son appétit. A tout considérer c'était un assez bon prince et voici le résumé de son histoire.

Dans son enfance, il avait dit, à propos de rôties à la moëlle: — J'en veux beaucoup! J'en veux trop!

Dans sa jeunesse (et dans son lit conjugal) il

(1) Pere de Louis-Philippe Égalité.

avait pleuré toute une nuit parce que ses médecins l'avaient empêché de souper à sa fantaisie.

Dans la maturité de son âge, il fricassait des huîtres avec Mlle Marquise et des oignons.

Enfin, dans sa vieillesse, Mme de Montesson lui disait tendrement : — Qu'avez-vous donc, Monseigneur, est-ce que vous n'avez plus faim? —On n'a jamais faim au bout d'une demi-heure; et l'on mange tout comme, lui répondait son Altesse Sérénissime. Il y a déjà beau temps que je n'ai plus faim, mais voici que je ne peux plus manger et c'est ennuyeux!

Ce gros Duc d'Orléans qui prétendait chasser de race, avait un visage assez régulier, réfléchi, bouffi, bonasse et benêt. Il avait eu quelquefois des tentations frondeuses avec des prétentions politiques et des velléités d'opposition contre le gouvernement du Roi, qui ne s'inquiétait guère du Palais-Royal, attendu que le Duc d'Orléans désavouait toujours ses conseillers, et ne manquait jamais d'arriver au devant de la réprimande avec un air de soumission parfaite. Tout cela commençait en nez de bouledogue et finissait en queue de rat.

On s'est amusé long-temps d'un certain mémoire *secret*, en forme de lettres au Roi, qu'il avait fait rédiger par je ne sais quel encyclopé-

diste, et que ses gens du conseil d'Orléans avaient reçu l'ordre de montrer, *sans déplacer*, à tous ceux et celles qui voudraient bien prendre la peine d'en aller faire lecture au Palais-Royal. C'était à l'occasion du *déficit*, et je me souviens qu'on y faisait parler à Mgr le Duc d'Orléans *de cette famille royale à qui la nation Française a décerné la couronne en vertu de son vœu d'élection.* Cet habile homme et son teinturier publiciste ignoraient apparemment que la nation française ne s'était formée, réunie, constituée que sous la sauve-garde et le patronage de la famille Royale de France; et les gens du Roi furent tellement choqués de cette impertinence, autorisée par la signature et l'aveu d'un premier prince du sang, que M. d'Ormesson répéta mille et mille fois dans tous ses réquisitoires et durant plus de six mois, que le Roi Très-chrétien ne tenait sa couronne que de la grace de Dieu. Ceci n'apprenait certainement rien à personne, à moins que ce ne fût à ce pauvre prince, étrange héritier de Robert-le-Fort et de saint Louis. On disait avec raison qu'il était bien autrement divertissant et bouffon dans les parades de sa niaiserie politique que dans les parades licencieuses de son théâtre!

Après sa rupture avec une grosse comédienne

appelée M[elle] Marquise, en mémoire et dérision de son premier amant (1), M. le Duc d'Orléans s'éprit d'un tendre amour pour la marquise de Montesson (autre comédienne), et celle-ci trouva moyen de lui persuader qu'elle était la vertu même. C'était une femme à grands talens qui faisait des héroïdes et des comi-tragédies sous la dictée de son secrétaire, et qui jouait de la harpe admirablement! A la vérité, M[me] de Montesson s'établissait toujours pour instrumenter de sa harpe, entre M. Nollot, son maître de harpe, et M. Danyan, premier élève de M. Nollot, qui jouaient de toutes leurs forces. Elle se tirait d'affaire au moyen de la pantomime, avec des airs de physionomie chromatique et des regards de sainte Cécile amoureuse. Elle ne voulait jamais jouer toute seule. Avec un si beau talent, c'était grand dommage! et comme c'était par excès de timidité, M. le Duc d'Orléans n'en revenait pas?

Ce prince avait fait étaler dans un salon du château de Ste-Assise une collection de miniatures et de charmans dessins qui provenaient du

(1) Il avait donné la seigneurie de la paroisse de Villemomble à cette fille dont il avait eu toute une couvée d'enfans qu'il a reconnus tant bien que mal, et qui n'en portent pas moins les armes d'Orléans, ce qui prouve assez comment tout est bien réglé dans cette maison-là.

(*Note de l'Auteur.*)

princeau délicat, habile et gracieux de Mme de Montesson, laquelle n'avait pas voulu descendre de son appartement, ce jour-là, toujours par modestie. Mme de Puysieulx (1), dont elle était abhorrée, se mit à dire à M. le Duc d'Orléans : — Voyez donc ce beau dessin d'un bouquet allégorique ? Il se trouve signé dans ce coin-ci par M. Vanspandon, le peintre de fleurs. Est-ce que c'est une malice qu'on aurait voulu faire à cette bonne Marquise ?

M. le Duc d'Orléans aurait voulu se câbrer ; mais pour ne savoir comment s'y prendre, il aima mieux tourner bride ; il s'en alla souper auprès du lit de Mme de Montesson, et de son *ratelier*, ajoutait sa nièce de Genlis qui ne pouvait la supporter et qui nous en faisait toujours mille plaintes. (Elle avait inventé le mot *Tantâtre*, à son occasion.)

— Le monde est trop injuste et par trop méchant ! disait toujours cette bonne Marquise à son bon Prince. Je veux m'en aller d'ici ! je veux absolument quitter le monde et me réfugier dans un couvent pour y prendre le voile. — O mon

(1) Charlotte Le Tellier de Louvois-Rébénac-Souvré-Courtanvaux, femme de Louis-Philogène Bruslard de Sillery, Marquis de Puysieulx, ministre des affaires étrangères, etc. Morte en 1779.

Je n'ai jamais connu personne qui eût autant d'esprit déraisonnable.

(*Note de l'Auteur.*)

Seigneur! ô mon Prince aimable et chéri! laissez-moi donc m'éloigner de votre cour, où les envieux me poursuivent et la calomnie me persécute, à raison de la confiance dont vous m'honorez et de ma respectueuse affection pour vous!

— Vous voulez donc me faire mourir de chagrin? lui répondait son prince aimable et chéri, le plus sérieusement du monde et le plus tristement.

— Ne consentirez-vous jamais à ce que je me retire dans un cloître, reprenait-elle en redoublant ses grimaces, et par exemple, à l'abbaye de Chelles, où nous aurions la consolation de nous revoir de temps en temps, à la grille du parloir?

— Je ne veux point, répliquait-il avec un laconisme charmant.

— Mais pourquoi donc pas, Monseigneur? (Voix flutée, bouche en cœur, œillade assassine et la petite main gauche en pigeon-vole. C'est toujours la main gauche qui est la plus petite.)

— Pourquoi? pourquoi?..... C'est parce que vous êtes aimable! — On a beau faire et beau dire, je vous trouve aimable, moi! — Vous savez bien le vieux Ségur, n'est-ce pas? Eh bien! il me disait l'autre jour que je ferais bien de vous épouser; et corbleu! si l'on s'avise de vous tourmenter, je sais bien ce que je ferai!....

— *Mesdames et mes chers Messieurs*, se prit-il à dire le lendemain matin, quand il rejoignit son monde avec un air piqué de la veille et satisfait de la journée; *Mesdames et mes chers Messieurs*, dit-il à trois ou quatre reprises avec son embarras et son hésitation naturelle; *Mesdames et mes chers Messieurs, je vous dirai que ce bouquet d'une rose avec un lys et deux pensées réunies par un nœud de faveurs en lacs d'amour, c'est un dessin de M*^me^ *de Montesson qu'elle a copié d'après un dessin du sieur Vanspandon qui est son maître de dessin, et qu'elle l'a copié si exactement bien, qu'elle a copié jusqu'à la signature de Vanspandon, parce qu'elle n'aurait pas voulu qu'on pût dire que le dessin n'était pas de lui et qu'il était d'elle qui l'avait copié d'après celui de Vanspandon.........*

C'est une explication qui parut d'autant plus satisfaisante à ces Dames et ces Messieurs qu'elle se prolongea durant trois quarts d'heure avec la même vigueur de dialectique et la même élégance d'élocution. Mon fils s'était trouvé par hasard à Ste-Assise, où je l'avais envoyé demander la permission de *faire part*, et c'était de la mort de mon oncle d'Eselots, autant qu'il m'en souvient. Quand il en faisait des dialogues en parodie avec Ségur le cadet, qui jouait le per-

sonnage de la femme artificieuse, et Joseph de Monaco qui faisait le Cassandre en habit d'écarlate, c'était la perfection du burlesque, et c'était à se pâmer!

Imaginez que cette Mme de Montesson se faisait écrire des déclarations d'amour et des billets passionnés qu'elle attachait à quatre épingles sur la tapisserie de sa chambre, afin de manifester le peu de cas qu'elle en faisait. C'était encore pour que ces témoignages de mépris refroidissent les adorateurs de ses charmes et la délivrassent de leurs persécutions, et c'était aussi pour essayer de faire reconnaître à ceux qui venaient la visiter, les écritures de ces soupirans téméraires et ces insolens! afin que M. le Duc d'Orléans pût les faire châtier comme ils le méritaient.

Elle avait fait mouler son visage avec du plâtre, ensuite elle avait fait couler sa figure en cire, avec les yeux fermés, et voici pourquoi. . . .
. . . .
. . . . Mais pour habiller cette autre grande image qui se démontait et se remontait par morceaux, on ajustait sur elle une jolie robe de chambre, on la coiffait à la baigneuse, et puis on la posait et disposait sur un lit de repos, avec les plus beaux bras nus, la plus belle poitrine,

découverte, et des jambes!.... Il paraît que c'était la perfection des belles jambes!

M. le Duc d'Orléans (qui avait le goût des belles choses) arrivait comme de coutume, à trois heures après midi; mais la Marquise avait encore eu ce jour-là son attaque de nerfs, elle était plongée dans un sommeil léthargique, et sa première femme de chambre accourait pour barrer la porte en ayant soin de laisser entrevoir cette adorable figure de cire, où rien ne ressemblait effectivement à Mme de Montesson, si ce n'était les traits d'un visage assez commun. Ce gros Duc d'Orléans n'aurait eu garde de passer outre et n'osait souffler; il était naturellement lourd et timide, et tandis que Mme de Montesson, mannequin vivant, se tenait cachée dans un arrière-cabinet, son futur époux s'en retournait en son Palais-Royal, embrasé d'un feu dévorant.

Il avait fallu bien des manœuvres et d'autres artifices encore, avant d'aplanir toutes les difficultés qui se trouvèrent au mariage d'un prince du sang royal avec cette bourgeoise astucieuse.

Elle avait nom Mlle Beraud-Delahaye, et son père avait été négociant à St.-Malo, mais non pas des premiers de la ville, où les anciennes familles de la haute bourgeoisie datent de très loin.

Je me souviendrai toujours de cette Maréchale de Broglie, (née Loquet-de-Granville et vieille Malouine) à qui son mari disait des sottises, en prétendant que son alliance avec elle avait *fermé la porte de tous les grands chapitres à leurs enfans.* — Vous n'aviez pas besoin de cela pour être refusés dans les grands chapitres, lui répondit-elle. Je n'ai jamais fermé d'autre porte à nos enfans que celle de l'hôpital; ma famille est plus ancienne que la vôtre, et tout le monde convenait qu'elle avait raison. Je me rappelle aussi que cette Mme de Broglie était fort ennuyée des rabâcheries d'un vieux Diesbach. Envoyé des XIII cantons, qui cherchait à se moquer d'elle, en lui demandant (pour la centième fois) s'il était vrai que le port de St.-Malo fût gardé par des chiens? — Mais, répliqua-t-elle en bâillant, avec son accent traînard de St.-Malo, — pourquoi donc pâs? le Rouais lé bien par dés Suisses!

. . . .
. . . .
. . . .
. . . . Ce qui ne l'empêcha pas d'aller solliciter le Comte d'Argenson pour en obtenir le gouvernement des Invalides ou celui de la Bastille, attendu qu'ils étaient vacans tous les deux.

— Monsieur, lui répondit ce ministre de la guerre, ayez la bonté de me demander toute autre chose. Si vous obteniez les Invalides, on pourrait dire que c'est ma femme qui vous y envoie, et si vous alliez à la Bastille, on supposerait que c'est moi qui vous y fais mettre. Il paraît que vous avez de la prédilection pour le gouvernement des châteaux forts? Si vous voulez bien vous contenter de celui des îles Ste.-Marguerite qui sont à deux cents lieues de Paris, j'aurai l'honneur de vous proposer au Roi; mais c'est tout ce que je puis faire pour vous.

Le Chevalier de Tymbrune était resté confondu de ce que les ministres du Roi se trouvaient si bien informés d'une aventure aussi mystérieuse; mais il est à savoir que M. d'Argenson, Ministre de la guerre, avait aussi le ministère du département de Paris, ce qui mettait la police du Royaume à sa disposition. Le Chevalier s'en alla trouver Mme de Pompadour dont il attisa l'inimitié contre M. d'Argenson, du mieux possible, et qu'il excita principalement sur le mépris qu'on avait fait de sa recommandation dans les bureaux de la guerre. La favorite se piqua d'honneur et s'empressa d'en écrire un mot séance tenante et tout directement à S. M. qui tenait précisément son conseil de la guerre. Le Roi lui répondit cinq

minutes après, avec son crayon, sur le papier du même billet, dont il avait retourné l'adresse et qu'il avait refermé par une épingle tordue.

« *Les 2 gouv*rs *sont donnés. Il y a 2 heures. La* « 1re *chose présentée à ma signature. Pourquoi* « *n'aviez v*s *rien dit à d'Argenson. Voilà comme* « *v*s *êtes.* »

Le petit Nicolet, sapajou de Mme de Pompadour, avait dérobé ce billet et l'avait jeté par la fenêtre, à l'imitation de ce qu'il voyait faire à la petite Alexandrine qui se tenait toujours à la même croisée que le singe, et qui n'avait aucune autre sorte de divertissement, (infortunée créature!) que celle de faire voler et de regarder voler des morceaux de papier blanc. Mme de Pompadour avait eu soin de prescrire et d'ordonner une fois pour toutes, qu'on eût à tenir à portée de sa fille une rame de papier coupé carrément, et proprement disposé dans une belle corbeille. Le pavé des cours de Versailles en était couvert; mais quand elle a fini par ne prendre aucun plaisir à cette récréation qui se trouvait organisée *ne varietur* et comme une sorte d'obligation pour elle, Mademoiselle Alexandrine le Normand d'Etioles en est morte d'ennui, de langueur et d'hypocondrie, la pauvre enfant!

Pour en finir avec ce billet que le petit Nicolet avait jeté dans la cour de la chapelle, il avait été ramassé par un cent-suisse, et je ne sais plus comment il arriva jusqu'à Mme d'Estrées, qui n'en garda pas le secret, assurément !

La disgrace de M d'Argenson ne tarda guère à s'effectuer. Il eut soin de faire enfermer sa femme à l'abbaye du Longval, en vertu d'une lettre de cachet qu'il avait eu la précaution de faire signer par S. M. pêle-mêle avec des lettres de service. Ce fut le dernier acte de son ministère. Il avait refusé d'apposer sa signature à un brevet de survivance et de retenue pour le gouvernement de la Bastille, au profit de M. de Tymbrune, et c'est plus de vingt ans après que celui-ci finit par obtenir la survivance du gouvernement des Invalides, et plus tard le gouvernement de l'école militaire, grace à la recommandation pressante et la sollicitation continuelle de M. le Duc d'Orléans.

Voici les quatre degrés généalogiques et la filière en ascendance indirecte de cette belle passion, (protection grotesque !) dont M. le Duc d'Orléans se trouvait animé pour le Chevalier de Tymbrune, ancien favori de Mmes de Pompadour et d'Argenson.

M. le Duc d'Orléans avait pour intime et respectable amie Mme la Marquise de Montesson.

Mme la Marquise avait un jeune protégé qui

s'appelait M. le Vicomte de Valence-Tymbrune, et qui était un brun de belle apparence.

M. le Vicomte avait pour oncle et pour curateur le susdit Chevalier de Tymbrune, dont il écoutait les bons préceptes et dont il devait recueillir la succession.

Eût-on la meilleure volonté du monde, il était impossible de ne pas remarquer que les fournitures de l'hôtel royal des Invalides n'avaient jamais été si dispendieuses que depuis la nomination de ce protégé de Mme de Montesson, et comme il se trouvait aussi que la pitance des vétérans n'avait jamais été si chétive et si résidue, le Ministre de la guerre en alla faire des plaintes ou des reproches au Palais-Royal.

Le Duc d'Orléans lui répondit : — *C'est une chose incompréhensible, et toute à fait incompréhensible eu égard à la contradiction sur les deux choses qu'on dit ; car enfin je ne suis pas plus bête qu'un autre, et je trouve que c'est incompréhensible ; vous n'en disconviendrez certainement pas ?*

— Il est vraiment d'une Géronterie sans pareille ! avait dit Louis XV. Faites donc savoir à son protégé des Invalides que si j'entends crier la poule, c'est le Gouverneur que j'enverrai plumer !

— Sa cage est toute prête à la Bastille, avait répondu M. de Bellisle.

— Oh non, point d'esclandre encore, en ménagement et délicatesse pour la parenté, reprit le Monarque, contentons-nous, pour cette fois-ci, de lui donner sur les doigts, mais vertement! Je défends qu'il ose venir à Versailles et qu'il se tienne sur mon chemin nulle autre part.

La meilleure histoire de Ste.-Assise est celle de M. le Duc d'Orléans qui arrive inopinément de la chasse et qui survient brusquement dans un cabinet où son épousée se trouvait tête à tête avec M. de Valence et comment donc faire?

— A genoux! dit-elle au Vicomte,— à genoux! —Ne me répondez rien........— Non, Monsieur! poursuit-elle en élevant la voix, avec une expression de Reine outragée! — Quittez cette posture et ne vous avisez plus de venir me surprendre dans mon boudoir......... Vous n'ignorez pas les augustes nœuds et le lien sacré qui m'unissent à Monseigneur! C'est à Monseigneur et c'est à lui seul, Monsieur, que vous auriez dû parler de vos imaginations relativement à Pulchérie.......

— Comment trouvez-vous, dit-elle à son d'Orléans qu'elle fait semblant d'apercevoir et qui était resté bouche béante à la porte du cabinet, — comment trouvez-vous Monsieur de Valence qui est amoureux de ma nièce? qui veut épouser

ma nièce, et qui s'en vient me faire une scène de roman pour obtenir la main de cette petite? — Levez-vous donc, Monsieur! levez-vous et ne vous montrez pas dans une attitude aussi ridicule..... en présence de Monseigneur!

— *Mais, mon bon Dieu, vous allez vous faire du mal avec la colère et les transports où vous vous mettez*, lui répondit le bon vieux prince, avec d'autant plus de soulagement et de satisfaction qu'il avait d'abord été plus tourmenté de sa vision cornue. — *C'est un projet dont il faudra vous occuper, ma chère madame; je ne sais que les mariages d'inclination pour être heureux! et si les Genlis allaient vous dire que Valence n'est pas assez riche, je ne demanderai pas mieux que de faire quelque chose pour lui. Je n'approuve pas qu'il soit venu vous faire une algarade; mais l'amour est capable de faire faire bien des sottises. Pardonnez-lui donc; ne me refusez pas de lui pardonner!*

Mademoiselle de Genlis était fille de bonne maison, riche héritière et la plus agréable personne du monde. On n'aurait jamais cru qu'elle eût été mariée si médiocrement? Sa sœur avait épousé le fils aîné du Marquis de la Woestine, un des plus grands seigneurs de Flandre; enfin son père et sa mère en étaient plongés dans la consterna-

tion; mais c'était Mme de Montesson qui tenait les ressorts de la manœuvre : on a vu comment et pourquoi le mariage de sa nièce avec M. de Valence avait été déterminé? (1)

Ma bonne amie du Crest m'a raconté comme quoi sa petite-fille (nouvelle mariée), s'était présentée pour faire une visite à Mme de Montesson, et comment un valet de chambre, qui ne la connaissait point, lui répondit en ces termes : — Je ne saurais annoncer Mademoiselle ; on n'entre jamais chez Madame, quand elle est avec M. le Vicomte.

— Vous direz à ma tante que je suis fâchée de ne pas l'avoir vue, et d'autant plus fâchée, que M. le Vicomte est mon mari!...

Cette aimable jeune femme aura bien du mérite à se conduire honorablement.

Comme cette cour du Palais-Royal et comme cette familiarité de la maison d'Orléans étaient pourtant composées d'étranges personnes! D'a-

(1) Cyrus-Marie-Alexandre de Tymbrune Timbrone, Vicomte de Valence, lieutenant-général, etc. Bonaparte l'avait admis parmi les Sénateurs à la sollicitation de Mme de Montesson, qui s'était fait porter mourante au château de St.-Cloud, et qui rendit l'ame immédiatement après cette visise. Nommé pair de France à la restauration, M. de Valence obtint la même faveur de Napoléon pendant les cent jours, perdit ce titre à la rentrée de nos Princes et le recouvra en 1819, année de sa mort. (*Note de l'Éditeur.*)

bord, on y trouvait toujours des Clermont-Gallerande, et c'était, depuis cinq à six générations, une suite de personnes à renfermer dans les petites maisons. On y trouvait un Brancas qu'il aurait fallu mettre à Bicêtre; on y voyait, qui vous dirai-je en préférence? un M. d'Osmond, gentihomme normand, qui se disait issu des Rois d'Apulie, le pauvre diable! et qui détruisait ou détraquait toute espèce de chose à laquelle il pouvait toucher(1). On l'appelait d'Osmond *Brise-tout*, et l'on a recueilli ses méfaits dans tous les *ana* de son temps. Ne supposez pas qu'il eût jamais de regret ou d'inquiétude au sujet des dégâts qu'il avait commis? il s'en prenait toujours à d'autres, et c'était la perfection du malencontreux. Je crois bien qu'il était pourvu de quelque office de la chambre ou des écuries d'Orléans; mais toujours est-il qu'on ne le voyait qu'au Palais-Royal, ennuyeux théâtre de ses malesœuvres. Il entre un jour d'étrennes dans le salon de M. le Duc de Chartres, par exemple. Il avait commencé par culbuter un guéridon chargé de porcelaines en vert-céladon craquelé; il avait

(1) Barnabé-Gabriel Osmond, co-seigneur du Ménil-Roger et capitaine au régiment Royal-Cravate. J'ai ouï dire en Normandie que sa famille était ancienne et qu'elle avait eu de bonnes alliances au temps passé. (*Note de l'Auteur.*)

déjà marché sur la queue d'un gros chat et sur les petits pieds de M. le Duc de Valois qui criait comme un brûlé ; le voilà parvenu jusqu'à la cheminée, le voilà qui trouve et saisit une bonbonnière en cristal irisé de la vieille roche, et le voilà qui la remet à sa place en l'appliquant sur la tablette de porphyre, à tour de bras!!! C'était deux cent cinquante louis bien employés, généreux prince! voilà deux mille écus en petits morceaux ; serrez-les dans votre cassette.

Madame de Lamballe avait laissé tomber un de ses gants. M. d'Osmond s'empressa à le relever, et de sa grosse tête il va rudement choquer celle de la jeune princese à laquelle il fait une épouvantable bosse au front; un si furieux coup de bélier contre un si léger et si joli treillis de roses et de jasmin !......... Vingt ans plus tôt, M. de Bernis en aurait fait un triolet enchanteur; mais les madrigaux en guirlande et bouquets-montés avaient déjà passé de mode, et tout ce qu'il en circula de mieux exprimé, c'était que madame de Lamballe avait été *démolie* par le Chevalier d'Osmond. Ceci fut remarqué comme étant d'une originalité naïve et d'une familiarité hardie! mais je me souviens que l'auteur du roman d'Estelle eut le courage de s'élever contre cette expression métaphorique, en disant qu'elle était aussi dé-

pourvue de délicatesse et de galanterie que d'agrément. Dût-on m'accuser d'orgueil littéraire et de prétentions ambitieuses, j'oserai dire ici que mon opinion sur ce nouvel emploi du verbe *démolir* était conforme à celle du Chevalier de Florian (1).

Ce malencontreux du Palais-Royal allait toujours et partout, rôdant et flânant. Il entre une fois dans la chapelle de ce palais, où l'on venait de poser des boiseries; il avise un petit cœur de nœud dans une planche neuve, et le voilà qui s'ingénie pour le déplacer et le remplacer avec le bout de son doigt, de manière à ce que le nœud lui cède, et que tout son doigt s'enfonce en restant fortement saisi dans le panneau. On fut obligé d'appeler des menuisiers, pour instrumenter autour du doigt captif; opération délicate et qui dura toute la soirée; il écumait de rage, et toute cette bonne compagnie n'avait pas manqué d'aller siéger dans la chapelle, afin de s'en divertir. On avait proposé d'y faire apporter une table de biribi; mais la Marquise de Montesson ne s'y

(1) Ecuyer de la Princesse de Lamballe, auteur de Numa Pompilius, et l'un des quarante de l'Académie française. — *Ses pastorales ne laissent rien à désirer,* avait dit Mme de Créquy; *un loup n'est jamais entré dans ses bergeries!* (*Note de l'Editeur.*)

trouvait pas assez bien assise, et M. le Duc d'Orléans répondit que ce n'était pas la peine.

Et puis une autre fois dans la chambre à coucher de Mme de Rochambeau..... — D'Osmond! c'est à n'y pas tenir! vous m'avez cassé deux vases de Sèves, et voici que vous défoncez ma guitare avec un coup de votre coude..... — Ah ah! pourquoi donc qu'elle était pendue là, cette guimbarde? — Guimbarde vous-même! apprenez que c'était une mandoline admirable..... — Hélas, mon Dieu! comme elle a rendu lamentablement son dernier soupir!.... — Rendez-moi le service et faites-moi l'amitié de vous en aller chez vous, d'Osmond; je veux passer dans mon cabinet de toilette et je ne veux pas que vous restiez tout seul ici. — Soyez donc bonne personne et laissez-moi me chauffer tranquillement. Il avait promis qu'il ne toucherait qu'aux pincettes, et voilà qu'au bout de cinq minutes, elle entend crier son fameux perroquet gris.... — Mais vilain brise-tout, vilain être malfaisant! dit-elle à travers la porte, qu'est-ce que vous faites à cette pauvre bête? — Ah mon Dieu, Madame! je viens de lui brûler la queue, mais je vous assure que ce n'est pas ma faute! — Vous me la donnez belle avec des oiseaux dont on vient brûler la queue sans qu'il y ait de sa faute! et comment va-t-on brûler la queue d'un

perroquet, s'il vous plaît? — Madame, cela n'est pas difficile à comprendre : j'avais pris une bougie pour aller le regarder, il s'est mis à se tourner et se retourner comme un imbécile! Et je n'en suis pas responsable.

« Passant du grave au doux, du plaisant au sévère, » je vous dirai quelque chose de Mme la Comtesse de Blot de Chauvigny. Dame pour accompagner la Duchesse de Chartres, laquelle (Mme de Blot) faisait l'admiration, le charme et la principale illustration du Palais-Royal.

On n'était pas d'un goût plus *naturellement* exquis! On n'avait pas un *tact* aussi raffiné, une *ingénuité* plus attrayante, et des sentimentalités plus prodigieusement *délicates!*

« En outre qu'on la prendrait pour une des « trois Graces, écrivait M. le Duc d'Orléans à la « vieille Damville, c'est qu'elle est comme un « puits de science et comme un oracle de savoir! « Elle a une taille, qu'on la prendrait à dix doigts « et qu'on la pourrait casser sur son genou. « C'est seulement dommage que ce soit comme « une manière de pur esprit et de corps glorieux. « Ça fait honte aux autres. »

Cette adorable petite maîtresse était donc ce qu'on appelait alors une *mijaurée*, car l'épithète de *minaudière* ne date pas de si loin.

Mme la C^sse^ aurait eu honte de manger de la soupe, et quant à boire un verre d'eau rougie? Voilà ce qu'elle n'aurait certainement pas fait (en compagnie, bien entendu!) — Boire du vin comme une créature vulgaire? et du vin rouge encore?.... — Ah Dieu d'amour, quelle humiliation! — une femme qui mange de la poularde ou des œufs frais?... — Allons donc, ma chère; on mange un quartier d'orange, une dariole, une demi-douzaine de fraises; ensuite on boit un peu de lait, c'est-à-dire, du lait qu'on a fait couper avec de l'eau de cette fontaine de Ville-d'Avray, et du lait de brebis, s'entend? de ce même lait qui sert pour alimenter les agneaux, ces charmans agneaux! — Comment peut-on boire du lait de vache? du lait, figurez-vous donc?.... Du lait avec lequel on nourrit les veaux? des êtres!....... Et puis, le moyen de composer avec cet étrange et terrible nom de vache? *Vache!*....... — Allez donc vous établir dans une espèce de relation volontaire, une sorte d'intimité *nutritive* avec une vache, avec une grosse bête à cornes! tandis que vous devriez vous alimenter comme les nymphes de la fable qui marchaient sur les épis sans les courber!..... — Ah, chère amie, je ne saurais entendre parler de ces affreux animaux qui *ruminent* et qui *beuglent!*... — Je suis sûre qu'elles

beuglent, les vaches? Et ce sont, à mes yeux, les plus abjectes et les plus odieuses créatures du monde! — Je disais l'autre jour à M. de Buffon : « Puisqu'il faut du lait dans la nature, pourquoi « les colombes ne nous en fournissent-elles pas? »

— C'était parler comme un ange! lui dit la Maréchale de Luxembourg. — Oserais-je vous demander ce que M. de Buffon vous a répondu?

— Il a pris, je ne sais pourquoi, la chose en plaisanterie; il m'a conseillé de ne boire que du lait d'amandes.

Toutefois, dans les embarras de voyage, dans les cas d'exercice extraordinaire ou dans les occasions de famine imprévue, Mme de Blot se relâchait un peu de sa diététique éthérée, et Mme de Blot avait le courage de *prendre sur elle*, au point de *sucer* un aileron de pigeonneau qu'on lui faisait étuver dans une laitue. C'était la seule viande dont elle pût s'accommoder, (*en compagnie* se trouve toujours sous-entendu), la chair de poulet lui paraissant trop grossièrement substantielle, trop *compacte*, et celle de tous les *petits-pieds* d'une saveur trop *forte* et d'un haut-goût trop *masculin*. — On ne veut jamais se laisser pénétrer d'une idée, et d'une idée très simple, pourtant? C'est qu'une femme est une rose. Comparaison charmante et nouvelle qui finissait tou-

jours par aboutir en traits acérés contre les choux farcis, les boudins noirs, et surtout contre les asperges. On ne savait ce que les asperges avaient pu faire à Mme de Blot ; apparemment que son mari les aimait beaucoup ?

— Voulez-vous manger de ces oreilles de cerf en menu-droits, Comtesse ?

— Madame aurait pu supposer que je ne suis point un chasseur, un piqueux de vénerie......

— Duchesse de Chartres, faites-lui donc manger du sanglier aux quatre-épices !

— Mais, Monseigneur ! prenez-vous les Dames de Madame pour des braconniers et des sabottiers ?

— Allons, Mme de Blot, soyons bonnes gens. Je m'en vais vous envoyer, par extraordinaire, un petit verre de ce bon vin de Chypre, à qui j'espère que vous allez faire grâce en l'honneur de la déesse Vénus ? Il est de la Commanderie, le meilleur cru de l'île !

— Monseigneur !... me prenez-vous donc pour une Bacchante, une Érigone ? Est-ce que j'ai l'air d'une panthère ?.... — Alors il ne reste plus qu'à m'ajuster avec des guirlandes de lierre ; — allons, qu'on apporte des crotales, avec le thyrse et les tambourins des Ménades ! — Où sont les touffes de pampre et la coupe ciselée du fils de Sémélé ?...

— Tiens, c'est tout à fait comme ce grand tableau qui est dans ma salle à manger de Paris.

— Car enfin, Monseigneur, est-ce que les femmes dont la substance aérienne..... — Ah, les femmes!..... Comment des femmes (de bonne compagnie) peuvent-elles se résoudre à manger des choses ignobles? Les femmes de bonne compagnie sont comme les abeilles et les papillons qui ne vivent que du suc des fleurs, des baisers du Zéphyre et des pleurs de l'aurore aux doigts de rose, etc.

— Vous êtes une savante et une sylphide, Mme de Blot! une véritable sylphide de Marmontel, à la *quintessence* de roses. — Allons, va pour une sylphide! à votre santé, Mme de Blot.

— Madame, me disait-elle un jour à l'hôtel de Penthièvre, je crois que M. le Duc de Penthièvre a l'honneur d'aller tous les jours à l'hôtel de Créquy? Je lui répondis que je la suppliais d'enregistrer ma protestation contre son protocole, et qu'attendu la qualité de ce prince français, tout l'honneur était de mon côté.

Ne pensez-vous pas, poursuivit-elle en minaudant et câlinant, ne trouvez-vous pas que les Princesses ont tort de donner pour étrennes aux personnes de leurs maisons, des porcelaines? C'est futile et cela n'a rien de distingué! Savez-

vous ce que vous pourriez faire et (permettez-moi de vous dire) savez-vous ce que je ferais à votre place?

— A ma place, dites-vous? Je n'en ai pas la moindre idée.

— J'en parlerais à M. le Duc de Penthièvre afin qu'il en parlât à Mme sa fille, et je lui dirais que la Princesse devrait nous donner des tasses d'or pour nos étrennes. On dirait qu'elle nous a donné des tasses d'or..... Ce serait distingué, ce serait de bon goût, des tasses d'or! je vous assure que ce serait de bon goût!

— Voici M. de Penthièvre qui vient me chercher pour aller souper, lui répondis-je; attendez et vous allez voir comme je vais m'acquitter de votre commission. — Voilà, dis-je à S. A. S. avec une forte démangeaison d'en rire, voilà Mme la Comtesse de Blot qui ne s'embarrasse guère des porcelaines, et qui désirerait que Mme la Duchesse de Chartres donnât des *tasses d'or* à toutes ses dames, attendu que ce serait *de bon goût!* N'est-ce pas, Monseignenr, que ce serait de bon goût?

— Mais sans aucun doute, et ce serait aussi d'un bon prix!

Il désapprouva pourtant mon exécution, c'est excellent, cet admirablement bon prince! et pour atténuer l'effet de cette malice, il envoya

pour étrennes à Mlle de Blot un joli nécessaire de table, en or, avec les armes de Bourbon-Penthièvre, en haut relief, et sur les six pièces richement ciselées.

Tout ce que je pus obtenir de lui, c'est qu'on expédierait cette galanterie dans une attrape de carton, de celles qui ressemblent à des rognons de veau.

Cette Comtesse avait un petit *bichon* (elle n'aurait jamais voulu dire un *chien*, voyez *son horreur des vaches*). — Et sacrebleu, disait le Comte de Caylus qui sacredisait toujours (1), elle a raison Mme de Blot! à la cour de Clovis on les assommait de coups (les chiens); on les estimait si peu, que leur nom seul était une injure; j'ai vu dans la chronique de Verdun, qu'en 527, un neveu du Roi, nommé Goutrand, se battit contre l'évêque de Metz qui l'avait appelé *chien*. Toujours est-il que celui de Mme de Blot était un petit animal comme on n'en verra jamais pour la délicatesse du sentiment et de l'intelligence, et surtout parce qu'il ne vivait que de *phlogistique*, à ce que disait sa maîtresse : autrement dirait-on de l'*air du temps*. Le plus bel

(1) Ci-gît un antiquaire opiniâtre et brusque.
Sacrebleu! qu'il est bien sous cette cruche étrusque!

éloge que Mme de Blot pût faire d'un être animé, dans tous les genres et de toutes les espèces, c'était de dire qu'il ne mangeait guère ou qu'il ne mangeait point. Il y paraissait à son état de maigreur personnelle. — Elle a toujours été *impalpable*, disait le Maréchal de Richelieu, mais elle devient *invisible*, et toujours est-il qu'elle en est morte d'étisie à l'âge de 28 ans. Jamais les rigueurs de la Trappe et les austérités du Carmel n'auraient eu la sévérité d'astreindre une pauvre recluse à toutes ces privations imposées par une fausse élégance et par une coquetterie bien mal entendue; car, en vérité, tout le monde se moquait d'elle, et principalement les jeunes gens de qualité; ce qu'elle ne pouvait ni s'expliquer, ni concevoir en aucune façon? — Elle qui mangeait comme une mauviette, qui croyait s'embellir d'un si beau sacrifice, et qui s'immolait au culte de la mode, ainsi qu'une blanche colombe!

— Il a pris l'habitude, il a besoin qu'on s'occupe de lui; personne ne lui dit rien d'aimable lorsque je suis sortie, et je suis sûre qu'il en est malheureux? disait Mme de Blot à Mlle Minau de la Mistringue, sa fille de compagnie (1). — Il fau-

(1) Elle était sœur d'un pauvre poète à qui MM. de Rivarol et Champcenetz n'ont pas manqué de consacrer un article de leur *Petit Almanach des grands hommes*. Elle était si belle parleuse et si étrangement

drait lui parler souvent et non pas à bâtons rompus comme vous faites, ma chère demoiselle! Vous devriez lui conter ou lui déclamer quelque chose.... mais quelque chose d'un peu long, de soutenu, de suivi, comme un trait d'histoire, un conte moral, une pièce de théâtre, par exemple. —Voulez-vous lui lire cette nouvelle tragédie qui s'appelle *les Guèbres* ou *la Tolérance* ?... Mais non, lisez-lui *la Coquette corrigée*.. ou plus tôt *le Philosophe sans le savoir;* je l'aime encore mieux que la Coquette corrigée! — Allons, voilà qui sera le mieux du monde, et c'est bien convenu, Mademoiselle, vous allez lui lire le Philosophe sans le savoir, et mettez-y de l'expression! pour le distraire.... — Oui, cher être! et pour le consoler pendant l'absence de petite maîtresse, mam'selle de la Mistringue aura la bonté de lui lire une pièce en cinq actes, une bonne comédie! *uneu* comédie *deu* bon goût!

Il est à considérer délicatement que Mme de Blot n'adressait jamais la parole à son chien qu'à la troisième personne, attendu que le *vouvoyer* lui paraissait trop disparate avec une intimité parfaite,

puriste, qu'elle disait un jour devant ma nièce de Matignon: — Si j'avais l'honneur d'être mademoiselle de Goyon et qu'on voulût me donner pour mari M. le Comte de Vieuxmaisons, ce qu'elle vient d'agréer, je ne l'accepterais assurément pas. Je croirais épouser un solécisme!...

et que le *tutoyer* lui semblait de trop mauvais goût, même avec un bichon.... Son mari, fort amoureux d'elle, avait entrepris d'en obtenir, ne fût-ce que pour une soirée, la faveur du *tu-toi-tien ton*, et ce fut dans un accès d'irritation contre cette tentative injurieuse et cette exigence abusive, qu'elle y répondit : —*Eh bien, va-t'en*!

Je ne sais comment on a pu rapporter cette espèce de bon mot comme étant provenu de Mme Amélie de Boufflers qui n'aurait jamais eu l'esprit de le produire. Mais pour l'avoir dit et répété comme étant d'elle, c'est autre chose, et chacun sait que la Comtesse douairière de Boufflers a toujours soin d'aiguiser des pointes d'esprit et de les prêter à ladite Amélie qui ne s'en fait jamais faute ou scrupule.

— Maman, racontez donc à ces messieurs ce que je vous disais ce matin (1).

Ce qui me reste à vous raconter au sujet du

(1) Marie du Campet de Saujon, Comtesse douairière de Boufflers et Dame de la Princesse douairière de Conty. Elle est morte en 1796. Cette Comtesse de Boufflers était la pédanterie même, et comme elle était un objet d'adoration pour M. le Prince de Conty, qui était devenu Grand-Prieur de France depuis son veuvage, et qui logeait au Grand-Prieuré de France, ancien palais des Templiers, nous l'appelions l'*Idole du Temple*. On a dit, à sa mort, que lorsque la belle-mère avait rendu l'ame, la belle-fille en avait perdu l'esprit.

(*Note de l'Auteur*. 1801.)

bichon, n'est pas le plus beau de son histoire. Il y avait à la chapelle du Palais-Royal un grand et gros sacristain franc-comtois, que personne ne voyait et ne recevait, si ce n'est à l'occasion de la nouvelle année, comme de rigueur coutumière? Cet homme, assez empêtré de son naturel, arrive un matin du premier janvier chez Madame la Comtesse de Blot, à son tour de rôle, et s'assied sur un pliant qu'elle avait eu l'amabilité de lui montrer de la main sans lui parler. Il croit sentir un faible mouvement de résistance et quelques velléités d'opposition....... Il introduit une de ses mains entre son siége et sa personne, et reconnaît qu'il est assis sur un épagneul. La queue dépassait, et l'Abbé commença prudemment par la tordre et la renfoncer sous lui. Il avait pris son parti résolument; il se soulève et se laisse retomber de tout son poids, de manière à lui donner le coup de grâce! Ensuite, il toussaille, il étend ses basques et ses larges mains, il tortille, il manœuvre en bon franc-comtois qu'il était, et finalement il introduit le petit bichon dans sa poche et s'en va le déposer au coin d'une borne.

M[me] de Blot n'a jamais su ce qu'était devenu son chien! Les uns lui disaient qu'il était devenu Sylphe, et les autres qu'il avait été, comme Hylas, enlevé par les Nymphes. Il y avait une autre ver-

sion dont mon fils était l'auteur et qui n'était pas la plus mal accueillie par Mme de Blot quoique ce fût la plus déraisonnable. Mon fils disait donc que c'était M. le Duc de Duras qui avait eu l'indignité de faire enlever Bichon, pour en faire hommage à S. M. le Roi de Danemarck, auquel il avait charge et mission de faire les honneurs de la capitale, et de faire admirer les merveilles de la France. Mme de Blot n'était pas éloignée d'adopter cette supposition-là.

On aurait bien voulu qu'elle écrivît à S. M. Danoise, afin de réclamer ou tout au moins pour recommander.......... Mais Mme la Duchesse de Chartres était intervenue pour empêcher cette folie. Nos jeunes gens avaient eu l'imprudence d'écrire à M. de Duras au nom de Mme de Blot... Ayez donc l'obligeance de m'arrêter et la charité d'interrompre cette belle histoire de chien ! je commence à rabâcher à ce qu'il me semble, et je m'en indigne !

M. de Voltaire aimait beaucoup à débiter des histoires curieuses et sur toute chose il aimait à paraître exactement informé de certains faits historiques et de certains secrets d'État dont la

révélation lui serait parvenue de quelque grand personnage avec lequel il aurait eu des relations de confiance et d'amitié. — *Le Président de Maisons disait........ — Le Président de Maisons m'a dit........ — Je tiens du Président de Maisons....* (1) Voltaire a vécu pendant plus de trente ans sur le Président de Maisons qui était la première et la plus belle amitié de sa jeunesse. Quand Mme du Châtelet s'en trouvait ennuyée ; mais surtout lorsque Voltaire entreprenait de s'appuyer sur l'autorité du Président pour contrarier Mme du Châtelet dans la discussion, ce qui ne manquait pas d'arriver souvent. — Voilà, disait-elle, un bel objet! C'est une fameuse garantie que celle de ce petit de Maisons qui n'a jamais su dire et faire autres choses que des niaiseries et des boulettes de mie de pain! on s'émerveillera de vous l'entendre citer

(1) Jean-René de Longueil, Chevalier, Châtelain de Longueil, Marquis de Maisons-sur-Seine et de Poissy, Président à Mortier au Parlement de Paris, et membre honoraire de l'Académie des Sciences. J'ai vu dans mes papiers de famille qu'il avait dû épouser successivement Mlle du Bouexic de Guichen et Mlle du Bouexic de Pinieulx, ses cousines, et les proches parentes de ma mère. Il est assez bizarre que ses deux jeunes accordées fussent mortes de la petite vérole, et que leur fiancé fût prédestiné pour être poursuivi par cette maladie dont son père était mort en 1715, dont sa sœur était morte en 1727, et dont il est mort en 1732, âgé d'environ 34 ans.

(*Note de l'Auteur.*)

à tout propos! Il était gauche comme un prêtre normand; nous ne voulions seulement pas prendre la peine de coller les découpures qu'il faisait pour nous! ses cousines de Lamoignon s'en moquaient à la journée; il avait plus de quinze ans qu'il pissait encore au lit ; il était gourmand comme une dinde ; je sais bien qu'on a dit qu'il était mort de la petite vérole ; mais c'était aussi d'une indigestion de gauffres......... — De gauffres, Madame!... Oserait-on vous supplier de prendre garde à ce que vous dites? Et comment pouvez-vous insulter à ma douleur éternelle, en parlant ainsi d'un admirable jeune homme? Un savant illustre, un ami que j'adorais!.....

La docte Emilie persistait dans ses détails de dénigrement puéril avec une abondance intarissable. Voltaire avait l'air de s'opiniâtrer dans son adoration! Voltaire en finissait par acheter la paix au moyen de quelque madrigal algébrique, et c'étaient des scènes à payer les places au quintuple de la meilleure comédie française (1).

(1) « Sans doute vous serez célèbre
« Par ces grands calculs de l'algèbre
« Où votre esprit est absorbé!
« J'oserais m'y livrer moi-même,
« Mais hélas! A + *plus* D — *moins* B,
« N'est pas = *égal à je vous aime!*

(*Voltaire à Mme du Chatelet*. 1748.)

Toujours est-il que ces disputes avec Mme du Châtelet n'ont pas été sans quelque profit pour Voltaire. Ce qu'il estimait le plus en elle, était son état de grande Dame et son usage du grand monde ; enfin, c'est elle qui lui a fait perdre cette habitude de citer son Président de Maisons *per fas et nefas.*

Dans les notes de la première édition de son poème de la Henriade, Voltaire avait avancé que le Roi Charles IX avait tiré des coups de carabine sur les huguenots qui s'enfuyaient du quartier du Louvre, à l'heure de la St.-Barthélemy, et la preuve qu'il en donnait, c'est que le Maréchal de Tessé aurait connu le gentilhomme qui avait chargé cette carabine du Roi Charles, à plusieurs reprises, et lequel gentilhomme ordinaire de Charles IX en aurait fait confidence à ce Maréchal au bout de 90 ans.

Il faut vous dire que Voltaire ne s'était jamais trouvé une seule fois dans sa vie avec mon oncle de Tessé, et qu'il ne savait autre chose de lui que ce qu'il en pouvait attraper en me questionnant, et s'il faut tout dire, en m'impatientant quelquefois par ses questions. Je dois déclarer que le Maréchal de Tessé n'a jamais rien dit de semblable à ceci devant aucune personne de sa famille, et j'en parlai si haut et si clair que Voltaire en

a supprimé cette fausse indication dans toutes les éditions suivantes (1).

En s'appuyant avec un grand air de sécurité sur les mémoires imprimés de Mademoiselle de Montpensier et sur le journal manuscrit du Marquis de Dangeau ; Voltaire avait publié la chose du monde la plus curieusement inexplicable, c'est à savoir que Louis XIV aurait pris le deuil à la mort de Cromwell.

Quand on va chercher la preuve de cette assertion dans les mémoires de la Princesse, on trouve qu'elle y dit précisément le contraire, et quand on a vu paraître le mémorial de M. de Dangeau, il s'est trouvé qu'il n'en disait rien.

La première fois que j'aie entendu parler du *masque de fer*, c'était par Fontenelle qui venait

(1) La Convention, le Directoire et le gouvernement des consuls, n'ont voulu tenir aucun compte à Voltaire de cette correction dans les notes de son poëme et de son amende honorable, en désaveu tacite. On voit encore en cette présente année 1808, l'inscription suivante au-dessous d'une croisée de la galerie du Louvre au rez-de-chaussée. (Les caractères en ont au moins deux pieds de hauteur.)

« C'EST DE CETTE FENÊTRE QUE L'INFAME CHARLES IX « D'EXÉCRABLE MÉMOIRE A TIRÉ SUR LE PEUPLE AVEC « UNE CARABINE. » Comme cette partie du Louvre n'a été construite que sous le règne d'Henry IV, il est difficile que cette fenêtre ait existé du temps de Charles IX ; mais nous n'en sommes pas à faire de pareilles chicanes aux inscriptions pariétaires de la république française. (*Note de l'Auteur.*)

d'en entendre parler à Voltaire, lequel avait ajouté qu'il en avait ouï parler au Duc de Richelieu, qui (disait Voltaire) avait appris la chose par le Duc de Noailles son beau-père, lequel Duc de Noailles était censé la tenir de son oncle le Maréchal de Roquelaure, et de son beau-père M. Boyer de Villemoisson, ancien intendant de Provence. — Voilà qui est singulièrement bien arrangé, nous dit le Maréchal de Richelieu; il est très vrai que j'ai ouï parler de cet homme au masque de fer, mais c'est uniquement par Voltaire et nullement par le Duc de Noailles. Je vous donne ma parole que celui-ci n'a jamais parlé du vieux Boyer, son beau-père, à ame-qui-vive !...

Ce n'était pas la première fois que nous eussions à nous moquer des contes bleus de M. de Voltaire, et quand il fut décidé que M. de Richelieu ne voulait pas autoriser cette belle imagination du masque de fer,.......... publier quelque temps après la même anecdote sous une autre rubrique et sans nom d'auteur, pour cette fois-ci.

— La belle histoire de Mère-l'Oye, disait la Duchesse de Luynes au Maréchal de Noailles, et voyez donc comment feu M. de Louvois aurait passé huit jours à postillonner de Versailles à l'île Ste.-Marguerite, sans qu'on se fût aperçu de

rien? S'il avait seulement découché pendant trois nuits, on en aurait parlé pendant six mois.

— Ce qu'il y a de plus fort et de plus miraculeusement détaillé, répondait le Maréchal, c'est M. de Louvois qui parle au prisonnier *chapeau bas*, ce qui ne saurait avoir été révélé que par ce ministre ou par ce masque de fer. — Comment trouvez-vous aussi la bonne histoire de cette assiette d'argent......

— Oh, pour ceci, interrompit M. de Brancas qui nous arrivait de la geôle Ste.-Marguerite après quatorze mois de prison, — c'est une ânerie comme on n'en a jamais dit, car les chambres de cette prison se trouvent séparées du bord de la mer par un fossé de rempart et par une muraille de clôture !.....

— Il est tout simple que la chose paraisse inexplicable puisque c'est un secret de l'État, nous dit solennellement la Duchesse de Damville.

Fameux secret, murmura le Duc de la Vrillière (qui avait été long-temps Ministre de la maison du Roi, chargé des lettres de cachet et des prisons d'État).

— Oh, sans doute, un profond secret! ajouta M. de Moras, ancien ministre de la marine. — et qui sera parfaitement bien gardé, car il n'y a rien.

Cette conversation avait lieu chez moi devant M. le Duc de Penthièvre, et ce prince était pleinement convaincu que Voltaire avait composé cette mystérieuse histoire, à dessein de passer pour un écrivain des mieux informés.

Comme je me suis promis d'être juste et de vous dire le pour et le contre, je dois ajouter ici que l'opinion du Comte de Maurepas n'était pas tout à fait aussi défavorable à Voltaire que celle de M. le Duc de Penthièvre, et tout ce que lui reprochait M. de Maurepas, c'était d'avoir fabriqué une sorte de poème héroï-tragique au moyen d'un chapitre de Guzman d'Alfarache. Je dois ajouter aussi que le Baron de Breteuil est absolument du même avis que M. de Maurepas, son prédécesseur au ministère de la maison du Roi. Voici la pointe d'aiguille sur laquelle Voltaire aurait voulu faire tenir sa construction romanesque.

Charles de Gonzague, Duc de Mantoue et de Montferrat, avait pour femme une Archiduchesse d'Autriche, ennemie passionnée de la France, et pour secrétaire intime ou confident principal, un Piémontais qui se faisait appeler le Comte Mattioli. Cet *ami du prince* avait un génie d'intrigue infatigable, et l'impunité dont il jouissait avait tellement enflé ses voiles et corrompu ses voies qu'il osa

faire arrêter et dévaliser un courrier chargé des dépêches du Roi Très-Chrétien pour le Duc de Créquy, son Ambassadeur à Rome. Le Pape Alexandre était en danger de mort; il était question de procéder à la réunion d'un conclave; la France avait ses créatures à protéger, ses antagonistes à déjouer, et ses instructions à faire parvenir à M. de Créquy; jugez de la colère de Louis XIV?

Ce Mattioli commença par déchiffrer les dépêches, qu'il avait volées; ensuite il fit un calcul de vénalité bien naturel avec son caractère et dans sa position qui n'avait certainement rien de fixe et d'assuré, puisqu'elle ne tenait qu'à sa faveur auprès du Duc de Mantoue, le plus tyrannique et le plus capricieux, le plus avare et le plus pernicieux des principicules italiens. Le Comte Mattioli se rendit en grand mystère auprès du Chevalier Turgot chargé des affaires de France à Modène, auquel Chevalier Turgot il avait donné rendez-vous sur la frontière de l'État ducal, afin d'y préluder à sa négociation financière. Celui-ci donna conseil à Mattioli d'abandonner à tout jamais la cour de Mantoue et d'aller déposer la même dépêche, (arrêtée *par ordre du Duc*, assurait le Piémontais) entre les mains de l'intendant de Grenoble, M. de Lamoi-

gnon, lequel aurait soin d'en récompenser magnifiquement le porteur, aussitôt qu'il en aurait reçu l'autorisation du Roi, son maître. La fortune de Mattioli se trouverait assurée, brillante et solidement établie sur une grosse somme d'argent qu'il était venu demander à M. Turgot, en rémunération du service qu'il se proposait de rendre à S. M. T. C. Il ne fallait pas oublier d'emporter, avec les originaux français, toutes les versions déchiffrées qu'il en avait pu faire; enfin, je ne sais pas tout ce que le Chevalier Turgot put dire à Mattioli; mais toujours est-il que celui-ci s'échappa de Mantoue sans crier gare, et qu'il allait se planter au piquet du côté de Montmélian, sur la frontière de France et de Savoie. C'était en dehors de nos poteaux fleurdelisés, bien entendu; mais ceci n'empêcha pas l'intendant du Dauphiné de l'y faire saisir par des cavaliers de maréchaussée, quant-et-quant les dépêches de Versailles et les copies déchiffrées qu'il en voulait délivrer moyennant rançon. M. de Lamoignon l'avait fait patienter jusqu'après le retour de son courrier. On avait su par une information directe de M. Turgot que c'était lui surtout, Mattioli, qui devait être considéré comme auteur et principal agent de cette insolente entreprise, et vous

pourrez imaginer qu'un acte d'insolence était un crime irrémissible aux yeux du Roi !

Au demeurant, quelle confiance avoir et quelle sécurité trouver dans le salaire et l'acquisition d'un tel personnage ?

Qui le retiendrait ou pourrait l'empêcher d'aller trafiquer toute autre part avec cette portion du secret des affaires de France dont il se trouvait dépositaire et dont il devait rester en possession jusqu'à sa mort ?.....

M. de Maurepas ajoutait que plusieurs membres du sacré-collège et le premier ministre d'une cour étrangère auraient pu se trouver compromis par la révélation de notre correspondance. M. Colbert avait été d'avis de faire *brancher* Mattioli, mais M. de Pompone opina pour la douceur envers le coupable et pour les bons procédés à l'égard du Duc de Savoie, qu'en sa qualité de ministre des affaires étrangères, il avait quelque raison de vouloir ménager. La violation patente et avouée du territoire de ce prince n'aurait pas manqué de produire une irritation très impolitique, et d'autant plus, que la politique du cabinet de Versailles était pour ce moment-là dans un calcul de modération.

M. de Lamoignon fit conduire notre homme à

la prison de l'île Ste.-Marguerite, localité d'autant mieux appropriée qu'elle n'est pas trop éloignée de Grenoble et qu'elle est assez distante de la frontière de Savoie pour avoir dépisté les autorités de Chambéry, qui n'osaient rien dire à cause du manque de précision qui se trouva dans les rapports de leurs agens sur la frontière.

Il est possible et même il est vraisemblable que pendant le trajet de la frontière à sa prison, on avait fait masquer le Comte Mattioli qui pouvait être reconnu par quelques-uns de ses compatriotes, lesquels Piémontais et Savoyards se trouvent toujours en bon nombre dans nos deux provinces *ultra Rhodanum*. C'était dans ce temps-là, du reste, une chose de coutume à l'égard des prisonniers d'État qui voyageaient à cheval, à raison de certaines difficultés locales. Un de mes oncles avait rencontré M. Fouquet masqué d'un loup noir et monté sur une mule, au milieu des Cévennes, et ce fut seulement à son retour à Paris que mon oncle apprit quel était ce prisonnier d'État avec lequel il s'était croisé dans la grande rue d'une petite ville appelée Pradelles ou Pradel, frigide et montagnarde cité s'il en fut jamais; car mon oncle disait que les pommiers n'y pouvaient fleurir et que le blé n'y mûrissait pas. Ce lieu dépendait d'une Commanderie dont le Bailly de

Tessé, mon oncle, était bénéficier en Auvergne; il ne savait pas comment il fallait écrire le nom de cette ville dont il était Seigneur, et voici qui n'a guère de rapport avec les œuvres de Voltaire.

Ma tante de Breteuil était un jour en litière avec un petit garçon qui était son filleul et qui avait peur de tout; d'où venait que sa marraine le conduisait en Picardie chez les jésuites, avec autant de précaution qu'elle aurait fait d'une femme en couches. Ce petit bonhomme avait particulièrement frayeur des masques, et ma tante avait eu l'extrême bonté de ne pas mettre son loup par compassion pour cette manie. Elle aimait beaucoup ce pauvre enfant qui était infirme et chétif et dont personne ne prenait grand soin. Ma tante était suivie par une autre litière avec deux de ses femmes et par une couple de laquais à cheval.

Sa litière est dépassée par un grand carrosse à huit glaces et train doré qui était rempli de belles dames et de petites demoiselles masquées, les dames en velours noir et les enfans en taffetas gris-de-fer, c'était l'usage. Voilà que le carrosse s'arrête, et que le petit compagnon de ma tante se met à trembler de tous ses membres; mais en voyant que les dames saluent sa marraine avec

une civilité parfaite, et que les enfans masqués lui font (à lui trembleur) des salutations et des prévenances, (je crois même qu'ils lui firent porter des confitures sèches?) notre petit garçon finit par se rassurer, mais médiocrement; c'était du côté de Roye, et toute cette famille picarde, si soigneuse et si bien prémunie contre le hâle et les taches de rousseur était celle du Marquis de Soyecourt.

Deux ou trois heures après, encore une mascarade sur le grand chemin, et c'était pour cette fois-ci des comédiennes de campagne avec des masque de velours pelé, qui s'approchèrent de ma tante pour lui demander sa protection contre le subdélégué de Péronne qui les avait fait chasser de la ville. Mme de Breteuil avait beau leur dire que son mari n'était plus intendant de Picardie et qu'elle ne saurait intervenir dans leur affaire; ces belles demoiselles ne discontinuaient pas leurs supplications gémissantes, et le directeur de la troupe se mit à genoux pour se lamenter plus convenablement. Le petit garçon n'en éprouva pas beaucoup de frayeur.

Pendant la journée suivante, on trouve arrêtée sur la grande route une chaise de poste entourée par des cavaliers de maréchaussée, et dans laquelle il y avait un homme masqué... — Ma-

dame de Breteuil ! Madame de Breteuil ! s'écrie le prisonnier, n'aurez-vous pas la charité de faire dire à ma femme que je viens d'être arrêté chez son père et qu'on m'emmène au château de Ham ? vous me rendriez grand service et j'ose espérer que vous ne me refuserez pas cette consolation-là. — N'y trouvez-vous nul inconvénient ? dit ma tante en s'adressant au chef de l'escorte, et voudriez-vous me dire le nom de monsieur ? Le Brigadier répondit que la chose était impossible, mais qu'il ne voulait ni pouvait empêcher le prisonnier de dire son nom sur le grand chemin, pendant qu'on y raccommodait sa voiture, qu'il avait reçu l'ordre de le faire masquer, mais non pas de le bâillonner; enfin le prisonnier d'Etat qui portait un masque, était le fameux Comte de Roucy (La Rochefoucault), et ce filleul de ma tante (qui avait si grand peur des masques), est devenu devinez quoi ?..... — Le mari de ma cousine Emilie, dont la mère et la grand'mère étaient deux têtes folles, dont le Baron de Breteuil était subrogé-tuteur (1).

(1) Marie-Gabrielle du Châtelet, Marquise de Sirey-en-Vosges, héritière de sa branche et femme de son cousin, Florent du Châtelet, Marquis de Trichasteau. Elle était fille d'une Comtesse de Neuville St.-Remy, qui lui disait toujours à propos de son fils : — Mon cher petit cœur, je vous conseille de ne jamais ni caresser, ni vous affection-

Quand M. du Châtelet est devenu gendre de sa marraine, apparemment qu'il ne craignait plus les loups couleur de fer et n'avait plus peur des masques noirs? son voyage en Picardie l'avait aguerri.

Pour en finir avec le prisonnier Mattioli qui mourut à la Bastille en 1703 et dont l'acte de sépulture est porté sur les registres de l'église de Saint-Paul, à la date du 20 novembre, voici plusieurs négations qui proviennent du Comte de Maurepas, et lorsque vous aurez lu *le Siècle de Louis XIV*, vous verrez que chacune de ces négations s'applique sur une affirmation de Voltaire.

Il n'est pas vrai que ce prisonnier ait porté jamais un masque *de fer*, et c'était tout au plus *couleur de fer* qu'il aurait fallu dire.

Il n'est pas vrai qu'il ait été conduit premièrement au château de Pignerol, dont M. de Saint-Mars était gouverneur, et que ce fût en 1662, car cet officier n'avait été pourvu du gouvernement de cette forteresse qu'en 1664, ainsi que M. de Maurepas l'a vérifié dans les archives de son département.

Il n'est pas vrai que M. de Louvois se soit ja-

ner, ni vous soucier de cet enfant-là, parce qu'il ne saurait vivre. Il est mort à 89 ans. (*Note de l'Auteur.*)

mais éloigné de Versailles assez long-temps pour pouvoir aller jusqu'à l'île Sainte-Marguerite, et ce ministre de Louis XIV n'était pas en position de s'absenter ni de voyager incognito.

Voltaire avait commencé par dire que son homme au masque de fer avait écrit je ne sais quoi sur une chemise *très-fine* qu'il avait jetée par la fenêtre de sa chambre, et qu'un pêcheur avait trouvée flottante sur la mer. On lui fit observer que les chambres des prisonniers n'ouvraient pas sur la grève et que cette chemise *très-fine* aurait dû tomber dans la cour intérieure du fort, attendu que la muraille d'enceinte est à quarante pas de la Tour-Magne. C'est pour éviter cette difficulté, que M. de Voltaire a métamorphosé la chemise en assiette d'argent?

Le Baron de Breteuil, aujourd'hui ministre, ajoute à tout ceci : 1° que le Père Papon, dans son histoire d'un voyage à l'île Ste.-Marguerite, a fait une rapsodie misérable, et que lui, M. de Breteuil, a fait punir un vieux sous-officier des compagnies gardes-côtes qui s'était diverti de la crédulité de ce pauvre historien ; 2° qu'il existe aux archives de la Bastille une lettre de M. de Barbesieux, Ministre de Louis XIV, adressée à M. de Saint-Mars, gouverneur de cette forteresse et datée du 19 décembre 1697, dans laquelle on

voit ce qui suit : « *Sans vous relâcher à l'égard* « *de votre ancien prisonnier et sans vous expliquer* « *avec qui que ce soit sur les choses dont il s'était* « *rendu coupable, vous lui pourrez accorder autant* « *qu'il se pourra faire en accord avec le service du* « *Roi*, etc. , » ce qui prouve indubitablement qu'on avait *quelque chose* à reprocher à l'*ancien prisonnier* de M. de Saint-Mars, et ce qui fait tomber une autre supposition de Voltaire, à propos d'une réponse que le Roi Louis XV aurait faite à un de ses valets de chambre. Voyez un peu la convenance et l'utilité d'une distinction pareille en faveur du sieur Laborde?.... Les personnes les plus considérables et les mieux informées de mon temps, ont toujours pensé que cette fameuse histoire était sans autre fondement que la capture et la captivité du Piémontais Mattioli. Tous les détails ajoutés par Voltaire sont visiblement et risiblement fabuleux. Je crois vous pouvoir assurer que voilà toute la vérité sur le *Masque de fer*.

En l'année 1749, on avait parlé d'une étrange aventure qui venait d'arriver en Bourgogne au fils du subdélégué de Tonnerre, qui s'appelait M. d'Eon de Beaumont. (Mme de Louvois les con-

naissait, parce que leur petite seigneurie de Beaumont relevait de son château d'Ancy-le-Franc.) Ce jeune homme était accusé tout à la fois de violence et de séduction, par la famille d'une jeune personne qui se serait trouvée dans la situation la plus embarrassante pour une demoiselle et la plus déplorable pour une religieuse, car elle était Chanoinesse d'Alix et dignitaire de son chapitre. On prétendait qu'elle était morte en couches et son nom ne fait rien à l'affaire.

Comme le chapitre d'Alix était de fondation royale et qu'il avait des prétentions au droit de *committimus*, on avait entrepris de faire décliner à cette maison la juridiction du parlement de Bourgogne et de faire évoquer la cause au grand-conseil; mais l'Evêque d'Autun (M. de Marbœuf) avait commencé par attirer l'instruction préliminaire à son officialité diocésaine pour cause de sacrilège; le chapitre d'Alix ne manqua pas d'en appeler successivement à l'officialité métropolitaine de Lyon, qui confirma la sentence épiscopale d'Autun, et de là à l'officialité primatiale des Gaules, séante à Lyon, qui consacra la sentence des premiers juges; sentence de blâme contre le chapitre, renvoi du sieur d'Eon pardevant les tribunaux séculiers, appel comme d'abus, procès au grand-conseil, et finalement ordre du Roi

pour étouffer toute cette affaire et pour anéantir le dossier de la procédure.

Les pièces du procès n'établissaient aucune suspicion de violence et non plus de grossesse. Plusieurs conseillers d'état et M. Talon notamment, ne doutaient pas que cette poursuite contre le sieur d'Eon n'eût été dirigée par le père de la défunte et par un excès d'inimitié contre ce jeune homme. On n'avait plus rien à prononcer sur la séduction dont il ne restait aucun produit; la décision de S. M. *proprio motu* n'avait rien de contraire à l'esprit de justice; mais l'intermission de la puissance royale dans une cause aussi minime était surprenante. Le Roi n'en aurait pas fait plus, s'il avait été question d'un Prince ou d'un Pair! chacun se demandait ce que cela voulait dire et toutes ces bonnes têtes carrées du conseil d'En-haut réfléchissaient profondément sur cet incident judiciaire.

La Marquise de Louvois ne put s'en taire avec ces amis (1). Elle avait sollicité une audience du

(1) Félicité-Marguerite de Sailly, troisième femme de François-Louis Le Tellier de Louvois-Rébénac-Souvré-Courtanvaux, Marquis de Louvois, gouverneur de Navarre et Chevalier des ordres du Roi. C'était une des femmes les plus spirituelles de mon temps. Elle était l'auteur d'un charmant opuscule intitulé : *Voyage autour de mon parc*, mais elle n'a jamais voulu le laisser imprimer, et c'est uniquement à cette

Roi pour le Trésorier-général de l'ordre de Clairvaux qui était le beau-frère du Subdélégué de Tonnerre, et qui avait élevé le jeune d'Eon dans son couvent. Ce bon moine était porteur d'une déclaration souscrite par le Révérend Père Abbé-général et par le frater de l'abbaye, lesquels affirmaient par Saint-Bernard et Saint-Benoît, que pendant une maladie du *Défendeur*, on avait eu l'occasion d'observer qu'il était.... ou plutôt qu'il n'était pas dans le cas de justifier la principale accusation dont M. de Carondelet voulait le rendre passible. Tant disaient ces révérends Pères et tant fit Mme de Louvois que Louis XV agit d'autorité pour empêcher aucune autre poursuite, et l'on apprit, deux mois après, que le jeune d'Eon s'était présenté pour toucher au trésor royal une gratification de quatre mille francs,

condition qu'elle en a fait legs à la Marquise de Saint-Chamans, sa belle-fille. Antoine Hamilton n'avait pas plus de délicatesse, de grace naturelle et de finesse d'esprit, et l'anglais Sterne est bien loin de là pour l'originalité. Mme de Louvois ne voulait écrire, à ce qu'elle disait, que pour six personnes, c'est à savoir, Mmes de Saint-Chamans, de Luxembourg et de Créquy, M. de Craon, un M. Dubaumey (que personne ne connaissait et qui partait comme un trait dès qu'on arrivait chez elle), enfin pour M. le curé de St-Jean, qui était son confesseur et qui lui faisait toujours brûler ce qu'elle avait écrit. Il faut avouer que la charité n'en avait rien à souffrir.

(*Note de l'Auteur.*)

dont le mandat se trouvait écrit, tout en entier, de la propre main du Roi. A longs intervalles et de fois à autre, on entendit parler de M. d'Eon qui avait tué son capitaine en combat singulier, du Chevalier d'Eon qui avait reçu la croix de Saint-Louis pour un fait plus honorable, du Chevalier d'Eon, ministre résident à Saint-Pétersbourg, et finalement du Chevalier d'Eon, chargé des affaires du Roi en Angleterre et diplomate assez intelligent, ce disait-on.

M. le Duc de Choiseul ou Mme la Duchesse de Gramont, je ne sais si c'était le frère ou la sœur, mais c'était nécessairement l'un ou l'autre, s'avisa de faire envoyer M. de Guerchy comme Ambassadeur de France à Londres, et ce fut un choix vigoureusement désapprouvé, à raison de l'avarice du personnage et principalement à cause de son défaut de jugement (1). Il ne manqua pas de justifier la mauvaise opinion qu'on avait de son caractère et de son intelligence. A couvert de son franc-droit, il avait fait débarquer à Douvres pour soixante mille francs de gros vins rouges, et pour environ dix mille écus d'eau-de-

(1) Claude Reignier de Guerchy, Comte de Nangis, lieutenant-général et gouverneur de Huningue. Il avait eu l'honneur d'épouser Mlle d'Harcourt, et je crois qu'il est mort en 1779.

(*Note de l'Auteur.*)

vie. On prétendit que les pressoirs et les chaudières de Chanteloup n'avaient pas manqué de fournir matière à cette expédition mercantile ; mais j'ai toujours pensé que M. de Choiseul n'aurait pas voulu descendre aussi bas, ni patauger dans un bourbier si fangeux. Parmi tout ce qu'on est en droit de reprocher à sa mémoire, je ne comprendrai jamais la vénalité d'un pareil trafic.

En prenant possession de l'hôtel de notre ambassade à Londres, M. de Guerchy avait commencé par retrancher au Chevalier d'Eon la nourriture, le combustible et l'éclairage, et comme celui-ci n'était pas autrement endurant, il en fit des moqueries qui déplurent beaucoup à M. l'Ambassadeur. L'explication qui s'en suivit entr'eux se termina par une paire de soufflets et par une lettre du Chevalier au Duc de Choiseul, pour le prier de vouloir bien accepter sa démission, attendu qu'il avait eu le malheur de manquer de patience et de respect à l'égard de M. le Comte de Guerchy, et qu'il allait se tenir en dehors des affaires de l'ambassade et des relations diplomatiques à la disposition de son Excellence. Le Chevalier d'Eon ne s'en tint pas là. Il écrivit et publia contre M. de Guerchy deux mémoires à consulter et je ne sais combien de pamphlets dont il inonda la France

et l'Europe. On n'a jamais vu d'impassibilité stoïque et d'opiniâtreté comparable à celle de ce M. de Guerchy !

Cependant, ledit M. de Guerchy, bien assisté par le Duc de Choiseul, avait fait perdre à M. d'Eon ses pensions. Il avait mangé depuis long-temps l'héritage de son père et vendu son fief de Beaumont, dont il avait tiré soixante et tant de mille livres ; M. d'Eon vécut pendant quatre ou cinq ans d'économies, de privations même, et les choses en étaient restées dans cette situation-là jusqu'à la fin du ministère de M. de Choiseul.

On apprit alors que M. de Guerchy avait essayé de faire enlever son rude antagoniste afin de nous l'envoyer à Paris pieds et poings liés, ce qui détermina celui-ci à se réfugier dans la cité de Londres et sous la juridiction du Lord-Maire, où les ministres et le gouvernement anglais ne sauraient *attenter à la liberté des citoyens* ; c'est ainsi qu'on parle au-delà du Pas-de-Calais.

Il arriva pourtant que M. d'Eon sortit de ce quartier des franchises municipales de Londres, car il eut une rixe violente à Westminster avec un Français nommé Devergy, que l'Ambassadeur avait aposté pour lui chercher querelle en sortant de chez Milord d'Halifax, où l'on avait su

que le Chevalier devait aller souper. Il eut grand' peine à se délivrer des constables qui voulaient l'arrêter pour avoir troublé *la paix du Roi*. Il a cru reconnaître le même Devergy dans la personne du sieur Caron de Beaumarchais, lorsque celui-ci fut envoyé par le Duc d'Aiguillon pour représenter à cet étrange et inflexible personnage la convenance et la nécessité d'obtempérer aux volontés du Roi ; car enfin, M. d'Eon se trouvait en possession de plusieurs secrets politiques ; le cabinet de Versailles était alarmé de sa résistance opiniâtre, de ses hostilités contre l'Ambassadeur de France, et surtout de sa désobéissance aux ordres de M. d'Aiguillon. La sécurité du Monarque en était troublée, et cette dernière considération parut si bien décisive à notre mécontent qu'il ne trouva plus rien à répondre. L'idée d'avoir pu causer de l'inquiétude à S. M. lui avait fait venir les larmes aux yeux ; il accéda tristement à tout ce que le Duc d'Aiguillon lui faisait demander au nom du Roi son maître ; il engagea sa parole d'honneur de retourner à Paris avant huit jours, et Beaumarchais qui l'avait trouvé assis sur un baril de poudre, avec un pistolet à la main pour se faire sauter si l'on voulait user de violence, en fut quitte à très bon marché, c'est-à-dire pour ses inquiétudes mortelles et

pour sa frayeur en voyant les apprêts d'un pareille disposition stratégique. Obsidionale aurait mieux valu, mais *scripsi quod scripsi.*

Vous trouverez partout ailleurs qu'ici le reste de l'histoire du Chevalier d'Eon, dont je n'ai voulu vous crayonner qu'une ou deux parties les plus secrètes et les mieux dissimulées à la curiosité publique. (1) En arrivant à Paris on ne lui rendit que la moitié de sa pension de deux mille écus ; on le contraignit à s'habiller en femme, afin de ménager la réputation de bravoure et la dignité de notre Ambassadeur à Londres, apparemment? Il allait horriblement affublé d'une robe de femme, une méchante robe noire, avec la croix de St.-Louis sur le cœur; avec ses cheveux gris dérisoirement prostitués sous une cornette sale ;

(1) Charles-Germain-Louis-Auguste-André-Timothée d'Eon de Beaumont, Chevalier de l'ordre royal et militaire de St.-Louis, et de l'ordre militaire et hospitalier de Notre-Dame du Mont-Carmel, ancien ministre résidant auprès du Roi d'Angleterre, ancien ministre plénipotentiaire à Pétersbourg, etc., né à Tonnerre en 1728, mort à Londres le 21 mai 1810. (*Voyez* l'ouvrage intitulé *Vie politique et militaire de Mademoiselle d'Eon, Lieutenant-Colonel, Docteur en droit, Censeur royal*, etc., Paris, 1779. *Voyez*, relativement au sexe de M. d'Eon, le procès-verbal rédigé à Londres après sa mort, et publié à Paris la même année, avec gravure, par les soins de M. le pasteur Marron, Ministre protestant et président du consistoire de Paris. 1810.

(*Note de l'Editeur.*)

il allait ainsi faire assaut d'armes, en public, hélas! de pair à confrère avec un prévôt de salle appelé St.-Georges !....

C'était grand deuil et grand pitié, mon Enfant, de voir un gentilhomme français, un chevalier de l'ordre de St.-Louis, un vieillard employé pour la couronne et connu de l'étranger, qui spadassinait comme sur un théâtre et contre un mulâtre; avec un histrion d'escrime, un gagiste de manège, un protégé de Mme de Montesson! Quel oubli de la dignité nobiliaire et quel mépris de l'honneur militaire et national! Quelle inconcevable distraction de l'autorité royale?... O malheureux temps, funestes jours où l'on a vu la pourpre de France et les fleurs-de-lys contaminées par la prostitution scandaleuse! Ah, Duc d'Aiguillon, mon pauvre cousin, que votre ministère a fait de mal et préparé de maux à notre pays! combien vos calculs de connivence ou de complaisance ont été coupables! combien fertiles en scandales, en désordres, en calamités; en désastres sanglans et sacrilèges!

Mme de Boulainvilliers, femme du Prévôt de Paris, est, comme on sait, une charitable et angélique personne. Elle passe ordinairement la plus grande partie de l'été dans son beau château de Passy, où son mari va souper tous les soirs et d'où il revient à Paris dès cinq heures du matin, pour son audience du Châtelet. J'admire toujours comment il se peut trouver d'honnêtes gens qui veulent bien exercer de pareils offices de judicature aux gages de neuf cent trente-six livres tournois; mais j'en rends graces à Dieu quand ce sont des hommes tels que M. Bernard de Boulainvilliers, Comte de Coubert et Marquis de Passy-sur-Seine, avec cent soixante mille écus de rente et de l'honneur de reste (c'est celui que nous appelions autrefois le petit Bernard).

En s'en allant de Passy-sur-Seine un beau matin, il entendit mille cris douloureux qui partaient d'une maison de la rue Basse, habitation chétive et délabrée. Il descend de cheval et frappe à la porte de cette maison; mais comme on n'ouvrit pas et qu'il était pressé d'arriver à Paris, il écrivit quelques mots, avec son crayon, sur un petit papier qu'il envoya porter à sa femme. S'il était question d'un acte de justice ou d'une œuvre de miséricorde, voilà ce que le laquais ne saurait dire aux femmes de Mme de Boulainvilliers, à qui

son mari faisait ordonner de la réveiller sur le champ. Mme de Boulainvilliers se fait habiller en grand' hâte, elle envoie réveiller son valet de chambre chirurgien, fidèle et bon vieux serviteur qui la suivait habituellement dans ses visites de charité, et les voilà partis pour cette maison qui n'était guères éloignée du château de Passy, mais dont la porte était invinciblement close. En s'approchant d'une croisée du rez-de-chaussée, dont les contrevens étaient fermés comme la porte et toutes les ouvertures qui donnaient de ce même côté de la rue Basse, on entendait, par intervalles, un gémissement douloureux, des sanglots étouffés, un cri très aigu parfois; et du reste aucun mouvement et nul bruit d'aucune autre sorte dans aucune autre partie de la maison.

Cependant, M. de Boulainvilliers avait descendu la Roque des Bons-Hommes, et en passant devant le portail du couvent, il aperçut deux personnages étrangement vêtus qui cherchèrent à se cacher derrière des matériaux de construction. — Monseigneur?.... — Taisez-vous donc, répondit-il à son piqueux de suite, et la première chose qu'il fit en arrivant à la barrière de Chaillot, ce fut d'envoyer une douzaine de commis pour arrêter ces individus dont le costume avait éveillé sa défiance. Ils se laissèrent amener sans

résistance, et du reste ils auraient eu de la peine à résister, car un d'eux n'était vêtu que d'une camisole de nuit attachée par des nœuds de satin rose, et l'autre qui paraissait moins jeune et moins lâche, était habillé d'une robe de chambre en étoffe brochée, laquelle était tachée de sang du côté droit et principalement sur la manche droite. On lui fait ouvrir les mains qu'il essayait de tenir couvertes, et M. le Prévot ne manqua pas d'observer que sa main droite était si profondément imprégnée de sang, qu'il en avait incrusté dans les ongles.

Il était vraisemblable que ces deux malfaiteurs s'étaient évadés de la maison d'où sortaient les cris qui avaient frappé M. de Boulainvilliers, et qu'en entendant heurter à la porte ils s'étaient enfuis précipitamment par le jardin qui aboutissait sur le quai de la Seine. Tout donnait à supposer qu'ils ne cherchaient qu'à s'introduire en deçà de la barrière, afin de s'y jeter dans une voiture de place et de pouvoir se cacher à Paris dans quelque réduit obscur; mais ceci ne faisait pas le compte de notre matineux et très soigneux magistrat, qui les fit garder au bureau des commis jusqu'à ce qu'il eût envoyé des gardes de la prévôté pour les conduire à son hôtel de la rue Bergère, afin de les y pouvoir interroger ponc-

tuellement avant de les faire emprisonner, si le cas l'exigeait (1).

Il ne faut pas imaginer que les magistrats de ce temps-là fissent appréhender au corps et emprisonner les gens *à la légère*, comme dit le peuple. Hormis dans les cas de lettre de cachet et les flagrans délits de police, chacun pouvait être en pleine sécurité d'aller coucher dans son lit : témoin cette réponse de M. de Lauraguais au lieutenant-général de police qui l'avait fait prier de passer chez lui pour y porter un témoignage : « Si vous avez quelque chose à me dire, ayez la « bonté de venir chez moi, Monsieur ; je ne suis « ni catin, ni boue, ni lanterne. »

Que vous dirai-je de cette étonnante et révoltante vision de Mme de Boulainvilliers, quand d'après l'avis de son Baillif, elle se fut décidée à faire enfoncer la porte afin d'entrer dans cette chambre basse? C'était une femme attachée sur un établi de menuisier qu'elle y trouva. Elle avait une jambe écorchée tout au vif et son sang avait inondé le pavé de la salle. Il y avait à terre un

(1) L'hôtel de Boulainvilliers est celui qu'occupe aujourd'hui M. de Rougemont de Lowenberg. Le propriétaire actuel a eu le bon goût de ne rien changer à la disposition régulière du jardin, ce que tout le monde approuve en se promenant sur le boulevard Poissonnière.

(*Note de l'Editeur.*)

scalpel de chirurgien, des tenailles et je ne sais quel infâme instrument ensanglanté.... On trouva dans une chambre au premier étage un lit défait, des habits d'homme également brodés, une épée, des parfums, un pot de rouge et de plus un petit porte-feuille qui contenait une lettre à l'adresse de M. *le Comte de Sade*, *poste restante à Paris*. Elle était timbrée de Marseille et l'on y faisait un horrible récit de la trouvaille de ces deux corps qu'on avait pêchés dans un étang.... La malheureuse femme avait fini par s'évanouir d'angoisse et de souffrance mortelle; Mme de Boulainvilliers la fit panser et servit elle-même à lui rajuster la peau sur la jambe avec une sollicitude admirablement courageuse. Enfin quand la connaissance lui fut revenue et que l'hémorragie fut comprimée, voici la déclaration qu'elle fit en substance et que le Baillif écrivit sous sa dictée.

Un homme de trente-quatre à trente-six ans, de grande taille, assez replet, ayant tous les traits de la figure parfaitement réguliers, la peau du visage extrêmement rouge, les yeux d'un bleu très clair et le regard insidieusement doux et faux, était venu louer cette maison dont elle était portière. Il avait payé deux termes d'avance, il n'avait pas voulu permettre qu'on y fît les réparations nécessaires, et n'avait pas voulu dire son

nom. Il arrivait quelquefois au milieu de la nuit avec d'autres personnes ; et le plus souvent, il ouvrait la porte au moyen d'un passe-partout, à petit bruit, sans entrer dans la loge de la portière et sans lui permettre d'en sortir, ayant toujours soin d'en tourner la clé pour l'y renfermer jusqu'à l'heure de son départ. . . . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

ce serait, disait-il en contractant sa bouche et faisant sourire ses yeux de tigre, une légère incision pour essayer l'effet d'un onguent admirable ; il n'y paraîtrait plus au bout d'un demi-quart-d'heure, il y avait dix louis d'or à gagner. et voilà cette misérable femme qui se laisse attacher sur l'établi. . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Quand elle entendit qu'il était question de l'écorcher vivante, elle en fit un soubresaut qui déplaça la serviette qui lui servait de bâillon : elle se mit à pousser des cris affreux. et la Providence avait permis que ce fût à l'instant même où M. de Boulainvilliers passait devant la maison.

Pour abréger cet horrible récit, je vous dirai

que cette malheureuse, qu'on avait fait transporter au château de Passy, mourut dans la soirée du même jour, et par effet du tétanos, à ce que dirent les médecins, car on ne put découvrir aucune trace de poison dans son cadavre.

Elle n'avait pas eu le temps ou la force de pouvoir signer sa déclaration, qui n'avait eu pour témoins que le Baillif du Marquisat de Passy qui l'avait écrite, et la Marquise de Passy qui l'avait entendu faire, et voilà qui produisit une étrange difficulté pour la poursuite et l'instruction du procès, parce que l'exercice des justices seigneuriales était entravée par une foule d'exigences, de nouvelle date, et que M. le Prévôt de Paris, qui se montrait habituellement très-difficile et très rigoureux pour les justiciers seigneuriaux de la mouvance du Louvre, ne voulut pas qu'on eût à lui reprocher d'avoir eu moins de sévérité pour une instruction souscrite par son officier féodal et dans une affaire émanée de sa juridiction privée. Le Comte de Sade opposa toujours cette fin de non-recevoir à la déclaration et celle de non-lieu pour l'accusation. Il avait agi de concert avec la défunte, à ce qu'il osait dire, et c'était à dessein de faire essai d'un baume qui devait cicatriser les blessures en un tour de main, ce qui deviendrait infiniment précieux dans les ar-

mées du Roi de France et pour l'humanité tout entière. Les juges d'instruction ne pouvaient l'écouter sans horreur, mais le respect des formes l'emporta sur le fond, et si le Comte de Sade ne fut pas pendu, ce fut grace à la délicatesse et la probité magistrale de M. de Boulainvilliers. Le Roi n'y perdit pas ses droits, comme de juste, et cet abominable homme est renfermé chez les frères de Saint-Lazare à perpétuité, par lettre de cachet, et grace à Dieu, n'en déplaise à ces messieurs de l'encyclopédie qui voudraient dénier au Roi le pouvoir de faire emprisonner quelques mauvais sujets, et jusqu'à des criminels adroits contre qui les lois ou la judicature ne peuvent rien. Je défie qu'on ait jamais entendu parler d'un seul abus en fait de lettres de cachet, à moins que ce ne fût à l'occasion de ce banquier de Bordeaux à qui Mme de Langeac avait voulu faire une malice; et ce qu'il en résulta, c'est que Mme de Langeac fut exilée par lettre de cachet à Saint-Etienne-en-Forez. A qui donc Voltaire et M. Diderot peuvent-ils adresser et veulent-ils faire agréer leurs déclamations contre les lettres de de cachet? à des scélérats et des filous, apparemment (1)!

(1) Donatien-Alphonse-François de Sade, Comte de Saumane en Ve-

naissin et seigneur de Lacoste-Mazan. Voilà du moins comme il est qualifié dans un acte qu'il a passé chez mon notaire. L'abbé de Sade, son oncle, qui était un grand-vicaire de Narbonne, avait employé 40 ans de sa vie pour ajuster la généalogie de leur famille, qu'il fait descendre de la belle Laure, et du reste M. de Ste.-Croix m'a dit que c'était une opinion partagée par les autres gentilshommes du Comtat, ses compatriotes. La mère du Comte de Sade avait été Dame pour accompagner la Princesse douairière de Condé. C'était des gens de condition, mais très-pauvres, et ce qu'on appelait des *Marquis du Pape*. Ce Comte de Sade avait épousé la fille du Président de Montreuil avec une assez belle dot. Il avait trouvé moyen de s'évader du couvent des Lazaristes et puis du château de Miollans, où l'avait fait enfermer le Roi de Sardaigne. Condamné à mort en 1772, par arrêt du Parlement de Provence, il osa se présenter pour purger sa contumace et pour obtenir la révision de son jugement, en 1777. Faute de preuves encore subsistantes, il fut libéré de la peine capitale et renvoyé pour être emprisonné perpétuellement dans le donjon de Vincennes; mais on trouva moyen de le faire échapper à Lambesc, après avoir enivré les gens de son escorte. On finit par le découvrir et l'arrêter dans les environs de Paris, en 1778. Il a passé treize ans dans les châteaux de Saumur et de Pierre-Encise, où l'on dit qu'il a composé des ouvrages abominables. La révolution l'a trouvé renfermé dans une chambre de la Bastille, sans papier ni plume, sans relations avec aucuns domestiques, et réduit à faire lui-même son lit. On lui passait à manger au travers d'un guichet, mais on ne sait comment il eut connaissance du décret qui rendait la liberté à tous les prisonniers détenus par lettres de cachet, et M. de Launay fut obligé de lui faire ouvrir les portes de cette forteresse en 1789. On voit dans les journaux, en cette présente année 1792, qu'il est secrétaire de la société populaire de la section des Piques, et qu'il y fait des motions contre les tyrans.

(*Note de l'Auteur.*)

Le gouvernement du Directoire n'avait pas manqué de protéger la personne de M. de Sade et d'encourager la publication de ses écrits. La

première chose qu'a fait Buonaparte a été d'envoyer cet infame auteur à l'hôpital des fous à Charenton. A la suite d'une indignité qu'il y a commise, on l'a fait transporter à Bicêtre; mais comme il y fomentait la corruption des prisonniers, on l'a ramené dans cette maison des fous où la surveillance est moins difficile. Le docteur Gastaldy, médecin de l'hospice et compatriote de M. de Sade, a imaginé de lui faire jouer la comédie, occupation salutaire aux aliénés, à ce qu'il prétend, et l'on admet quelquefois à ces représentations un certain nombre d'étrangers. Ayant été dans cette maison pour y recommander notre pauvre abbé de L. N., le directeur me proposa d'entrer dans la tribune de son théâtre où j'allais trouver bonne compagnie, et j'avouerai que je ressentis la curiosité de voir un pareil spectacle. M. de Sade était devenu d'une obésité volumineuse, il était resté vêtu d'un habit brodé comme un homme de la cour en 1786, mais sa coiffure était plus moderne et les parfums qu'elle exhalait nous suffoquaient. Son jeu ne manquait pas d'intelligence, mais toute sa personne était d'une afféterie singulière, sa physionomie avait quelque chose d'emmiellé, de pernicieux, de pervers, et d'une fausseté révoltante : je crois que personne ne saurait oublier l'impression de cette figure-là. Il y avait dans la tribune où me fit entrer M. Coulmier, Mmes de Coislin, de Boufflers et de Carignan (celle qui est fille du Duc de Saxe-Courlande); la Princesse Sapieha, née Comtesse Zamoïska, plusieurs membres du corps diplomatique, et, ce me semble, le Comte de Sabran, fils de Mme de Boufflers. Je cite mes témoins parce que la chose est à ne le pas croire, attendu que M. de Sade y jouait le rôle du *Méchant* dans la comédie de Gresset. Pendant un entr'acte, arrive Gastaldy, ce docteur des fous, qui dit à Mme de Boufflers que M. le Comte de Sade avait l'honneur d'appartenir à M. de Sabran, son premier mari, et qu'il demandait à venir lui faire sa révérence. Mortel embarras de Mme de Boufflers; et voilà M. de Sade à côté de nous et nous parlant d'hommages respectueux, de salutations empressées, du désir de nous faire sa cour, et autres sonneries creuses insupportables. — Monsieur, vous avez joué le Méchant *comme un ange !* lui dit naïvement cette bonne Marquise, et

quant à moi, je m'étais contractée dans mon coqueluchon; je le voyais toujours avec sa robe de chambre de Passy, et du sang dans les ongles.

(*Note de l'Auteur.*)

Plusieurs des personnes qui se trouvent appelées en témoignage par Mme de Créquy sont encore vivantes, notamment M. le Comte Elzéar de Sabran et Mme la Princesse de Carignan, mère du Roi de Sardaigne. Nous ajouterons à cette notice de Mme de Créquy sur le Comte de Sade, qu'il est mort à l'hospice de Charenton, le 2 décembre 1814, âgé de 75 ans. (*Note de l'Editeur.*)

CHAPITRE II.

Le petit roman. — Premier billet de part. — La Novice. — Le quartier d'Antin. — L'étiquette pour les billets des princes. — La Chanoinesse. — Les quatre grands-chevaux de Lorraine. — Le Maréchal et la Maréchale de Beauvau. — Mme de Craon. — L'Archevêque de Paris. — La prise d'habit. — Le Nonce du Pape et l'Abbé de Bernis. —Un couplet galant. — Mot du Maréchal de Tessé. — La Duchesse d'Orléans.—Sa conduite à l'église. — Mot du Dauphin à son sujet.— Le Maréchal de Brissac et son jargon gaulois. — Un arrêt du grand-conseil. — Le Vicomte de Gondrecourt. — Second billet de part. — Annonce de la *Gazette de France.*

Quelques années avant l'époque où nous voici parvenus, il était arrivé dans la société de Paris une aventure dont le fonds n'avait rien d'extraordinaire, mais dont le dénouement nous parut agréablement romanesque ; et comme j'entretenais une correspondance intime et des mieux suivies avec la Marquise de Louvois, pendant qu'elle était dans sa vice Royauté de Navarre, je lui en avais écrit le récit en forme de Nouvelle où j'avais laissé tous les noms des personnages en blanc, afin d'exercer son intelligence, et peut-être aussi pour essayer mon aptitude à faire des portraits. Mme de Louvois reconnut tout le monde, et nous répliqua par l'envoi d'une charmante co-

médie sur le même sujet, avec le nom de chaque personnage exactement indiqué, ce qui lui valut ainsi qu'à moi des félicitations à n'en pas finir. Comme dans cette petite composition littéraire, il n'y a que la forme de romanesque, et que tous les détails de l'historiette y sont absolument vrais, je me décide à la faire inclure ici telle quelle et sans révision, pour m'épargner la fatigue et l'ennui d'en exprimer la substance. Ce qui m'encourage à vous la donner dans sa première forme de petits dialogues à la mode anglaise, c'est qu'on trouva que les personnages y parlaient conformément à leurs caractères et leurs habitudes. Enfin, voici l'original de cette nouvelle à qui j'avais donné le titre des DEUX PARENTES, OU LES DEUX BILLETS DE PART.

M.

Vous êtes prié d'assister à la prise d'habit, vêture et profession Religieuse de TRÈS-HAUTE ET TRÈS-PUISSANTE DAMOISELLE, MADAMOISELLE HENRIETTE-JACQUELINE-OLYMPE-ANASTASIE DE LENONCOUR DE HEROUWAL DE BAUDRICOURT, dont les cérémonies auront lieu le samedi 14 du présent mois de mars, en l'église de l'Abbaye Royale de Panthemont, rue de Grenelle, à Paris.

La profession sera reçue par Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Monseigneur Christophe-Henry de Beaumont du Repayre, Archevêque de Paris, Duc de Saint-Cloud, Pair de France, Prélat-Commandeur de l'ordre Royal du Saint-Esprit, etc.

Monseigneur Pie-Sinibald-André Doria des Princes de Melphe et de Colombrano, Noble Génois, Archevêque d'Amathonte *in partibus infidelium*, et Nonce Apostolique en Cour de France, y donnera le Salut et la Bénédiction Papale, avec application d'une indulgence plénière.

Le sermon sera prononcé par Messire François-Joachim-Gabriel-Archange de Pierres de Bernis, Chanoine et Comte de Lyon, Grand-Chambrier de la Basilique Archiprimatiale de Saint-Jean, et l'un des quarante de l'Académie française.

Veni, Creator optime!

« Voilà ce qui s'appelle un billet régulier !
« L'endosseur est un juif à ne rien oublier
« Et les pauvres enfans aura bien de la peine
« A pouvoir échapper de sa griffe inhumaine !

— Et certainement, qu'il ne manque rien à ce billet! La Comtesse est une personne des temps nobiliaires et du siècle passé; les généalogies et l'héraldique sont les seules choses qui ne

lui paraissent pas indignes de l'occuper, et l'on dirait que sa vie est la continuation de celle de ses ancêtres? Elle ne parle que de cimiers, de fourches patibulaires et de retrait féodal. Elle rêve de sinople, de gueules et de menu-vair; elle connaît très bien l'importance de la brisure et la signification d'un pal brochant sur le tout; c'est une habile femme!

— Voici donc septante-quatre invitations pour Versailles, disait un petit monsieur vêtu d'un habit de tricot noir à un grand homme de livrée galonnée *à la Bourgogne*. (On voit qu'il était PREMIER LAQUAIS de la maison.) — En voici trois cent nonante pour notre quartier du faubourg Saint-Germain, ensuite une vingtaine environ pour le quartier des Capucines, à partir de la place Vendôme et jusqu'en dehors de la porte Saint-Honoré. En voilà cinq ou six pour le Marais. (Madame a dit qu'il ne fallait jamais faire semblant de mépriser les parlementaires.) — Vous enverrez tout exprès un homme à cheval afin de porter un billet pour M. le Comte de Mercy, l'Ambassadeur impérial! — A-t-on jamais eu l'idée de s'aller établir sur le rempart des Poissonnières? Enfin tâchez d'envoyer quelqu'un d'intelligent qui puisse dénicher M. le Commandeur de Crussol, car il est nouvellement logé comme un éperdu qu'il est, dans ce mauvais quartier de l'hôtel d'Antin, par-

delà le rempart des Vinaigriers et la rue Basse. On a dit à la grand'poste que c'était au coin d'une rue qui doit porter le nom de M. de Caumartin, le Prevôt des Marchands. Informez-vous-en? Qui cherche trouve! — Envoyez-y Comtois, si vous voulez; mais faites-lui mettre des guêtres en cuir, car on dit qu'il y a toujours dans ces rues de la chaussée, une boue! comme aux bas-côtés d'un chemin de village. — Quel misérable quartier de petites gens, sans aucun vieil édifice et sans aucun lieu dont on ait mémoire!... Pas une église et pas une rue qui n'ait un nom bourgeois! Jamais le bon Dieu n'a passé par là, comme on dit..... — Mais, monsieur Tiercelet, lui répliqua M. le Premier-Laquais, c'est Comtois qui doit faire la course du Marais et qui doit s'en revenir par l'hôtel d'Uzès, qui est tout en haut de la rue Montmartre; je crois bien qu'il ne pourra pas le même jour..... — Envoyez-y donc Lafrance ou Bourguignon, mais n'allez pas envoyer en commission, dans un quartier comme celui de l'hôtel d'Antin, ce nigaud de Champagne ou cet empêtré de Langevin, car ils ne s'en tireraient jamais!....

M. Tiercelet de La Barotte, secrétaire-intendant de Mme la Comtesse de Rupelmonde et Warangest, avait mis de côté huit invitations manuscrites et non pas *moulées* comme les autres. —

Voilà nos billets pour les Princes et Princesses du sang, se dit-il en regardant sa belle écriture bâtarde avec un œil de complaisance et de satisfaction. Il n'avait eu garde d'y mettre du sable non plus que de la poussière de bois rouge ou de verre de couleur, à cause du danger pour les yeux de LL. AA. SS., et surtout pour se conformer à l'étiquette établie par M. le Maréchal Duc de Villeroy, qui craignait toujours qu'on n'empoisonnât sa Majesté dans un placet. M. Tiercelet prit ensuite un large cachet *parti de deux traits et coupé de trois*, ce qui compose un bel écartelé de huit alliances et huit blasons, sans compter l'écu de famille *en abîme*. C'était un fameux cachet de fille (en losange), avec une décoration chapitrale et la devise de Rupelmonde QUY-QU'EN-GRONGNE? Il en scella proprement les invitations princières, avec de la cire noire, ainsi qu'il est prescrit dans tous les cas de cérémonies votives, en signifiance de ce que toutes les personnes dévouées à la profession religieuse ont toujours été vouées au noir, *ipso facto*. Ce fut une opération parfaitement satisfaisante pour M. Tiercelet, sinon pourtant que la croix de Chanoinesse était mal venue sur une des empreintes, et que le cry-de-guerre-en-provoquation, ne s'y trouvait pas assez bien marqué.

— Allons donc, La Barotte! allons donc! et dépêchez-vous si vous pouvez! s'écria virilement et brusquement la Comtesse de Rupelmonde en entrant dans son arrière-cabinet où travaillait l'intendant. — Qu'est-ce donc que vous avez fait là? poursuivit-elle avec un accent d'amertume et d'irritation surprenant. D'où venez-vous? D'où sortez-vous? Tombez-vous des nues? Comment M'sieur d'la Barotte, depuis le temps que vous êtes à moi, vous n'en savez pas davantage et vous me faites de pareilles... de pareilles sottises! permettez-moi de vous le dire. — Madame... j'ignore absolument ce que Madame... — Comment, Monsieur, vous allez cacheter des lettres en noir, en écrivant à des Princes du Sang, tandis que la cour n'est pas en deuil! Vous voulez donc me faire passer pour une imbécile et me faire devenir la fable de la cour et de la ville? Tenez, les voilà dans le feu, vos billets cachetés en noir!... En noir, à des Princes du Sang qui ne sont pas en deuil? c'est-à-dire que j'en ai la fièvre? Jugez ce qui serait arrivé si je n'avais pas eu la bonne inspiration de venir voir où vous en étiez?...

M. Tiercelet se remit à l'ouvrage avec un air de soumission contrite et résignée, parce que Madame la Comtesse Brigitte de Rupelmonde était une grande dame de quarante à soixante ans,

passablement robuste, exigeante, altière, un peu violente et prodigieusement impatiente (avec ses valets). Elle avait la voix masculine ; elle avait la peau couleur de bistre, avec des yeux verts; elle était pourvue de sourcils volumineux, et du reste, elle était Coadjutrice du Très noble et Insigne Chapitre de Sainte-Aldegonde de Maubeuge, en survivance de la Princesse Marie de Beauvau, qui passait avec raison pour être la plus jeune et la plus charmante Abbesse de l'univers canonical. La Comtesse Brigitte était donc Chanoinesse de Maubeuge, et c'est à cause de cela qu'elle avait une bordure d'hermine à sa robe noire, un affiquet d'ivoire armoirié sur le haut de la tête, un corset fermé comme celui des mignons d'Henri III, et, brochant sur le tout, un beau cordon ni plus ni moins large, et ni plus ni moins bleu que celui d'un chevalier du Saint-Esprit. Il est à considérer que les trente-deux quartiers de la Coadjutrice étaient fournis par les Lénoncour, les Ligneville, les du Chatelet et les d'Haraucourt, c'est à dire par les quatre *grands chevaux* de Lorraine (excusez du peu!) En outre, il est bon d'ajouter qu'elle était la tante et la tutrice de Mademoiselle Henriette de Lénoncour, qui devait prononcer ses vœux d'obéissance absolue, de réclusion claustrale et de chasteté perpétuelle, à

l'abbaye de Panthemont, le samedi 14 mars.

— On aurait cru que vous pouviez la faire recevoir et la garder avec vous dans votre chapitre? lui dit insidieusement et malicieusement la Présidente Hocquart; (notez que c'était dans la soirée du 13 au 14 mars, à l'hôtel de Beauvau.) — Madame, elle a malheureusement deux quartiers de robe du côté de sa mère, lui répartit aigrement la Coadjutrice, sa noblesse n'est plus chapitrale, et d'ailleurs elle est trop romanesque et trop étourdie pour que je veuille me charger de sa direction (— C'est à dire qu'elle est trop jeune et trop jolie pour que vous souffriez qu'elle reste auprès de vous, pensa charitablement la Présidente.) La Marquise de Boufflers lui dit ensuite avec son air distrait et désintéressé, que c'était véritablement un meurtre, et qu'elle aurait dû marier sa nièce avec son cousin, le petit de Gondrecourt! Mme de Rupelmonde ne répondit pas. On a prétendu qu'elle avait rougi, mais il était difficile de s'en apercevoir; autant vaudrait nous dire qu'on aurait vu rougir une brique rouge, une figure en terre cuite, ou si l'on veut, une roue de carrosse, à travers une couche du plus épais vermillon.

Tout de suite après qu'elle fut partie, Mme de Craon se prit à dire à voix basse et d'un ton mor-

tifié, — J'ai peur que la Coadjutrice ne soit une méchante femme? — Ma sœur! elle a toujours passé pour un diable incarné, lui répondit le Maréchal de Beauvau : d'où vint que la Princesse de Craon, encouragée par cette réplique de son beau-frère, entreprit de justifier son observation par le récit qui va suivre.

Elle dit qu'elle avait été deux jours auparavant faire une visite à Mlle de Lénoncour, à la grille de son parloir, et qu'après quelques moments de silence, occupés à se regarder tristement, cette jolie novice avait dit avec un accent désespéré qu'elle désirait que le ciel lui fît la grâce de pouvoir un jour pardonner à son cousin tous les chagrins dont elle était accablée depuis six mois! —Eh! comment donc cela? quelle sorte de chagrins, mon enfant? je vous croyais, d'après ce que nous a dit Mme votre tante, une vocation toute naturelle et bien décidée?... — Il est marié, répondit-elle en étouffant de sanglots. — Marié?... je ne le savais pas, ma toute belle... en êtes-vous bien sûre? — Hélas! rien n'est si vrai, Madame! c'est ma tante de Rupelmonde qui me l'a dit. — Lui marié, le Vicomte?... s'écria subitement le Chevalier de Chastellux; s'il est marié, c'est avec la rage ou la mort! Oh! la méchante Rupelmonde! Oh! la furie jalouse et vindicative! Elle

aura beau faire, au surplus; il a pour elle une exécration dont elle ne triomphera jamais! — Eh! mon bon Dieu, dit la Maréchale de Mirepoix, est-il à supposer qu'on puisse être d'une folie pareille, à l'âge de la Comtesse? et pour le Vicomte, qui serait son petit-fils!... je croirais plutôt qu'elle a noué cette vilaine intrigue à dessein d'hériter de cette pauvre Henriette, qui est sa pupille et sa nièce, et qui n'a pas moins de seize mille écus de rente?

— Quelle horreur et quelle infamie!.. s'écriait-on. Quelle indignité dans une personne de qualité! quel abominable procédé pour une parente, mais surtout quelle iniquité de la part d'une Chanoinesse, une religieuse! — Laissez-nous donc tranquille, avait dit Mme de Coislin, rien n'est plus insolent que les Bourgeoises qui jouent à la Madame, et il n'y a pas de pires Diablesses que celle qui jouent à la Dévote!... — Mon Prince, interrompit la maîtresse de la maison en s'adressant à son mari, approuveriez-vous que j'allasse en parler à M. l'Archevêque? je n'aurais pas un moment à perdre, ajouta-t-elle avec un air de résolution digne et calme; vous savez que cette profession doit avoir lieu ce matin? les vœux doivent être prononcés dans quelques heures! Le Maréchal inclina sa tête avec un air d'assentiment res-

pectueux, et vingt minutes après la Maréchale-Princesse de Beauvau se trouvait à la grille de l'Archevêché, dont elle eut assez de peine à faire éveiller les suisses, attendu qu'il était deux heures et demie du matin.

Trois heures sonnaient à l'horloge de Notre-Dame, lorsque les deux suisses qu'elle avait fait réveiller en sursaut (c'est la Maréchale et non pas la sonnerie) arrivèrent méthodiquement à la portière de son carrosse, avec leur hallebarde à la main. Ils avaient eu l'attention de s'habiller en grande livrée couleur de buffle, à galons amaranthe nattés d'argent; ils n'avaient eu garde de manquer à passer leurs baudriers à franges, où l'on voyait attachées de longues rapières; ils étaient coiffés d'un tricorne exigu, surmonté d'un plumet aux couleurs de Beaumont. C'est pour tout cela qu'il avaient fait attendre Mme la Maréchale pendant une demi-heure, et quand elle eut déclaré qu'elle voulait parler à M. l'Archevêque, on lui répondit que Sa Grandeur était ou devait être en retraite au séminaire de Saint-Magloire, à moins qu'elle ne fût allée passer la fête de Saint-Bruno avec les Révérends Pères Chartreux de la rue d'Enfer, ou bien qu'elle ne fût allée se reposer en son château de Conflans-sur-Seine? On supposait aussi que Monseigneur

était peut-être allé coucher à Saint-Cyr, où M. l'Évêque de Chartres ne manquait jamais à l'inviter pour le service anniversaire de Mme de Maintenon? Il était donc impossible de savoir où trouver Mgr de Beaumont avant le moment de son entrée dans l'église de Panthemont, pour la cérémonie du matin; le jour commençait à poindre, et Mme de Beauvau s'en retourna bien affligée.

La Maréchale se rendit au monastère de Panthemont dès sept heures du matin, et fit dire à l'Abbesse qu'elle serait bien aise de lui parler le plus tôt possible. Mme de Richelieu fit répondre qu'elle ne pouvait aller au parloir parce qu'elle était obligée de se rendre au chœur, à l'office des heures canoniales. Mme de Beauvau lui fit demander s'il ne serait pas possible qu'elle pût entrer dans le couvent pour lui faire en deux mots une révélation des plus importantes? Et comme on pense bien, Mme de Panthemont fit répliquer que la chose ne serait jamais possible avant d'en avoir obtenu la permission de l'Archevêque de Paris. Mme de Beauvau remonta dans sa voiture, et s'établit stationnaire à la porte de l'église, afin d'y guetter l'arrivée du Prélat.

Cependant les carrosses dorés, les vis-à-vis à sept glaces, et les voitures princières et ducales,

avec leurs impériales en velours cramoisi, les magnifiques attelages à six chevaux empanachés et harnachés de riches galons de livrée, enfin la foule bruyante et bariolée des laquais, remplissaient la belle rue de Grenelle, en obstruant tous les abords de Panthemont. Il était onze heures sonnées lorsqu'un valet en habit de drap d'argent galonné de velours cramoisi, s'approcha précipitamment du carrosse de sa maîtresse. — Madame la Maréchale, M. l'Archevêque est arrivé par l'intérieur : il est entré par la porte du cloître, il est déjà dans le sanctuaire, et la cérémonie va commencer. Mme de Beauvau s'empressa d'écrire quelques lignes sur ses tablettes, en ordonnant à son laquais de fendre la presse et de la conduire à la sacristie sans perdre un moment.

L'église était décorée de superbes tapisseries, au-dessus desquelles on voyait régner une lître de damas blanc, frangée d'or et couverte d'écussons armoiriés ; on avait suspendu, suivant l'usage, un large pennon blasonné des armes et des alliances de cette noble fille, à la place de la lampe du sanctuaire, « luminaire éteint pour les joies mystiques de l'épouse céleste, » ainsi que M. l'Abbé de Bernis avait médité de le dire en son sermon. Les Menus-plaisirs avaient fourni les riches tapis qui recouvraient la mosaïque et les admirables

pavés de cette charmante église. Les lustres, les torchères et les girandoles du Roi s'y voyaient à profusion, mais comme il ne s'y trouvait pas exactement autant de fauteuils que de dames invitées, celles qui furent obligées de se contenter d'une chaise de velours à dossier se plaignirent infiniment de l'intendant des Menus, le sieur Papillon, à qui l'on reprocha généralement d'avoir ajouté à son nom celui de La Ferté. Madame la Maréchale-Duchesse de La Ferté, qui vivait encore, et à qui l'on disait souvent : — Comment souffrez-vous cela? répondait judicieusement : — Il faudra toujours bien qu'ils ajoutent *Papillon* au nom qu'ils viennent de prendre; ils n'oseront jamais se faire appeler MM. DE LA FERTÉ tout court, ainsi qu'est-ce que cela nous fait?

Le sanctuaire était rempli de nobles Évêques en soutane violette, de Chanoines en grand habit de chœur avec l'aumusse de petit-gris sur le bras, de vénérables Bénédictins, Bernardins, Feuillans, Récollets, Minimes et Capucins avec leurs différens costumes si variés et si pittoresques. On voyait au milieu de ce concile œcuménique la grande figure historique de Monseigneur Christophe de Beaumont, entouré de ses quatre Archiprêtres et de ses Vicaires-Généraux. Il était assis au juste milieu de l'assistance et le dos tourné

contre l'autel. Quand il avait les yeux baissés, sa figure pâle et sévère avait quelque chose d'inanimé, de sépulcral et de mortuaire, on pourrait dire : mais aussitôt qu'il avait fait étinceler sur vous ses grands yeux noirs, dont le regard ouvert était si profondément animé, si pénétrant et si ferme, on était comme ébloui de son ardeur pour le triomphe de sa foi : on en restait subjugué par la vénération !

A la droite et à quelque distance de M. de de Paris, on voyait une petite figure prélative, adossée contre le siége d'un grand fauteuil (et non pas assise, à raison sans doute de la difficulté qu'elle aurait éprouvée pour y monter et pour en descendre à propos.) C'était une figure de nain si régulière et si modeste, si spirituelle et si convenablement digne, que le ridicule ne s'y pouvait appliquer. C'était Monsignor Doria, le Nonce Apostolique, habile et fin diplomate, à qui l'exiguité de sa taille et la prudente concision de toutes ses réponses avaient fait donner par Mme de Créquy un surnom doublement juste; elle le nommait *le Bref du Pape*.

Non loin de M. le Nonce, on remarquait un jeune Abbé bien poudré, bien mis, en belle soutane de moire avec un charmant surplis en dentelle d'Alençon. Il portait la grande et noble

croix fleurdelisée du chapitre de Lyon, qui lui tombait sur la poitrine au moyen d'un large ruban couleur de feu. Il lisait fort attentivement dans son bréviaire, et néanmoins il avait soin d'observer si l'Envoyé de Rome avait l'air édifié de sa régularité ?..... Il avait le teint d'une jeune fille, et c'était la fleur des abbés de Versailles, où Mme de Pompadour l'avait surnommé familièrement *Suzon la Bouquetière*. Enfin c'était M. l'Abbé Comte de Bernis, qui se disposait à prêcher un sermon des plus édifians.

Malheureusement pour l'édification de son auditoire, il avait laissé tomber de son livre de prières, en entrant dans l'église, un petit papier à vignettes, qui fut ramassé par le Marquis de Valbelle et qui circula de mains en mains parmi les jeunes Seigneurs. MM. de Talaru, de Vérac et de Flamarens, protestèrent que l'écriture de ce papier était celle de l'Abbé de Bernis. M. l'Abbé de Talleyrand-Périgord (qui se tenait déjà parmi les laïcs) affirma que ces jolis vers étaient destinés pour la Coadjutrice de Maubeuge, et du reste voici le couplet en question :

A MADAME LA C. B. DE R.

C. DU CHAP. DE M.

(Sur l'air : *Du serin qui te fait envie.*)

« Heureux celui dont la tendresse
« Des mains de l'hymen l'obtiendra ,
« Et qui conservant la *Comtesse*
« Nous la *déchanoinisera !*
« Heureux qui fera ses délices
« De prouver à ce cœur chéri
« Que le meilleur des *bénéfices*
« Est bien moins bon qu'un bon mari !

L'assemblée n'était pas des moins illustres , et, hormis la famille royale , toute la haute aristocratie s'y trouvait au grand complet. Mademoiselle de Sens attirait tous les yeux , parce qu'elle était coiffée d'un réseau de chenilles avec des papillons de toutes couleurs , en porcelaine de Saxe , ce qui n'était plus à la mode depuis la mort de Madame la Duchesse de Chevreuse , c'est-à-dire il y avait déjà de 40 à 50 ans. Madame la duchesse d'Orléans était coiffée *à la débâcle* , ce qui lui allait à merveille , mais comme cette Princesse était aussi malfaisante que maldisante , elle avait fait ouvrir une fenêtre à sa portée, prétendant qu'elle avait trop chaud, ce dont il résultait du

courant d'air et de la contrariété pour tout son voisinage. Mme la Duchesse de Saint-Pierre en eut une fluxion sur les yeux, et Mademoiselle de la Force en prit un rhume qui lui dura jusqu'au mois de juillet suivant. Mme la duchesse d'Orléans s'étant aperçue d'un léger accident qui venait de survenir à la Princesse de Carignan, laquelle se trouvait assise auprès d'elle, eut la malicieuse attention de la prévenir qu'un de ses sourcils de peau de taupe était tombé sur ses genoux. La Princesse Savoyarde, qui n'était pas moins apprêtée que négligeante, le remit les pointes en haut, ce qui lui donna la plus étrange physionomie. Les jeunes femmes n'osaient regarder de ce côté-là de peur du fou-rire : les personnes régulières avaient redoublé d'attention religieuse et de physionomie dévote, afin de ne participer en aucune manière, et de protester autant que possible contre les facéties de la Duchesse d'Orléans, qu'on n'estimait guère et qu'on ne pouvait aimer. — Madame la Duchesse d'Orléans est comme cela!... disait son mari, le plus résigné des Princes! Monsieur le Dauphin lui dit un jour qu'il devrait s'arranger de manière à ce qu'elle fût autrement, mais on n'a pas vu que le conseil ait été suivi.

On entendit crier sur ses gonds et l'on vit s'ouvrir la grille du cœur, où Mme de Richelieu, l'Ab-

besse de Panthemont, vint remettre la novice entre les mains de sa tante, Mme de Rupelmonde, qui conduisit Henriette à son prie-dieu, où s'agenouillant elle tomba comme affaissée. Sa brillante parure ne s'accordait guère avec la pâleur de son visage et la langueur de sa physionomie, et l'on entendit alors une sorte de rumeur, qui partait du bas côté de l'église où se tenaient les gens de livrée. Mme la duchesse d'Orléans se mit à observer tous ces laquais avec une lunette d'opéra et avec une attention soutenue, ce qui parut faire déplaisir au Marquis de Polignac et surtout à M. le Comte de Melfort; enfin, comme cette rumeur ne s'apaisait un moment que pour recommencer la minute d'après, M. le Maréchal de Brissac se leva tout en pied (vous savez qu'il a six pieds de haut et qu'il porte deux queues blanches): —Faites sortir les estafiers, s'écrie-t-il d'une voix à faire trembler les vitres et les laquais! Les estafiers procédèrent tout de suite et d'eux-mêmes à leur sortie, en emportant avec eux un jeune homme évanoui qui se débattait et se tordait en convulsions; il portait l'uniforme d'officier des gardes du Roi Stanislas, Duc de Lorraine et de Bar; on dit que c'était le Vicomte de Gondrecourt, et presque tous les jeunes seigneurs s'empressèrent de sortir pour lui porter assistance.

L'Archevêque de Paris avait tenu les yeux baissés jusqu'au moment où la Coadjutrice amena Henriette pour s'agenouiller à ses pieds ; il serrait fortement, dans une de ses mains couverte d'un gant violet, une paire de tablettes en or émaillé. — Ma sœur, quel âge avez-vous, dit-il à la novice, avec un ton bienveillant et doux ? — Dix-neuf ans, Monseigneur, répondit la Comtesse de Rupelmonde. — Vous allez me répondre plus tard, Madame !....... et l'Archevêque adressa de nouveau la même question à la novice, qui répondit d'une voix tremblante qu'elle avait dix-sept ans. — Dans quel diocèse avez-vous reçu le voile blanc ? — Dans le diocèse de Toul. — Comment, dans le diocèse de Toul, s'écria fortement M. de Paris, le siége de Toul est vacant ! L'Évêque de Toul était mort, il y a quinze mois, et les gérans capitulaires ne sauraient être autorisés à recevoir des novices. Votre noviciat est nul, Mademoiselle, et nous nous refusons à recevoir votre profession. L'Archevêque de Paris se leva de son siége, se fit coiffer de la mître et prit sa crosse des mains d'un acolyte. —Nos très chers frères, ajouta-t-il, en s'adressant à l'assemblée, nous n'avons pas besoin d'examiner et d'interroger Mademoiselle de Lénoncour sur la sincérité de sa vocation religieuse ; il se trouve un empê-

chement canonique à sa profession pour le moment, et quant à l'avenir, nous nous réservons expressément d'en connaître, en interdisant à toute autre personne ecclésiastique le pouvoir d'accepter ses vœux sous peine d'interdiction, de suspension et de nullité, le tout en vertu de nos droits métropolitains, aux termes de la bulle *cum proximis*.

Adjutorium nostrum in nomine Domini ! poursuivit-il en chantant d'une voix grave et solennelle et en se retournant du côté de l'autel afin d'y donner la bénédiction du Saint-Sacrement.

Comme tous les jeunes seigneurs se trouvaient en dehors de l'église, le reste du noble auditoire avait une telle habitude de réserve, d'empire et l'on pourrait dire de *tyrannie* sur la manifestation de ses impressions intérieures que cette déclaration de M. l'Archevêque y fut reçue comme la chose du monde la plus naturelle et la plus ordinaire. On sait que le Maréchal de Tessé disait à son fils : « Soyez toujours en garde contre l'éton-
« nement : la surprise fait toujours commettre
« des maladresses : n'ayez jamais l'air étonné de
« rien, sinon du mal qu'on vous dirait du Roi, de
« la Reine ou des Ministres de vos amis. »

On s'agenouilla pour recevoir la bénédiction pontificale, la Duchesse d'Orléans braqua sa

lunette sur mademoiselle de Lénoncour, qui rougissait et pâlissait alternativement, si bien qu'on fut obligé de la faire asseoir sur le fauteuil de M. le Nonce, à qui l'Abbé de Bernis avait commencé par remettre le manuscrit de son beau sermon. Le Maréchal de Brissac se récria sur la *manigancieuse perruchonnerie de la tantâtre*, *à l'endroit de sa tourterelle et colombine de nièce qu'elle avait entrepris d'encager*, *inhumainement et déloyaument*, *paraissait-il!* mais on sait que le vieux seigneur a son franc-parler en style gaulois; et dans les récits du soir, on se félicita réciproquement, on se congratula noblement, de ce qu'à l'exception des rabâcheries du Maréchal et de la lunette d'opéra de la Duchesse d'Orléans, il ne s'était rien fait et rien dit qui fût hors de mesure.

En vertu du monitoire de son supérieur ecclésiastique, Mme de Panthemont s'opposa formellement à ce que Mlle de Lénoncour reprît le voile blanc avec les habits religieux; elle établit Henriette dans un bel appartement de pensionnaire, au lieu d'une cellule de novice, et lorsque la Coadjutrice arriva le lendemain matin pour enlever sa nièce, Mme de Richelieu lui fit exhiber une lettre de cachet qu'elle venait de recevoir, et qui s'opposait à la sortie de Mlle de Lénoncour, avec

toute autre personne que le Maréchal de Beauvau......

La bonne compagnie s'est dédommagée très amplement de la réserve qu'elle avait montrée dans la chapelle ; on n'a parlé dans tout Paris, pendant plus d'un mois, que des amours du joli Vicomte et de la charmante Henriette, que de la noirceur de cette Chanoinesse, que de la bienfaisance et du savoir-faire de la Maréchale, enfin que de la haute sagesse de M. l'Archevêque, à qui l'on sait très bon gré d'avoir déjoué cette manœuvre, sans aucun scandale, en évitant de compromettre le nom de Rupelmonde, et sans être sorti de la mansuétude pastorale, au moyen de ce manque de forme qu'il avait habilement saisi, et dont il avait appliqué le bienfait avec autant d'autorité que de circonspection charitable !

Deux mois plus tard, M. Tiercelet de la Barrotte a été introduit dans le cabinet de M. le Maréchal de Beauvau, entre les mains duquel il a déposé la somme de trois cent quarante mille livres, montant des revenus de Mlle de Lénoncourt, échus pendant sa minorité. La somme était en obligations de rente sur les Aides et Gabelles, et c'était en vertu d'un arrêt du Grand Conseil qui déboutait la comtesse de Rupelmonde de la tutelle de sa nièce.

Le surplus de la fortune d'Henriette est composé de ses terres de Hérouwal et de Baudricourt qui rapportent cinquante-huit mille livres de produit net, en dehors de leurs droits féodaux, toujours éventuels en Lorraine, à raison des *lots et ventes*, et du droit de *mutation* que les vendeurs lorrains et les acquéreurs de ce pays-là trouvent toujours le moyen de frauder. Le Maréchal a fait appeler son intendant pour en vérifier les comptes et pour en donner quittance à Mme de Rupelmonde, ainsi qu'il s'y trouvait autorisé par la sentence du Grand Conseil, qui venait de retirer la tutelle d'Henriette à cette indigne parente.

Le Vicomte de Gondrecourt est un aimable officier des gardes polonaises; il est l'intime ami du Chevalier de Boufflers, c'est dire assez qu'il n'est pas sans esprit, et du reste, il est joueur de paume infatigable, bon cavalier, hardi chasseur et d'une assez jolie force au jeu d'échecs. Il a fini par apprendre à *parfiler* assez proprement; mais quant à son talent, pour les broderies *au passé*, on est obligé de convenir qu'il est à cent piques au-dessous du colonel, son frère. Il idolâtrait sa cousine Henriette, mais il n'avait que mille écus de rente, attendu qu'il avait un frère aîné; ce qui n'avait pas empêché la novice et la Coadjutrice d'éprouver le plus tendre penchant pour lui.

Tout cela n'a pas empêché non plus que les personnes que Mme de Rupelmonde avait invitées pour la cérémonie de Panthemont n'aient reçu bientôt après cet autre billet de part.

M.

Vous êtes prié d'assister à la célébration du mariage entre HH. et PP. Seigneur et Damoiselle, Messire Adrien de Gondrecourt, Vicomte de Saint-Jean-sur-Moselle, et Damoiselle Henriette de Lenoncour, Comtesse de Hérouwal et autres lieux, lequel aura lieu le 14 du présent mois de juin, dans la chapelle de l'Archevêché de Paris, à minuit précise.

De la part de madame la Comtesse-Douairière de Gondrecourt, mère du futur, et de M. le Maréchal-Prince de Beauvau, curateur de la future.

La *Gazette de France* du 25 août rapporte ce qui suit : « MADAME LA VICOMTESSE DE GONDRECOURT vient d'avoir l'honneur d'être présentée à « LEURS MAJESTÉS, en leur château royal de « Versailles, par Mme la Maréchale de Beauvau, « accompagnée de Mme la Marquise de Beaumont « du Repayre et de Mme la Princesse de Craon. »

CHAPITRE III.

M. de Morfontaine et la Rosière de Saint-Médard. — Le financier du Clusel. — La Duchesse de Mazarin. — Son portrait. — Une fête champêtre. — Une cascade au Petit lait. — Invasion de bestiaux dans une salle de bal. — Admonition d'un intendant à une vache. — La Reine Marie-Joséphine, alors Comtesse de Provence. — Gaieté de cette princesse en voyant cette scène. — La Comtesse de Créquy. — La famille Lejeune de la Furjonière. — M. Chérin. — Détails sur les preuves de noblesse. — Procès généalogique. — La Marquise de Lhospital. — L'avocat, aujourd'hui Comte Siméon. — Procès des Mailly de Nesle contre les Mailly d'Haucourt. — La principauté d'Orange. — Fausse prétention des comtes de Nassau sur ce domaine. — Vers inédits de Boileau. — Procès pour une Ancolie, etc.

M. Le Pelletier de Morfontaine, intendant de Soissons, m'écrivit un jour pour m'avertir que le couronnement de la Rosière de Salency (où je lui avais promis d'aller présider), allait être retardé de quinze jours à trois semaines, parce que la Rosière avait été saisie de la fièvre-tierce. Il me priait de lui procurer du quinquina de la première qualité.

Comme je ne savais ce que c'était que ce couronnement de la Rosière et que je n'avais jamais rien promis à M. de Morfontaine, je fis porter cette lettre à ma belle-fille qui n'avait jamais rien dit ni rien écrit à aucun intendant de Soissons,

et qui n'avait jamais ouï parler de la Rosière de Salency. Ce magistrat passait pour un personnage des plus extraordinaires ; mon fils ne douta pas que sa mémoire ou sa judiciaire ne fussent tout à fait détraquées, et voilà ce que j'avais déjà ouï dire assez souvent. Quoi qu'il en fût, et comme l'adresse de sa lettre portait le titre de *Comtesse* au lieu du nôtre, j'imaginai que ceci pouvait résulter de quelque méprise de secrétariat, et je demandai que personne ne répondît à M. l'intendant de la généralité de Soissons, avec qui je me réservai de nous en expliquer honnêtement (1).

Voilà Mme la Duchesse de Mazarin qui s'en mêle et qui me demande un jour comment il se fait que je ne veuille pas répondre aux lettres de son bon ami ? Je lui dis je ne sais quoi, mais pas grand' chose, et voici Mme de Coislin qui se jette à la

(1) Louis Le Pelletier de Morfontaine, Seigneur du marquisat de Prailly et Maître des requêtes de l'hôtel. Il a épousé la fille de M. Bernard du Clusel, sieur de la Chabrerie, l'un des fermiers généraux de S. M. C'est assurément la plus belle dame avec les plus grands airs du monde. Elle n'oserait descendre un escalier, sans être assistée, crainte de tomber, par deux laquais *en grande livrée*. — Mais voyez donc ce que peuvent y faire des habits à galons chevronnés, disait Mme de Rosambo, sa belle-sœur (Anne du Coskaër, fille de qualité de Basse-Bretagne). — Elle est dans le genre de M. son père qui menaçait un jour un ivrogne à Morfontaine, en lui disant : — Coquin, je te donnerai cent coups de ma canne *à pomme d'or !*

(Note de l'auteur.)

traverse en proférant des malédictions contre ce Morfontaine qu'elle accusait de lui avoir fait perdre un procès. Ensuite elle en raconta des choses incroyablement ridicules, et cette grosse Mazarin se mit à pleurer, ce qui fut plus ridicule encore. De la part d'un homme, la plus forte preuve d'aversion c'est le mépris ; de la part d'une femme, c'est le dénigrement. Damis dira de Cléon qu'il est un escroc, un poltron; Armande en dira bien pis suivant elle, c'est qu'il se teint les sourcils ou qu'il porte des bas pluchés.

Puisque je vous parle aujourd'hui de Mme de Mazarin, je vous dirai que c'était la plus étrange personne de France. Louise de Durfort, Duchesse héritière de Mazarin, de Réthellois, de Mayenne et de la Meilleraye, Princesse de Porcéan, Marquise de Chilly, vous voyez que c'était une assez grande dame, était régulièrement belle et parfaitement bonne ; opulente, obligeante et magnifiquement généreuse ; mais tout ceci n'empêche pas qu'elle ne fût complètement ridicule. A distance, on avait de la peine à s'en expliquer le pourquoi ; mais en y voyant de proche on trouvait que c'était à cause de la légèreté de sa conduite coquette ou galante (je ne veux pas vous dire lequel des deux ?) Tant il est vrai que la galanterie ne sied pas également bien à tout le

monde, et que l'amour enlaidit ceux qu'il n'embellit pas. Cette pauvre femme ne pouvait jamais rien faire et ne pouvait presque rien dire sans que tout le monde se moquât d'elle, et quand ses parens ou ses amis, car elle en avait, entreprenaient de la guider pour une affaire de famille ou dans une occasion d'apparat, il y survenait des accidens si dérisoires et tellement à part de sa bonne volonté, que c'était comme l'effet d'un maléfice qu'on aurait jeté sur elle. La vieille Duchesse de Lorges était sa marraine, et MONSIEUR ne l'appelait à cause de cela que la Fée Guignon (1).

Si Mme de Mazarin voulait donner un grand concert avec un beau souper, savez-vous ce qu'il arrivait? c'est que le chef d'orchestre se cassait la jambe et que le feu prenait à la cuisine. Quand elle donnait une soirée de proverbes au Roi de Danemarck par exemple? on y voyait Arlequin qui faisait mille grimaces et disait mille sottises pour éviter de se faire ôter une dent, et ceci se

(1) Le mari de Madame de Mazarin était Louis-Marie d'Aumont, Marquis de Villequier et fils aîné du Duc d'Aumont, qui prit le titre de Duc de Mazarin du chef de sa femme. Ils n'ont eu pour unique héritière que la Duchesse de Valentinois d'aujourd'hui. La mère était un modèle de sagesse et de vertus en comparaison de la fille.

(*Note de l'auteur*).

trouvait tout justement la répétition de ce que le Roi de Danemarck avait fait dans la matinée, ce qui mettait toute la suite de S. M. Danoise et surtout le Duc de Duras, frère de M[me] de Mazarin, dans un embarras mortel.

On n'oubliera jamais une certaine fête qu'elle avait donnée pour MADAME, Comtesse de Provence, et M[me] la Comtesse d'Artois, à l'occasion du mariage de ces deux princesses. C'était une fête champêtre et c'était dans son hôtel à Paris. Elle avait eu la délicieuse idée d'y faire venir une quarantaine de danseuses de l'Opéra qu'elle avait fait ajuster en bergères, et qui devaient danser derrière une immense glace dont on avait enlevé l'étain et qu'on avait fait descendre jusqu'au niveau du parquet de la galerie, pour qu'il n'en fût rien perdu. La grande salle où devaient figurer lesdites bergères était bien peinte en perspective d'un joli paysage, et fort ombragée par des citronniers et des orangers dont on avait enfoncé les caisses au-dessous du parquet, lequel était couvert de mousse, avec des petits sentiers garnis de fleurs. En outre, Servandoni avait imaginé d'y mettre une cascade, et l'eau qu'on y voyait couler était mêlée de lait de beurre (précaution, nous disait-il, indispensable quand on veut faire jouer des eaux à la lueur des bougies.

attendu qu'on n'y verrait presque rien sans cela). Toujours est-il que Servandoni n'a jamais fait décoration plus naturelle et plus charmante, et toujours est-il que les préparatifs de cette fête avaient coûté 80,000 francs.

M[me] de Mazarin, qui voulait ménager une agréable surprise à leurs Altesses Royales, avait fait arriver de sa terre de Chilly, qui n'est qu'à sept ou huit lieues du quai Malaquais, un troupeau de moutons avec un chien de berger et qui plus est une génisse qui passait dans son pays pour être la douceur même. Il avait été convenu qu'on ferait défiler tranquillement tout ce bétail en bon ordre et derrière la glace, avant de commencer les danses pastorales, et c'était pour animer le paysage de Servandoni en lui donnant un air de rusticité plus ingénu. Mais au lieu de rester à la place qu'on lui avait assignée à la queue des derniers moutons, comme étant la plus curieuse et la plus belle pièce de la bucolique, voilà cette génisse qui perd la tête comme une grosse sotte, qui se met à bousculer les brebis avec leurs agneaux, et qui s'en vient donner à front cornu dans cette glace sans tain qu'elle fait sauter en mille éclats. Les moutons la suivent et se précipitent par la même brêche ; le chien s'en mêle et se met à les pourchasser dans toute la longueur et dans tous

les coins de cette galerie dorée, et jusque sous nos belles robes où les moutons venaient s'engouffrer tandis que le chien s'introduisait brutalement entre nous et les moutons, pour les rassembler et les réunir en bercail. Il aboyait comme un diable et la génisse allait toujours galoppant d'un bout à l'autre de la galerie en renversant ou bouleversant tout ce qui se trouvait sur sa route. Toutes les femmes étaient grimpées sur les banquettes, à l'exception de Mme de La Vallière et moi, qui restâmes courageusement à nos places et qui n'eûmes pas à nous en repentir ; car cette effarée ne nous approcha pas. Je me souviens que MADAME et sa sœur en riaient à se trouver mal, tandis que leur cousine de Lamballe s'était fait asseoir sur une cheminée où elle faisait des cris de paon juché sur un mur. Ce qui nous divertissait le plus, mon fils et moi, c'était d'abord l'idée de cette belle recherche et cette exquise délicatesse de Mme de Mazarin, qui n'avait pas voulu que des danseuses fussent admises à figurer chez elle devant les jeunes princesses, ni qu'elles s'y trouvassent au plain-pied sur le même sol que nous (à moins d'en être séparées par une glace sans tain), tandis que pour éviter un pareil inconvénient, c'était avec des bestiaux et un chien de basse-cour

que nous nous trouvions en communauté si familière ! mais ce qui nous faisait le plus rire, c'étaient surtout les singulières injures et les étranges reproches que M. de Morfontaine adressait à cette jeune vache qu'il allait apostropher, en lui disant qu'elle était une hypocrite, une effrontée, une insolente, une scélérate ! et qu'au lieu de la reconduire à Chilly, on allait l'envoyer pieds et poings liés à la boucherie banale de Mme la Duchesse, à Brie-Comte-Robert !

Il fallut quitter la place à toutes ces bêtes éblouies et ahuries, et l'on s'en alla souper tant bien que mal. Il se trouva que les rôtis de la deuxième table avaient été renversés sur l'escalier, de sorte que votre père fut obligé de souper avec des ragoûts.

Quelques jours après la réception de cette lettre où l'intendant de Soissons me parlait d'aller couronner sa Rosière, j'en reçus une autre de la Comtesse de Soucy, sous-gouvernante des enfans de France, qui me proposait d'aller présenter à Versailles Mme sa fille, Mme la Comtesse de Créquy, laquelle ne voulait s'adresser à ma belle-fille que sur mon refus en cas d'empêchement.

Je fis répondre à Mme de Soucy que j'étais malade ; que je n'avais jamais connu d'autre Comtesse de Créquy que Mme de Créquy-Canaples

laquelle avait été présentée avant son mariage et dans le cabinet du Roi, parce qu'elle était née Princesse de Rohan ; je lui fis dire que mon fils et ses deux enfans étaient les dernières et les seules personnes de la maison de Créquy ; que mon fils était parti pour Angers où son régiment tenait garnison, mais que j'allais lui faire tenir cette lettre ; enfin j'eus soin d'ajouter que ma belle-fille était trop prudente et trop bien informée pour oser présenter personne à Versailles avant d'en avoir reçu l'autorisation de son mari.

Il faut vous dire que le mari de cette prétendue Comtesse de Créquy était un gentilhomme Angevin, dont le nom de famille était Lejeune de la Furjonnière, et que mon fils en avait déjà ouï parler sourdement en arrivant à Angers ; je crois même qu'il avait déjà fait gratter avec un couteau, par un de ses gens, les armes de Créquy que ses valets avaient aperçues sur une chaise de poste dans la boutique ou sous la remise d'un carrossier. Je ne me rappelle pas trop bien si c'était dans cette capitale ou dans une autre ville de l'Anjou ; mais toujours est-il que votre père avait ordonné cette belle exécution-là, dans cette même province, et qu'il avait fait assister son homme armé du grattoir par une compagnie de grenadiers. Mon fils avait d'abord eu dans la

pensée que cette usurpation vaniteuse pourrait être provenue du Chevalier de Créquy, fils naturel du Comte de Canaples, et dont les armes devaient être formées d'un créquier diffamé, c'est-à-dire écimé par brisure et pour signe de bâtardise ; mais le Chevalier était dans les Antilles à la tête du régiment de Ponthieu dont il était colonel, et mon fils revint le plus tôt possible à Paris pour y faire poursuivre ce M. Lejeune en usurpation de nom, de titre et d'armoiries.

Je fis prier Chérin de passer chez moi pour avoir une idée préliminaire de cette famille. — Hélas! dit-il, ce sont des gens d'une bonne naissance et de très bonne foi. Il paraît que c'est un de leurs grands-oncles, un vieux Chevalier de Malte, qui leur avait mis dans la tête qu'ils devaient être sortis originairement de la maison de Créquy, parce que leurs armes sont un créquier. Ils en doutaient si peu qu'ils m'ont apporté leurs titres de famille afin d'en dresser leurs preuves et pour obtenir mon certificat, comportant leur droit aux honneurs de la cour; mais ils ne sauraient être dans le cas de la présentation parce que leur noblesse ne remonte qu'à l'année 1499; il leur manque tout juste cent ans pour être admis dans les carrosses du Roi, et ces innocens provinciaux sont venus se présenter à la gueule du loup, car

je me laisserais plutôt couper le poignet que de leur signer un certificat et de laisser procéder à leur présentation. S'ils se doutaient de ce que j'ai vu dans leurs papiers...—Mais qu'est-ce à dire, Chérin ?—Madame, je ne vous en dirai pas davantage, étant lié par le devoir de mon office et retenu par la foi du serment ; mais Monsieur le Marquis de Créquy peut être assuré que ces gentilshommes d'Anjou ne sont aucunement de sa maison. Je leur ai conseillé de ne pas s'opiniâtrer dans leur prétention ; si la chose arrive en justice et qu'elle aboutisse à l'audience, ils auront à s'en repentir, et voilà tout ce que j'en puis dire.

Je supposai que Chérin avait découvert quelque trace de *réhabilitation*, ou peut-être même un acte d'anoblissement pour cette famille, ce qui la rejetterait à tout jamais à l'écart et à cent lieues de ce qu'on appelle gens de bonne maison, car vous savez bien que la première et principale condition de toute véritable noblesse, est de n'avoir aucune origine connue (ceci pour être censé remonter jusqu'aux temps héroïques du moyen-âge et ce qu'on appelle la nuit des temps). Ce principe de noblesse indépendante est resté si bien imprimé dans les idées et les habitudes françaises, que l'essentiel est toujours ici pour une famille noble de ne pas se trouver classée parmi les an-

noblis. C'est une position qu'on n'accepte jamais sans quelque violence, aussi poursuit-on presque toujours des lettres de *réhabilitation* quand on a commencé par solliciter et fini par obtenir des lettres d'*ennoblissement.* J'ai su que la famille des anciens Séguier qui n'existe plus, avait détruit le premier acte de ses privilèges, aimant mieux perdre un demi-siècle d'antiquité plutôt que d'avouer qu'elle devait sa noblesse à autre chose qu'à la grace de Dieu. La vérité pure est que les anciens Séguier descendaient d'un valet de chambre du Roi Louis XI. Je n'ai rien à dire de ces nouveaux Ségnier qui sont des Gascons, sinon qu'en arrivant à Paris, ils ont pris les armes des autres qui sont un mouton blanc. Ils n'osaient pas dire alors qu'ils fussent parens du Chancelier, et la fille de ce grand magistrat, Mme Charlotte Séguier, Duchesse de Verneuil et Duchesse douairière de Sully, ne l'aurait certainement pas souffert!

C'était une importante et imposante figure au moins, celle de M. Chérin! On ne saura pas dans la postérité ce que c'était à nos yeux que Messire Pierre Chérin, Ecuyer, Généalogiste de la Maison du Roi, de la Cour de France, et de l'Ordre du St.-Esprit, comme aussi des grande et petite Ecuries de S. M. C'était la sévérité dans la probité, la discrétion dans la pénétration; c'était la science

et la conscience infaillibles. Préposé qu'il était à la porte de l'Œil-de-Bœuf, on aurait dit que c'était les barrières du Louvre? Il y veillait impitoyable, inévitable et impénétrable comme la mort! Il avait le secret de plusieurs familles qu'il ne trahissait jamais par aucune parole, aucun geste, aucun air de physionomie. On n'a pas d'idée de tous les égards et tous les airs de tendresse que lui prodiguaient Messieurs de Coigny et de Vaudreuil; mais les Caraman n'osaient pas le saluer trop bas ni le courtiser trop visiblement, de peur de manifester trop d'inquiétude et de laisser voir un trop long bout de leur grande oreille. Enfin c'était un juge incorruptible, un magistrat non seulement propre à siéger sur les fleurs-de-lys, ce qui n'est pas si rare et ne dit pas grand' chose; mais digne de s'asseoir aux pieds du crucifix, à côté des Lhospital et des Brisson! Comme on ne sait ce qui peut arriver au train dont on y va pour les titulatures et les présentations, il ne sera peut-être pas hors de propos de vous parler ici du droit nobiliaire établi sur nos anciennes coutumes, et comme il est impossible de ne pas finir par fermer le volume, il est bon d'y mettre le sinet.

On n'était présenté jadis à la cour de France que lorsqu'on avait un rang supérieur héréditaire,

ou lorsqu'on avait des parens qui fussent honorés de la familiarité du Roi, soit à raison de leurs fonctions, soit par suite de la faveur ou de la bonté particulière de Sa Majesté; mais lorsque la ruine de la noblesse français fut à peu près consommée, tout le monde voulut se rapprocher de la source des graces, et les requêtes en présentation devinrent si nombreuses, si générales et parfois si ridicules, qu'on fut obligé de prendre un parti pour les restreindre en les régularisant.

Le moyen dont on s'avisa fut celui d'exiger des preuves de noblesse qui dateraient de l'année 1399, c'est-à-dire d'une époque antérieure à celle du premier ennoblissement dont on ait mémoire et dont il existe des traces : on a toujours dit que c'était la famille de Rouhaut de Gamaches qui avait été ennoblie en 1400 pour services rendus à la couronne dans la charge de Grand-Argentier de France ou de ministre des finances, autrement dit. Il fut arrêté que les preuves seraient établies comme celles des grands chapitres et autres bénéfices nobles, sur quatre titres originaux par chaque degré de filiation, et dans les derniers temps c'était M. Chérin, généalogiste de la Cour et des ordres du Roi, qui jugeait souverainement lesdites preuves, qu'il admettait ou rejetait avec une intégrité qui ne s'est jamais démentie et sur

laquelle on n'a jamais entendu s'élever le moindre soupçon; on l'accusait au contraire d'une rigueur inflexible et d'une sévérité fort *impolitique*. Je vous demande un peu si la politique est en droit d'intervenir dans les honneurs de la Cour? Quoi qu'il en soit à l'égard de la politique, on peut être assuré que toutes les familles qui sont en possession d'un certificat dudit M. Chérin, constatant qu'il a vérifié et admis leurs preuves de noblesse afin d'être présentées à Leurs Majestés, on peut être assuré que lesdites familles, au nombre de 94, sont d'une antiquité contemporaine aux premiers âges de la monarchie française, et que leur noblesse, sans origine connue, n'est pas moins ancienne et moins vénérable que celle de la race salique, c'est-à-dire la plus noble et la première famille de l'univers.

Cependant plusieurs de ces anciennes familles avaient perdu la plus grande partie de leur patrimoine, et certes on n'en sera pas surpris en observant, l'histoire à la main, que la noblesse française a fait la guerre à ses dépens pendant plus de huit siècles, le service militaire n'ayant cessé d'être onéreux et ruineux pour les gentilshommes de notre pays que lorsque le Roi Louis XIII organisa pour la première fois une armée française, d'après le nouveau système in-

venté par le Cardinal de Richelieu. Plusieurs de ces familles en étaient donc réduites à quelques débris de leurs anciens domaines, dont le morcellement datait quelquefois de l'époque des croisades, c'est-à-dire datait de plusieurs siècles avant la coutume d'ériger des terres titrées, ce qui faisait que lesdites familles n'étaient légalement en possession d'aucune autre qualification nobiliaire que de celle de Chevalier, ou tout au plus de Haut et Puissant Seigneur. Pour la décoration de la cour de France, il fut trouvé convenable de permettre à tous les nobles qui pourraient fournir les preuves de 1399 de prendre et porter un titre féodal, tel que Marquis, Comte, Vicomte ou Baron, c'est-à-dire un titre quelconque, à la réserve de celui de Duc et de celui de Prince, que le Roi s'était réservé de conférer exclusivement, ou d'approuver. Il en fut ainsi dans l'état militaire, et le Roi faisait toujours donner un titre à l'officier supérieur de ses armées, auquel il accordait le grade de Colonel. On s'informait de celui qu'il voulait porter avant d'en faire signer le brevet par S. M.; mais il est à considérer que ces sortes de qualifications, purement personnelles, ne donnaient aucune sorte de privilége ni de supériorité sur les autres nobles, soit dans les assemblées de la noblesse, ou dans

celles des états provinciaux ; les parlemens ne les admettaient jamais dans les procès, parce qu'ils ne les avaient ni vérifiées ni enregistrées, et les possesseurs de domaines titrés n'en restaient pas moins, à l'égard de ces Marquis ou Comtes à brevet, dans la pleine et paisible possession du rang et de la prééminence qui leur appartenaient en vertu des lettres-patentes enregistrées dans la cour souveraine de leur province.

Il ne faut pas croire que nos Rois puissent faire à volonté des duchés, des marquisats ou des comtés héréditaires ; les ordonnances prescrivent indispensablement certaines conditions territoriales et féodales, inhérentes à la nature d'un domaine, difficiles à réunir et très indépendantes de la faveur ou de la volonté royale, qui n'y peuvent rien changer. Par exemple, on ne saurait asseoir un titre de duché que sur un domaine composé d'une ville, de douze châtelainies et de vingt-huit seigneuries paroissiales, tenues en franchise, avec arrière-fiefs, et ayant droit de haute, moyenne et basse justice. Il faut aussi que le revenu de la totalité de ce grand domaine équivaille à huit mille écus du temps de la minorité de François II (au marc le franc). On ne saurait créer un Marquis héréditaire à moins qu'il ne soit en possession d'un domaine substitué qui

réunisse trois baronies et six châtelainies, mouvantes de la tour du Louvre et tenues du Roi à un seul hommage. Un comté doit être formé de deux baronies et de trois châtelainies, ou d'une baronie et de six châtelainies. Les conditions pour établir un vicomté varient suivant les provinces; mais il est assez connu que toute châtelainie doit avoir le droit de haute justice avec domination sur un ou deux arrière-fiefs. Il n'existe pas en France une seule baronie qui ne soit composée de trois châtelainies incorporées ensemble, et pour en ériger suivant l'ordonnance, il est indispensable encore aujourd'hui qu'il s'y trouve au moins deux clochers, autrement dit deux seigneuries paroissiales, et qu'elles soient d'une seule tenue, ce qui n'est pas toujours praticable, assurément. Il en est ainsi pour l'érection d'une simple seigneurie de paroisse en châtelainie; il faut d'abord qu'elle domine au moins deux autres seigneuries vassales; ensuite il faut qu'elle soit pourvue de la haute justice avec les droits utiles, honorifiques et de prééminence; enfin, il est indispensablement nécessaire d'y réunir les deux cochers les plus voisins, ce qu'il est souvent impossible d'obtenir à prix d'argent. Ainsi, vous voyez que pour créer de véritables Marquis, ou des Comtes et des

Barons français, il faut bien autre chose que la faveur et la volonté du Roi, c'est-à-dire qu'il faut du temps, de la persévérance, une grande étendue de domaine seigneurial, et par conséquent un grand patronage assuré par une grande fortune territoriale.

Il était résulté de cette dernière règle pour la présentation que, parmi les Ducs et Pairs, il se trouvait trois familles de gentilshommes qui n'auraient pu faire les preuves de 1399; ensuite il arrivait que des personnages en faveur obtenaient de S. M. des ordres de présentation malgré le refus et la déclaration signés par l'incorruptible Chérin. Mais celui-ci ne manquait jamais de porter sur son registre que telles et telles présentations n'avaient eu lieu que *par ordre*, et la prééminence des familles qui pouvaient satisfaire aux preuves exigées n'en restait pas moins incontestablement établie sur ces familles parvenues.

Aujourd'hui la cérémonie de la présentation pour les seigneurs est des plus simples. Le premier gentilhomme de service vous nomme au Roi, en vous donnant la qualification nobiliaire qui se trouve portée dans le certificat de M. Chérin. S. M. vous fait un signe de tête, et quelquefois vous dit un mot sur vos parens, lorsqu'ils ont eu l'honneur d'être connus d'elle ; ensuite vous la suivez

à la chasse, et voilà ce qu'on appelle *monter dans les carrosses du Roi.* Vous retournez faire votre cour aussi souvent que bon vous semble et ceci ne vous mène pas toujours à grand'chose.

La présentation pour les dames avait lieu jadis avec plus de cérémonie et d'apparat. Après en avoir reçu l'ordre de Sa Majesté, qu'on avait fait prévenir des noms de la dame présentante et de ses deux adjointes, qui devaient toujours être des femmes de la Cour, on arrivait à la porte du grand cabinet, en grand habit, c'est-à-dire en bas de robe étalé sur un panier de quatre aunes et demie, un long manteau qui s'agrafait à la ceinture, un corset assorti, des barbes tombantes, un pied de rouge et la coiffure à la mode du temps. Il est inutile d'ajouter qu'on avait fait choix des étoffes les plus magnifiques et qu'on avait mis tout autant de diamans qu'on avait pu s'en procurer. Le Roi ne parlait pas toujours, depuis que c'était Louis XVI, mais il faisait toujours un bon signe de véritable amitié paternelle; ensuite il embrassait la dame présentée, d'un seul côté quand c'était une simple femme de qualité, et sur les deux joues quand elle était Duchesse ou Grande d'Espagne, ou bien quand elle portait le nom d'une de ces familles qui sont en possession héréditaire des honneurs du Louvre avec le titre

de Cousin du Roi. On s'est toujours souvenu que dans sa jeunesse le Roi Louis XVI appuya de si bon cœur en embrassant la Marquise de Pracontal, qui était fort jolie, très dévote et très timide, que la pauvre femme en resta dans un embarras prodigieux. Il allait recommencer de l'autre côté lorsque le Duc d'Aumont, qui était de service, se précipita entre le monarque et la jeune dame, en s'écriant qu'elle n'était pas Duchesse ! ce qui fit rire tout le monde, à commencer par ce bon Roi.

On allait ensuite chez la Reine, devant laquelle on s'inclinait assez profondément pour avoir l'air de s'agenouiller, afin de prendre le bas de sa robe ; mais Sa Majesté ne laissait jamais la dame présentée le porter jusqu'à ses lèvres, et la Reine Marie-Antoinette avait toujours l'attention de faire retomber sa robe au moyen d'un léger coup d'éventail. Il est impossible d'exprimer et de se représenter quelle était alors sa physionomie de bienveillance noble, et sa dextérité gracieuse. On s'asseyait un moment devant Sa Majesté, mais seulement quand on était Duchesse ou Grande d'Espagne, et c'est là ce qui s'appelait bourgeoisement avoir *tabouret chez la Reine* ; ensuite on s'en allait à reculons comme on pouvait, en tâchant de ne pas s'entortiller les pieds dans son manteau qui traînait de huit aunes, et finalement on allait

se faire présenter à tous les autres princes et princesses de la famille royale, qui vous attendaient poliment à tour de rôle et qui vous recevaient avec une bienveillance adorable.

Pour en revenir aux Lejeune de la Furjonnière, car cette famille nous avait fourni subitement un Comte, un Vicomte, un Abbé de Créquy et je ne sais combien de Chevaliers de Créquy, il fallut débuter par les faire citer devant le Juge d'armes de la Noblesse de France, M. le Président d'Hozier de Sérigny, lequel est encore aujourd'hui chargé de la garde et la tenue des armoirial et nobiliaire généraux. Je n'ai point de mal à dire de lui, mais il n'avait pas la réputation d'être inflexible autant que Chérin. On a vérifié dans ses registres que les armes de cette famille Lejeune avaient toujours été formées d'un *créquier à sept branches, lancées en pal aiguisé*, tout comme le vôtre ; mais cette unique pièce de leur écu n'était pas de gueules en champ d'or, elle était d'or en champ de gueules, et non pas *arrachée*, mais *tranchée* : prenez-y bien garde! Votre père et Mme votre mère étaient confondus d'une pareille énormité ; mais ils furent obligés de s'y résigner parce que la chose avait eu lieu pendant trois cent quarante-huit ans, sans contestations et sans interruption connue. — Mon

Dieu, mon Dieu! la même pièce héraldique que nous, avec les mêmes couleurs que nous, c'est-il possible et c'est-il permis? s'écriait ma belle-fille en gémissant. Il me semble que si le créquier de ces Lejeune avait été d'argent sur un fond noir, où s'il avait eu la tête en bas, j'en aurais pris mon parti. — Allons donc, Marquise, un créquier la tête en bas, répondait mon fils, c'est une idée qui me paraît atroce; il me semble que je serais pendu par les pieds!

En fait de sensibilité sur le fait des armoiries, il faut que je vous parle de la Marquise de Lhospital, (Elisabeth de Boullogne. Elle était fille du Contrôleur-général et non pas du Boullogne des parties-casuelles.) Elle ne pouvait séparer l'idée d'une personne de celle de ses armoiries. — Mlle de Goulaine n'est pas belle et n'est pas riche, me dit-elle un jour, mais en revanche elle apporte ses armes en dot, et quelles armes! Le droit de les porter vaut au moins de quatre à cinq millions; je n'en dis pas trop! Vous serez un peu moins surpris lorsque vous saurez que ces armes de la maison de Goulaine sont *mi-parties de France et d'Angleterre*, par concession de ces deux couronnes, en suite et récompense d'un arbitrage entr'elles et d'un traité de paix, signés par un Seigneur de Goulaine en 1323. Les héri-

tiers de cet illustre négociateur sont au nombre de ces nobles gens qui vivent dans leurs terres et qui ne reviennent jamais à Versailles après la cérémonie de leur présentation. On trouve dans toutes nos provinces et surtout en Bretagne, une foule de gens de bonne maison, plus généreux que vaniteux et plus fiers que riches, lesquels entrent au service à l'âge de seize ans, pour se retirer avec le grade de capitaine aussitôt qu'ils ont reçu la croix de St.-Louis. On dirait que cette croix de St.-Louis est le mobile de leur existence, le complément de la vie sociale et l'une des quatre fins théologales du gentilhomme? On ne dira certainement pas que la plupart des gentilshommes français soient onéreux à l'État, ni qu'ils soient exigeans pour la couronne? Cette érection de l'ordre de St.-Louis fut une création des plus hautement politiques, et c'est encore une conception des plus économiques: c'est-à-dire économique à la manière de Louis XIV et du grand Colbert, avec un solide et fécond noyau de noblesse et d'honneur au fond de la pensée. En bonne politique, il ne suffit pas d'instituer un ordre et d'en distribuer les croix, l'essentiel est de les bien placer pour les faire reluire; mais retournons à notre Marquise écussonnante.

Imaginez qu'elle avait refusé d'épouser le

Comte de Choiseul, aîné de sa maison, Gouverneur du Dauphiné et notre Ambassadeur à Vienne, uniquement parce que les armes du Comte étaient en champ d'azur, et qu'elle avait l'horreur de tous les blasons qui peuvent se trouver sur un fond bleu (les fleurs de lys d'or exceptées). La raison qu'elle en donnait, c'est que le champ des siennes était d'un pareil émail et que cela ne pouvait jamais produire un bon effet pour des armoiries de *communauté*, où les deux écussons des mariés doivent se trouver accolés en trophée d'alliance, etc., car elle ne tarissait et n'en finissait pas sur tous les beaux motifs de sa détermination. Il y avait bien dans les armes de Lhospital une pièce qui ne lui plaisait guères, et c'était un coq, autant qu'il m'en souvient? Mais comme les armes de Lhospital sont écartelées de celles de Narbonne et que le rouge y domine, voilà ce qui l'avait décidée pour M. son mari, qui du reste était bien éloigné d'être aussi grand seigneur, aussi riche, aussi bon sujet, aussi jeune, aussi bien fait et surtout d'une aussi bonne santé que le Comte de Choiseul, avec sa funeste croix d'or en champ d'azur! On n'aurait jamais supposé que l'obligation de porter ces belles armes aurait pu lui faire manquer un mariage?— « J'ai toujours éprouvé, nous disait-elle, une aver-

« sion décidée pour tous les hommes de qualité « qui n'ont pas de jolies armes ou dont le nom de « famille a quelque chose de mesquin ; mais les « gentilshommes à *fonds bleus* sont à la tête de « ma catégorie de proscription. Étant riche hé- « ritière et des plus recherchées, ma première in- « formation a toujours porté sur les armoiries de « mes prétendans et sur le véritable nom de leur « famille. Je n'aurais pas épousé M. de Lhospi- « tal , s'il avait eu des armes à petites pièces, où « si son nom patronymique avait eu l'air bourgeois: « eût-il été Maréchal de France et Duc de Vitry , « comme son grand-père ! j'avais juré de ne ja- « mais épouser un homme dont les armoiries fus- « sent en champ d'azur ; je l'avais juré par le « Styx et c'est un serment sacré ! » Belle parole d'honneur en Olympe , et serment bien formidable en effet, quand il a été proféré chez les Ursulines de Chaillot ! Elle aimait naturellement les beaux Messieurs, mais c'était à condition que leur blason n'eût rien de vulgaire et que leur nom lui parût grandiose ; il y avait dans son cœur de marquise et de femme galante, une étrange fibre en irritation. — Voyez donc le jeune Marquis de Grancey , comme il est beau ! — Fi donc, répondait-elle, il a des armes affreuses, des armes à fond bleu, c'est tout dire ! avec un tas de

petites pièces comme un ennobli par l'hôtel-de-ville, et puis il a nom Rouxel et c'est horrible à penser!.... Comment peut-on s'appeller Rouxel?

Je vous puis dire, au surplus, que j'ai connu deux filles de qualité, M[lles] de Comminges, dont l'une avait refusé d'épouser le Comte d'Effiat, à cause de son nom de Coiffier-Ruzé qui lui semblait ridicule, tandis que sa sœur ne voulut jamais se marier avec le Marquis de Porcelets, parce que les armes de cette grande et ancienne famille sont trois sangliers, qu'elle appelait des cochons, en dépit du vocabulaire armoirial. Le Caractère de préoccupation pour l'*Héraldique* est un de ceux qui nous manquent dans la Bruyère. Il n'était pas si rare autrefois, et quand on s'étonnait de ce que cet ingénieux écrivain n'en avait fait aucune mention dans son livre des Caractères, M[me] de Coulanges nous disait que la Bruyère ne savait rien du blason, que c'était la seule raison qui l'avait retenu d'en parler, de peur de s'aventurer dans quelque bévue, et qu'il en avait montré devant elle un vif regret. C'est une manière de science qui n'allait guère à des roturiers, et dont les bourgeois n'avaient pas à s'occuper autrefois. On ne l'apprenait guère à moins d'être gentilhomme, ou d'être magistrat, généalogiste ou légiste. Fontenelle avait su que les mots

de blason qui sont employés dans une satyre de Boileau, lui avaient été dictés par le Commandeur d'Estampes, et personne n'ignore de qui Molière avait appris tous les termes de vénerie qu'il a mis dans sa comédie des *Fâcheux* (1). Voltaire n'y mettait pas autant de scrupule et de précaution que la Bruyère et Despréaux; il a parlé souvent d'héraldique et n'en savait pas un mot. Il est aisé de s'en apercevoir.

« *J'estime fort ceste pensée de monsieur Gaudin*, dit Gilles Ménage, *c'est à sçavoir que Adam et Eve devaient manquer de récréation, et trouver dans le paradix terrestre moins de plaisir que nous icy-bas, parce qu'ils n'avaient pour s'amuser ni les généalogies, ni les histoires de Concille, ni les livres de Blazon.* »

Voilà donc nos adversaires en possession des armes de Créquy, jaune sur rouge, au lieu de gueules en champ d'or. Il fallut nous y soumettre, et toutes les réclamations de mon fils s'en vinrent échouer devant la prescription plus que centenaire et l'impossibilité de trouver que cette famille eût jamais porté d'autres armoiries qu'icelui *créquier à sept branches lancées*, porte l'arrêt, qui néanmoins défend aux Lejeune de rien inno-

(1) C'était du Marquis de Sovecourt, Grand-Veneur de France.

ver dans la disposition de la pointe inférieure de cette pièce *tranchée*, non pas *arrachée*; comme aussi de joindre à leur blason, les cimier, tenant, support, devise en invocation, cris de guerre en provocation, couronne héraldique et autres insignes assignés aux Sires de Créquy, Saint-Pol et Canaples.

Restait donc à faire juger la grande affaire du nom de Créquy, dont l'usurpation ne remontait pas à plus d'une année révolue; et du reste, il est bon de vous avertir qu'en fait d'usurpation de cette nature, on est toujours à temps de poursuivre, attendu qu'on n'est jamais arrêté par aucun bénéfice ou par aucun embarras qui tienne à la prescription. Votre père ne manqua pas de faire évoquer sa cause au parlement de Paris, afin que MM. les Ducs et Pairs pussent aller y siéger suivant leur droit, et suivant leur coutume de bon procédé pour leurs amis et leurs parens ou leurs collègues en fait de haute noblesse. En cas de procès généalogiques ou de contestations nobiliaires, ils n'y manquent jamais, et ce n'est pas ce que messieurs les parlementaires en aiment le mieux. Comme le fameux Gerbier était malade, mon fils avait eu l'idée de faire plaider sa cause par un avocat appelé Siméon (1); mais on apprit qu'il

(1) M. Siméon est aujourd'hui Comte et Pair de France.

avait été le défenseur de cet horrible Comte de Sade au parlement d'Aix, et ce fut l'avocat Treillard que nous chargeâmes de notre affaire. Il n'y avait alors rien de plus notable et de plus honorable au barreau de Paris. Il y a long-temps que cet ordre des avocats ne vit plus, en fait d'estime et de considération, que sur le souvenir de ces dignes et grandes figures des Pasquier, des Patru, des Cochin et autres célèbres avocats du temps passé.

Nos Angevins prétendirent qu'ils devaient être issus d'un certain Raoul de Créquy surnommé *le Jeune*, dont il n'avait pas été fait mention dans les généalogies imprimées de votre maison, parce qu'il était Précepteur de l'ordre du Temple et qu'il n'y avait pas eu de quoi se vanter d'une illustration pareille (1). Mais comme son existence

(1) Quand vous lirez les anciens nobiliaires, vous y remarquerez, s'il vous plaît, qu'aucun dignitaire ou chevalier de l'ordre du Temple ne se trouve mentionné dans les filiations généalogiques, d'où l'on pourrait induire que les plus grandes familles de France ne fournissaient jamais personne à la milice du Temple, ce qui serait en opposition complète avec la vérité. Chérin m'a dit que ceci provenait originellement de l'horreur et du mépris qu'on avait eus pour ces moines, et de ce que cette disposition subsistait encore dans toute sa force au commencement du XVIe siècle, époque où les anciens généalogistes avaient commencé leurs publications : quand on y voit, me disait-il, *il avait eu de sa femme entre autres enfans*, on peut être assuré qu'il se trouve là quelque Templier, qu'on a voulu dissimuler par pudeur et par égard pour sa famille.

nous était connue, nous fûmes très surpris de voir évoquer la mémoire de ce jeune et beau Templier dont la chronique de l'abbaye de Ruisseauville a parlé si grotesquement. Nous demandâmes à voir le document qui pouvait appuyer cette prétention-là? Néant; et comme cet ancêtre prétendu de la famille Lejeune avait fait ses vœux

Raoul de Créquy, surnommé *le Jeune*, était le frère et le filleul de notre fameux Raoul, surnommé le *Haut-Baron*, et le cinquieme fils de Gerald Sire de Créquy et de sa femme Yolaude de Hainaut. Il avait suivi son père, son frère et l'Empereur Baudouin, son grand-père, à la première croisade, en 1096. Si le père Anselme, auteur si judicieux et si religieusement exact, n'a rien dit de ce jeune Raoul, c'est qu'il ne parle jamais des Templiers. — Je suis tenu, disait-il un jour à mon beau-père, de n'écrire que la vérité, mais non pas obligé de la dire toute entière; il en résulterait des écritures à ne jamais finir, et j'ai pris mon parti de couper tous les hérétiques et les Templiers au vif des arbres. Indépendamment de la chronique de Ruisseauville et de la chronique Châtelaine qui nous rapportent les faits et gestes de ce beau Raoul, on a de lui plusieurs titres originaux et, par exemple, un *obéit* qu'il a fondé pour un de ses amis dans l'abbaye de Hautkerke, en 1094. (*Nous croyons devoir supprimer le reste de cette note qui serait sûrement dénuée d'intérêt pour la plupart des lecteurs. Elle se termine par une dissertation critique sur une foule d'erreurs que Madame de Créquy reproche aux dictionnaires de Moréri et de la Chesnaye-des-Bois. Nous en avons donné la substance dans notre* Avis de l'Éditeur, *au commencement du premier volume.* Il paraît aussi que M. et Mme de Créquy n'avaient pas même daigné réclamer contre l'omission de leur brevet pour les *honneurs du Louvre* et celle de leur *grandesse*, dans les almanachs et les *colombats*, à cause de leurs mépris pour ces sortes d'ouvrages.)

dans l'ordre du Temple, au sortir de pagerie chez l'Empereur Baudouin de Flandres, son grand-père, il en serait toujours résulté qu'ils auraient été bâtards d'un moine et qu'ils n'auraient pas été reconnus par lui, car on découvrit qu'il était mort en Palestine à l'âge de 19 ans. Mais ceci n'aurait pas encore amené le prompt dénouement de la pièce, et le bonheur voulut qu'en vérifiant les titres de nos parties adverses, on découvrît que leur noblesse avait pour origine un acte d'ennoblissement du Roi Louis XII, en faveur de Tassin le Jeune, sieur de la Furjonnière et son valet-de-chambre-tapissier. — Mais, ces Messieurs Le-jeune ont effectivement des rapports notables avec MM. de Créquy, répondis-je en apprenant cette nouvelle, et tandis que les uns gagnaient des batailles, il paraît que les autres faisaient des sièges au service du Roi. C'était justement ceci que Chérin m'avait indiqué si discrètement.

Cependant Mme de Soucy tâchait d'ameuter contre nous toute son illustre corporation des sous-gouvernantes ; elle écrivait à tous les présidens et conseillers du Parlement lettres sur lettres, en les signant toujours *Le Noir Soucy*, parce qu'elle était née Mlle Le Noir, et toujours fut-il qu'elle avait mis dans les intérêts de son gendre, un président Dubois de Courval à qui votre père en a

joliment donné sur les doigts. On l'avait nommé je ne sais pourquoi commissaire à la vérification des pièces produites ; il était le neveu d'un intendant du Duc de Créquy, dont son père avait porté la livrée, et par une insolente affectation d'indépendance et de mauvaise gloriole, il se refusa toujours à donner audience à mon fils. Lorsque nous allâmes saluer nos juges, assistés des trois maisons de Crouy, de la Tour-d'Auvergne et de Mailly, comme étant les plus anciennement et les plus fréquemment alliées de la vôtre, arrive en courant M. le Président Dubois qui revenait de la campagne, apparemment, car il était culotté d'écarlate avec des jarretières d'or, et voilà mon fils qui se met à dire à Mme de Canaples en lui montrant cette culotte rouge avec un air innocent et bienveillant : — Il paraît que le Président Dubois a de la peine à quitter nos couleurs. Je ne vous rapporte pas ceci par admiration pour cette malice de M. votre père, attendu que j'en éprouvai sur l'heure une contrariété profonde, et qu'il n'est pas en moi d'approuver ni d'encourager des corrections si rudement appliquées à bout portant.

Le Roi me dit un jour : — Est-ce que le Marquis d'Estourmel est de vos parens, et comment se fait-il qu'il reconnaisse vos adversaires pour

être de la maison de Créquy? — Je ne crois pas qu'il soit directement parent de mon fils, répondis-je à S. M.; mais si le Roi me le permet, je vais lui dire le peu que je sais de ce M. d'Estourmel. Sa parente, Mme d'Ossun, nous a raconté qu'à l'âge de 30 ou 40 ans, il allait toujours se placer à table à côté de son vieux père qui n'y voyait goutte, et que c'était pour lui dérober et lui manger tout ce qu'on mettait de meilleur sur son assiette. Il répondait à la Comtesse d'Ossun qui lui reprochait sa goinfrerie : — Laissez donc, c'est un vilain homme, il a rendu ma mère très-malheureuse ; il était du parti des Piccinistes contre le chevalier Gluck !—Ce doit être une fameuse autorité historique et généalogique ? me dit le Roi. Pensez-vous qu'il descende effectivement d'un certain Cretin-Creton qui serait monté sur les remparts de Jérusalem avant tout le monde? — Ah mon bon Roi ! je n'en sais rien du tout, ni eux non plus. Ils disent aussi que ce brave homme en a rapporté pour eux je ne sais quelle relique, en part de prise. C'est une imagination qui leur est venue dans la tête, on ne sait comment, et tout le monde en a ri dans leur province. Mme de Puysieulx nous disait aussi qu'ayant été faire une visite de noces à Mme d'Estourmel, la femme de notre généalogiste, il arriva dans la chambre un

gros garçon de 12 à 14 ans qui était encore en jaquette et qui se mit à dire à la nouvelle mariée — je veux m'amuser avec votre bonnet, donnez-le moi ! — Mon fils, lui dit Mme d'Estourmel, il ne faudrait pas vous exprimer de cette manière-là. et surtout avec Madame à qui vous allez parler avec une grosse voix...... On dit — Mme la Comtesse. je serais bien aise de jouer avec votre coiffure, auriez-vous l'extrême bonté de me la prêter ? Je ne me souviens plus si Mme de Puysieulx avait eu la complaisance de laisser décoiffer sa jeune mariée pour satisfaire cet aimable enfant ? Elle en était bien capable, afin d'en avoir un sujet mieux conditionné pour se moquer de la tendre mère et du charmant héritier des Cretin-Creton.

Vous n'exigerez sûrement pas que je vous raconte tous les détails d'un procès qui n'a pas duré moins de quatre ans ; vous en aurez tous les factum et les plaidoiries à votre disposition ; ainsi, je me borne à vous dire que malgré la protection du Marquis cretin et celle de la Comtesse le noir souci, M. le Comte de Créquy le jeune fut condamné par arrêt du Parlement de Paris, à quitter le nom de votre famille et par suite de cela son titre de Comte. Il avait été chargé de la totalité des frais du procès, et voilà ce qui me fit saigner le cœur, attendu que sa famille était à

sa charge et qu'il était très dépourvu de fortune. Aussi ne voulut-on pas accepter le remboursement des frais d'enquêtes extrajudiciaires, et quand il arriva pour déposer son amende au greffe, on lui répondit que tous les frais judiciaires étaient acquittés. Mon fils lui écrivit qu'entre gentilshommes, il ne fallait pas se faire tomber en ruine; que c'était au plus riche à payer pour l'autre, et qu'après avoir plaidé contre lui pour établir que nous n'étions pas de la même famille, il ne nous restait qu'à le remercier de l'honneur qu'il nous avait fait en y prétendant. Je crois déjà vous avoir dit qu'un de ses frères a continué de se faire appeler Créquy, en mépris de la sentence, et j'oserai dire au mépris de ma bienfaisance. Si l'aîné de ses frères avait encore vécu, je ne doute pas qu'il ne l'eût désapprouvé. Ce Chevalier de la Furjonnière était bien le plus honnête homme du monde, et je voudrais que tous mes parens pussent lui ressembler.

En fait de procès généalogiques il me reste à vous parler d'une indigne et scandaleuse dénégation de parenté qui fut exercée par le Marquis de Nesle contre son cousin, le Comte de Mailly d'Haucourt. Ce fut une affaire qui fit le plus grand bruit du monde, et voilà ce qui m'oblige

à vous la rapporter, mais je vais le faire avec toute la brièveté possible.

Avant l'époque de cette contestation généalogique, la maison de Mailly se partageait en trois branches; celle des Marquis de Nesle, aînés de leur maison, celle des Mailly-Rubemprey, rameau de la branche de Nesle, et celle des Comtes de Mailly, Marquis d'Haucourt, qui n'était séparée de la branche aînée que depuis le seizième siècle. Le Marquis de Nesle n'avait laissé que cinq filles qui devinrent M[mes] de Mailly, de Vintimille, de Lauraguais, de Châteauroux et de Flavacour, et ce fut son collatéral et son plus proche agnat, le Comte de Rubemprey qui vint recueillir par substitution cet admirable héritage des Sires de Nesle et des anciens Princes d'Orange (1). Il est à savoir que le feu

(1) Louis III, par la grace de Dieu, Sire de Mailly, Marquis de Nesle, Prince d'Orange, de Lisle et de Montréal ; Marquis de Mailly en Boulonnais, de Rambures et de Montcavrel : Comte, Vicomte et Baron de Fohain, Beaurevoir, Hugotsem, Bernom, Remaugis, Méry, Pargny, Livry, Maurupt, Menneville et Monthulin, Chevalier des ordres et Gouverneur de Flandre, etc.

La substitution du Marquisat de Nesle ést la plus riche du royaume, en territoire, ainsi qu'en droits utiles. On n'a jamais connu la date de son érection, ce qui lui confère un certain éclat d'indépendance et de supériorité particulière. Si vous entendez remarquer que le Prince de Guémenée, le Marquis de Nesle et le Duc de Bouillon Comte d'Évreux, sont les trois plus grands seigneurs de France, il ne faudra pas contester cette proposition, car c'est la vérité. (*Note de l'Auteur.*)

Marquis de Nesle avait été le parrain, le tuteur et le meilleur parent du monde pour le Comte de Mailly d'Haucourt, lequel, assez mauvais coucheur de sa nature, avait entrepris de se battre en duel avec son cousin de Rubemprey qu'il ne pouvait souffrir et qu'il n'avait jamais pu décider à lui rendre raison pour je ne sais quel grief de jeune homme. Aussitôt que ce prudent Rubemprey fut devenu Marquis de Nesle et par conséquent chef des noms et armes de la famille, il ne trouva rien de mieux à faire que de renier les Mailly d'Haucourt en disant qu'ils n'étaient pas de sa maison. Irritation surabondante et provocation nouvelle avec grandes rumeurs, ainsi qu'il est aisé de le penser. Cette dénégation de M. de Nesle était un acte de méchanceté follement ridicule, car il ne pouvait avoir la prétention de contrôler ni démentir tous ses grands parens défunts, comme aussi tous les documens chartriers du Comte de Mailly d'Haucourt, par qui l'origine de sa branche était aussi visiblement constatée que l'existence et la clarté du soleil. Mais à cause de son caractère épineux et de sa position favorisée, ce dernier ne pouvait manquer d'avoir des ennemis et des envieux : il se trouva des personnes qui se réunirent à M. de Nesle, il en résulta des discussions, des dissentions, des

propos, des disputes, et la mêlée devint générale. Il y avait dans le régiment de mon fils un sous-lieutenant qui s'était battu contre un de ses camarades à propos du Marquis de Nesle, et quand mon fils lui demanda de quoi il se mêlait, il se trouva que ce jeune officier avait pensé qu'il était question de ce Comte de Nassau qui prend le titre de Prince d'Orange, et à qui sa famille (protestante) avait eu des obligations. Votre père lui savonna rudement la tête en disant qu'il mériterait de ne pas rester au service du Roi, pour lui apprendre à se faire le champion du Stathouder de Hollande.

Par épisode et pendant que je tiens ces vilains Nassau par leurs cheveux roux, je vous dirai que la principauté d'Orange en Provence (héritage de l'ancienne maison de Baux qui tomba de lance en quenouille et qui a fini dans la maison de Châlons), avait été réclamée par la branche hollandaise des Comtes de Nassau vers la fin du XVI[me] siècle. C'était à raison d'un droit prétendu sur la succession de cette famille française qui ne manquait pas d'héritiers, et c'était principalement pour s'attribuer un titre de Prince, ne fût-il que simplement honorifique et de prétention. La couronne de France, à qui la chose était d'une indifférence parfaite, avait commencé

par accéder à la mise en possession de ces Allemands; mais les héritiers de la maison de Châlons réclamèrent, et toutes les cours souveraines du Royaume ont toujours débouté de leur prétention ces Comte de Nassau qui n'en ont pas moins persisté à se décorer du titre de Prince, à cause de ladite principauté d'Orange. Il est à savoir, à présent, que le Stathouder actuel ne descend pas même de ces anciens titulaires d'Orange, héritiers prétendus d'une fille de Châlons, et de plus, il est très-douteux qu'il soit de la véritable maison de Nassau. Son grand-père était un gentilhomme du duché de Gueldres qui s'appelait et s'armait comme ces anciens Comtes de l'empire, et voilà pourquoi MM. des États hollandais l'ont adopté pour capitaine général, après la mort de leurs derniers Stathouders, afin de paraître en avoir conservé de la graine calviniste et républicaine. Ce Roi Guillaume de Nassau, dont les bons Hollandais sont si fiers! le Maréchal de Tessé m'a dit qu'il avait fait attaquer l'armée du Maréchal de Luxembourg, quoiqu'il eût dans sa poche un traité d'armistice équivalant à la paix signée. Il dit ensuite à son ami Gourville que c'était afin de se faire tuer des soldats, parce que la paix étant faite, il allait lui en rester beaucoup à réformer et à pensionner. — Voici une lettre

qu'il a pris la peine de m'écrire de sa main, disait un jour Mme de Maintenon, devant ma grand' mère, à Mme la Duchesse de Bourgogne. —Quelle main, s'écria la princesse, indigne de porter un sceptre! indigne de porter l'épée, indigne de porter toute autre chose que des liens de corde!..

Je vivrais dix mille ans, que je ne pourrais jamais triompher de mon abomination pour cette famille de révoltés et d'usurpateurs, pour cette race hypocrite, avare et fourbe!

C'était du Comte ou plutôt du Maréchal de Mailly que je devrais vous parler? il était devenu Maréchal de France, et jamais le bâton n'avait été saisi par une main plus ferme et plus experte. Son fils avait été créé Duc de Mailly, et le Roi finit par s'impatienter contre M. de Nesle, au point de lui faire dire qu'il eût à ne jamais reparaître à Versailles, s'il ne discontinuait ses chicanes, attendu qu'il agissait en personne déraisonnable, en homme déloyal peut-être? et sans aucun doute, en parent dénaturé! Savez-vous ce que fit M. de Nesle? il abandonna ses premières poursuites et se mit à procéder contre le Maréchal de Mailly à titre de parent, et pour exercer le droit de retrait linéager sur un de ses domaines, en vertu d'un article du testament d'un Sire de Mailly, leur aïeul commun. Ce Prince d'Orange aurait

été Stathouder de Hollande, qu'il n'aurait pas mieux fait! Ce fut une belle conclusion pour toute la noblesse de France qu'il avait trouvé moyen de maintenir en fièvre d'observation durant plusieurs années. Les meilleurs amis de M. de Nesle furent obligés de convenir qu'il n'avait ni cœur, ni tête, et voilà tout l'historique de ce fameux procès. Ne vous laissez pas dérouter par l'ignorance ou la mauvaise foi de certaines gens qui voudraient y donner plus d'importance et de consistance.

Le Maréchal avait épousé en premières noces une Colbert de Torcy dont il avait eu la Marquise de Voyer d'Argenson, belle-fille du Ministre de la guerre. En secondes noces, il avait pris pour femme une Demoiselle de Séricourt d'Esclainvilliers, dont il a eu le Duc de Mailly qui n'a pas d'enfans. Aussi, craignant avec raison de voir s'éteindre sa branche et peut-être la maison de Mailly, car le fils unique de M. de Nesle est un singulier gentilhomme, voilà M. le Maréchal de Mailly qui vient de se remarier à soixante-dix-huit ans avec Mademoiselle de Narbonne-Fritzlaer, dont il est bien persuadé qu'il aura des enfans. C'est une jeune femme du premier mérite, et ce que j'en puis dire est d'autant moins entaché de partialité que je ne l'ai jamais

vue, sans compter que la Vicomtesse de Narbonne, sa mère, est un objet d'aversion pour moi. Il est resté de la branche de Nesle un vilain Prince héréditaire d'Orange, qui passe sa vie dans la plus misérable compagnie du monde. Il y paraît à son ton, ses manières et son mauvais propos; il n'est pas comme le Duc de Fitz-James, il n'a pas trouvé moyen de marcher dans la boue sans se crotter. Quand je demande à Mme de Coislin, sœur de ce Marquis, comment ils en agissent à présent avec leur autre branche? — Mais, je les renie de toute ma force, dit-elle, et c'est afin de nous mettre au-dessus d'un Maréchal de France et d'un titre de Duc. Il n'appartient pas à tout le monde de regarder un bâton de Maréchal et un manteau ducal du haut en bas. Cela nous donne plus grand air et cela me paraît de fort bonne grace. J'ai mis cela dans la tête de mon frère, et voilà ce qui nous décide à persister. Je ne le dis qu'à vous, parce que vous êtes une personne d'esprit; n'en parlez point, mais voilà le dessous de nos cartes (1).

(1) Le Maréchal de Mailly a péri sous la hache révolutionnaire à Arras en 1794, âgé de quatre-vingt-six ans. Il est monté résolument sur l'échafaud. C'était un homme à cœur de lion, comme il y parut le 10 août, et l'on a vu dans les journaux que 13,000 citoyens de son ancien gouvernement du Roussillon souscrivirent une pétition pour

« En voilà-t-il des pals en écus couronnés,
« Des Lions lampassés, des Aigles allumés,
« Lambrequins, Dextrochère ou Gonfanon sinistre
« Et tout ce que d'Hozier minute en son registre!
« Ah, remontez en selle et partant de ces lieux,
« Allez, Madame, allez avec tous vos aïeux,
« Sous les pompeux débris des lances espagnoles,
« Coucher, si vous voulez, aux champs de Cérisoles.
« Allez, je vous conjure, y chercher votre époux :
« Nos modernes lambris ne sont pas faits pour vous (1) ! »

Voilà qui tombe équitablement sur mes derniers chapitres, et je n'en disconviens pas. Mais dites-moi donc, monsieur le philosophe économiste, ou monsieur l'auteur d'un *Voyage sentimental*, à qui la faute? et de quoi pourrais-je vous parler, sinon des choses auxquelles on s'intéressait de mon temps? car on s'occupait de l'héraldique et des procès nobiliaires, à l'époque dont je vous parle, et l'on s'en occupait avec autant d'intérêt que vous le faites aujourd'hui, d'un mensonge encyclopédique de M. d'Alembert et d'un plagiat lit-

demander sa mise en liberté, à raison des services qu'il avait rendus à leur province, et notamment pour avoir fait rétablir le Port-Vendre, où les navires ne pouvaient plus relâcher depuis environ deux cent cinquante ans. Il n'a laissé qu'un fils qui reste le dernier de cette grande maison. (*Note de l'Auteur.*)

(1) 2[me] variante à la satire de Boileau. *Remarques* de la Monnoye, Manus. à la bibl. royale, page 49. (*Note de l'Éditeur.*)

téraire de M. de St.-Lambert. On plaidait quelquefois pendant quatorze ans et l'on dépensait quatre-vingt mille francs pour une ancolie sur un tourteau de sable (1). Si l'on fait imprimer ces Mémoires et si l'on parle de moi comme auteur, on pourra dire que j'avais les défauts de mon siècle avec ceux de mon âge, et c'est le pire qui m'en puisse arriver : aussi bien, suis-je peut-être la dernière personne qui puisse écrire en français sur les armoiries et les généalogies de la noblesse de France? Prenez tout ce que j'en ai dit comme si c'était une chronique, une légende, une sorte de complainte. Prenez que ce soit une litanie funéraire ou la psalmodie d'un *libera*, si vous voulez, et n'en parlons plus.

Voici venir la querelle des parlemens et la révolution ne tardera pas. Il n'est pas moins naturel d'aimer son siècle que d'aimer son pays. Nous allons assister aux funérailles de l'ancien régime, et j'aurais voulu faire en sorte que son effigie fût ressemblante.

(1) Allusion au procès du Baron de Robertmesnil contre la famille Ancholy de Mareuil. (*Notes de l'Editeur.*)

CHAPITRE IV.

Naissance d'un duc de Berry. — Présages funestes. — Damien, son supplice. — Attendrissement de Louis XV. — Les Maréchales de la Tour-Maubourg et de Balincourt. — Prodige de ressemblance entre elles. — Étrange requête de la ville d'Amiens. — Nom d'Artois donné au frère du duc de Berry. — Motif de cette concession. — M. et Mme Geoffrin. — Les Comtes Poniatowski. — Le poète Danchet et Mathieu Molé. — Lecture de la gazette par M. Geoffrin. — Singulière explication donnée par sa femme. — Naufrage d'un missionnaire dans un bassin des Tuileries. — Quiproquo de M. Geoffrin. — Élection vénale et scandaleuse d'un roi de Pologne. — Voyage de Mme Geoffrin à Varsovie. — Le Comte de Turpin. — Mme du Boccage et la demoiselle Camargot. — L'abbé Prévôt, son portrait et sa fin tragique.

Madame la Dauphine était accouchée d'un prince, et comme la cour était alors à Choisy-le-Roy, aucune personne de la maison de France ne put assister à la naissance de cet enfant royal. Le courrier qu'on envoyait pour en porter la nouvelle à Paris, tomba de cheval à la barrière, et mourut de sa chûte. L'Abbé de Saujon qui devait l'ondoyer et qui se rendait à la chapelle du château, tomba sur le grand escalier de Versailles en paralysie ; enfin, des trois nourrices arrêtées

par le premier médecin de son père, il en mourut deux en huit jours, et la troisième eut la petite vérole au bout de six semaines. — Voilà qui n'est pas d'heureux augure, disait le Roi son grand-père, et je ne sais comment il a pu se faire que je l'aie titré Duc de Berry? c'est un nom qui porte malheur.

Ce même enfant-royal est devenu le Roi Louis XVI.

Je ne vous parlerai pas de l'attentat régicide et du procès de Damien dont les détails se trouvent partout et dont l'exécution fut une chose abominable en pays chrétien. On l'avait attaché sur une sorte de plancher à la hauteur des chevaux qui devaient l'écarteler et lui arracher les membres, mais ils ne pouvaient en venir à bout ; on en mit huit au lieu de quatre et rien n'y faisait : on finit par lui détacher avec des couteaux les deux épaules ainsi que les cuisses ; après quoi son tronc mutilé resta là, surmonté d'une tête qui parlait encore. On n'a jamais ouï raconter rien de plus affreux. Le Roi fit des cris et s'enfuit quand il en entendit le rapport et j'ai su qu'il s'était réfugié dans l'oratoire de la feue Reine, où Laborde le trouva disant l'office des morts et priant le bon Dieu pour le repos de l'ame de son assassin. Le Maréchal et la Maréchale de Mau-

bourg(1) nous dirent le lendemain que le Roi n'avait pas voulu sortir de son appartement, qu'il avait refusé de faire sa partie, et qu'il avait eu les larmes aux yeux pendant toute la soirée.

A propos de la Maréchale de la Tour-Maubourg, je vous dirai qu'elle ressemblait tellement à la Maréchale de Balincourt que leurs enfans s'y trompaient et que la Princesse de Tingry (Louise de Fay), qui était jeune fille alors et qu'on venait de faire sortir du couvent, les prit une fois l'une pour l'autre. Comme elles avaient aussi les mêmes insignes, environ les mêmes armes, et tout-à-fait les mêmes couleurs de livrée, il en arrivait continuellement des coq-à-l'âne entre les marchands et les laquais. Il me semblait que le Maréchal de Balincourt aurait bien voulu faire en sorte que la Maréchale de Maubourg pût s'y laisser tromper. Il se plaignait de ce que sa femme était cruellement désobligeante et l'on disait que Mme de Maubourg aurait été de meilleur procédé. — Voyez donc comme elle est contrariante ! disait-

(1) Jean-Hector de Fay, Baron de la Tour, de Maubourg, et d'Unières en Velay, Maréchal de France, Chevalier des ordres du Roi, Gouverneur de St.-Malo, etc. Sa femme était Marie-Anne de la Vieuville, sœur de ma tante de Parabère, et belle-fille de ma tante Marie-Thérèse de Froulay, Comtesse douairière de Breteuil, laquelle avait épousé le Marquis de la Vieuville, ainsi que je vous l'ai dit plus tôt.

(*Note de l'Auteur.*)

il de sa Maréchale, et pourtant je ne l'en aime pas moins; je ne voudrais pas l'échanger contre deux pareilles! il avait l'air d'un Caton, mais le diable n'y perdait rien.

On apprit quelque temps après la mort de Damien, que le corps municipal et les bourgeois d'Amiens sollicitaient du Roi la faveur de changer le nom de leur ville en celui qu'il plairait à S. M. de vouloir adopter; et néanmoins, ils prenaient la liberté de lui proposer celui de LOUISVILLE. C'était M. Gresset, leur concitoyen, qui leur avait mis la chose en tête, et M. Nicolaï, leur intendant, ne manqua pas d'en faire sa cour, en écrivant lettres sur lettres à MM. du Grand-Conseil. Il se trouva que l'Évêque d'Amiens, cent vingt-huitième successeur de Saint Firmin, n'y voulut pas consentir; il écrivit au Roi, que le nom de sa ville épiscopale était au nombre de ces propriétés ecclésiastiques qu'il avait juré de maintenir, de transmettre à ses successeurs, et de protéger envers et contre tous. Si le premier jugement de son officialité diocésaine était porté devant l'officialité métropolitaine de Reims, il était certain que les bourgeois mayeurs d'Amiens et leur intendant y perdraient leur procès, où l'autorité royale et l'auguste nom de S. M. pourraient se trouver compromis; enfin tout donnait à penser

que l'officialité primatiale de Lyon ne voudrait pas consacrer cette belle imagination de l'auteur de Vert-Vert, adoptée par un intendant flagorneur ?

Le Nicolaï s'en vint à Paris pour tenir tête à son Évêque et ne doutait pas que ses démarches ne fussent très agréables à la cour. On le fit appeller au Grand-Conseil et voilà que le Roi lui dit de prime abord, devant tout le monde : — On a pendu en Limousin, l'année dernière, un malfaiteur appelé Bourbon, et l'intendant de Limoges ne s'en est pas soucié plus que moi. Comment voudriez-vous que le prélat de cette vieille cathédrale, le successeur des trois SS. Firmin, le Docteur, le Confesseur et le Martyr, ne fût plus *Episcopus* et *Vice-comes Ambianenis ?* Ce serait une flatterie dont l'adoption me donnerait mauvaise grace. Retournez dans votre intendance et n'en parlons plus. Je vous recommanderai, Monsieur, de n'en pas rester en moins bons termes avec M. d'Amiens, dont je ne saurais désapprouver la résistance ; il a toujours rendu pleine justice à vos lumières, à votre zèle pour le bien de mon service, et je désire que vous viviez ensemble ainsi que par le passé, c'est-à-dire en bons amis.

Les Princes ont, comme on sait, beaucoup de raisons pour être en garde contre la flatterie, et

du reste, on a pu remarquer chez M. Beaujon que les financiers n'auraient pas moins de peine à s'en préserver que les rois. A la même occasion de cet attentat régicide, les états d'Artois s'étaient rassemblés sous la présidence de mon fils, premier Baron de la province, et les voilà qui députent auprès du Roi plusieurs notables du second ordre, afin d'exprimer à S. M. leur désolation de ce que le criminel était Artésien, et jusqu'ici la chose était à merveille ; mais ces gentilshommes voulaient absolument nous faire payer le double de ce que la province devait fournir en argent et en hommes pour le service de la couronne, et ceci ne faisait pas plus le compte de la haute noblesse et du haut clergé que du tiers-état. Je fis un Mémoire où je représentais qu'il y aurait conscience à profiter d'une proposition qui nous semblait téméraire, en ce qu'elle devrait porter sur le pauvre peuple en définitive ? Les récoltes de l'année précédente avaient été si mauvaises, que l'Évêque d'Arras avait fait remise à ses fermiers et ses vassaux du tiers de ses revenus. Les principaux seigneurs du pays s'étaient cotisés avec l'abbaye de St.-Wast pour acheter, faire arriver et distribuer charitablement des grains de semaille, et mon fils en avait déboursé plus de mille écus, sans compter l'abandon de ses droits

seigneuriaux et du produit de ses terres en labour et forêts pendant six mois. Le Roi répondit fort agréablement à MM. les Députés de la noblesse d'Artois, dont il ne voulut pas agréer les sacrifices, et ce fut pour les consoler qu'on donna le titre de Comte d'Artois au troisième fils de M. le Dauphin.

Comment se fait-il que je ne vous aie pas encore parlé de Mme Geoffrin, ni surtout de M. Geoffrin dont on ne parlait pas assez hors de sa manufacture, car c'était un objet bien autrement intéressant que Mme sa femme, et je ne crains pas de dire que parmi toutes les choses à remarquer dans leur manufacture des Glaces, il n'était pas un ustensile aussi curieux que M. Geoffrin ! Son père était un tisserand d'Epinay-sur-Orge, et quand on se demandait à quoi pouvait tenir la suffisance et l'étrange raideur de sa femme? — C'est qu'elle a avalé la quenouille de sa belle-mère, répondait la Maréchale de Luxembourg. On disait d'elle à Mme de Lauzun qu'elle était commune *comme des pommes.* — Ne le croyez pas, mon Enfant, reprit sa grand' mère (la Maréchale), ceci pourrait vous donner l'idée d'une certaine élégance naturelle; elle est commune *comme des choux.* Ladite Mme Geoffrin ne savait pas un seul mot d'orthographe, et pas même ce

qu'on ne saurait manquer d'en apprendre à la suite d'un peu de lecture, car elle écrivait Troyes en Champagne au moyen du chiffre 3. — Pourquoi ne dirait-on pas tout aussi bien des z'arricots que des artichauds? répondit-elle aigrement à Marmontel; et quant à votre mercuriale sur les *navais*, vous me la donnez belle, en vérité; ne voudriez-vous point que j'écrive des *navois*, comme au temps de Jean de Wert? Apprenez que j'ai prise et que je veux garder toujours l'orthographe de Voltaire!

Le plus illustre de ses anciens familiers avait été M. de Montesquieu qu'elle appelait toujours le Président *chose*, parce qu'il ne pouvait jamais trouver aucun nom propre, et qu'il employait continuellement le mot chose en matière de désignation nominale. Elle racontait qu'en arrivant un jour de Versailles et lui rapportant je ne sais quelle nouvelle, il avait dit chez elle, en présence de M. le Contrôleur-Général: — Oh, la chose est certaine, en verité! car je la tiens directement de la grande chose qui la tenait apparemment du vieux chose..... Allons donc, l'ancien précepteur du..... chose, et c'était du Cardinal de Fleury, précepteur du Roi, qu'il voulait parler. Ses autres habitués étaient des aigrefins plutôt que des gens du monde, et des

écrivassiers plutôt que de véritables littérateurs. Il est vrai qu'elle avait pour eux des attentions infinies et qu'ils ont été payés pour la louer. C'est à cela qu'elle employait ses 72 mille livres de rente, et sa table était si mal servie qu'on n'y pouvait manger de rien.

Elle se faisait amener des étrangers tant qu'on en trouvait, mais Walpole disait que la plupart des Anglais ne pouvaient tenir chez elle, à cause de cette fumée d'encens, et d'encens grossier, dans laquelle on respirait si péniblement, pour peu qu'on eût quelque délicatesse dans la constitution naturelle ou dans les habitudes, et il ajoutait que les nausées lui prenaient toujours aussitôt qu'il entrait dans cette atmosphère de lourde flatterie. Il racontait notamment qu'à propos de la mort de l'Amiral Bing, Mme Geoffrin s'était mise à dire avec un air d'expérience et d'érudition : — C'est absolument comme ce Roi de Portugal qui fit expédier un brevet de généralissime de ses armées à *Saint-Antoine de Padoue!* Walpole s'apprêtait à lui demander ce qu'elle voulait dire, quand tout le monde se prit à crier : — Bravo, maman Geoffrin ! c'est un mot sublime ! elle est charmante ! elle a toujours raison, maman Geoffrin ; elle est incomparable ! et puis on se mit à commenter cette belle citation de maman Geof-

frin dont on donnait connaissance à tous ceux qui survenaient, ce qui dura toute la soirée avec un grand concert de louanges et d'applaudissemens. Volontaire, ainsi qu'il était, il se plaignait aussi de ce que maman Geoffrin voulait absolument lui faire adopter ses marchands, ses fournisseurs et jusqu'à son médecin qui était un Écossais nommé Tulloc. — Qu'est-ce que vous avez à dire contre le docteur ? Est-ce que la faculté d'Edimbourg n'a pas toujours été la première de l'Europe ? — Allons donc, lui répondait Walpole, au rapport de Scaliger, il n'y avait dans toute l'Écosse en 1607, qu'un seul médecin qui était celui de la Reine, et qui était un Français. C'était un menuisier qui saignait tous les bourgeois d'Edimbourg et tous les paysans de la banlieue ; l'affluence des malades était quelquefois si grande devant sa maison, que les hallebardiers et les trabans de la cour allaient les disperser en les assommant de coups de bâton. Voyez la belle école de médecine ! Walpole aurait pu dire aussi qu'en Angleterre, il n'y avait alors que trois médecins, savoir : un Italien, fort habile homme, et *deux ânes anglais, superbes à plaisir et mortellement téméraires* ; le tout suivant Scaliger.

Il y avait au nombre des favoris de Mme Geoffrin, un pauvre gentilhomme polonais qui s'était ré-

fugié à Paris pour esquiver ses créanciers et qui s'appelait le Comte Poniatoski, (Son digne fils a été élu roi de Pologne.) lequel Poniatoski voulait toujours connaître et croyait toujours reconnaître tout le monde. — Monsieur Danchet! disait-il un jour à ce rimeur, j'avais déjà l'honneur de vous connaître et je vous ai certainement vu quelque part! On découvrit que c'était dans les épigrammes de J. B. Rousseau (1); et comme il recherchait une autre fois dans quelle maison il avait déjà vu le Président Molé, il se trouva que c'était à la Fête-Dieu des Gobelins, sur une tapisserie. — Dites-moi donc, ma chère Mme Geoffrin, lui demandait un jour le Chevalier Rutlidge qui revenait des Indes, dites-moi donc ce que vous avez fait d'un bon homme à qui personne ne parlait et qui mangeait sans rien dire au bout de la table, je ne le vois plus chez vous et je n'ai jamais su qui c'était? Elle lui répondit : — *C'était mon mari, il est mort.*

Quant à ce mari de l'illustre Mme Geoffrin, il est assez connu qu'il ne lisait autre chose que le dictionnaire de Bayle et les deux colonnes à la suite, sans avoir égard à cette barre qui divise les

(1) « Je te vois, innocent Danchet,
« Grands yeux ouverts, bouche béante.... »

pages, d'où venait qu'il y trouvait des obscurités impénétrables. Mais ceci ne l'empêchait pas de recommencer la même lecture, aussitôt qu'il avait fini le dernier volume ; il observait seulement que ce livre philosophique était rempli de choses incompréhensibles avec des répétitions à n'en pas finir. Il avait vu dans la gazette que le Roi de Prusse avait pris perruque, en Moravie. — Il n'y a pas, disait-il, une seule carte de ces pays-là, qui vaille, et *Perruque* ne s'y trouve marqué dans aucun endroit. — Suivez-y le cours des rivières et cherchez sur la *Nuque* lui disait Mme de Tencin, ce qui me fait souvenir qu'à l'occasion du retour de M. de Lafayette et de son ordre américain de Cincinnatus, l'Abbé d'Espagnac avait demandé, — quel est donc ce Saint-là? — C'est un Saint du même calendrier que Ceinturon, lui répondit votre père.

M. Geoffrin vint annoncer un jour à Mme Geoffrin qu'on avait surpris le grand bassin des Tuileries dans le lit de la rivière ; — attendez donc, lui répondit-elle, je vois ce qu'on a voulu vous dire, et ce sera sans doute une allusion malicieuse à ce capucin qui vient de se noyer en traversant le jardin des Tuileries par le brouillard. Il avait marché sur sa robe et s'était fendu la tête, en tombant sur le rebord de ce grand bassin, de sorte

qu'il s'est noyé sans se douter de rien, comme il aurait fait dans son crachat, le pauvre bon homme; et ce qu'il y a de curieux c'est qu'il arrivait de faire le tour du monde en qualité de Missionnaire et d'Aumônier d'un Amiral espagnol. Elle avait des explications pareilles à donner sur toutes choses, ce qui faisait dire M. de la Ferté-Imbault qu'elle avait réponse à tout, hormis à *qui va là?* En lisant un jour une gazette ou les premières lignes des trois colonnes de je ne sais quel dictionnaire, M. Geoffrin découvrit que la sœur de Mme la Dauphine avait un prénom ridicule! et quand on le fit s'en expliquer, il se trouva qu'au lieu d'ALBERTINE, il avait lu LIBERTINE. C'était du reste un très bon homme; il était patient, infatigable, il vivait de peu; j'avais dit de M. Geoffrin qu'il avait les vertus de l'âne (1).

Je ne vous ai rien dit non plus de Madame du Boccage auteur de la Colombiade, et non plus de notre ami, le Comte de Turpin, traducteur des Commentaires de César. Commençons par le

(1) Mme Geoffrin vient d'aller à Varsovie pour y faire une visite à ce roi Poniatoski, à qui jadis elle avait prêté quelques milliers de francs pour l'empêcher de rester en prison. Quelle élection dérisoire, et quelle promotion scandaleuse! Une créature de la Czarine Catherine d'Anhalt, un protégé de Mme Geoffrin, née Rodet! Triste couronne des vieux Jagellons et malheureuse Pologne!

Comte, et puis je vous dirai quelques mots sur notre bergère Doricléa : c'est le nom sous lequel elle avait été reçue de l'Académie des Arcades de Rome.

Le Cte de Turpin de Crissé, lieutenant-général, et connu sous le nom du beau Turpin, était un homme remarquable par ses talens militaires, son caractère emporté, son esprit naturel et ses bizarreries; il se piquait d'une grande franchise, avec les ministres surtout, mais cette franchise dégénérait souvent en brusquerie pour ses égaux et même en propos tellement offensans, qu'il en résultait des querelles et des duels interminables. Toutefois, la grande naissance et le vrai mérite de M. de Turpin, son dévouement au Roi, sa noble générosité, sa belle et noble figure, sa force remarquable, et ses succès à la guerre ainsi qu'auprès des femmes, l'avaient placé dans le monde à la tête de ce qu'il y avait eu de plus brillant et de plus recherché. On racontait de sa jeunesse une quantité d'aventures plus folles et plus hardies l'une que l'autre, il s'en était toujours tiré avec bonheur et les rieurs étaient restés de son côté; il n'en était pas toujours ainsi pour la raison ni le bon droit.

Louis XV aimait beaucoup le Comte de Turpin, et S. M. s'était arrêtée chez lui (à Esgligny) pendant

quelques heures au retour d'une partie de chasse ; il examinait de la terrasse du château les prairies qui s'étendaient à perte de vue, et S. M. louait grandement la beauté des bestiaux nombreux qu'on voyait dispersés sur ce pâturage : — Ah oui, dit le comte de Turpin, mes vaches mangent mon herbe, mais elles me donnent du lait excellent, du fumier et ma provision de fromage ; différentes en cela de certaines bêtes qui vivent aux dépens de Votre Majesté, et qui ne lui rapportent rien.

Le Comte de Turpin avait pris en aversion à peu près tous les ministres du Roi Louis XVI, et surtout M. Necker; tous ses gens partageaient la malveillance du maître, ainsi qu'il arrive souvent, et son cocher ne manquait jamais l'occasion de passer ou de couper la voiture de ce contrôleur. Un soir, et c'était sur la route de Versailles, le malin cocher reconnaît le carrosse de M. Necker, et prend si bien son temps qu'il l'accroche avec violence; le ministre, furieux de ce choc inattendu, s'élance à sa portière, et demande avec vivacité quel est le maladroit qui se permet une telle insolence, et si l'on n'a pas vu ses lanternes ? — On *les a prises pour des vessies !* lui répondit M. de Turpin en levant la glace de sa voiture; le ministre qui reconnut

le vieux Comte s'enfonça dans sa berline et ne parla de rien.

Il était toujours fort occupé de sa traduction des Commentaires de César sur l'art de la guerre ; ce travail employait la meilleure partie de ses matinées; et puis, comme de juste, il y pensait continuellement le reste du jour, tellement qu'il en parlait à ses amis, aux indifférens, et surtout à son fils, qui, respectueusement soumis, écoutait paisiblement les commentaires sur les Commentaires, tout en trouvant quelquefois les digressions un peu longues. Cependant, quoiqu'il fût déjà marié et qu'il fût à son ménage à l'autre bout de Paris, le Marquis de Turpin venait régulièrement voir son père à la fin de chaque matinée, espérant toujours que quelque visite pourrait le sortir d'embarras en lui sauvant la lecture d'un nouveau chapitre de Jules César.

Un jour il arrive au moment où le valet de chambre de son père fesait les apprêts de sa barbe ; et tout en se laissant savonner le menton, le vieux général gronde un peu son fils d'être arrivé si tard, car il aurait pu lui lire le chapitre des catapultes qu'il avait terminé la veille, et dont il était persuadé que le Marquis aurait été pleinement satisfait ; le jeune homme regretta de n'a-

voir pu sortir plus tôt, la partie fut remise au lendemain. — Mais si tu voulais attendre un quart d'heure, ma barbe sera bientôt faite, et je te lirais mon chapitre ? — Mais, mon père, c'est que M. de Gontaut m'attend aux Champs-Élysées, où nous devons monter à cheval à trois heures. — Eh bien donc! soit pour demain.... Mais en regardant fixement son fils : — Mon ami, vous n'avez pas fait votre barbe aujourd'hui? Comment osez-vous sortir ainsi? Je ne veux pas que vous vous fassiez voir avec une barbe de la veille, ainsi qu'un bourgeois! ôtez votre cravate, mettez-vous à ma place, et Francisque va vous raser; pendant ce temps-là, je vous lirai mon chapitre sur l'emploi des catapultes dans les opérations obsidionales.

Voici maintenant quelques lignes de biographie sur « Honorable, discrète et scientifique « personne, Marie-Anne-Eléonore Le Page de « Mautort, veuve d'Honorable homme, Henri Ficquet, Sieur du Boccage, et Franc-Bourgeois de « Rouen, l'un des Custodes héréditaires et porteurs des reliques de Saint-Ouen, Marguillier-né « de la dite église, Receveur des tailles en la ville « de Dieppe, et depuis, vivant Noblement de ses « biens et rentes en celle de Paris. » Vous voudrez bien remarquer que les bourgeois notables ont leur protocole aussi régulièrement tracé et

tout aussi rigoureusement suivi que celui des plus grands seigneurs (1).

A cela près de son esprit supérieur et de sa parfaite beauté, Mme du Boccage n'avait certainement aucun rapport avec le traducteur des Commentaires, à côté de qui je l'ai placée sans savoir pourquoi? Elle n'a rien de belligérant ni de stratégique, et c'est assurément la plus candide et la plus paisible bergère de l'Académie des Arcades.

Voltaire lui mandait un jour que les lettres qu'elle écrivait étaient bien supérieures à celles de Miladi Montaigu. Ce n'était pas lui faire un grand compliment, il aurait pu mieux dire, et je vous assure qu'après les lettres de Mme de Sévigné et de Mme de Maintenon, je n'en ai jamais lu de plus spirituellement judicieuses et dont la lecture m'ait paru plus attrayante que celles de Mme du Boccage. La plupart de ses ouvrages ont été tra-

(1) Ils ont presque tous des armoiries en vertu de quelque charge éligible et municipale, qui aurait conféré certains privilèges de la noblesse à quelqu'un de leurs auteurs. Il est vrai qu'on reconnait aisément ces armoiries qui ne sont presque jamais composées dans les règles, attendu que M. le Juge-d'armes de la Noblesse de France ne veut pas s'en mêler. Il se contente de leur décocher une ordonnance de réforme ou d'interdiction, lorsqu'elles se produisent en similitude avec les armes d'une ancienne famille. On y voit souvent des *rébus* à fond bleu, et le plus souvent une profusion de ces pauvres *petites pièces* qui mettent la Marquise de l'Hospital en si méchante humeur.

(*Note de l'Auteur.*)

duits en italien, en espagnol, en anglais, en allemand, et, qui plus est, en polonais; mais ses lettres écrites de Rome ont toujours été, suivant moi du moins, sa meilleure composition littéraire, et je ne doute pas que la postérité ne les considère avec une grande distinction.

Il y a de fort belles choses dans sa Colombiade; il y a du talent et de nobles pensées bien rendues dans sa tragédie des Amazones et dans son poème d'Abel; il y a surtout dans tous les ouvrages de cette illustre personne une expression de simplesse admirable et de modestie charmante. Il y règne un parfum de dignité vertueuse et polie qui fait respecter l'auteur et qui le fait aimer. Il me semble qu'avec un cœur honnête, on ne saurait lire Mme du Boccage sans éprouver un sentiment de véritable affection pour une femme aussi naturellement gracieuse : *gracieuse* et *naturelle* à la mode du temps, bien entendu ; vous nous passerez la *houlette* et la *coudrette.*

Fontenelle disait qu'elle était comme une belle montre bien réglée, dont l'intérieur agit avec une rectitude parfaite, et dont le cadran, non plus que la boîte émaillée de fleurs, ne laisse jamais apercevoir aucune agitation. — Pourquoi ne parleriez-vous pas aussi, lui dit Voltaire, de ces deux trous pour la clé de montre, avec des

pivots en diamant? Ce serait pour les yeux...! — Oh je n'ai pas le génie des allusions métaphoriques à ce point-là, mais je vous connais, lui répliqua Fontenelle; vous n'allez pas manquer de m'attribuer cette belle hyperbole, et vous allez dire partout que j'ai comparé les deux beaux yeux de Mme du Boccage à des trous dans une montre. Ce ne sera pas la première galanterie de ce genre-là que vous m'aurez faite; ne vous en gênez pas, disposez de la réputation de mon peu d'esprit; il est au service du vôtre, et je vous baise les mains avec humilité.

On ne saurait s'imaginer combien Voltaire était importuné, jaloux et malheureux de la gloire de Fontenelle? Hélas! il en est de la renommée de Fontenelle aujourd'hui, comme de celle de Mme du Boccage, et je pense bien que la gloire de Voltaire sombrera sous voiles au bout de quelque çinquantaine après son décès. Rien n'est stable ici-bas hormis l'instabilité, dit l'apôtre.

Mme du Boccage a vécu pendant quarante ans sur un piédestal et sous un dais au sommet du Parnasse, au milieu d'un nuage d'encens pindarique. Elle a toujours vécu dans cet empyrée d'adulations universelles, ainsi que M. de Marigny pendant la faveur de Mme de Pompadour, c'est-à-dire avec une simplicité toute modeste et quasi

craintive. On disait alors qu'ils s'aimaient beaucoup, un peu trop peut-être, et quoi qu'il en fût, personne ne les a connus sans les aimer et les estimer, sinon pourtant votre tante du Guesclin, qui me reprochait toujours mon indulgence à cette occasion-là. — Mais c'est vous qui faites du scandale et qui péchez, lui disais-je, et quand on n'aperçoit rien de répréhensible, c'est la réprobation qui scandalise et qui tourne en péché mortel, à ce que dit Tertullien. Mon Dieu! c'était une sainte femme (cette Comtesse), et je n'en disconviens pas, mais c'était une sèche et revêche personne! Imaginez qu'elle avait refusé de marier sa fille, aujourd'hui Mme de Gèvres, avec le Marquis de Sesmaisons(1), parce qu'il avait fait (quatre ans passés) des amourettes avec la demoiselle Camargot dont je vous parlerai tout à l'heure, et de plus encore, elle avait refusé de rendre le salut à Mme de la Tournelle, au château

(1) C'était le père du Comte et du Vicomte de Sesmaisons d'aujourd'hui, lequel avait épousé Mlle de Solar-Lafontaine, qui, ce me semble, devait être la nièce du Bailly de Solar, Ambassadeur du Roi de Sardaigne à Paris. Ce sont des gens de qualité. Chérin parlait toujours de je ne sais quel testament d'un Duc de Bretagne qui lègue une terre à un de leurs ancêtres avec cette clause latine: NE TANTA DOMUS PEREAT, et c'est de là qu'ils ont pris la devise de leurs armes. J'aurai souvent l'occasion de vous reparler de ces deux aimables frères.

(*Note de l'auteur*).

de Bellevue, dans le propre salon de MESDAMES! Que voulez-vous, mon Enfant, les dévotes ont la tache originelle aussi bien que les autres, et tout ce que la piété peut faire de mieux sur nos défauts naturels qu'elle ne saurait dénaturer, c'est de les atténuer. Celui qui a voulu que la chenille naquît sur les fleurs, a permis que l'austérité produisît l'intolérance, et quelquefois la pruderie, ce que j'aime encore moins.

Mme du Boccage avait inspiré la passion la plus violente à l'auteur de Manon Lescaut, l'Abbé Prévost d'Exiles, qu'elle ne pouvait endurer ni souffrir à titre d'amoureux; et c'était, je crois bien, le seul personnage qui se soit jamais permis de mauvais propos contre elle. J'ai rencontré deux ou trois fois pendant ma vie cet Abbé Prévost, lequel, au reste, vivait assez tristement et n'allait guère autre part que chez ses deux amis, M. Riquet et M. Huguet, conseillers à la table de marbre, et grands protecteurs de la littérature au rabais. C'était un gros homme à figure sombre, avec la voix lugubre; il était assez bien vêtu pour un auteur de son temps: on racontait de lui des choses étranges, et notamment qu'il mangeait du tabac d'Espagne avec le melon, ce que faisait toujours la douairière d'Orléans, et ce que j'ai vu faire, au surplus, à M. le Maréchal de Saxe.

au fameux repas qui lui fut donné par les gens de l'Hôtel-de-ville de Paris après la bataille de Raucoux. Je n'ai jamais ouï dire de l'Abbé Prévost qu'il eût tué son père, soit par inadvertance, ou soit autrement, et d'après les éclats d'hostilité qu'on entendait bruire contre lui, je crois bien qu'on n'aurait pas manqué de lui reprocher un pareil méfait, s'il en avait été coupable. Tout ce que je sais de plus calamiteux sur l'Abbé Prévost, c'est qu'il est mort d'une horrible manière. Il avait été saisi d'apoplexie dans le bourg de Royaumont, non loin de Chantilly; il fut transporté chez le curé du village où le Baillif des Moines arriva pour instrumenter de sa profession, et d'où ce justicier de malheur envoya requérir le chirurgien de l'abbaye pour venir procéder à l'ouverture du corps, afin qu'il ne manquât rien à la perfection de son procès-verbal. Il n'était pas mort et mourut sous le scalpel. Il y avait toujours eu quelque chose de cela dans la physionomie de ce malheureux homme, dans ses regards sinistres, et dans sa voix sourdement lamentable. Quant à la demoiselle Camargot, danseuse de l'opéra, je vous dirai qu'on avait prodigieusement parlé d'elle à propos de Mme du Boccage, à qui cette fille avait fait une rude impertinence en allant s'asseoir à côté d'elle à l'Académie française, un jour

de la Saint-Louis, où l'on espérait y voir arriver le Cardinal Passionéi qui n'y vint pas, attendu qu'il était mort le matin. La situation de Mme du Boccage était si pénible, elle en parut si troublée, et le scandale en fut si grand, que M. le Maréchal de Bellisle alla lui donner la main pour la conduire (à défaut d'autres places) au fauteuil vacant de M. l'Evêque de Senlis, où cette dame, après force révérences, eut l'insigne honneur de siéger parmi les quarante immortels, entre Messieurs de Nivernais et Bitaubé. Elle en parlait toujours avec un air d'humilité bienséante et de reconnaissance infinie pour Messieurs les académiciens. Les nouvelles *à la main* ont assez parlé de cette aventure et de la demoiselle Camargot, qui, du reste, n'en fut pas moins embarrassée que Mme du Boccage, et ne s'en consola jamais. Au bout de quelques mois, elle fut obligée de quitter le théâtre où elle ne pouvait plus se montrer sans être sifflée. On a toujours parlé de Mlle Camargot comme étant la première personne qui se soit avisée de porter des souliers sans talons, et du reste on a dit qu'elle avait fini par aller s'enfermer aux filles repenties de la rue St-Jacques (1).

(1) Marianne Cupie née à Bruxelles vers l'année 1708, morte au cou-

vent des Dames-St-Michel en 1770. Dernièrement, un collecteur d'autographes a trouvé bon de nous présenter le père de Mlle Camargot comme un gentilhomme français et même un Baron de Basse-Bretagne où personne n'a jamais ouï parler de la baronnie de Camargot, tandis que c'était un ancien maître de danse flamand, appelé Just Cupie, dit Camargot et non pas Camargo, lequel avait été condamné, pour avoir volé de l'argenterie chez le Marquis d'Asche à Bruxelles, au bannissement perpétuel après six mois de prison, par sentence du conseil supérieur de Brabant, en date du 14 mars 1729. V. *Biographie des artistes belges*, pag. 163. (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE V.

— Voltaire. — Origine de sa fortune. — Son envie d'être Marquis de Ferney. — Lettre de Voltaire à Mme de Créquy. — Réponse de l'auteur. — Placet de Voltaire afin d'obtenir le cordon noir ou la croix de St-Lazare. — Le jeune Duc du Châtelet. — Visite à Ferney. — Lettre du Marquis de Créquy à sa mère, Mme du Blot à Ferney. — Anecdotes contées par Voltaire et rapportées par M. de Créquy. — Provocation philosophique à des Genevoises.

Les personnes qui ont écrit la philosophique histoire de M. de Voltaire ont négligé de recueillir ou n'ont pas voulu publier certains détails de sa vie privée dans lesquels je vais entrer pour suppléer à leur insuffisance ou leur silence obligeant. Je ne le suivrai pas dans toutes ses agitations en France et ses migrations à l'étranger ; on a tout dit sur ses voyages à la cour de Nancy, en Angleterre, et auprès de ce Roi de Prusse auquel il a prodigué tant de flatteries et tant d'insultes, suivant les temps ; mais j'ai su par MM. de Richelieu, de Breteuil et du Châtelet certaines choses que personne ne savait ou n'a voulu dire, et les voici.

Voltaire avait eu de la succession de son père

environ dix-huit mille livres de rente, savoir : deux mille écus par deux maisons rue St-Antoine, et le reste en obligations sur la ville et sur le clergé. Jusqu'à ce qu'il fût devenu riche, il avait prodigieusement aimé l'argent, et contre l'ordinaire des personnes et des choses de ce monde (à l'exception des vins méridionaux), il était devenu généreux dans sa vieillesse. Comme il avait toujours eu de l'attrait pour les gens en crédit et pour les bonnes compagnies, il avait eu des relations les plus distinguées possible ; il avait toujours employé ses amis à l'augmentation de sa fortune ; il avait toujours fait agir les amis de ses amis dans l'intérêt de ses finances, et pendant trente ans de sa vie, on n'a jamais entendu parler de la nouvelle promotion d'un fermier-général, sans entendre dire aussi que Voltaire avait fait solliciter un intérêt dans sa ferme. On a dit qu'il avait dû la plus grande partie de sa fortune aux frères Pâris, et je ne le crois pas. Le Marquis de Breteuil a calculé devant moi que leur opération sur les fournitures de 1747 à 1749, où Voltaire était intéressé pour un 92me, avait dû lui rapporter tout au plus 60 mille livres ; mais le Marquis du Châtelet et le Maréchal de Richelieu m'ont dit cent fois que la part qu'ils avaient fait avoir à Voltaire dans les recettes et les profits de MM. de la Pou-

plinière et Challut, avait dû lui rendre plus de quinze cent mille francs.

Il a dit au vieux M. du Châtelet que lorsqu'il avait pris le parti de se qualifier Sieur de Voltaire, c'était qu'il n'aurait pas eu le moyen d'acheter une terre qui pût lui donner un autre nom précédé d'un article, parce que sa mère, à laquelle il payait un douaire avec une pension de 4 mille livres, vivait encore. Son nom de famille, qui lui paraissait ignoble, avait fini par lui devenir insupportable. Il n'avait trouvé qu'une occasion pour s'en délivrer; c'était en acquérant un petit fief de la vicomté de Paris; mais comme le nom de ce lieu féodal était Bouprupt-en-Jôsas, il s'était enfui de chez le notaire où se faisait la vente, aussitôt qu'il avait ouï proférer cet horrible nom. Celui de Veautaire dont il a fait Voltaire à raison de l'euphonie, est le nom d'une petite ferme située dans la paroisse d'Asnières-sur-Oise, à dix lieues de Paris. Il en avait hérité d'un sien cousin, nommé Gramichel, et bien que ce domaine ne fût nullement seigneurial et qu'il ne rapportât que deux cents livres, il n'hésita pas à en prendre le nom au mépris de celui d'Arouet dont il était excédé. — *Arouet! indigne et misérable nom!* disait-il un jour en présence de M. Clairant; et notez que c'était en menaçant les cieux d'un regard de co-

lère et du poing fermé, comme un homme en délire.

Les notaires de Paris disent toujours que, pour les seigneuries en Ile-de-France, il y a différence de moitié prix suivant que le nom du fief est plus ou moins élégant; et ceci me rappelle que M. de Penthièvre n'a jamais pu réussir à se défaire de la seigneurie de ses bourgs de Villejuif et de Lonjumeau dont il aurait voulu se débarrasser, parce qu'ils ne lui tiennent à rien (ils ne sont pas mouvans de sa châtelainie de Sceaux, je crois même qu'ils relèvent de l'abbaye de Sainte-Geneviève, et que ce Prince ne voulait pas s'y trouver dominé par un Abbé). — Il serait joliment agréable de se faire annoncer Monsieur et Madame de Lonjumeau, ou de Villejuif! disaient les chercheurs de fiefs, ambitieux d'acquérir un nom sonore; et toujours est-il qu'on n'a jamais pu trouver marchand pour ceux-ci, par cette raison-là.

Je ne sais comment il se fait qu'à l'exception de Chatou, de Pantin et quelques autres vilains noms en très-petit nombre, tous les villages ou seigneuries de la capitainerie du Louvre et de la prévôté du Châtelet portent des noms charmans? Il n'est rien de si joli que Luciennes, Amécour, Argenteuil et Virofley, Montfermeil, Argilliers, Romainville et tous ces autres noms de la banlieue de Paris, qu'on dirait avoir été formés pour

la satisfaction de l'oreille et des yeux, à l'usage des Princesses, ou d'une favorite, ou d'un poète amoureux de quelque nymphe de la Seine! Il ne serait pas impossible que la douceur de l'idiôme aulique et la politesse de langage à la cour de France eussent influé sur l'élégance et l'aménité de ces appellations les plus voisines?

Aussitôt que M. de Voltaire est devenu gentilhomme *ordinaire* de la chambre du Roi, (par la grace de Mme de Pompadour, en conséquence d'une épître dédicatoire,) il a joui des privilèges de la noblesse et pris la qualification d'Écuyer avec des armoiries *à fonds noir*, (il avait entendu professer Mme de l'Hospital, et pour aller s'armer de quelque rébus en champ d'azur, il avait trop de finesse dans le tact et faisait trop bien ses petites affaires), une simple barre, en effigie d'un coup d'estoc sur un bouclier. On aurait dit un écu du temps des Albigeois; rien n'était si noblement sévère et de plus franc gothique.

Lorsque M. de Voltaire est revenu de Berlin, ayant été Chambellan du grand Frédérick et Chevalier de son aigle rouge, il a voulu devenir Seigneur de paroisse, et suivant son droit seigneurial, il a fait peindre ses armoiries sur deux lîtres blanches en quarante-huit places, à l'extérieur et l'intérieur de *son* église de Ferney, sans

préjudice au pourtour de son colombier féodal, ainsi qu'à la barrière de son audience. Sa terre de Ferney n'avait que les droits de moyenne justice et de simple coutume ; mais il se jugeait en grande situation nobilière, et le voilà qui s'avise de nous écrire inopinément à M. de Richelieu, mon neveu du Châtelet et moi, pour nous demander de faire ériger sa terre en marquisat.

« La faveur en question ferait la gloire et le » bonheur de ma triste vie, Madame ; vous con- » naissez les tribulations qui m'accablent et les ca- » lomnies qui me poursuivent. Je ne sais plus s'il » me sera possible de me montrer dans les rues de » Genève où j'aurais besoin d'aller pour consulter » M. Tronchin sur ma santé! M. Rousseau y a sus- » cité contre moi le zèle de plusieurs magistrats » fanatiques et d'un grand nombre de farouches » citoyens, en leur disant qu'ils ne devaient pas » souffrir, malgré la loi, qu'un catholique eût l'air » de s'immiscer dans leurs affaires et de s'impatroni- » ser sur leur territoire. Je ne vous parlerai pas des » calomnies dont il me charge auprès de Mon- » seigneur le Prince de Conti, de Monseigneur le » Duc de Penthièvre et de Madame la Duchesse de » Luxembourg, auprès de vous peut-être, Ma- » dame ; et c'est pourquoi j'en appelle à vos bontés » pour me dédommager de sa noire ingratitude, » pour effacer la trace de toutes les persécutions

» qu'il m'a suscitées depuis quatre années. Voilà, » Madame, où m'a conduit ma bienveillance pour » cet homme, et tel est le prix de l'offre que je lui » avais faite de lui donner en pur don ma maison » de l'hermitage, qui se trouve entre Tourney et » Ferney. On saura bientôt de quelle reconnais- » sance il a payé les services de M. Grimm, de » M. Helvétius, de M. Diderot, de M. Hume et » de M. d'Alembert, que vous n'aimez pas, je le » sais, et dont je connais les inconvéniens mieux » que personne, mais qui n'en ont pas moins été » pour lui la bienveillance et l'obligeance mêmes. » Nous avons eu ici le mariage de M. de Florian; » nous aurons bientôt celui de M. le Marquis de » Villette, je dis Marquis, Madame; car, plus heu- » reux que moi, qui n'ai pas sans doute autant de » mérite que lui, mais dont la fortune et la nais- » sance ne sont pas au-dessous des siennes, il a » une terre érigée en marquisat, par le Roi, pour » lui, comme seigneur de sept grosses paroisses, » et comme au temps de la chevalerie, ce que je » pourrais, sans aucun doute, effectuer tout aussi » bien que M. de Villette et sans causer plus de » surprise que lui. Il est possesseur de quarante » mille écus de rente qu'il va partager avec Made- » moiselle de Varicourt qui demeure chez Madame » Denys. Cette jeune personne lui apporte en » échange dix-sept ans, de la naissance, de la » piété, de la prudence et des graces. Vous trouve- » rez sûrement que M. de Villette fait un excellent » marché. Cet évènement égaie un peu ma vieil-

» lesse et mes souffrances. Ces Rousseau me tue,
» Madame ! ayez la bonté de brûler ces paperasses,
» de peur qu'on ne m'y voie trop en laid, ou trop
» en négligé. Je vous adore et vous implore avec
» une vénération que je renonce à vous exprimer.
» Vous êtes un ange de bonté miséricordieuse. Je
» baise le bout de vos ailes et je les baise à genoux,
» à deux genoux ! — A Ferney, ce 4 novembre. »

VOLTAIRE.

Nous fûmes pendant quinze jours à nous rejeter la balle avec le chat aux jambes, pour savoir qui répondrait à ce patriarche de Ferney qui voulait devenir marquis. Enfin j'en pris la charge, et sans entrer dans aucun détail incivil, je lui marquai que M. de Richelieu consentirait à recommander sa requête, aussitôt qu'il aurait pu réunir les seigneuries paroissiales exigées par les ordonnances, à celle de Ferney dont il demandait l'érection. J'étais bien assurée que sa vie n'y suffirait pas, et c'était, du reste, une folle imagination dont il revint tout naturellement, dès qu'il ne se trouva plus obsédé par la vision continuelle de cette couronne de Marquis de M. de Villette, lequel avait amené sa femme à Paris. Il fut environ deux mois sans nous écrire; ensuite mon neveu du Châtelet en reçut une épitre avec un placet pour

obtenir le collier de l'ordre de St.-Michel, et toujours à cause des consolations dont il avait besoin pour résister aux persécutions de Jean-Jacques Rousseau. Une persécution plus véritable était celle qu'il exerça six mois durant contre le Duc du Châtelet. — Ma tante ! je vous apporte encore une lettre de Voltaire, et savez-vous ce qu'il demande aujourd'hui ? La croix de St.-Lazare avec une dispense de quarante ans pour établir ses preuves. Qu'allons-nous faire ? — Il faut s'en divertir, mon enfant; Démocrite a dit que la meilleure manière de philosopher est de se moquer des philosophes et de la philosophie.

Mon fils avait été forcé d'aller à Besançon pour un procès avec les Ducs de Wurtemberg, au sujet de l'héritage des Coligny, il imagina d'aller faire une visite à Voltaire, et voici comment il m'écrivit pour me tranquilliser sur la santé de ce grand philosophe.

« Rassurez-vous, Madame, sur les inquiétudes » que vous avez dû concevoir à l'égard de M. de » Voltaire. Ce grand homme, accoutumé depuis » cinquante ans à dire qu'il va mourir et qu'il se » meurt, se porte à merveille et ne s'est jamais si » bien porté. Il dit qu'il est devenu sourd et aveugle. » Le fait est qu'il y voit assez clair pour lire des » lettres de Mme de St.-Julien sans lunettes, et qu'il

» a l'ouie d'une telle finesse, qu'il en est dangereux. » Il est sec et très-ingambe et parfaitement droit. » Le jour où j'ai eu l'honneur de le voir, car je » n'ai pas voulu rester à Ferney plus de 24 heures, » il avait des souliers à talons rouges, des bas de » soie blancs roulés sur le genou et retenus par » des boucles à diamans; une perruque innocente » et naissante en jeunes cheveux blonds comme un » petit Jésus de cire; enfin des manchettes qui lui cou- » vraient toute la main, et du reste une robe de cham- » bre en toile de Perse, à cause de la saison, car il est » régulier sur cet article. Il m'a fait beaucoup d'ex- » cuses de n'être pas mieux habillé, mais il n'est ja- » mais autrement. Il parut à l'entremets. On avait » réservé pour lui un fauteuil en velours galonné dans » le genre du vôtre, mais proportions observées, » Madame et très-chère Mère, c'est-à-dire avec les » crépines de moins et sans panache en haut du dos- » sier. Cet admirable philosophe a mangé rondement » du rôti, de la truite au bleu, des légumes au jus, » de la salade, de la pâtisserie, des fruits crus, et, » qui plus est, de la crême double. Il pétilla du plus » bel esprit; mais je fus étonné de le trouver em- » phatique et de ne pas lui retrouver dans la con- » versation cette légèreté cavalière et déterminée » qui caractérise si naturellement ses écrits. J'avais » trouvé là, devinez quoi? Mme de Blot qui vient » toucher barre à Ferney toutes les fois qu'elle va » prendre ces eaux de Savoie où Tronchin vou- » drait envoyer ma femme. Quelle idée, quand il » y a tant d'eau minérale dans notre pays! Cette

» ineffable et précieuse personne était à Ferney
» mille plus qu'au Palais-Royal encore, superlifi-
» coquentieusement renchérie. On ne comprenait
» rien du tout à son gazouillement qui participait du
» serin de Canarie et de la bécassine, mais principa-
» lement du serin jaune. La santé n'a jamais été le
» premier des biens pour elle, c'est la finesse de la
» taille. Elle a fini par se décider à prendre le
» grand parti de manger pour vivre, mais l'es-
» tomac s'y refuse par habitude : la jaunisse est
» en permanence et la consomption va son train.
» Voltaire se confondait auprès d'elle en amabi-
» lités de toute nature; et pour les petites mines
» et la petite langue de coquetterie, je vous assure
» qu'il n'était guère moins étrange que Mme de Blot.
» Il avait cru que c'était devenu d'usage à la cour
» et à Paris; mais je n'ai pas à me reprocher de l'a-
» voir entretenu dans son illusion d'optique. Vous
» savez sa manie pour corriger la langue française,
» son engouement pour les expressions d'impasse,
» de mois d'Auguste, etc., qu'il a forgées. Ceci
» causait des transports d'enthousiasme à Mme de
» Blot; et comme on parlait de ces ouragans qui
» ont rugi et qui ont bouleversé tout ce pays pen-
» dant la première quinzaine d'août dernier (il
» faut vous dire que le reste du mois a été su-
» perbe) je dis, pour dire quelque chose sur ce
» mois d'août :

« Il n'eût pas eu le nom d'Auguste
» Sans cet empire heureux et juste
» Qui fit oublier ses fureurs.

» Voilà M. de Voltaire qui me saute au col en s'é-
» criant : *Generose puer!* il est fils de sa mère! il
» est spirituel, aimable, adorable!.. et je crus qu'il
» allait m'étouffer tant il m'étreignait dans ses bras
» comme ceux d'un squelette en fer. Je lui dis : Mon-
» sieur, vous êtes pour moi d'une extrême indul-
» gence et d'une parfaite bonté, mais ne continuez
» pas à dire que je ressemble à ma mère; elle se
» fâcherait. Elle a dit à son bon ami le Cardinal de
» Fleury que je ne manquais peut-être pas d'es-
» prit, mais que je n'étais pas cet enfant qu'elle
» avait eu dans la tête. — Oh! c'est bien d'elle, et
» je crois l'entendre en vous écoutant. Oserais-je
» vous demander, poursuivit-il avec un air sen-
» sible et sérieux, si Madame votre mère a toujours
» peur d'être *déshonorée* par un Abbé de Breteuil?
» Et là-dessus Voltaire m'a dit une histoire que
» vous ne m'aviez jamais contée et que j'ai trouvée
» si curieusement divertissante que j'en ris encore;
» il prétendait aussi que vous aviez dit une autre
» fois en soupirant d'un air affligé — : Je suis trop
» loin de Dieu pour que je puisse l'aimer par-des-
» sus toute chose, et je vois mon prochain de trop
» près pour pouvoir l'aimer autant que moi-même.
» Il faut avoir l'âge de Voltaire et vous avoir connu
» petite fille pour vous avoir ouï dire des choses aussi
» mal sonnantes aux oreilles pieuses. — Monsieur le
» Marquis, n'allez pas croire qu'elle ait toujours
» été en âge de discrétion; je l'ai vue pas plus grande
» que cela, disait-il en montrant le bout de son

» petit doigt (1). Après dîner, le seigneur châtelain » nous conduisit dans sa bibliothèque, très-vaste, » fort belle et très-bien remplie. Il nous lut des » passages de quelques livres *rares*, à ce qu'il di- » sait, sur la religion, c'est-à-dire contre la reli- » gion, car c'est une lubie, et il revient sans cesse » sur cette matière. On fit ensuite des jeux d'esprit, » et pendant qu'on jouait aux *définitions*, il y eut » de beaux rires à propos d'un jeune professeur de » Genève à qui on demanda ce que c'était que l'a- » mour? Il se recueillit pendant une ou deux mi- » nutes en comptant sur ses doigts, et puis il nous » dit que c'était *un mot composé de trois voyelles* » *et de deux consonnes*. Ensuite on se mit à con- » ter des histoires de brigands et d'assassinats; cha-

(1) Il n'arrive jamais que Mme de Créquy parle de ses *traits d'esprit* et cite ses propres *bons mots* lorsqu'ils n'entrent pas naturellement dans le cadre de son récit. Cette exclamation sur l'amour de Dieu et du prochain est rapportée dans la correspondance de Grimm, où l'on trouve également plusieurs autres citations de Mme de Créquy, et notamment un fragment d'une de ses lettres à la Maréchale de Noailles. Voici une réponse de cette dame au Roi Louis XV, réponse dont elle ne parle pas dans ses mémoires, et dont ses contemporains avaient conservé le souvenir. — Le Roi lui dit un jour en présence du Maréchal de Saxe : « N'admirez-vous pas les heureux effets de la victoire de « Fontenoy? le Maréchal avait ses deux jambes horriblement enflées, et « le voilà revenu dispos, vif et gaillard, après la bataille. » *M. le Maréchal de Saxe est le premier héros que la gloire ait désenflé*, répondit Mme de Créquy, et le vainqueur de Fontenoy fut lui baiser les mains d'un air attendri. *MMss du Cher de Montbarrey.*

(*Note de l'éditeur.*)

» cun ayant eu son tour, on engagea M. de Voltaire » à conter la sienne. — Je le veux bien, dit-il, et » d'autant mieux que j'en sais une des plus cu- » rieuses et des plus terribles. — *Il y avait un jour* » *un fermier général.....* — Ma foi, j'ai oublié le » reste! dit-il en se levant de siège, et courant à » la fenêtre. — Arrivez donc, mesdames! arrivez » donc! s'écria-t-il en regardant dans la prairie. — » Voyez un tableau patriarcal! voyez le grand » œuvre de la nature! voyez la plus belle chose de » la création!.... c'était un étalon qui faisait des » siennes avec une jument poulinière. Comment » trouvez-vous cette invitation philosophique- » hippiatrique adressée à Mme de Blot, qui du reste » avait été retenue à sa place par Mme Denys qui » doit connaître son cher oncle. Je ne saurais vous » peindre la confusion, l'embarras, la consterna- » tion des autres dames. Heureusement que c'était » des Genevoises, et qu'on est toujours réjoui par » les chapechûtes qui peuvent arriver à ces vilaines » pédantes. Je n'ai jamais rien vu de si risiblement » gourmé que cette sorte de créatures-là. Mme de » Blot se recommande à l'honneur de vos bonnes » graces et de votre *amitié*. C'est le mot qu'elle a dit, » et je l'ai trouvé familier, mais ceci ne vous engage » pas à grand'chose; on ne parle souvent que pour » son auditoire. Permettez-moi de vous dire à pré- » sent qu'il y avait dans l'état de Genève un jeune » et bel horloger de cinq pieds dix pouces, lequel » avait été repris de justice pour avoir manqué aux » préceptes du décalogue en ce qui touche la forni-

» cation, sauf votre respect. Aussitôt que ce cri-
» minel a été sorti de prison, M. de Voltaire l'a fait
» prier de venir à Ferney pour y prendre la direc-
» tion de sa fabrique de montres; et à l'arrivée de
» ce prodigieux scélérat, il est allé au-devant de
» lui jusque sur le perron de son château où il l'a
» reçu à bras ouverts. Il ne l'appelle jamais que
» *Monsieur le Fornicateur*, et c'est toujours avec
» un air de considération respectueuse. Les gens
» de M. de Voltaire et de Mme Denys avaient d'a-
» bord imaginé que c'était le titre de quelque em-
» ploi de l'Hôtel-de-Ville de Genève, de sorte qu'ils
» ne l'appelaient que M. le Fornicateur, et qu'ils ne
» disaient que M. le Fornicateur en parlant de lui.
» — Faquins! insolens valets! est-ce que vous
» prétendez imiter votre maître et singer M. de
» Voltaire? Apprenez que M. de la Michodière.....
» mais non, dit-il en s'interrompant et pouffant
» de rire, j'aime mieux leur faire un apologue au
» moyen de l'histoire de M. de Boutteville à qui ses
» amis avaient donné le surnom de Bacha. — Vous
» saurez donc, Messieurs, dit-il à ces domestiques
» en ôtant son bonnet pour les saluer, que M. Beau-
» jon qui n'en savait guère plus que vous, avait
» adressé la parole à M. le Comte de Montmorency-
» Boutteville, en l'appelant Monsieur le Bacha. —
» Monsieur le receveur-général des finances, lui ré-
» pondit ce grand seigneur, ceux qui m'appellent
» *Bacha* ne m'appellent point *Monsieur*, et ceux
» qui doivent m'appeler *Monsieur* ne m'appellent
» jamais *Bacha*. — Allez donner du chenevis à mes

» perroquets. — Ah! Mesdames! s'est-il écrié d'un
» air de transport, quelle admirable ville que celle
» de Genève! Vous donnez à la France un philo-
» sophe pour l'éclairer, c'est M. Rousseau! un
» médecin pour la guérir, c'est M. Tronchin! un
» banquier pour contrôler ses finances, c'est
» M. Necker! Il faut espérer qu'à la mort de l'Ar-
» chevêque de Paris, on intronisera votre fameux
» prédicant M. Vernet dans l'église de Notre-
» Dame?

« Ce que j'ai pris la liberté de conclure de tout
» ceci, c'est que M. de Voltaire est un vieux en-
» fant. »

CHAPITRE VI.

De l'athéisme. — De la superstition chez les incrédules. — De la secte Balsamite. — Le diable aux carrières Montmartre. — Les Ducs de Chartres, de Fronsac et de Lauzun. — Leur aventure dans une caverne. — Accident qui survient au Duc de Chartres. — Bulletin de la santé du prince. — La Comtesse Agnès de Buffon. — Conjuration magique chez le Duc de Chartres. — Consécration sacrilège d'un crapaud. — Le diable au Palais-Royal. — Portrait de Satan. — Marques de la foudre. — Révélation funeste. — Le Comte de Cagliostro. — Ses mémoires.—Histoire du Grand-Prieur de Majorque. — Curieux détails sur l'île de Malte aux temps des chevaliers — Le meurtre. — Le revenant. — La punition. — La pénitence. —La Duchesse de Gèvres.—M. de Talleyrand et la Princesse de Guémenée. — Mot de Buonaparte à M. de Talleyrand. — Le trésor du Plessix. — Les têtes de mort angevines. — La manie des trésors. — Le Comte de Baschy. — Les Beaufort-Turenne. — Le château de Chenonceaux. — Le marquis de Brunoy. — Mot de Louis XVIII au Duc de Wellington. — Le Comte de Caylus. — Les Balsamites. — Assemblée nocturne. — Vision sacrilège. — Mort de M. de Caylus — Prévision qu'il en avait eue. — Propos sinistre. — Soupçons sur la cause de cet évènement.

On a dit avec justice qu'il n'existe pas et qu'il ne saurait exister un seul athée, par la raison que l'athéisme n'est rien du tout, si ce n'est un acte d'orgueil sceptique et de négation renforcée, ce qui ne saurait produire une *conviction*,

et par la raison qu'en dehors des croyances établies sur les sciences dogmatiques ou la soumission religieuse, aucune *proposition négative* équivalente à une *affirmation*, ne saurait être pourvue d'une autorité décisive, à moins d'être établie sur une *démonstration* mathématique ou sur une expérience naturelle. Ainsi l'athéisme n'est qu'un doute et ne saurait être une *persuasion*. Il y a dans les dispositions naturelles de l'homme qui ne veut rien croire, ainsi que dans les dispositions naturelles de l'homme de foi, une force d'obligation qui l'entraîne invinciblement à croire quelque chose, j'entends quelque chose d'occulte et de mystérieux. Les hommes ont tellement la conscience de leur infirmité d'origine et de l'existence d'un mauvais principe ; ils ont tellement besoin de croire à l'existence d'un bon principe, ainsi qu'à l'action de quelque puissance formidable ou secourable pour eux, que l'impiété systématique de Voltaire n'avait abouti qu'à transporter ce principe naturel de la foi sur d'autres objets de croyance; et vous allez voir que le plus beau temps de l'incrédulité philosophique est devenu l'époque de la crédulité la plus aveugle pour les évocations, les apparitions, les divinations et autres jongleries des plus effrontés charlatans. On refusait hommage au Créateur et l'on vouait

à la lune un culte d'amour. On ne voulait plus croire à la divinité du Verbe, mais on croyait à la toute-puissance de Cagliostro sur les esprits de l'air. On osait démentir la révélation divine ainsi qu'elle est déposée dans nos livres saints, et l'on adoptait toutes les recettes et les formules qui sont contenues dans un certain bouquin jaune, où vous trouverez notamment que, pour obtenir « du basilic et du thym de qualité supérieure, il faut « les semer avec force outrages et malédictions. »

— Pour les *malédictions*, il n'est pas malaisé de s'en tirer, disais-je à M. de Caylus ; mais, comme le verbe *outrager* renferme substantiellement et présuppose absolument l'idée de quelque sensibilité pour les injures, ayez donc l'obligeance de m'apprendre comment on peut venir à bout d'outrager de la graine de basilic?

M. de Caylus, qu'il ne faut pas confondre avec son oncle l'antiquaire (1), était un des adeptes les plus zélés de la nouvelle secte. Il avait eu la satisfaction de communiquer avec Belzébuth, et quand il ne pouvait s'empêcher de jurer en bonne

(1) Anne-Philippe de Tubières de Grimoard de Pestels de Lévis, Comte de Caylus et petit-fils de l'auteur des *Souvenirs*. C'est le Marquis de Lignerac, son arrière-neveu, qui est devenu l'héritier de leur grandesse d'Espagne, et qui est Duc de Caylus, aujourd'hui.

(*Note de l'auteur.*)

compagnie, c'était par Cœur de Satan ! Il avait emmené votre père avec M. de Lauzun, M. de Fronsac et le Duc de Chartres, dans les carrières de Montmartre, afin de leur y faire voir le diable; mais, à leur entrée dans la caverne, ils furent assaillis par une grêle de coups de bâton dont ces quatre Messieurs ont été couverts de meurtrissures et d'emplâtres pendant près d'un mois. Ils ne furent pas autrement maltraités, car on ne les dévalisa point. Lauzun m'a dit que c'était comme des coups de fléau qui seraient tombés sur eux du même côté d'un certain passage assez étroit et fort obscur qu'il fallait traverser avant d'arriver dans la carrière. On apercevait, mais de très-loin, la faible lueur d'une lampe qui devait être suspendue à la voute de la grande caverne, et voilà tout ce qu'ils virent pour cette fois-là.

La Gazette de France annonça que Mgr le Duc de Chartres était tombé de cheval et que sa tête avait porté sur la barrière de son manège. Le Duc de Fronsac en fut quitte pour se tenir dans son lit avec ses rideaux et les volets fermés, sans rien changer à ses habitudes. Je fis dire à ma porte que M. votre père était allé voir le diable et qu'il ne s'en était pas bien trouvé, ce qui m'affligeait et m'étonnait médiocrement. Enfin le Duc de Lauzun ne fit rien dire et ne dit rien du tout,

quoiqu'il allât partout comme à l'ordinaire, et quand M. le Dauphin voulait le questionner sur le bras qu'il avait en écharpe et les marques noires qu'il avait à la figure, il répondait à M. le Dauphin :

—Qu'est-ce que cela vous fait? Ce qui lui réussissait supérieurement à détourner l'attention, tant on avait à parler sur la singularité d'une pareille réplique (1).

Il m'appelait sa tante, à cause de son mariage avec ma nièce de Boufflers, laquelle était la petite-fille de votre tante de Luxembourg, née de Villeroy. Je vous explique ceci pour l'intelligence de vos listes de parens; car, au bout de quelques générations, on a souvent de la peine à s'expliquer cette ennuyeuse obligation des demandes de *consentement*, des deuils et des billets de faire part à la main. Passons là-dessus prestement.

— Eh bien! ma tante, je l'ai vu, me dit-il un jour; j'ai vu le diable.....

— Est-ce que c'est encore à Montmartre, mon garçon? comment t'en trouves-tu, pour aujourd'hui?

(1) Armand-Louis de Gontaut, Duc de Biron, et d'abord de Lauzun. Il avait eu la coupable faiblesse de se ranger sous les drapeaux du parti révolutionnaire, qui l'a fait condamner à mort et supplicier en 1793. (*Note de l'auteur.*)

— Ma tante, c'était dans la nuit de vendredi dernier chez M. le Duc de Chartres, et Mme Agnès de B.... en a pleuré comme une gouttière.

— Mon Dieu! comment cette jeune femme ose-t-elle afficher une intimité pareille?...

— Voilà qui ne me regarde pas du tout, et j'oserai même ajouter que vous avez trop de bonté pour cette Comtesse Agnès; Mme de Genlis en dit qu'elle est comme ce papillon du cabinet de son beau-père qui s'appelle la grande coquette, et qu'elle n'a rien de bon que ce qu'elle a de beau.

— Laissez-moi tranquille avec les médisances de Mme de Genlis, et parlez-moi plutôt du diable.

Lauzun me dit alors avec une simplicité sérieuse et qui finit par me donner le frisson, car il était d'une véracité parfaite et nullement conteur, ... *il se trouve ici deux pages raturées* .... et qu'ayant mis sur cette table une coupe de cristal dans laquelle on voyait flotter un crapaud, lequel avait reçu tous les sacremens de l'église, depuis le baptême jusqu'à l'extrême-onction. . . . — Mais l'ordre et la confirmation, vous n'y pensez pas, lui fis-je observer. — Ma tante, reprit-il avec un air d'amertume et de mépris douloureux, est-ce que le Duc de Chartres n'a pas à sa disposition les deux mains consacrées et sacrilèges d'un évê-

que? Après quoi, cette horrible personne, car Lauzun n'avait pu deviner si c'était un homme ou une femme, se mit à genoux devant la table, en disant tendrement à son crapaud : — Saint Ange, mon cher Ange, mon bel Ange, l'Enfer triomphera-t-il pour nous? Michel dénouera-t-il ce que Satan a lié? Oyez-moi, oyez-moi, oyez-moi! L'animal fit alors des évolutions tellement brusques, que l'eau de la coupe en jaillit jusque sur le Duc de Chartres qui devint blême et qui s'essuya le visage. Ce fut alors que les évocations commencèrent, et qu'il fut prescrit à toutes les personnes présentes de se mettre à genoux, ce que M. de Lauzun refusa pour son compte, en disant qu'il se trouvait mal aussitôt qu'il était dans cette posture. Les uns s'agenouillèrent à l'imitation du Duc de Chartres, et les autres restèrent debout en ayant soin . . . .
. . . . On vit apparaître alors à l'autre bout de la salle, ajouta Lauzun, sans aucun bruit et de la manière la plus inexpliquable, une figure d'homme absolument nu. Il était de grandeur un peu plus que naturelle, ayant le teint d'un beau pâle et les yeux merveilleusement noirs; cheveux bouclés, belle poitrine, avec des membres parfaitement bien proportionnés, les hanches et l'abdomen admirablement juvéniles; une belle barbe

frisée, fine et touffue, et du reste *nullum cujusvis sexus indicium*, ce qui, par dessus toute chose, avait préoccupé le Duc de Lauzun.

Il me dit aussi que cette figure du diable avait une cicatrice qui lui partait du front, en tournoyant en arêtes aiguës jusqu'à son talon gauche, ainsi qu'un lacet de soie d'un pourpre vif........ ....(— A FULGURE ET TEMPESTATE LIBERA NOS, DOMINE! m'écriai-je en baissant la tête;) et cette belle apparition fut terminée par un éclat de voix sonore qui parut sortir de la bouche du diable, laquelle était alors grande ouverte, mais sans aucune articulation visible. Lauzun ne voulut jamais me rapporter ce que Satan leur avait dit; mais on a su par la Duchesse de Gèvres, à qui M. de Caylus disait toutes choses, que c'était les mots suivans, avec des intervalles assez marqués pour y donner une interprétation, qui, j'en fais ma coulpe, est revenue souvent à ma pensée.

— VICTOIRE ET MALHEUR. — VICTOIRE ET MALHEUR. — MALHEUR. On verra que les tripotages, ou si l'on veut, les intrigues politiques du Palais-Royal, n'étaient pas étrangers à ces jongleries extravagantes et profanatoires.

A côté de ces mystifications impies destinées à satisfaire aux exigences des ennemis du christianisme, on entendait continuellement parler de

superstitions absurdes et de folles pratiques auxquelles on assujétissait certains catholiques, ayant plus d'attrait pour les curiosités mystiques que pour la dévotion réelle; et comme on savait, à n'en pouvoir douter, que ces deux sortes de directions et d'illusions tout-à-fait divergentes, étaient néanmoins imprimées et fomentées par le même chef de secte, c'est-à-dire par le fameux Cagliostro; vous pouvez juger l'opinion qu'on aurait dû concevoir de sa loyauté, ce qui n'empêchait pas un assez grand nombre de personnes considérables et fort estimables du reste, d'éprouver et de manifester pour cet homme un sentiment de confiance et d'enthousiasme incompréhensible. Cagliostro composait avec les scrupules des catholiques aussitôt qu'il apercevait que leur conviction religieuse était inébranlable. Il avait d'anciens jansénistes convulsionnaires au nombre de ses prosélytes. Il avait des mystiques *de la croix* et des illuminés *du pur attrait* parmi ses adeptes les plus ardens, et notamment un visionnaire espagnol appelé Don Luis de Lima-Vasconcellos, lequel était Grand-Prieur de Majorque et frère de M. l'Ambassadeur d'Espagne (1).

(1) Don Jaime de Mäjonès de Lima de Solomajor, Ambassadeur d'Espagne à Paris depuis l'année 1747 jusqu'en 1764.

(*Note de l'auteur.*)

J'ai trouvé quelque chose d'assez curieux sur le Grand-Prieur de Lima dans les mémoires de Cagliostro. Vous verrez, lorsque nous en serons à l'affaire du collier, comment les manuscrits de ce prisonnier m'avaient été confiés pour les soustraire à l'activité passionnée du Baron de Breteuil contre le Cardinal de Rohan. Vous y verrez aussi pourquoi je m'étais chargée d'en traduire quelques parties. On y trouve assurément des folies étranges, mais on n'a jamais rien lu de plus curieux, de plus spirituellement original et de plus naturellement exprimé. Je ne me flatte assurément pas d'avoir pu traduire et conserver la *désinvolture* de l'original italien, non plus que son air de singularité naïve; mais quoi qu'il en soit, voici quelques détails sur ce visionnaire, à peu près comme ils sont racontés par Cagliostro.

(1) « Parmi les protégés du Grand-Maître, mon « père, il y avait à Malte un grand dignitaire es- « pagnol qui passait toute sa vie dans les églises, « et qui se mourait de chagrin par suite d'un cau- « chemar de la nature la plus fatigante et la plus « obstinée. Tous les Chevaliers castillans, ses com-

(1) Plusieurs journaux littéraires ont annoncé la publication prochaine des *Mémoires inédits de Cagliostro*, où l'on retrouvera sûrement le fond et les principaux incidens de cette anecdote *fantastique*.

(*Note de l'éditeur.*)

« patriotes, attestaient la vérité de son aventure « en ce qui concernait un meurtre, un remords « dévorant, des pèlerinages et des pratiques de « dévotion continuelles, mais ils ne pouvaient af- « firmer le surplus ; et voici comment il m'a conté « son aventure, à laquelle on attribuait son cau- « chemar. »

« Je suis entré dans l'ordre de Saint-Jean de « Jérusalem de Malte avant d'être sorti de l'en- « fance, me dit le Grand-Prieur de Vasconcellos, « ayant été reçu *de pagenaria*, c'est-à-dire, et « comme vous le savez, pour être au nombre des « pages de son Altesse Eminentissime le Grand- « Maître, qui était alors Don Raymond de Perel- « los y Zuniga y Lopès de Zapatan y Sa de Cata- « layud. Ce prince avait deux aïeules de notre « maison, ce qui me procura l'honneur et l'avan- « tage de commander une galère de l'ordre, à « l'âge de vingt-cinq ans ; et l'année suivante « étant une de celles où le Grand-Maître devait « exercer son privilège de *donazione*, S. A. en « profita pour me conférer la plus riche com- « manderie de la langue de Castille. Je pouvais « donc prétendre sans témérité aux premières « charges de l'ordre ; mais comme on n'y par- « vient que dans un âge avancé, et qu'en atten- « dant je n'avais absolument rien à faire à Malte,

« j'y suivais l'exemple de nos plus grands digni-« taires, qui auraient dû nous en donner un « meilleur, et je ne m'occupais qu'à faire l'amour. « C'est un péché que je regardais alors comme « purement véniel, et plût à Dieu que je n'en « eusse jamais commis d'autre ! Celui que je me « reproche est un acte d'emportement bien cou-« pable, en ce qu'il m'a fait offenser tout ce que « nos préceptes religieux ont de plus sacré ; je « n'y saurais penser qu'avec un effroi mortel. Mais « n'anticipons pas sur le triste évènement que « j'ai promis de vous raconter.

« J'aurai l'honneur de vous dire qu'il existe ici « quelques anciennes familles nobles, originai-« res de l'île, à qui l'on ne permet pas d'entrer « dans l'ordre, et qui ne veulent avoir aucune « sorte de rapports avec les Chevaliers, ne recon-« naissant pour supérieurs que le Grand-Maître, « qui se trouve leur souverain, et les membres « du chapitre qui forment le conseil de son Al-« tesse.

« Immédiatement au-dessous de la noblesse « maltaise il existe une classe mitoyenne qui « exerce les emplois civils, administratifs ou judi-« ciaires, et qui recherche la protection de MM. les « Chevaliers. Les dames de cette classe sont dé-« signées par la qualification d'*Honoràte*, qu'elles

« se donnent entre elles, et qu'elles méritent vé-
« ritablement par la régularité de leur conduite,
« ou, si vous l'aimez mieux, par la décence et la
« prudence qu'elles savent mettre dans leurs
« amours.

« L'expérience leur a fait connaître que le se-
« cret et la sécurité sont incompatibles avec le ca-
« ractère des Chevaliers français, ou du moins
« qu'il est prodigieusement rare de leur voir unir
« la discrétion à toutes les autres qualités qui les
« distinguent. Il en est résulté que les jeunes
« hommes de cette nation, qui sont accoutumés
« partout ailleurs à des succès brillans, en sont
« réduits à Malte à l'intimité des femmes de la
« plus mauvaise compagnie. Les Chevaliers alle-
« mands, qui d'ailleurs sont peu nombreux, sont
« ceux qui plaisent davantage aux *Honorate*; et
« j'ai toujours cru qu'ils devaient cette préfé-
« rence à leur air de douceur, ainsi qu'à leur
« teint couleur de rose et blanc. Après les Teu-
« tons viennent les Espagnols, et je pense qu'il
« faut attribuer nos bonnes fortunes à notre ca-
« ractère, qui passe avec raison pour honnête et
« sûr.

« Les Chevaliers français, et surtout les jeu-
« nes *caravanistes*, se vengent des *Honorate* en
« les persiflant et les mystifiant de toute manière,

« et surtout en dévoilant leurs amours secrètes ;
« mais comme ils font bande à part et qu'ils né-
« gligent toujours d'apprendre la langue du pays,
« qui est l'italien, tout ce qu'ils peuvent dire entre
« eux ne saurait produire une grande impression.

« Nous vivions paisiblement avec nos *Honorate*,
« lorsqu'un vaisseau français nous amena le Com-
« mandeur de Foulquerre, de l'ancienne maison
« des Grands sénéchaux de Poitou, qu'on croit is-
« sus des premiers Comtes d'Angoulême. Il était
« venu jadis à Malte, d'abord pour faire ses ca-
« ravanes contre les Turcs, ensuite pour y cher-
« cher un Chevalier milanais avec lequel il vou-
« lait absolument se couper la gorge, enfin pour
« y prêter serment d'obédience et pour y pronon-
« cer ses vœux ; et toujours le Commandeur de
« Foulquerre avait eu des querelles sanglantes.
« Il y venait cette fois-ci pour solliciter le généra-
« lat des galères, et, comme il avait trente-cinq
« ans, on s'attendait à le trouver plus rassis. En
« effet on ne saurait dire que le Commandeur de
« Foulquerre fût resté tout-à-fait aussi querelleur
« et tapageur qu'il avait été, mais il était devenu
« hautain, jaloux, impérieux, factieux même, et
« prétendant à plus d'autorité que le Grand-Maî-
« tre de Malte et les Grands-Prieurs de France.

« Le Commandeur ouvrit sa maison, et les

« Chevaliers français s'y précipitèrent en foule.
« Nous y allions rarement, et nous finîmes par n'y
« plus aller du tout, parce que nous y trouvions
« toujours la conversation dirigée sur des sujets
« déplaisans pour nous, et particulièrement sur
« les *Honorate*, que nous faisions profession d'ai-
« mer et de respecter infiniment.

« Lorsque le Commandeur sortait pour se pro-
« mener dans la ville on le voyait toujours entouré
« de jeunes caravanistes français, qu'il menait
« dans la *Strada Stretta* pour leur montrer les
« endroits de cette rue où il s'était battu, et pour
« leur expliquer toutes les circonstances de ses
« duels. Il est bon de vous prévenir, Monsieur le
« Comte, que le duel est proscrit et puni sévère-
« ment à Malte, à moins qu'il n'ait eu lieu dans
« la *Strada Stretta*, étroite et longue ruelle dans
« laquelle ne se trouve aucune porte et sur la-
« quelle il ne s'ouvre aucune fenêtre. Elle n'a de
« largeur que tout juste autant qu'il en faut pour
« que deux hommes puissent se mettre en garde
« et croiser leur fer. Ils ne peuvent reculer, et
« leurs témoins arrêtent les passans pour empê-
« cher qu'on ne les dérange.

« On avait souffert cet usage afin de diminuer
« le nombre des duels; car un Chevalier, qui ne
« veut ni provoquer ni répondre à un défi, est

« toujours le maître de ne jamais passer dans la « *Strada Stretta*, et si le combat s'engageait ou « s'exécutait ailleurs, il était convenu qu'on ne « saurait le faire passer légalement pour une *ren-« contre.* Du reste il y a peine de mort pour qui-« conque viendrait dans cette ruelle avec un poi-« gnard ou des pistolets. Le duel est donc tout à la « fois interdit et toléré à Malte; mais cette per-« mission n'est pas avouée, on en parle avec une « sorte d'embarras honteux, comme d'un attentat « contraire à la charité chrétienne et malséant « dans le chef-lieu d'un ordre *religieux et hospita-« lier.*

« Les promenades et les stations du Comman-« deur dans la *Strada Stretta* étaient donc très « déplacées. Elles eurent le mauvais effet de ren-« dre les Chevaliers français très susceptibles et « très offensifs. Ils y étaient déjà naturellement « disposés; et comme cet esprit de dispute allait « toujours en augmentant, les Chevaliers espa-« gnols redoublèrent de réserve et de gravité. « Enfin ils se rassemblèrent chez moi pour nous « y consulter sur les moyens d'arrêter des éclats « de pétulance et des écarts de légèreté qui de-« venaient tout-à-fait intolérables.

« Je remerciai mes compatriotes de la con-« fiance dont ils m'honoraient. Je leur promis

« d'en parler au Commandeur de Foulquerre, en « lui représentant que la conduite des jeunes Fran-« çais avait des inconvéniens dont il pourrait « arrêter les progrès et l'abus, attendu la juste « considération qu'on avait pour lui dans les trois « langues de sa nation ; mais je n'espérais pas que « cette explication, dans laquelle je comptais « mettre toute la mesure et tous les égards pos-« sibles, pût se terminer autrement que par un « duel; pourtant comme cette affaire d'honneur « intéressait la dignité castillane, je n'étais pas « fâché d'avoir été choisi pour la soutenir; enfin « je crois que je me laissai dominer par une sorte « d'antipathie naturelle que j'avais pour ce « Français.

« Nous étions dans la semaine sainte, et l'on « convint de retarder mon entrevue avec le Com-« mandeur jusqu'après l'expiration de la quin-« zaine de Pâques. J'ai toujours cru qu'il avait eu « connaissance de ce qui s'était passé chez moi, « et qu'il avait résolu de nous prévenir en me « cherchant querelle.

« Arriva le Vendredi Saint ; vous savez que, « suivant l'usage espagnol, si l'on s'intéresse à « une femme, on la suit ce jour-là d'église en « église pour lui présenter de l'eau bénite : c'est « peut-être aussi par jalousie, dans la crainte

« qu'un autre ne profite de votre absence et de « cette occasion-là pour faire connaissance avec « votre Dulcinée; mais toujours est-il que je sui« vais ce jour-là une jeune *Honorata* à laquelle « j'étais attaché depuis plusieurs années, et que, « dès la première église où elle entra, le Com« mandeur l'aborda familièrement pour lui pré« senter de l'eau bénite, en se plaçant entre nous « deux de manière à me tourner le dos et à me « marcher sur les pieds; ce qui fut remarqué « par des Français et ce qui ne pouvait rester im« puni.

« Au sortir de cette église j'abordai mon hom« me d'un air de froideur et d'indifférence, en lui « demandant d'abord de ses nouvelles, et puis « dans quelle autre église il comptait aller pour « y faire sa seconde station?

— « Je compte aller à l'église Magistrale de « Saint-Jean, répondit-il; je lui proposai de l'y « conduire par le chemin le plus court, et je fus « étonné de le voir me répliquer avec le ton le « plus poli : — Je serai charmé de m'y rendre à « la suite de votre Seigneurie Illustrissime, que « je remercie très sensiblement et très humble« ment pour sa prévenance et sa politesse. Je le « menai sans qu'il s'en doutât jusque dans la

« *Strada Stretta,* où je m'empressai de tirer l'épée,
« bien assuré du reste que personne ne viendrait
« nous y troubler un jour comme celui-là, où
« tout le monde était occupé dans les églises.

« Le Commandeur s'écria : « Comment, Se-
« gnor Commandador, vous tirez l'épée ? — Oui,
« Monsieur le Commandeur, je tire l'épée, je
« suis en garde, et je vous attends. » Après une
« ou deux secondes, il tira la sienne, mais il en
« baissa tout aussitôt la pointe : *Un Vendredi*
« *Saint!* dit-il ; *écoutez, il y a six ans que je ne me*
« *suis approché du confessionnal ; je suis épou-*
« *vanté de l'état de ma conscience*, *mais dans trois*
« *jours, c'est-a-dire lundi matin......*

« Je ne voulus rien entendre, et je le forçai de
« se mettre en garde. Je suis d'un naturel paisi-
« ble, et vous savez que les gens de ce caractère-
« là n'entendent jamais raison quand ils sont ir-
« rités. La terreur était marquée dans tous ses
« traits : il se plaça tout auprès du mur comme
« s'il avait prévu qu'il allait être renversé et qu'il
« eût cherché un appui ; ce qui n'était pas sans
« raison, car dès la première botte je lui pas-
« sai mon épée au travers du corps.

« Il s'appuya contre la muraille, et me dit d'une
« voix défaillante : *Un Vendredi Saint! Puisse le*

« *ciel vous pardonner! Portez mon épée à Tête-*
« *Foulques et faites dire cent messes pour le repos*
« *de mon ame dans la chapelle du château.*

« Le Commandeur expira.

« Je ne fis pas dans ce moment une grande at-
« tention aux dernières paroles qu'il avait dites;
« et si je vous les répète exactement aujourd'hui,
« c'est que je les ai entendues, malheureusement,
« bien des fois. Je fis une déclaration dans la for-
« me convenue. Le chapitre trouva naturel que
« nous étant rencontrés tous les deux dans la
« *Strada Stretta*, notre hostilité nationale et peut-
« être la difficulté de nous céder le pas eût dé-
« généré en une querelle sérieuse. Je puis vous
« assurer que devant les hommes, mon duel ne
« me fit aucune espèce de tort; Foulquerre était
« généralement détesté, et l'on trouva qu'il avait
« bien mérité sa destinée. Mais il n'en était pas
« ainsi devant Dieu, car mon action était double-
« ment criminelle, à raison du Vendredi Saint,
« et surtout à cause du refus que je lui avais fait
« d'obtempérer au délai de trois jours pour qu'il
« pût recevoir les sacremens. Enfin ma cons-
« cience, d'accord avec mon confesseur, ne tarda
« pas à m'en faire un cruel reproche, et ce fut
« trois jours après que notre Eminentissime Grand-
« Maître eut la bonté de m'investir de la dignité

« priorissale du royaume de Majorque, que je « possède aujourd'hui.

« Dans la nuit du vendredi au samedi suivant « je fus réveillé en sursaut; en regardant autour « de moi, il me sembla que je n'étais ni dans mon « appartement, ni dans mon lit, mais dans la « *Strada Stretta*, et couché sur le pavé. J'aperçus « le Commandeur appuyé contre le mur...... Le « spectre eut l'air de faire un effort pour me par- « ler : « *Portez mon épée à Têtefoulques*, me dit- « il d'une voix défaillante, *et faites dire cent mes- « ses pour le repos de mon ame dans la chapelle « du château.*

« La nuit suivante, je fis coucher dans ma « chambre un de mes criados; je ne vis et n'en- « tendis rien, non plus que les six nuits d'après; « mais dans celle du vendredi au samedi, j'eus « encore la même vision, avec la différence que « mon valet me semblait couché à quelque dis- « tance de moi sur le pavé de la *Strada Stretta*. Le « Commandeur m'apparut; il me dit les mêmes « choses, et la même vision se répéta successi- « vement tous les vendredis. Mon criado rêvait « alors qu'il était couché dans une petite rue fort « étroite; mais du reste il ne voyait ni n'entendait « le Commandeur

« Je ne savais ce que c'était que *Têtefoulques*,

« où le défunt voulait absolument que je fusse « porter son épée. Des Chevaliers poitevins m'ap- « prirent que c'était un vieux château qui se trou- « vait à quatre lieues de Poitiers, au milieu d'une « forêt; qu'on en racontait dans le pays des « choses extraordinaires, et qu'on y voyait beau- « coup d'objets curieux, notamment l'armure « du fameux Foulques Taillefer, avec les armes de « tous les guerriers qu'il avait tués. On me dit « aussi que l'usage immémorial de tous les Foul- « querre avait toujours été d'y faire déposer les « armes qui leur avaient servi, soit à la guerre, « soit dans leurs combats singuliers.

« J'allai d'abord à Rome, où je me confessai « au Cardinal Grand-pénitencier. Je ne lui cachai « pas la vision dont j'étais obsédé, et il ne me re- « fusa pas l'absolution que méritait mon repentir; « mais son Éminence ne me la donna que con- « ditionnelle, après ma pénitence future, et les « cent messes au château faisaient partie de cette « prescription. J'avais eu soin d'apporter de Malte « l'épée du Commandeur, et je pris le chemin de « la France aussitôt qu'il me fut possible.

« En arrivant à Poitiers je trouvai qu'on y était « informé de la mort de M. de Foulquerre, et il me « sembla qu'on n'en était pas plus affligé qu'à « Malte. Je laissai mon équipage en ville et je

« pris le costume d'un pélerin avec un guide. Il « était convenable de me rendre à pied jusqu'à « Têtefoulques, et puis d'ailleurs aucun chemin « de ce comté de Poitou n'aurait été praticable « pour des voitures.

« Nous trouvâmes toutes les portes du château « fermées, et nous sonnâmes long-temps à la porte « majeure avant que le concierge ne parût. Il était « le seul habitant de Têtefoulques, avec une es- « pèce d'ermite qui desservait ou plutôt qui net- « toyait la chapelle, et que nous trouvâmes à chan- « ter l'office des morts, ce qui me parut lugubre « au dernier point. Lorsqu'il eut fini de chanter, « je lui dis que j'étais venu pour accomplir une « obligation de conscience, et que j'avais l'inten- « tion de lui faire dire cent messes pour le repos « de l'ame du Commandeur. Il me répondit qu'il « ne disait jamais la messe, parce qu'il n'était « pas dans les ordres, mais qu'il se chargerait « volontiers d'en faire acquitter ma conscience.

« Je déposai mon offrande sur l'autel, et je « voulus y déposer aussi l'épée du Commandeur; « mais l'ermite me dit avec un air sombre que ce « n'était pas la place d'une épée si meurtrière et « si souvent trempée de sang chrétien, et qu'il « me conseillait de la porter dans une grande « salle appelée *l'Armurie*, où il n'entrait jamais.

« Le concierge ajouta que c'était dans l'armurie « que je verrais déposées toutes les épées des « Foulquerre défunts, avec celles des adversaires « dont ils avaient triomphé ; que tel était l'usage « établi depuis le siècle de Mellusine et de son « mari, le comte de Poitou, Geoffroy *à-la-Grand'-* « *Dent*. Je suivis dans l'armurie ce bavard de con- « cierge, et j'y trouvai des épées de toutes les « formes, de toutes les tailles et de tous les siècles « ainsi que de curieux portraits, à commencer « par celui de Foulques Taillefer, Comte d'An- « goulême, lequel avait fait édifier le château de « Têtefoulques, pour un sien fils Manzier (c'est- « à-dire bâtard) lequel fut créé Grand Sénéchal « de Poitou, et devint la souche des Foulquerre « de Têtefoulques.

« Le portrait du Sénéchal et celui de sa femme, « Isabelle de Lusignan, étaient placés des deux « côtés d'une immense cheminée. Ils avaient un « grand air de vérité. Tous les autres me parurent « également d'un assez bon faire, quoiqu'ils fus- « sent de travail gothique; mais aucun n'était « aussi frappant que celui de Foulques Taillefer, « armé de toutes pièces et saisissant sa rondache, « qui était armoriée de trois lions léopardés, « mornés et diffamés. La plupart des épées étaient

« réunies et ajustées en trophée au bas de ce
« portrait.

« Comme cette salle était la seule du château
« à qui j'eusse trouvé l'air *habitable*, je deman-
« dai au concierge s'il ne voudrait pas m'y faire du
« feu avant de m'y dresser un lit et de m'y don-
« ner à souper. Quant au souper, je le veux bien,
« mon cher pèlerin, répondit-il, mais je vous
« conseille de venir coucher dans ma chambre.

« Je voulus savoir le motif de cette précaution.
« — J'ai mes raisons, poursuivit-il, et je vais
« toujours vous aller faire un lit auprès du mien.
« J'acceptai la proposition d'autant plus volontiers
« que nous étions au vendredi, et que je craignais
« le retour de ma vision.

« Le concierge de Têtefoulques alla s'occuper
« de mon souper, et je commençai par examiner
« les armures et les portraits des Foulquerre. A
« mesure que le jour baissait les draperies enfu-
« mées se confondaient avec le fond des tableaux,
« et le feu de la cheminée ne me laissait voir que
« des visages, ce qui avait quelque chose d'ef-
« frayant.... Peut-être cela me parut ainsi, parce
« que l'état de ma conscience m'entretenait dans
« un état de frayeur et de trouble continuel.

« Enfin le concierge apporta mon souper, qui

« consistait dans un plat de truites avec quelques « écrevisses qu'il avait fait pêcher dans les fossés « du château. Il me fournit en outre une bou- « teille de vin potable et assez passable, quoiqu'il « me dît que ce fût du vin de Poitou. J'aurais « voulu que l'ermite se mît à table avec moi; mais « il me fit dire qu'il ne vivait que de racines et « d'herbes cuites à l'eau.

« J'ai toujours été fort exact à réciter mon « bréviaire, ce qui est d'usage ainsi que d'obli- « gation pour les Chevaliers profès, et parmi les « Espagnols, au moins. Je tirai donc mon missel « de ma poche, ainsi que mon rosaire, et je dis « au concierge qu'il eût seulement à me montrer « la chambre où j'irais le retrouver lorsque « j'aurais fini mes prières. — A la bonne heure, « me répondit-il. Quand vous entendrez l'ermite « sonner sa cloche, en faisant sa ronde dans les « corridors avant minuit, vous descendrez par cet « escalier tournant, et vous ne pourrez manquer « de trouver ma chambre, dont je vais laisser la « porte ouverte. C'est la sixième porte après la « grande ogive, au quatrième repos de l'escalier; « vous entrerez par-là dans une allée voûtée qui « se termine par une arcade avec une statue de « la Bienheureuse Jeanne de France : vous ne

« pourrez pas vous y tromper, et je vous conseille
« de ne pas rester ici passé minuit.

« Le concierge se retira ; je continuai mon of-
« fice, et de temps à autre je mettais du bois
« au feu, mais je n'osais trop regarder à l'en-
« tour de moi. Les tableaux semblaient s'ani-
« mer : si j'en regardais un pendant quelques
« instans, il me paraissait y voir remuer des yeux
« et des lèvres, et c'étaient surtout les portraits
« du Grand Sénéchal et de sa femme à qui je
« croyais voir des yeux courroucés contre moi,
« sans compter des regards d'intelligence entre
« eux... Un coup de vent terrible vint ajouter
« encore à mes frayeurs, car il ébranla violem-
« ment tous les vitraux, en agitant les faisceaux
« d'armures avec une sorte de cliquetis qui me
« parut surnaturel.

« Enfin j'entendis la cloche de l'ermite, et je
« descendis l'escalier tournant avec une lumière
« que le vent souffla bien avant que j'eusse re-
« connu l'arcade et la niche de la Bienheureuse
« Jeanne de France. Je montai précipitamment
« dans l'armurie pour y rallumer mon bout de
« chandelle ; mais jugez de ce que j'éprouvai lors-
« que j'aperçus le Sénéchal avec la Sénéchale qui
« étaient descendus de leurs cadres et qui s'étaient
« assis au coin du feu.

« — *M'amie*, disait le Sénéchal, *que vous « siemble de l'oultre-cuidance du Kastillan, lequel « se vient héberger et goberger en mon chastel à « prets havoyr occiz le Commandeur et sanz lui « voulloyr octroyer conféción?...*

« — *Messire*, répondit aigrement le spectre fé-« minin, *m'est adviz qu'icelluy Kastillan fist for-« faicture, en ce rencontre, et vrayement, seroist « mal-à-poinct qu'il se dezpartist de céants sanz « que le gant lui jectiez!*

« Je me précipitai de nouveau dans l'escalier « pour aller chercher la chambre du concierge, « qu'il me fut impossible de trouver au milieu « des ténèbres. Après une heure et demie d'at-« tente et d'inquiétudes mortelles, je tâchai de « me persuader que le jour était prêt à paraître « et que le coq avait dû chanter, ce qui ne me « laisserait aucune inquiétude, car il est assez « connu que les revenans ne sauraient avoir au-« cune bonne raison pour se montrer après le pre-« mier chant du coq.

« J'essayai surtout de me persuader que les « deux figures que j'avais cru voir et entendre « parler n'avaient existé que dans mon imagina-« tion troublée; j'avais toujours à la main ma « chandelle éteinte que je voulais absolument « rallumer pour aller me coucher, parce que je

« tombais de fatigue; enfin je remontai ce malen-
« contreux escalier à pas de loup, et, m'arrêtant
« à la porte de l'armurie avec précaution, je trou-
« vai qu'effectivement les deux figures gothiques
« n'étaient pas au coin du feu où j'avais cru les
« apercevoir (je n'eus pas la prudence et la pré-
« caution de regarder si elles étaient remontées
« dans leurs vieux cadres); je m'aventurai témé-
« rairement en me dirigeant du côté de la che-
« minée; mais à peine eus-je fait quelques pas
« que je vis messire Foulques au milieu de la
« salle....

« Il était en garde et me présenta silencieu-
« sement la pointe de son épée. Je voulus me re-
« tourner du côté de l'escalier; mais la porte en
« était occupée par une figure d'Ecuyer qui me
« jeta rudement un gantelet de fer au visage. En-
« fin l'impatience me prit, je me jetai sur une
« épée que j'arrachai d'un trophée d'armes (il se
« trouva que c'était celle du Commandeur que j'y
« avais placée) et je tombai sur mon fantastique
« adversaire! Il me sembla que je l'avais pour-
« fendu; mais tout aussitôt je ressentis au-dessous
« du cœur un coup de pointe qui me brûla comme
« un fer rouge. Mon sang inondait la salle et je
« m'évanouis.

« Je me réveillai le lendemain dans la petite

« chambre du concierge ; ne me voyant pas arri-
« ver, il s'était muni d'un bénitier avec son gou-
« pillon pour venir me chercher. Il m'avait trouvé
« étendu sur le pavé de l'armurie sans connais-
« sance, mais sans aucune blessure, et celle que
« j'avais cru recevoir n'était qu'une fascination. Le
« concierge et l'ermite ne me firent aucune ques-
« tion, mais ils me conseillèrent de quitter le châ-
« teau le plus tôt possible.

« Je partis de Têtefoulques pour retourner en
« Espagne, et j'arrivai à Bayonne le vendredi sui-
« vant. Au milieu de la nuit, je fus réveillé en
« sursaut par le même Foulques Taillefer qui me
« tendait la pointe de son épée ; je fis le signe de
« la croix, et le spectre parut s'évanouir en fu-
« mée, mais je n'en sentis pas moins le même
« coup d'épée que j'avais cru recevoir dans l'ar-
« murie ; il me sembla que j'étais baigné dans mon
« sang ; je voulus appeler et sortir de mon lit pour
« aller chercher du secours, mais l'un et l'autre
« me furent impossibles, et cette angoisse dura
« jusqu'au premier chant du coq. Alors je me ren-
« dormis, mais le lendemain j'étais malade et
« dans un état digne de pitié. J'ai eu la même vi-
« sion tous les vendredis. Les actes de dévotion
« n'ont pu m'en délivrer, et c'est un reste d'espoir
« dans la miséricorde divine qui me soutient en-

« core et qui me fait supporter une situation si « lamentable ! »

Les folles idées de M. de Caylus n'étaient pas de la même nature que celles de M. de Lima, et comme il était classé parmi les *superstitieux impies*, il était, à mon avis, beaucoup plus déraisonnable que le Grand Prieur. On a raconté très-diversement la dernière aventure de M. de Caylus et les circonstances qui paraissent avoir déterminé sa mort ; mais c'est très injustement qu'on y a fait intervenir une jeune femme qui, depuis trois mois, était dans ses terres au fonds du Quercy. Je vous puis assurer que le nom de Mme de Bonneval ne s'est trouvé mêlé dans tout ceci que par un calcul de malice et de jalousie femelle. Mme la Vicomtesse de Rouhaut n'est jamais retenue, comme chacun sait, par sa charité chrétienne et son respect de la vérité quand son amour-propre est en souffrance. Elle a brouillé toutes ses filles avec tous ses gendres, et Mme de Courcy (la plus jeune de ses filles) en est morte de douleur. Voici l'histoire de M. de Caylus ainsi que je la tiens tout directement de sa cousine et son amie, la Duchesse de Gèvres, qui vit encore et qui promet de vivre long-temps (1).

(1) Françoise-Marie du Guesclin, mariée en 1758 à Louis-Paris-Joachim Potier de Gèvres-Luxembourg, Duc de Gèvres et de Tresmes,

M. de Caylus avait la fureur du prosélytisme, et Mme de Gèvres avait bonne envie de voir le Connétable du Guesclin, ne fût-ce que pour en tirer quelque renseignement sur un trésor qui doit exister dans les ruines du Plessis-Bertrand (c'est un de leurs châteaux, en Bretagne). Je ne sais pourquoi dans la plupart de nos anciennes familles il y a toujours pareille imagination sur quelque trésor enfoui? Le dernier prince de Rohan-Rochefort a fait culbuter son château de Neaufle-le-Vieil, afin d'y chercher je ne sais quel produit

Gouverneur de Paris, Grand Bailly de Valois, etc., morte à Paris en 1817 âgée de 91 ans.

Aussitôt que Buonaparte, premier consul, eut appris que Mme de Gèvres était la dernière personne de la maison du Guesclin, il la fit inscrire sur le grand-livre pour une pension viagère de 12 mille francs qu'elle n'a jamais fait toucher, et ceci n'a jamais cessé de lui paraître un sujet de répugnance et d'humiliation.

M. de Talleyrand doit se souvenir de la réponse que lui fit Mme de Guémenée, quand il fut lui proposer d'accepter le titre de *surintendante de la maison de l'impératrice?* — Est-ce que vous prétendez vous moquer de moi, M. de Talleyrand? — Mais, Princesse, que répondrai-je à l'empereur? — Ne dites pas à votre empereur que je suis Rohan, car il ne saurait ce que cela veut dire, dites-lui seulement que je suis cousine de Louis XVIII et que le Duc d'Enghien était mon neveu.

M. de Talleyrand ne réussit pas mieux dans ses tentatives auprès de Mmes de Carignan et de Vaudémont, et comme on exigeait une Princesse, il en fut réduit à la nécessité de proposer sa femme. Buonaparte lui répondit: — Est-ce que vous prétendez vous moquer de moi?

(*Note de l'éditeur.*)

des économies du grand Dunois, qui n'avait pourtant jamais eu *de bon ordre ménagier ni d'arrangement non plus que trois noix dans une écuelle percée*, comme dit Rabelais. M. de Baschy du Cayla m'a conté que son oncle de Baschy (1) que nous prenions pour un prudent personnage, avait fait démolir un vénérable et superbe château qui était dans leur famille depuis le treizième siècle, et ceci pour y découvrir les joyaux du Roi Pharamond, *géant à poil follet*, dit toujours notre Rabelais. Au lieu du trésor d'un Sicambre, on y

(1) François, Comte de Baschy, de St-Estève et du Cayla, Chevalier des ordres du Roi, Ambassadeur de France à Lisbonne en 1760. Il était le père de Mmes de Lugeac, d'Avarey, de Monteynard et de Beaufort-Turenne. Comme il est impossible que vous n'entendiez pas crier contre des personnes qui portent le nom de Turenne et qui ne sont pas de la maison de Bouillon, je suis bien aise de vous prévenir que c'est l'ignorance ou la malveillance qui font crier contre cette famille, car on ne saurait douter qu'elle ne soit issue des anciens Vicomtes de Turenne, dont la branche aînée s'est fondue dans la maison de la Tour-d'Auvergne, en y portant ladite vicomté souveraine avec le comté de Beaufort en Anjou. On pourrait même observer que cette alliance avec l'héritière de Beaufort-Turenne, en 1444, fut la première et principale pierre de cet édifice de grandeur où la maison de la Tour est arrivée. (*Parvenue* ne saurait s'appliquer ici convenablement.) Les prétentions injustes sont insupportables, mais les dénégations injustes sont révoltantes. Je ne suis pas suspecte en cette occasion-ci, vraiment, car je ne connais aucunement le Comte de Turenne, et Mme sa femme est une espèce de folle qui m'a toujours déplu souverainement.

(*Note de l'Auteur.*)

découvrit un sépulcre romain qui était rempli de serpens gigantesques.

La Reine Marie Leksinska disait très-judicieusement que dans son royaume de France, « le plus beau des royaumes après celui du ciel » les belles églises n'ont presque jamais qu'une tour et les plus beaux châteaux n'ont jamais qu'une aile; ceci manifesterait déjà suffisamment le caractère de notre nation qui sait tout entreprendre, ne rien achever, et plutôt détruire avec ardeur qu'édifier avec persévérance. Mais il est un autre symptôme encore plus caractéristique de notre humeur nationale, et c'est l'amour de la destruction sous prétexte d'amélioration. Tout ce que j'ai vu démolir d'anciens édifices est innombrable. La ville de Paris a fait abattre l'ancienne chapelle de Ste-Geneviève dont la construction datait des Mérovingiens. Les gens de la couronne ont détruit l'hospice fondé par St-Louis pour loger douze pauvres provinciaux qui auraient à plaider contre la couronne, et le cœur m'en a saigné; j'ai vu Louis XV aliéner son curieux palais de Chenonceaux pour quelques arpens de garenne (1),

(1) Le château de Chenonceaux, commencé par Diane de Poitiers, achevé par Catherine de Médicis et long-temps habité par la Reine Louise, veuve de Henry III, est bâti, non-seulement sur les bords du Cher, mais sur un pont qui recouvre absolument cette charmante ri-

et tandis que le Duc de Bouillon laissait crouler sa vieille forteresse de la Tour en Auvergne, on démolissait la plus belle moitié du château d'Amboise à l'effet d'y construire un petit logement pour Mme de Lamballe. C'est à qui s'efforcera d'arracher à la vieille Cybèle sa couronne de créneaux! Si j'avais écouté mes curés, mes bourgeois, mes fermiers et mes autres vassaux de Montflaux, j'aurais fait faire dans mon château des Gastines un fameux remue-ménage! ils savaient à n'en pouvoir douter que les Comtes d'Anjou, Geoffroy *Grise-Gonelle* et Foulques *le Réchin* y avaient enterré des trésors, et la tradition portait que c'était principalement des *couronnes*; (comme s'ils en avaient eu de rechange?) — Je ne vous donnerais seulement pas, leur di-

vière. C'est un des édifices les plus remarquables et les mieux conservés du XVIe siècle. Si Mme de Créquy avait pu juger de la consience artistique et de la sollicitude respectueuse, on pourrait dire, avec lesquelles les propriétaires actuels de Chenonceaux ont fait restaurer, décorer et font entretenir cette ancienne habitation royale, elle se serait aisément consolée de la savoir sortie des mains du domaine fiscal qui l'aurait négligée, s'il ne l'avait fait démolir. Chenonceaux, dans son état présent, est le parfait modèle du vieux château rajusté pour habitation moderne, avec tous ses meubles et ses ornemens d'intérieur exactement appropriés au style intime de l'édifice. M. et Mme de Villeneuve ont droit à la reconnaissance des archéologues et des artistes de tous les pays. L'éditeur les prie d'excuser l'auteur : c'est le tribut d'un ami des arts qui leur est inconnu. (*Note de l'Editeur.*)

sais-je, l'argent d'une pioche, et je vous assure que le premier qui s'avisera d'arracher une pierre à mes Gastines, sera condamné par mes officiers de justice à l'amende et à la prison : j'irais plutôt ce jour-là tenir mon audience en personne! Hélas, mon Dieu, quand ces méchantes gens, vingt ans plus tard, ont incendié mes admirables charpentes et déraciné mes belles tours angevines, ils ont pioché huit mois durant et n'ont rien trouvé du tout, sinon des eaux souterraines et la fièvre quarte. J'oubliais de vous dire une citerne remplie de carcasses et de têtes de mort, lesquelles avaient chacune un clou de fer énorme enfoncé dans le haut du crâne ; c'était un suplice à la mode angevine, à ce qu'il paraît?

Tout ceci n'est pas hors de propos, à l'occasion des Caylus, car ils avaient fait dévaster leur château de Pestels, berceau de leur famille ; l'oncle pour y chercher des médailles romaines, et le neveu pour obéir à je ne sais quelle indication de son démon familier. C'était, ce me semble, un manuscrit dans une cachette?

La Duchesse de Gèvres a toujours été dévote et curieuse ; elle était surtout préoccupée de son trésor du Plessis-Bertrand, mais la négociation fut longue et difficile, attendu que M. de Caylus exigeait préliminairement qu'elle se voulût sou-

mettre à certaines pratiques et cérémonies d'initiation qui répugnaient à sa conscience. On n'avait droit à faire opérer une évocation qu'après son affiliation, disait-il, — alors je ne verrai jamais Bertrand du Guesclin, répondait-elle, et la chose en restait là pour le moment.

C'était toujours M. de Caylus qui revenait à la charge, et je n'aurais jamais compris que les Balsamites attachassent tant d'importance à s'affilier Mme de Gèvres, si ce n'était à cause de sa fortune et de sa crédulité. Ce fut après quinze ou dix-huit mois d'insinuations philosophiques et de discussions; de refus, de brusqueries réciproques et d'escarmouches entremêlées de fâcherie sérieuse, que M. de Caylus annonça qu'il avait enfin obtenu du Grand Cophte la permission de laisser assister Mme de Gèvres à l'évocation du génie des métaux, sans obliger cette profane à prêter aucun serment. Il fut convenu qu'elle se rendrait le lendemain par les Champs-Élysées, dans la maison de Mme de Brunoy rue du faubourg St-Honoré, et c'était la nuit d'un vendredi qu'on avait choisi pour ce redoutable mystère (1).

(1) J. M. A. d'Escars, femme de J. C. Pâris de Montmartel, Marquis de Brunoy. Il était renommé pour sa passion d'organiser des processions admirables et d'édifier des reposoirs superbes. On arrivait à Brunoy de dix lieues à la ronde, afin d'y voir passer les processions dont il était

Elle arrive à minuit précise à la porte d'un pavillon qui se trouve au bout du jardin de Mme de Brunoy, laquelle était aux eaux de Barèges avec son frère le Baron d'Escars. Elle aperçoit derrière la grille une figure immobile; on s'approche en lui disant *Jéma*, elle répond *Jéta*; la grille s'ouvre; on lui recommande de ne témoigner aucune surprise et surtout aucune *désapprobation*.. — *Vous seriez cause de ma mort.* Elle avait reconnu la voix, si ce n'était la figure de M. de Caylus, à qui, sans doute, elle avait déjà promis de ne manifester aucun sentiment qui pût inquiéter cette réunion d'adeptes. Elle m'a dit qu'en montant l'allée couverte qui conduit de ce pavillon sur les Champs-Elysées, au corps du logis, elle avait éprouvé du trouble avec un saisissement si douloureux, qu'elle fut obligée de

l'ordonnateur pour le jour de la Fête-Dieu et pour le vœu de Louis XIII, à l'Assomption. On estimait qu'il avait dépensé de 13 à 14 millions pour les cérémonies de sa chapelle et de son église de village. Après la mort de ce financier, MONSIEUR, Comte de Provence, a fait l'acquisition du magnifique château de Brunoy qui paraît être un séjour de prédilection pour lui. (*Note de l'Auteur.*)

Louis XVIII a conféré la qualité de Duc français au Duc de Wellington, sous le titre de DUC DE BRUNOY. « C'est le nom d'un lieu qui « s'allie dans mon souvenir avec celui de mes plus beaux jours, et voilà « pourquoi je l'ai choisi pour vous, lui dit S. M. »

(*Note de l'Éditeur.*)

s'arrêter et de s'asseoir sur un banc de gazon. — J'ai peur, je ne veux pas entrer, je veux m'en aller, dit-elle, en se levant brusquement et se dirigeant du côté du pavillon. — Il est trop tard, lui répondit son guide, avec un accent d'effroi qui redoubla son inquiétude. — Le poste de la grille est occupé par un autre factionnaire... Vous ne sauriez sortir d'ici que par la rue du Faubourg St.-Honoré, ce qui est impossible sans traverser la maison.... Vous allez compromettre... Vous allez nous exposer... Vous allez me dévouer à des malheurs inévitables !

Enfin, plus morte que vive, elle se laissa entraîner jusqu'à la porte de ce boudoir qui se trouve au bout de l'allée couverte : elle entre, et l'intérieur de ce cabinet était d'une obscurité complète. M. de Caylus se met à frapper mystérieusement sur une boiserie, par petits coups martelés, de manière à former des phrases maçoniques au moyen des nombres et des temps d'arrêt marqués entre celui des coups. On lui répond de l'intérieur, au même endroit et de la même manière ; il y réplique et dit précipitamment à cette curieuse effrayée : — Voilà que je viens de m'engager pour vous, ne l'oubliez pas ! La porte sur laquelle on avait frappé de part et d'autre s'ouvrit inopinément, et la clarté la plus

vive inonda l'intérieur du cabinet, où Mme de Gèvres aperçut alors deux grandes figures qui étaient entièrement couvertes de draperies rouges et qui tenaient à la main des épées nues, dont la pointe était dirigée sur elle. — Qu'est-ce à dire ? Est-ce que vous m'amenez dans un coupe-gorge ? s'écrie-t-elle ; et la voilà dans un accès d'effervescence et de poltronnerie révoltée qui lui fait perdre la tête, au point de se précipiter et d'aller tomber en bombarde au milieu d'un *tabernacle des lumières*, en faisant des cris pharamineux ! Cette pièce était la belle chambre à coucher de Mme de Brunoy, la parente et l'intime amie de Mme de Gèvres, de sorte qu'elle en connaissait parfaitement les distributions intérieures avec leurs aboutissans ; elle était radieusement illuminée, mais il ne s'y trouvait personne ; on pouvait supposer qu'elle ne devait servir que de salle d'attente pour les néophytes ; on n'avait rien changé à son ameublement, ni ses décorations ordinaires, et voici tout ce qu'on y remarquait d'inusité. La porte qui communique avec le grand salon et qui se trouve auprès des fenêtres, en face de la porte du boudoir par où Mme de Gèvres était entrée si brusquement, était voilée par une grande courtine en étoffe richement brodée, mais qui n'avait aucun rapport avec le meuble de

la chambre, non plus qu'avec les tentures d'aucune autre pièce de la maison. C'était une sorte de brocard fond bleu semé d'étoiles d'or et de caractères cabalistiques en argent frisé. Il y avait aux deux côtés de cette porte deux trépieds dorés qui supportaient de larges coupes d'agate, ou plutôt d'albâtre rubané, car il est toujours prudent de supposer quelque charlatanisme en pareille *matière:* lesquelles coupes étaient remplies, l'une de fruits magnifiques, ananas, pêches, oranges et raisins, branches de fruits rouges, épis de blé, maïs et autres productions végétales; l'autre d'or et d'argent monnoyé, pêle-mêle avec des perles et des pierreries, vraies ou fausses (ceci n'importait qu'aux illuminés). Remarquez, s'il vous plaît, que ces deux larges coupes étaient rapprochées de manière à laisser tout au juste la place de passer entre elles, et qu'il y avait à terre et en travers de cette porte un grand crucifix sur lequel il était impossible de ne pas marcher pour entrer dans le grand salon....

Un homme inconnu, couvert d'une longue robe mi-partie de velours noir et de satin bleu de ciel, entra dans cette chambre par la porte du boudoir, et sans rien dire à Mme de Gèvres, il entreprit de s'emparer de sa main pour la conduire dans la salle de l'assemblée; la portière de bro-

card en était ouverte ainsi que la porte, et l'on y voyait confusément une foule de personnages étrangement vêtus et symétriquement alignés des deux côtés de cette galerie. — Laissez-moi la main ; pour qui me prenez-vous? s'écria la Duchesse, avec la résolution courageuse et la juste fierté de son nom du Guesclin, — où prétendez-vous me conduire ? Imaginez-vous que je vais marcher sur le crucifix comme un traficant hollandais?... plutôt que de fouler aux pieds l'image de notre Seigneur et la Sainte-Croix, signe de notre salut, je souffrirais mille maux..... Ne me touchez pas!..... Ne m'approchez pas!

Cet homme hésita la valeur d'une ou deux minutes, ensuite il entra dans la grande salle, et Mme de Gèvres s'enfuit tout aussitôt par une salle de bain qui s'ouvrait sur un corridor attenant au grand vestibule. Elle y trouva que les trois portes qui donnent sur la cour avaient été soigneusement fermées à la clé. La Duchesse est obligée de s'élancer par-dessus la balustrade d'une fenêtre et laisse tomber un de ses souliers; elle entortille son pied dans son mouchoir, et la voilà qui se met à courir sur le pavé de l'avenue jusqu'à la loge du suisse, où tout le monde était endormi. — Ouvrez, ouvrez-moi. — Qui va là? — C'est moi! — Qui, vous? — La Duchesse de Gèvres....

— Allons donc !.... Le débat n'aurait jamais fini si la femme du suisse n'avait pas cru reconnaître la voix de Mme de Gèvres, dont elle avait été fille de garde-robe. La Duchesse ne voulut rien confier de sa mésaventure à ces gens de Mme de Brunoy, qui ne se doutaient en aucune façon de ce qui se passait au bout de leur avenue. Tout ce qu'ils en savaient, était que leur maîtresse avait ordonné de mettre ses appartemens et ses clés à la disposition de M. de Caylus, dont on devait réparer le logement ; mais il n'en profitait guères, et tout donnait à penser que le service des illuminés ne se faisait que par les Champs-Elysées. Je ne doute pas non plus que Mme de Brunoy ne fût parfaitement étrangère à cet indigne emploi de son habitation.

On apprit dans la journée du lendemain que M. de Caylus avait été frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante, dans la petite maison de M. de Lauzun, rue du Roule, auprès des Champs-Élysées, d'où l'on rapporta son corps à l'hôtel de Comminges, rue de Grenelle, en face de l'hôtel de Créquy. Nos gens furent le voir et disaient qu'il était devenu comme un nègre. Comme ses proches parens n'étaient pas à Paris, il n'appartenait à personne de faire vérifier *chirurgicalement* la nature ou la cause de la mort. Mme de

Gèvres était dans son lit avec une fièvre chaude et n'apprit cette nouvelle que lorsqu'il n'était plus temps de parler (parce que le cercueil de ce malheureux adepte avait été porté dans une église au fond du Rouergue, au milieu de la canicule et par une chaleur de 24 degrés).

Il est inutile de vous dire pourquoi les Balsamites ont été soupçonnés avoir fait mourir M. de Caylus. On a fait un nombre infini de broderies sur le même canevas d'histoire, où l'on n'a pas manqué d'ajuster les ornemens les plus merveilleux; mais vous pouvez compter et vous pourrez vérifier auprès de Mme de Gèvres que voilà toute la vérité sur cette aventure. Je la tiens déjà pour honnêtement extraordinaire et passablement tragique.

CHAPITRE VII.

Cagliostro. — Son portrait. — Sa naissance. — Sa fuite de Paris. — Son retour en France. — Lettre du Cardinal de Rohan, Evêque de Strasbourg. — Réponse de l'auteur. — Croyances des Balsamites, ou sectateurs de Cagliostro. — La pupille et la colombe. — Acte magique en prison. — Le général Alexandre de Beauharnais sur l'échafaud. — Opinion du cardinal de Bernis sur les protestans *réfugiés*. — Les Templiers et les francs-maçons. — Origine de la maçonnerie. — Son influence sur la révolution française. — Procès de Cagliostro. — Sa condamnation. — Sa mort. — M. Fabré-Palaprat et sa charte de *Transmission*. — Léviticon de M. Palaprat, origine de ce livre.

Joseph Balsamo, s'étant dit successivement Comte de Mélissa, Commandeur de Belmonte, Chevalier Pelegrini, et définitivement, Comte de Cagliostro, était un homme assez mal tourné, mal habillé de taffetas bleu galonné sur toutes les tailles, et coiffé de la manière la plus ridiculement bizarre avec des nattes poudrées et réunies en cadenettes. Il portait des bas chinés à coins d'or, et des souliers de velours avec des boucles en pierreries ; force diamans aux doigts, à la jabotière, aux chaînes de ses montres : un chapeau garni de plumets blancs, qu'il ne manquait pas de remettre et de s'enfoncer sur la tête

aussitôt qu'il voulait parler avec énergie : tout cela recouvert pendant huit mois de l'année d'une grande pelisse en renard bleu, et quand je dis *tout cela*, ce n'est pas sans intention, car il avait à sa pelisse un capuchon de fourrure en forme de carapousse, et lorsque nos enfans l'entrevoyaient avec sa coiffure de renard à trois cornes, c'était à qui s'enfuirait le premier. Les traits de son visage étaient réguliers, sa peau vermeille et ses dents superbes. Je ne vous parlerai pas de sa physionomie, car il en avait douze ou quinze à sa disposition. On n'a jamais vu des yeux comme les siens.

Il affectait de parler le plus mauvais français du monde, surtout quand il avait affaire à des gens qu'il ne connaissait pas. Il était fort sensible à toutes les choses de grace et de bon goût, soit à l'extérieur des personnes ou dans leur parole. Il apercevait, il appréciait les nuances les plus délicates de l'élégance et de la distinction dans les procédés sociaux, dans les manières et le langage, avec une finesse étonnante. J'ai vu des écrits de Cagliostro que le plus spirituel et le plus habile homme du monde ne désavouerait certainement pas. Quand on avait le coup-d'œil et l'oreille justes, on démêlait aisément que son extérieur bizarre et ses façons étranges étaient de la for-

fanterie, de la dérision malicieuse, un calcul établi sur l'étonnement du vulgaire; et j'ai toujours pensé qu'il s'affublait et baragouinait de la sorte, à l'effet d'en imposer aux imbéciles en affichant la plus extrême originalité.

Il aimait à faire comprendre qu'il aurait été fils naturel du Grand Maître de Malte Don Manuel Pinto d'Afonséca, mais il était fils légitime et digne héritier d'un avocat de Messine, appelé Marco Balsamo, lequel avait été repris de justice en 1748, parce qu'il avait extorqué 80 onces d'or au prince de Moliterne, en lui promettant de lui faire découvrir et de lui livrer un trésor enfoui sous une pyramide et sous la garde des génies infernaux. Ce fut l'inquisition qui lui fit son procès, dont le Marquis d'Ossun me rapporta les pièces à Paris, en revenant de son ambassade à Naples. C'était une marque de souvenir que voulait me donner notre ancien ami, le Cardinal d'Aquaviva.

On n'a jamais rien appris de certain sur les premières années de ce thaumaturge, et l'ouvrage qu'on a publié sous le titre d'*Histoire de Cagliostro* n'est qu'un pamphlet sans consistance. Il avait habité Paris sous le nom de Comte Tischio, il fut compromis dans les premières poursuites de MM. du Chastelet, héritiers de Mme d'Urfé, contre l'italien Casanova, ce qui les força d'abandonner

la France, et ce fut à l'époque de son retour d'Allemagne au bout de quatre à cinq ans, qu'on entendit parler pour la première fois du Comte de Cagliostro, qui venait de faire des libéralités magnifiques et d'opérer des guérisons miraculeuses à Strasbourg. Pour vous donner une idée de l'enthousiasme qu'il inspirait, je vous rapporterai d'abord une lettre du Prince Louis, depuis Cardinal de Rohan, qui me le recommandait en ces termes.

« Vous avez sans doute, Madame et chère « cousine, entendu parler du Comte de Ca-« gliostro, des excellentes qualités qui le « distinguent, de son admirable savoir et « de ses vertus qui lui ont mérité l'estime « et la considération de toutes les person-« nes le plus distinguées de l'Alsace, et de « moi, le sentiment d'un attachement et « d'une admiration sans borne. Or, actuel-« lement que je sais qu'il est à Paris sous « le nom de Comte Fenice, je le recom-« mande à votre protection, Madame, avec « la plus vive instance, bien assuré que vos « bontés lui captiveront les attentions gé-« nérales. Je vous prie aussi de vouloir pré-« venir qui vous savez de se tenir en garde

« contre les impressions des ennemis de « cet être bienfaisant. Je suis persuadé que « vous prendrez pour lui les sentimens que « je vous exprime. C'est avec vénération « que j'ai reconnu sa pente constante vers « tout ce qui est bienfait et justice. J'ai « dit ce que j'en sais par expérience, pour « vous engager à lui témoigner égards et « amitié particulière, mais je n'ai pas dit « et je ne saurais dire ici tout le bien que « je pense de lui. Adieu, Madame et chère « cousine, vous savez combien je vous suis « tendrement et respectueusement atta-« ché.

† Louis, Ev. et Prince de Strasbourg.

Je lui répondis : — Mon cousin, j'ai vu M. de Cagliostro, et je l'ai même reçu plusieurs fois, afin de pouvoir en porter un jugement solide. Je ne sais ce que c'est que la *bienfaisance* philosophique, et je ne comprends que la *charité* évangélique. Ce n'est pas déjà trop des lumières célestes et du secours de la grace d'en haut, pour nous faire pratiquer l'amour du prochain, la plus difficile de toutes les vertus, à mon avis. Les chrétiens véritables ont bien de la peine à se dévouer

au soulagement de l'humanité souffrante, et pourtant leur divin maître leur en a donné l'exemple avec le précepte; comment voudrait-on que la philosophie hermétique, qui ne saurait fournir aucun exemple ni aucun précepte analogue à ceux des chrétiens, eût l'autorité que ses adeptes ont entrepris de lui faire supposer? Vous sacrifiez votre repos, c'est-à-dire votre santé, sans compter votre temps et votre argent, pour opérer des œuvres de miséricorde, ai-je dit à M. de Cagliostro; mais si vous n'agissez pas en vue du bon Dieu, je n'y conçois rien. Je comprends des philosophes qui fassent l'aumône en public et par affectation d'humanité, ou pour se délivrer des sollicitations d'un mendiant, ou pour éviter ce mouvement nerveux qu'on éprouve souvent à voir souffrir; mais aller rechercher des pauvres et des malades, et se mettre en quête des souffreteuses et malheureuses gens qui ne souffrent pas sous vos yeux, pour épancher sur eux un océan de libéralités, quand on n'est pas chrétien! par compassion philosophique et pour la gloire de la théorie de Paracelse, voilà, Monsieur, ce que je ne comprendrai jamais, et permettez-moi de vous dire que je n'y crois pas. Tout ce que je vous puis dire en faveur de M. de Cagliostro, c'est qu'il a bien de l'esprit et de plusieurs sortes. Dieu veuille que

vous n'ayez jamais à vous repentir de votre confiance en lui. Il ne faut pas, mon bon cousin, vous attendre à ce que je le présente ni le recommande à personne, et comme il a pu s'aviser que je le suspectais de charlatanerie, il est à croire que je ne le verrai pas souvent.

Ecoutons maintenant MM. de Ségur, de Miromesnil, de Vergennes, de la Borde, etc. : voici dans quels termes ils écrivaient au Préteur de Strasbourg, M. de Kinglin. « Nous avons vu M. le « Comte Alexandre de Cagliostro dont la figure « exprime le génie, dont les yeux de feu lisent « au fond des ames, qui sait toutes les langues de « l'Europe et de l'Asie, et dont l'éloquence étonne, entraîne et subjugue, même dans celles « qu'il parle le moins bien. Nous avons vu ce digne et vénérable mortel, au milieu d'une salle « immense, courir avec empressement de pauvre en pauvre, panser leurs plaies dégoûtantes, « adoucir leurs maux, les consoler par l'espérance, leur dispenser ses remèdes héroïques, « les combler de bienfaits, enfin les accabler de « ses dons, sans autre but que celui de secourir « l'humanité souffrante. Ce spectacle enchanteur « se renouvelle à Strasbourg trois fois chaque semaine, et plus de quinze mille malades lui doivent l'existence. Mme la Comtesse de Cagliostro,

« belle et modeste personne, aussi bienfaisante « que son époux, l'assiste continuellement dans « ces actes d'une humanité transcendante, etc. (1) »

Afin d'avoir une idée de l'instruction solide et variée, de l'imagination brillante et de l'originalité d'esprit qui caractérisaient ce Cagliostro, je vous recommanderai la lecture d'une historiette qui fait partie de ses Mémoires et que j'en ai traduite (2). A présent, nous allons parler des principales croyances qu'il inculquait à ses disciples, ainsi qu'il m'est apparu dans les papiers saisis à son domicile de la rue St.-Claude, à Paris, et comme il appert des pièces de son procès au tribunal de la Sainte Inquisition Romaine.

Les principales superstitions de la secte Balsamite avaient pour objet la métallurgie, la nécromancie, la cabale et l'onéirocritique, c'est-à-dire les quatre parties les moins ardues et les plus vulgaires de la croyance philosophale, de la science des prestiges et de l'art divinatoire. Les procédés métallurgiques employés par Cagliostro

(1) Laure Feliziani, courtisane génoise, morte en 1794 dans le refuge de Ste.-Appoline, à Rome. Elle avait été condamnée à finir ses jours en prison par arrêt du St.-Office, comme ayant pris part aux *crimes* de Cagliostro dans plusieurs affaires de *magie*, *sacrilège et franc-maçonnerie*. (*Note de l'Auteur.*)

(2) *Voyez* à la fin de ce troisième volume.

étaient ceux de l'école de Paracelse et de Borri qui sont assez connus. Son élixir vital que j'ai fait décomposer par un chimiste appelé Lavoisier, lequel a péri dans la révolution, soit dit en passant, était composé tout simplement d'aromates et d'or potable, ainsi que l'élixir de longévité de Nicolas Flamel et de St.-Germain. Sa cabale était appuyée sur le comput hébraïque appelé samaritain. Sa pratique à l'égard de l'évocation des ombres était celle des Cophtes, ainsi qu'elle est indiquée par le livre Amorrhéen; enfin sa manière d'expliquer les songes était tout aussi déréglée que celle de Lucaccio Borrodina. Cagliostro n'avait donc fait faire aucun progrès à l'art magique et n'avait rien ajouté à celui du jongleur, sinon sa dignité de *Grand-Cophte*, qui lui donnait, disait-on, le pouvoir de déléguer celui de la divination par l'hydromancie. Voici la formule de ce procédé balsamite.

Une *pupille*, une *colombe*, c'est-à-dire une jeune fille en état d'innocence, était placée devant un vase de cristal rempli d'eau pure, et par l'imposition des mains d'un Grand-Cophte, elle acquérait la faculté de communiquer avec les génies de la région moyenne, et voyait dans l'eau tout ce qui pouvait intéresser la personne au profit de laquelle on fomentait la révélation. J'ai vu, bien

malgré moi, pratiquer cette opération divinatcire, à la prison des Carmes, à propos du Vicomte de Beauharnais, dont un enfant de sept ans, la fille du geôlier, voyait ainsi dans une caraffe et décrivait exactement tous les détails du supplice, à l'instant même où l'on faisait tomber sa tête sur la guillotine. Mme Buonaparte ne saurait avoir oublié cette révélation sinistre, mais c'est une scène de 93, et nous n'en sommes pas là. Je vous conseille de vous rappeler en pareille occasion, mon cher Enfant, cette prodigieuse parole du calviniste Bayle, le roi des sceptiques: « Il y a souvent dans les choses de cette nature beaucoup moins de merveilleux que n'en croient les esprits faibles, et beaucoup plus que n'en croient les esprits forts. »

Le Cardinal de Bernis n'était pas éloigné d'attribuer nos agitations politiques et les premiers crimes de la révolution française à la rancune et à la vengeance des protestans exilés sous le règne de Louis XIV. On pourrait conclure de là que si les calvinistes français pouvaient porter des coups aussi dangereux à la tranquillité de l'État, Louis XIV avait eu de bonnes raisons pour les bannir de son royaume. Mais en admettant qu'une poignée de marchands, disséminés sur la surface de l'Europe, aurait pu transmettre à ses descendans la soif du

meurtre avec le pouvoir d'ébranler des empires, on pourrait toujours objecter que le Roi Louis XVI avait *révoqué* la révocation de l'édit de Nantes; et malheureusement pour nous, l'exercice du calvinisme était devenu si parfaitement libre, que M. Necker, calviniste et citoyen de Genève, avait été ministre du Roi plusieurs années avant l'époque où l'on égorgeait les prêtres catholiques à l'Abbaye.

M. Burke était persuadé que l'existence de la grande association révolutionnaire remontait au-delà du quinzième siècle. Mais sans entrer ici dans tous les détails qu'il ne manquait pas de donner sur les crimes et la condamnation des Templiers, nous allons passer à ce qu'on a trouvé dans les papiers de Cagliostro touchant l'institution de la franc-maçonnerie.

Le Grand-Maître des Templiers, Jacques du Bourg-Molay, qui fut supplicié en 1314 et dont la famille existe encore en Nivernais, avait créé, pendant sa captivité à la Bastille, quatre *loges-mères*, savoir : pour l'orient, *Naples;* pour l'occident, *Édimbourg;* pour le nord, *Stockholm;* et *Paris* pour le midi.

Le lendemain de l'exécution des Templiers à Paris, le Chevaler Nicolas d'Aumont et sept autres Templiers *déguisés en maçons* vinrent recueillir les cendres du bûcher. Quinze jours

après le Chevalier Usquin de Floriau, qui avait dénoncé l'ordre, fut assassiné sur la place d'Avignon; le Pape Clément V lui fit faire des obsèques magnifiques et le déclara *Vénérable Serviteur de Dieu;* mais il paraît certain que les Templiers enlevèrent son corps et déposèrent dans son tombeau les ossemens de Jacques de Molay, qu'on avait reconnus ou cru reconnaître à la grandeur de leurs proportions. Alors les quatre loges fondées par lui s'organisent, et tous les Templiers prêtent serment de DÉTRUIRE LA PUISSANCE DU PAPE, D'EXTERMINER LA RACE DES CAPÉTIENS, D'ANÉANTIR TOUS LES ROIS, D'EXCITER LES PEUPLES A LA RÉVOLTE, ET DE FONDER UNE RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE.

Pour ne confier leurs projets qu'à des hommes sûrs, ils établirent des loges préparatoires sous les noms de Saint-Jean et de Saint-André, sociétés sans secrets, dont les pratiques ne servent encore aujourd'hui qu'à donner le change et à faire connaître aux chefs de la franc-maçonnerie les sujets dont l'association peut leur devenir profitable. Toutes les formules et cérémonies qui sont usitées dans ces loges sont des allégories empruntées à la procédure et au supplice des Templiers; mais on ne les explique ouvertement qu'au seizième grade; on ne se rassemble habi-

tuellement dans ces loges que pour y pérorer sur l'égalité, la bienfaisance et la fraternité ; les vrais Templiers ou *jacobins* n'y vont presque jamais, et leurs assemblées s'appellent *chapitres.*

Il y a seulement quatre chapitres en Europe ; ils sont composés chacun de vingt-sept membres, et sont établis à Naples, Édimbourg, Stockholm et Paris. Leur mot d'ordre est, comme on le sait à n'en pouvoir douter depuis l'inventaire des papiers de Cagliostro et la saisie des registres de Naples, *Jackin Booz Machenac B. Adonaï* 1314, dont les lettres initiales sont celles des mots *Jacobus Burgundus Molay beatus anno* 1314. Leurs autres mots sacramentels sont Kadosch, qui signifie *régénérateur ;* Nekom, *vengeance ;* Polkhall-pharaschal, *qui met à mort les profanes ;* quand ils s'abordent dans leurs assemblées ils font le simulacre de se poignarder : ils portent, pour se reconnaître, un anneau d'or émaillé de rouge ; lorsqu'ils entrent en loge, ils ont seuls le droit de traverser l'enceinte qui se trouve en face du trône, et ceux des autres francs-maçons qui ne les connaissent pas ne doivent jamais s'informer de leurs noms.

Dans les premiers temps, faibles, sans biens, sans puissance, les successeurs des Templiers ne s'occupèrent qu'à chercher les trésors enfouis par

leurs fondateurs. Ils en ont recouvré beaucoup en Italie ; il en doit exister encore dans l'île de Candie ; mais cette île est sous la domination des Turcs, et voilà ce que les chrétiens n'ont pas à regretter.

Il est à remarquer que ce fut à l'époque de la création des loges maçoniques que parut le fameux Rienzi, qui finit par citer au tribunal du peuple romain le Souverain Pontife et l'Empereur d'Occident. Il eut assez de crédit pour se rendre formidable à ces deux puissances, et Rienzi doit être compté parmi les plus illustres Templiers.

Les chefs de loge ont pour principe que tout homme capable de porter un *grand coup* peut leur être affilié, quels que soient son rang, son état et la religion dans laquelle il est né ; mais d'après leurs statuts il ne faut jamais commettre de crimes à moins qu'ils ne puissent tendre au but principal de l'institution, en fomentant, dirigeant ou servant les séditions populaires ; aussi trouve-t-on des initiés parmi les musulmans comme chez les chrétiens, parmi les grands comme aux derniers rangs du peuple, et la loi qui les régit s'est toujours appelée *constitution*.

Leurs signes et leurs emblèmes sont ceux que les révolutionnaires de France ont adoptés.

Les trois couleurs sont celles des francs-maçons; le niveau, l'équerre et le compas marquent l'égalité, l'unité, la fraternité; l'acacia, cet arbre consacré par leurs rites, et qui, suivant la formule maçonique, *ne fleurit qu'arrosé de sang*, est notre arbre de la liberté : il n'est pas jusqu'au bonnet rouge qu'on ne retrouve dans plusieurs de leurs cérémonies, et cet insigne du régicide est un des ornemens qui furent présentés à Cromwell le jour de son installation (1).

On a cru pouvoir affirmer que Brockaghiff, Mazaniello, le duc de Mayenne et lord Derwentwaters étaient initiés aux mystères du Temple; mais il est certain que sous la minorité de Henri VI, l'Angleterre était déjà troublée par les francs-maçons; car le parlement leur défendit de tenir chapitre, sous peine d'amende et de prison, par un statut de l'année 1428.

Dans les occasions les plus importantes chaque chapitre envoie toujours un membre voyageur pour visiter les autres loges-mères, et si Cagliostro revint de Naples à Paris à l'occasion de l'affaire du collier, ce fut principalement pour qu'il y eût à proximité de la cour-de France un initié

(1) *Voyez* la Vie d'Olivier Cromwell, Protecteur d'Angleterre; édit. d'Amsterdam, part. 2, fol. 278.

qui pût conspirer contre elle. Chassé de Paris, Cagliostro voulut fonder une loge à Rome; accusé devant le tribunal apostolique, il fut reconnu coupable de plusieurs crimes et condamné à mort; mais le pape Pie VI avait commué sa peine en celle d'une prison perpétuelle. Il est mort au château de Saint-Léon en 1795, âgé de 42 ans.

Il avait paru en 1791 un extrait de la procédure instruite à Rome, et les aveux de Cagliostro ont mis au grand jour les rapports de la franc-maçonnerie de *stricte observance* avec la révolution française. On a trouvé dans les effets de Thomas Ximénès ainsi que dans la cassette de Cagliostro des croix sur lesquelles on voyait les initiales L. P. D., et ces deux adeptes ont fini par avouer qu'elles signifiaient *lilium pedibus destrue* : FOULEZ LES LYS AUX PIEDS.

C'est par la prise de la Bastille que la révolution française a commencé, et l'on a pensé que les initiés français ne la désignèrent avec tant d'empressement à la destruction, que pour manifester leur pouvoir aux autres chapitres, et parce qu'elle avait été la prison de leur fondateur.

Avignon devint bientôt le théâtre des plus épouvantables cruautés; plusieurs initiés ont déclaré que c'est parce que cette ville appartenait au St.-Siège et qu'elle renfermait les cendres de

Molay : du reste Avignon, comme on le sait, est une de leurs colonies les plus florissantes, et les maçons du comtat vénaissin ont toujours été plus nombreux, plus actifs et plus *éclairés* qu'ailleurs.

Pendant les deux ans qui suivirent la prise de la Bastille, les adeptes de Paris tinrent chapitre dans le palais du Duc d'Orléans, leur grand-maître, et c'est là que le Duc d'Aiguillon, Lepelletier, Clootz, l'abbé Sieyes, Mirabeau, Robespierre, etc., disposaient les plans qu'ils livraient ensuite aux conjurés du second ordre pour les traduire en langage philosophique et révolutionnaire. Si toutes les effigies de nos rois furent abattues, ce fut principalement pour faire disparaître celle de Henri IV, qui couvrait la place où les Templiers furent suppliciés : toutefois il est à remarquer que les révolutionnaires ont présenté plusieurs pétitions pour faire élever, toujours sur cette même place et *jamais ailleurs*, un colosse foulant aux pieds des croix, des couronnes et des tiares.

Le Roi de Suède était l'allié de Louis XVI : à l'époque du départ pour Varennes, Gustave s'était avancé jusqu'aux frontières pour recevoir l'illustre fugitif et pour protéger sa retraite : le monarque suédois fut assassiné par Ankastrœum, illuminé franc-maçon du premier grade. Mais comme

tout Templier *peut gouverner et ne peut pas régner*, on vit aussitôt le Duc de Sudermanie, chef de la loge-mère du Nord, faire alliance avec les jacobins français, enlever aux nobles suédois la plupart de leurs privilèges, et travailler sans relâche à diminuer la prérogative du jeune Roi dont il était l'oncle et le tuteur.

Pour arriver au but marqué par les initiés, les partisans du Duc d'Orléans avaient manœuvré depuis 1786, afin de le faire parvenir au gouvernement de l'état. Mais Robespierre observa qu'il n'était pas suffisant d'avoir *changé de nom*, et le grand-maître de Paris fut sacrifié.

Si l'on en croit les gazettes d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie, l'Empereur Léopold aurait été empoisonné par un maçon *grand-élu*, son valet de chambre, et du reste nous trouvons dans le *Journal des jacobins* de cette époque, article *correspondance*, que cet homme avait avoué son crime en déclarant qu'on lui avait remis plusieurs sommes considérables au nom du Duc d'Orléans, grand-maître de Paris. A la même époque à Rome, on pendit un malfaiteur au Campo Vaccino; son visage était couvert d'un masque, et le bourreau plaça l'inscription suivante au pied de l'échafaud : C'EST AINSI QUE LA JUSTICE DE NOTRE SEIGNEUR PUNIT LES FRANCS-MAÇONS.

Plusieurs écrivains judicieux, et surtout Georges Smith, ont évidemment prouvé que les Templiers étaient les instituteurs de la franc-maçonnerie, et le récipiendaire le moins intelligent n'en saurait douter pour peu qu'il ait une légère idée de l'histoire de l'ordre, et qu'il observe les cérémonies qui se pratiquent pendant les réceptions.

C'est dans les écrits d'un sophiste son prédécesseur, et dans l'ignorance de son siècle que Jacques de Molay puisa les élémens de son étonnant système ; il pensa qu'en établissant une société d'hommes asservis aux mêmes passions, dirigés vers le même but et guidés par un intérêt commun, cette société parviendrait à renverser toutes les institutions établies sur l'hérédité naturelle, et finirait par s'emparer du pouvoir. Jacques de Molay fut la première victime de son système de corruption; il fut dénoncé et peut-être calomnié par ceux de ses complices qui pouvaient aspirer au magistère de l'ordre ; mais sa doctrine leur a survécu, et les gouvernemens *catholiques* ont enfin compris quelle était l'intention, l'importance et les dangers de ces sortes d'affiliations.

Il n'est ignoré de personne, à Paris, que M. le Docteur Fabré-Palaprat se dit successeur de Jacques de Molay, en qualité de Grand-

Maître du Temple ; et c'est en cette qualité qu'il a institué deux ou trois évêques avec un *primat de l'église française*, appelé M. Châtel.

Il est reconnu que le dernier Chevalier du Temple était le Commandeur Jean d'Argenteuil, lequel était resté en possession d'un bénéfice de son ordre et vivait encore en 1336, ainsi qu'il appert des pièces du procès des Templiers à la bibliothèque royale. On voit qu'il se trouve une lacune de 498 ans entre le dernier Templier et M. Fabré-Palaprat, qui se prétend le successeur direct de Jacques de Molay et le dépositaire des archives de l'ordre du Temple. Pour établir sa prétention magistrale, M. Palaprat montre à ses adeptes une pièce intitulée par lui *chartre de transmission*, qui rapporte les noms d'une vingtaine de grands-maîtres du Temple, à partir de Jacques de Molay jusqu'à Philippe d'Orléans, neveu de Louis XIV et régent du royaume, ce qui fait supposer que ladite charte a été fabriquée du temps de la régence, et ce qui nous dispensera d'entrer en discussion sur son autorité. A la suite du verbal de l'acte, on trouve écrite une autre liste des prétendus grands-maîtres, successeurs du régent, parmi lesquels on est bien étonné de voir figurer le duc du Maine, et cette liste est terminée par un M. de Brissac, à qui M. Fabré-Palaprat aurait immédiatement succédé dans son magistère. On voit qu'il est superflu d'employer la force du raisonnement pour démolir un pareil échafaudage, et qu'il s'écroulerait au premier assaut de la critique. Occupons-nous présentement de la doctrine religieuse de M. Fabré-Palaprat; car indépendamment de ce qu'il se dit grand-maître, il agit en souverain pontife, il institue des évêques, il consacre et fait communier sous les deux espèces, après dîner, à l'exemple de Bertrand du Guesclin, suivant M. Palaprat, car l'affiliation du *bon connétable* aux *mystères du temple* est une de ses découvertes les plus curieuses.

Il y a 7 à 8 ans que ce docteur en chirurgie, successeur de Jacques de Molay, de Bertrand du Guesclin, du duc d'Orléans Philippe Ier, du duc du Maine, et de tant d'autres puissans personnages, avait trouvé sur le quai de Gèvres, en bouquinant, un vieux livre écrit en lettres d'or et dont les initiales en encre rouge étaient ornées des figures les plus hétéroclites. Il achète ce manuscrit 25 fr, il le fait voir à M. Da-

cier qui lui répond que c'est une dissertation gnostique ou manichéenne, qui doit avoir été copiée par un grec du Bas-Empire, à peu près du temps de Constantin Copronyme. M. Fabré-Palaprat a fini par trouver un traducteur, consciencieux apparemment, car il n'a voulu remplir aucune lacune et il a laissé en blanc tout ce qui n'était plus lisible, ou ce qu'il ne pouvait déchiffrer dans l'original. Le grand-maître a eu soin d'y suppléer dans la copie par les additions les plus favorables à son nouveau système; et voilà l'histoire du Léviticon de M. Palaprat, le livre dogmatique des nouveaux Templiers, leur bible manichéenne où l'on trouve des hymnes en l'honneur du diable, ce que M. Palaprat appelle, on ne sait pourquoi, *la religion chrétienne et primitive selon St.-Jean.*

C'est en conséquence de l'affiliation de l'abbé Châtel avec ces nouveaux manichéens, qu'il a été institué *primat des Gaules.*

(*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE VIII.

Le Maréchal de Richelieu veut se marier en troisièmes noces. — Digression sur la cuisine moderne. — Réprobation du Maréchal pour les *ragoûts-mêlés*. — Découverte du vin de Bordeaux, grâce au Maréchal de Richelieu. — Sollicitude gastronomique du Duc de Nivernais. — Un dîner du Maréchal de Richelieu pendant la guerre de Hanovre. — Menu de ce dîner publié par les nouvelles *à la main*. — M. de la Reynière et son fils. — Régime et sobriété de l'auteur. — Mariage du Maréchal de Richelieu, âgé de 84 ans. — Grossesse de la Maréchale. — — Le Duc de Fronsac à Versailles. — Le Maréchal à son lit de mort. — Visite que lui fait l'auteur. — Dévotion du Maréchal de Richelieu pour Ste-Geneviève. — Commission dont il charge Mme de Créquy. — Vestris le père à l'hôtel de Richelieu. — Motif de ses assiduités. — Leçon donnée par le vieux Vestris au prince de Lamarck. — Mort du Duc d'Orléans. — Les princes du sang font défendre à Mme de Montesson de porter le grand deuil, etc.

Vous pourrez croire aisément qu'avec un fils comme le sien, le Maréchal de Richelieu ne manqua pas de se trouver dans un isolement bien triste après la mort de sa charmante fille ; et plusieurs fois, il me parla de manière à faire comprendre qu'il aurait envie de se remarier et qu'il ne serait pas fâché d'épouser Mme de Durfort. — Elle est modestement raisonnable et sagement douce, ainsi vous ne sauriez mieux faire ; épousez-la pour être assuré de mourir chrétiennement. — Il n'y a qu'une difficulté, me répondait-il, c'est

qu'elle ne veut pas, à cause, dit-elle, que je suis trop riche et qu'elle est trop pauvre. — Alors épousez la veuve de M. de Brunoy. —Elle est par trop riche; et puis d'ailleurs, je ne répondrais pas de ne la point battre. Nous nous disputerions continuellement sur les salades à la crême et les sultanes en sucre filé qui s'attache aux dents. Elle est entichée de cette nouvelle cuisine qui est d'une bêtise amère, et toute chose à manger est mêlée chez elle au point qu'on n'y saurait démêler ce qu'on mange? C'est la femme aux *macédoines:* que le diable l'emporte! — Parlez-moi d'une maîtresse de maison comme vous, pour le bon goût de la véritablement bonne chère, ajoutait le Maréchal. On ne se doute pas combien il faut avoir de finesse dans le tact et de solidité dans le jugement pour organiser et conserver une excellente cuisine avec une office parfaite; et je veux mourir de faim si j'ai vu jamais qu'une personne sans esprit puisse avoir une bonne table pendant six mois. Les friands et les gourmands ne sont pas les fins gourmets, et rien n'est si funeste au talent d'un grand cuisinier que la sotte recherche ou la goinfrerie de son maître. Pour faire bonne chère, il ne faut, après l'argent et la bonne intention, que de la sobriété, de la mémoire et du bon sens. Si l'imagination doit être

appelée *la folle du logis*, c'est, par ma foi, dans la cuisine et la salle à manger; voyez plutôt les belles inventions de ce temps-ci! Vous me dites toujours que la monarchie périra par les finances, et moi je vous assure que les financiers perdront la cuisine française. Qui vivra verra.

Il est assez connu que nous étions, le Maréchal et moi, les deux personnes de notre temps qui mangeaient le moins et chez lesquelles on mangeait le plus. J'avais hérité d'un trésor de traditions admirables, et j'ai toujours tenu fortement à mes traditions. On est généralement persuadé que tous les ragoûts fins sont d'invention nouvelle, et rien n'est moins vrai, pourtant. On voit dans les *dispensaires* du XVIme siècle qu'on servait à la table de François Ier des cervelles de faisan, des langues de carpe et des foies de lotte étuvés au vin d'Espagne. Notre excellent potage *à la Reine* (à la purée de blanc de poularde et d'avelines) était la soupe de tous les jeudis à la cour des Valois, et son nom lui vient de la prédilection de la Reine Marguerite. Je n'ai jamais repoussé les innovations *heureuses*, mais à l'exception des bisques à la purée de *petits crabes*, des timballes aux *œufs de caille*, et des glaces au *pain bis*, tranchées de glace au *beurre frais*, je vous puis assurer qu'on n'a rien inventé qui fût satisfaisant

ni distingué, depuis soixante et quinze ans que je mange et que surtout je fais manger les autres. C'est principalement à dater de la mort de Louis XV que le véritable savoir gastronomique et par conséquent la science du cuisinier s'en sont allés en dégringolant.

Quand le Duc de Nivernais était obligé de changer ses chefs de cuisine ou qu'ils avaient appris quelque nouveauté qui nous paraissait admissible, il avait la patience et la conscience de s'en faire servir et d'en goûter huit jours de suite, afin de conduire et faire aboutir la chose au point de sa perfection. Il avait le palais tellement bien exercé qu'il pouvait distinguer si le blanc d'une aile de volaille était provenu du côté du fiel, et j'en ai vu l'expérience ; il se moquait de votre grand-père qui ne s'entendait à rien de ce qui se laisse manger, et qui lui disait à souper chez moi, en lui proposant de l'esturgeon : — Voulez-vous de cet émincé de veau ? il est bon, mais je vous préviens qu'il a goût de poisson. Le Richelieu se mit à me dire : — Que je serais honteux et malheureux si j'étais la femme d'un homme comme ça !

Le Président Hénault rapportait sur M. de Richelieu une historiette qui lui semblait très intéressante et qui vous prouvera du moins quelle était son aptitude et son expérience *culinaire*, comme

disait le Président. C'était à la guerre d'Hanovre où le pays se trouvait dévasté tout autour de l'armée française à plus de vingt lieues à la ronde. On avait fait prisonniers tous les Princes et toutes les Princesses d'Ostfrise au nombre de vingt-cinq personnes auxquelles il est bon d'ajouter encore une assez raisonnable quantité de filles d'honneur et de chambellans. Le Maréchal de Richelieu avait résolu de leur donner la clé des champs, mais avant de lâcher prise il imagina de leur donner à souper, ce qui mit ses officiers de bouche au désespoir.— Qu'est-ce que vous avez à la cantine?—Monseigneur, il n'y a rien : il n'y a rien du tout, si ce n'est un bœuf et quelques racines. — Eh bien, c'est plus qu'il ne faut pour donner le plus joli souper du monde! — Mais, Monseigneur, on ne pourra jamais..... — Allons donc, vous ne pourriez jamais?.... Rullières, écrivez le menu que je vas vous dicter pour mâcher la besogne à ces ahuris de Chaillot. Savez-vous comment on écrit le tableau d'un menu, Rullières?... Allons, donnez-moi votre place et votre plume, et voilà notre généralissime qui s'assied à la table de son secrétaire, où il improvise au bout de la plume un souper classique, un menu qui fut recueilli dans la collection de M. de la Popelinière. Voici comment il est inscrit dans les nouvelles *à la main.*

MENU D'UN ÉXÉLLENT SOUPER TOUT EN BOEUF.

DORMANT.

Le grand plateau de vermeil avec la figure équestre du ROI.
Les statues de du Guesclin, de Dunois, de Bayard et de Turenne.

Ma vaisselle de vermeil avec les armes en relief émaillé.

PREMIER SERVICE.

Une ouille à la Garbure gratinée au consommé de *bœuf.*

Quatre hors-d'œuvre.

Palais de notre *bœuf* à la Ste.-Menehould.

Petits pâtés de hachis de filet de *bœuf* à la ciboulette.

Les rognons de ce *bœuf* à l'oignon frit.

Gras-double à la poulette au jus de limon.

Relevé de potage.

La culotte de *bœuf* garnie de racines au jus.
(*Tournez grotesquement vos racines à cause des Allemands.*)

Six entrées.

La queue du *bœuf* à la purée de marons.

Sa langue en civet (*à la bourguinone.*)

Les paupiettes du *bœuf* à l'estoufade aux capucines confites.

La noix de notre *bœuf* braisée au céleri.

Rissoles de *bœuf* à la purée de noisettes.

Croutes rôties à la moelle de notre *bœuf.* (*Le pain de munition vaudra l'autre.*)

SECOND SERVICE.

L'aloyau rôti (*vous l'arroserez de moëlle fondue*).
Salade de chicorée à la langue de *bœuf.*
Bœuf à la mode à la gelée blonde mêlée de pistaches.
Gâteau froid de *bœuf* au sang et au vin de Juranson. (*Ne vous y trompez pas.*)

Six entremets.

Navets glacés au suc de *bœuf* rôti.

Tourte de moëlle de *bœuf* à la mie de pain et au sucre candi.

Aspic au jus de *bœuf* et aux zestes de citron prâlinés.

Purée de culs-d'artichauds au lait d'amende.

Beignets de cervelle de *bœuf* marinée au jus de bigarades.

Gelée de *bœuf* au vin d'Alicante et aux mirabelles de Verdun.

Et puis tout ce qui me reste de confitures ou conserves.

Si, par un malheureux hasard, ce repas n'était pas très bon, je ferais retenir sur les gages de Maret et de Ronquelère une amende de cent pistoles. Allez, et ne doutez plus.

RICHELIEU.

Il m'a conté que le Roi lui disait un jour : — Monsieur le Gouverneur de Septimanie, d'Aquitaine et de Novempopulanie, parlez-moi d'une chose, est-ce qu'on récolte du vin potable en Bordelais? — Sire, il y a des crus du pays dont le vin n'est pas mauvais. — Mais qu'est-ce à dire? — Il y a ce qu'ils appellent du blanc de Sauterne, qui ne vaut pas celui de Morrachet, ni ceux des petits coteaux bourguignons, à beaucoup près, mais qui n'est pourtant pas de la petite bierre. Il y a aussi un certain vin de Grave qui sent la pierre à fusil comme une vieille carabine, et qui ressemble au vin de la Moselle, mais il se garde mieux. Ils ont, en outre, dans le Médoc et du côté du Bazadois, deux ou trois espèces de vins rouges dont les gens de Bordeaux font des gasconades à mourir de rire. Ce serait la meilleure boisson de la terre et du nectar pour les dieux, à les entendre, et ce n'est pourtant pas là du vin de Haute-Bourgogne, ou du vin du Rhône, assurément! ça n'est pas bien généreux ni bien vigoureux, mais il y a du bouquet, pas mal; et puis je ne sais quelle sorte de mordant sombre et sournois qui n'est pas désagréable. Du reste, on en pourrait boire autant qu'on voudrait, il endort son monde et puis voilà tout. C'est là ce que j'y trouve de mieux.

Pour satisfaire à la juste curiosité du Roi, M. de Richelieu fit venir du vin de Château-Lafitte à Versailles, où S. M. le trouva *passable*. On n'aurait jamais imaginé jusque là qu'on pût faire donner du vin de Bordeaux à ses convives, à moins que ce ne fussent des Bourdelais-Soulois, des Armagnacots, Astaracquois et autres Gascons. Voyez comme les goûts changent, et dites-moi comment vous trouvez celui des Romains qui mettaient de l'assa-fœtida dans tous leurs ragoûts, tandis qu'ils avaient l'odeur et la saveur des citrons dans une abomination sans égale?

La famille de finance la plus renommée pour ses prétentions, ses recherches gastronomiques et ses autres ridicules, était celle de la Reynière. Il est inutile de vous en rapporter des détails qui traînent partout; je ne vous parlerai non plus de la sotte vanité de Mme de la Reynière, née de Jarente, que des affectations populacières de M. son fils, née Grimod. Je ne vous en rapporterai qu'une historiette, et c'est parce que je ne l'ai vue citée nulle part.

Le père la Reynière, qui revenait d'une inspection financière, entre dans une auberge de village et s'en va bien vite à la cuisine afin d'y faire quelque bonne remarque et pour y procéder à l'organisation de son souper. Il y voit devant le feu

sept dindes à la même broche, et pourtant l'aubergiste n'avait à lui donner, disait-il, que des fèves au lard. — Mais toutes ces dindes? — Elles sont retenues par un monsieur de Paris. — Un monsieur tout seul? — Il est tout seul, comme l'as de pique. — Mais c'est un Gargantua comme on n'en vit jamais, enseignez-moi donc sa chambre.....

Il y trouva son fils qui s'en allait en Suisse. — Comment donc, c'est vous qui faites embrocher sept dindes pour votre souper! — Monsieur, lui répondit son aimable enfant, je comprends que vous soyez péniblement affecté de me voir manifester des sentimens si vulgaires et si peu conformes à ma naissance, mais je n'avais pas le choix des alimens : il n'y avait que cela dans la maison. — Parbleu, je ne vous reproche pas de manger de la dinde à défaut de poularde : En voyage on est bien obligé de manger ce qu'on trouve ; c'est une épreuve à supporter et je viens d'en avoir de rudes! mais la chose qui m'étonne est ce nombre de sept, et pourquoi donc faire? — Monsieur, je vous avais ouï dire assez souvent qu'il n'y a presque rien de bon dans une grosse dinde, et je n'en voulais manger que les *sot-l'y-laisse.*

— Ceci, répliqua son père, est un peu dispen-

dieux (pour un jeune homme), mais ça n'est pas déraisonnable!

A présent que je vous ai parlé gourmandise avec un air de suffisance et de résolution si déterminée, je suis bien aise de vous déclarer que j'ai toujours été sobre comme un chameau. Vous savez bien que je ne bois ni vin ni liqueurs, mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que je n'ai jamais bu que de l'eau, sinon pendant mes grossesses, où les médecins m'obligeaient à faire usage de vin sucré. Il y aura tantôt cinquante ans que je ne mange autre chose que des légumes étuvés au bouillon de poule, et puis des compotes grillées : ce qui ne veut pas dire qu'on ne s'observe attentivement dans cette partie de ma cuisine, et ce qui ne fait pas que je n'y voie juste et loin dans un horizon si borné. Enfin depuis quarante ans, on fait bouillr l'eau que je bois et l'on y fait dissoudre un peu de sucre candi au capillaire; voilà toute la recherche qui me soit personnelle. Vous en conclurez, si vous voulez bien, que ma sensualité n'était pour rien dans la perfection de mes soupers. C'était une affaire de bon procédé, de politesse élégante et soigneuse, et peut-être aussi d'amour-propre, attendu que les personnes avec qui je me trouvais naturelle-

ment en relation familière, étaient dans les habitudes de la délicatesse la plus exquise. Au reste, il en était alors de la gastronomie comme de la dévotion; les personnes qui s'en occupaient le mieux n'en parlaient jamais.

Je serais bien fâchée que vous devinssiez ce qu'on appelle un gourmand, mais je ne vous exhorte pas à pratiquer la mortification dans le régime alimentaire. Vous n'êtes pas dans un cloître; vous vivez dans le monde et le plus grand monde. Je ne vous dirai pas comme les Vaudois et les Albigeois, que le *lait et le miel de la terre sont pour les saints;* mais je vous dirai sérieusement avec l'Apôtre: — usez de toute chose de la terre avec prudence, avec innocence, à la seule condition d'en pouvoir rendre grace à Dieu qui les a créées et qui vous les a données pour en user. C'est la maxime de la compagnie de Jésus relativement aux gens du monde, et rien n'est plus sage. La régularité n'est pas la rigidité, mon enfant; l'Église ne vous demande que d'être exact et soumis. La religion de l'Homme-Dieu n'a rien de farouche et d'insociable. L'exigence et l'austérité jansénistes ne sont pas et ne sauraient être le catholicisme bien entendu.

Pourtant que le Maréchal de Richelieu n'usât pas toujours des choses créées avec assez d'inno-

cence, on apprit qu'il allait épouser à 84 ans la veuve d'un Gentilhomme irlandais qui avait servi dans la brigade des réfugiés catholiques au service de France, et qui s'appelait M. de Roothe de Nugent. Mme de Roothe était d'une famille chapitrale de Lorraine (au nombre des *petits chevaux*). C'était une Comtesse de Lavaulx, assez belle encore et parfaitement bonne. Elle avait été Chanoinesse de Remiremont, à 16 quartiers : elle avait la réputation la plus intacte et 40 ans pour toute fortune. — Je ne sais pas si j'aurai beaucoup d'enfans, la Maréchale n'est pas bien jeune; il faut vous dire que la Maréchale était devenue grosse, et qu'elle a fait une fausse couche après six mois de mariage, ce qui ne laissait pas d'inquiéter le Duc de Fronsac. Son père l'aperçut un jour qui descendait le grand escalier de Versailles, et il se mit à crier derrière lui,—M. de Fronsac! M. de Fronsac!—Monsieur, lui dit-il, puisque j'ai l'honneur de vous rencontrer, j'aurai celui de vous prévenir que je suis marié depuis six mois. Vous voyez que mes procédés valent mieux que les vôtres, car vous m'aviez fait parler du projet de votre mariage par un intermédiaire. Malgré mes 85 ans, je compte bien avoir un fils et j'espère qu'il sera plus honnête que vous. J'ai l'honneur de vous saluer.

Mme la Maréchale de Richelieu me fit prier d'aller voir son mari pendant sa dernière maladie. — N'est-ce pas, me dit-il, que j'ai toujours mieux valu qu'on ne le disait?

Je lui répondis qu'il y avait quelque chose de cela dans son affaire.

— Vous savez bien que je n'ai jamais pu souffrir les économistes et les philosophes, je leur ai toujours mis des bâtons dans les roues pour les empêcher d'entrer à l'Académie française, et je leur ai toujours dit comme Fontenelle: — Il n'y a point de milieu, mes beaux messieurs, athées, ou le baptême des cloches! Vous savez aussi que la guerre d'Hanovre m'a coûté deux cent mille écus de mes deniers, comme on le vérifiera bien aisément dans les registres de mon intendance. Je vous proteste que la Présidente de St-Vincent n'était qu'une voleuse; enfin, vous savez très bien que je n'ai jamais eu l'indignité de faire ma cour à la Pompadour et la Dubarry....

— C'est la vérité, lui répliquai-je, mais est-ce que vous n'auriez pas eu l'occasion d'offenser Dieu.... différemment, mon cher Maréchal?... ne faites-vous rien pour vous exciter à la contrition?

— Ah dame, la contrition! n'en a pas qui veut, à ce qu'il paraît? j'ai de la crainte de Dieu, mais voilà tout.

— C'est du repentir et du regret que la justice de Dieu réclame.

Ils disent que j'ai *l'attrition*, c'est tout ce que je puis faire et c'est toujours autant, comme disait le Grand Prieur de Rabutin. Savez-vous à quoi je pense depuis que je suis alité, ma chère Marquise? J'envisage le mal que j'aurais pu faire et que je n'ai pas fait : et combien c'est un soulagement pour un homme qui va mourir, je ne m'en serais jamais douté! J'ai payé 19 cent mille écus pour mon père, en pure compassion de ses malheureux créanciers et sans vouloir profiter de mon bénéfice de substitution. A cause de cet accident qui m'était survenu à Gennevilliers, j'ai renoncé à la chasse pour qui je suis resté passionné toute ma vie. J'ai vendu cette maison où je ne me pouvais plus souffrir : je n'ai pas remis la main sur un fusil de chasse, ceci n'est peut être pas sans quelque mérite, et voilà ce que ne font pas les Rois quand ils ont fait tuer des soldats par milliers. Il est assez connu par les Bordelais que j'ai toujours exercé la justice du Roi mon maître, équitablement, sans acception des circonstances ou des personnes. Priez le bon Dieu de me faire miséricorde. J'ai désiré vous revoir avant que de mourir; je voudrais bien, ajouta-t-il, à voix basse, que vous allassiez aujourd'hui me recommander

à la protection de sainte Geneviève. Il y a si long-temps que je vous connais et vous aimiez tant ma fille!...

Je lui demandai principalement de se réconcilier avec son fils, ce qu'il me promit et ce qu'il exécuta le mieux du monde et le plus tôt possible. Sa très-sotte et très jolie belle-fille approcha de son lit quelques heures avant sa mort, et se mit à lui conter qu'il n'était pas bien malade et qu'elle lui trouvait un visage *charmant*.

— Allons donc, est-ce que vous me prenez pour un miroir? Voilà les dernières paroles qu'il ait dites

Louis-Antoine-Armand de Vignerod du Plessix, Maréchal Duc de Richelieu, est mort à 93 ans, ou peu s'en fallait, mais il aurait vécu beaucoup plus long-temps s'il avait eu la précaution de soigner un tout petit rhume qui devint un gros catharre et qui finit par une inflammation des bronches. C'était pourtant lui qui me disait toujours: — Soignons-nous bien, prenons garde; une année de plus, un soin de plus! Je ne sais si je vous ai jamais parlé d'une bonne réponse de ce Maréchal au vieux d'Hangest à qui Mme de Pompadour avait donné mission de le pressentir sur un projet de mariage entre son Alexandrine et M. de Fronsac, âgé de 14 ans.—C'est une alliance qui nous

ferait beaucoup d'honneur, répliqua-t-il avec emphase; mais comme mon fils a celui d'appartenir, par sa mère, à la maison royale de Lorraine, il faudra que j'en écrive à l'Empereur, aîné des Princes Lorrains. Je crois bien qu'il ne demandera pas mieux?...

Mme de Pompadour avait apprécié les intentions ironiques et l'amertume de cette réponse qui fit rire Louis XV, et dont elle a toujours gardé rancune à M. de Richelieu.

Je voudrais ne pas manquer à vous dire que pendant cette dernière maladie du Maréchal, le vieux Vestris était continuellement dans ses antichambres et demandait sans relâche à lui parler pour une affaire urgente et majeure. Mme la Maréchale avait fini par découvrir que cette grande affaire était d'engager les quatre premiers gentilshommes de la chambre à solliciter du Roi le cordon noir de St-Michel pour lui, le père Vestris, le maître de danse! — Oh par la sambleu! dit le Maréchal à sa femme, il faut qu'il entre, et je vous en demande pardon, Madame, ayez la bonté de rester là. — Signor Vestris, lui dit-il, il ne serait pas convenable que j'écrivisse au Roi pour lui recommander personne, mais je vous assure que je lui parlerai de vous la première fois que j'irai à Versailles. — Oh Monseigneur! puis-je espérer

que... — Je ne vous réponds de rien, sinon d'en parler au Roi, mais vous pouvez compter que je n'y manquerai pas si je puis sortir de mon lit avant ma mort, et je vous réponds qu'il s'en divertira.

Il était impossible que je ne vous disse pas quelques mots sur ce vieux Choryphée qui doit être compté parmi les singularités du 18e siècle. On n'a jamais réuni tant de fanatisme chorégraphique et de niaiserie, à plus d'esprit naturel, à plus de finesse dans les observations et d'originalité dans leur expression. Il avait donné des leçons de contenance et de révérences à ma belle-fille, à qui je l'ai ouï dire des choses et donner des avis d'une subtilité d'intelligence incomparable; j'ai retrouvé dernièrement et bien à propos le programme ou plutôt la copie d'une leçon qu'il avait donnée devant mon fils au Prince de la Marck, et que Rullières avait écrite sous leur dictée. Vous connaissez la bonne mémoire et le talent d'imitation de votre père; ce sera comme si vous entendiez *lé Diù dé* la danse. Écoutez le grand Vestris et tenez-vous droit.

« Voyons, Monsieur lé Prince, là bien; salüez d'abord, ... salüez..... Sa Majesté l'Impératrice d'Allémagne : — ah, plus bas ! Monsieur, plus bas ! (*ceci très vite.*) Vous

réstérez trois quarts dé séconde avant dé vous rélever; là bien.

« En vous rélévant, Mousieur, vous dévez tourner légèrement et modestement la tête vers la main droite de S. M. Impérïale et Apostolique. Baisez cette main qui porte lé scéptre, sans oser toutéfois porter vos régards jusqu'au visage auguste dé cétte souverraine.

« Vous né donnérez, Mousieur, aucune éspèce d'espréssïon à votré phisïonomie, en saluant une si grande princesse; l'air dé réspect même et dé crainte sont de rigûr et n'ôtent rien dans une moment si terrible à la grace corporelle.

« Vousvous réprésentérez, s'il est bésoin, tant de couronnes éblouissantes, de titres superbes, de suprêmetés, d'altitudes, de siècles passés, de combats à mort, et autres grandûrs, qué vous en déviendrez naturéllément saisi. Voilà tout.

« A présent, Mousieur lé Prince, salüez Madame la Landgrave dé Hesse-Darmstadt; — ah, c'est trop bas! trop bas dé quattre pouces. Vous saluez là comme pour une Reine.... dé la nuance! Mousieur, dé la nuance! Et recommencez....

là, bien, bravissimamente! ah, ce n'est rien qu'uné Landgrave à saluer en sortant dé la cour Impériale dé Laxembourg!

« Régardez donc la vénérable damé d'honnûr et dites-lui de l'air et du sourire, « Sans l'étiquétte, jé vous rendrais ici même toutes lés graces qué jé dois, à vos bontés, Madame la Comtesse, à vos vertus, votre âge, et lé rang qué vous ténez à la cour. »

« Jé voudrais maintenant, Mousieur, vous voir saluer la Connétablé dé Rome, — ah, mon Prince, que vous me faites, que vous me faites dé la peine! Est-ce donc là lé prix dé tant d'éspérience, dé soins, dé labûr!....Cela n'est pas céla, Mousieur lé Prince, c'est trop bas pour vous, trop bas pour vous; vous prénez une Excellence pour une Altesse Royale et vous lui faités dés révérences soumises, comme une gentilhome du Poitou! Que votre air ouvert dise agréablement : « Princesse, j'ai lé cœûr épanoui dé cé qué mon voyage à Rome mé rend loisiblé dé salüer uné dame illustrissime, la flûr des belles, et qui fait honnûr à sa patrie en protégeant les beaux arts. — Rétournez-vous donc

presto-visto, du coté du Prince dé Palestrine, lé fils aîné dé la Connétable qui sé trouve poliment dans la gallérie dé sa mère, Mousieur, parce qu'il a su votre vénue au palais Colonna. — Hélas! hélas! Sango de mi, qué vois-je? En croirai-je més sens éperdus? — Comment, comment? pauvre jeune homme! Vous lé saluez d'une triste mine anglaise bonne à faire l'aumône à des galériens! Lé voilà bien récompensé dé sa prévénance urbaine! —Qu'en arrivé-t-il, il vous régardé froid, il va vous éplucher, vous critiquer, vous prendre en haine.... — Il est votre énnémi; rien n'y féra, c'est sans rémède!

« Qué cetté léçon, Mousieur, vous servé pour une autré fois, et quand vous allez voir Don Gaétano Colonna, son frère, qué votre air aimable lui disé d'abord avant dé parler, « jé suis charmé véritablement, dé faire votré connaissance; jé désire votre amitié, jé vous offre la mienne, (*l'air digne et noble*) ellé vaut son prix!... »

« Sans trop prévénir, prévénez toujours Mousieur lé Prince, vous vous en trouvérez bien; croyez-moi, la sotté modé dé raidùr actuelle né tient jamais contre une

air affable, où l'on voit cependant: Qui s'y frotte, s'y pique, cette dévisé dé Charlémagné, jé crois; n'importe pas.

« A présent, Monsieur, déscendons dé quelques dégrés; rendez lé salut à une fameux virtuose. Salüez libéralément; prenez garde à cé qué vous allez faire; né vous pressez pas! Voyez dans un artisté célèbre, lés délices d'une vaste empire, un homme dé néant qui monte aux astres! qué lés monarques chérissent, ennoblissent, enrichissent... réprésentez-vous lé viûx Vestris, honoré d'une pension, décoré du cordon noir (qué j'aurais à présent! qué j'aurais là, Monsieur le Prince, sans cetté Luciférique révolution.) Voyez en moi lé chévalier Vestris! Salüez, Monsieur... Salüez.... — Un peu plus bas!!. »

J'allais oublier de vous dire que M. le Duc d'Orléans avait fini par expectorer le peu d'ame et d'esprit qu'il avait eu dans la région stomachique. L'Abbé Maury lui fit une oraison funèbre admirablement curieuse, en ce qu'il n'y parlait de personne et qu'il y parlait de toute chose. C'était depuis le sceptre jusqu'à la houlette, et depuis le cèdre jusqu'à l'hyssope, à l'exemple de

Salomon, dont la *Sagesse* avait un certain rapport avec celle de l'abbé Maury. Mme de Montesson se crut obligée de se retirer dans un couvent jusqu'à la fin de l'année, parce que Nosseigneurs les Princes du sang lui firent savoir que, si elle avait le malheur de sortir en grand deuil et voiture drapée, on conduirait son carrosse en fourrière après l'avoir fait descendre sur le pavé. Elle s'en revancha de la belle manière en faisant tapisser en drap noir l'intérieur de son logis, sa tribune à l'église, et jusqu'à l'escalier qui menait à son parloir. C'est le Duc de Chartres, aujourd'hui Duc d'Orléans, qui est devenu le gendre de M. le Duc de Penthièvre. Il avait toujours été sans esprit, sans courage et sans dignité; plût à Dieu que je n'eusse plus rien à vous dire de lui!

CHAPITRE IX.

Jean-Jacques Rousseau. — Thérèse Levasseur. — Les deux poulardes et le secret. — Le Cardinal Giraud ou Girao, filleul de l'auteur. — Sa fortune ecclésiastique. — Soupçons contre la loyauté de sa conduite envers le St.-Siége. — Son ministère et sa mort subite. — Le testateur inconnu. — Voyage de Pie VI en Autriche. — Retour du St.-Père. — Conduite inexplicable et bénédiction silencieuse. — Disparition d'un cadavre à l'hôpital du St.-Esprit. — Sédition populaire à cette occasion. — Testament du Cardinal Girao. — Ses neveux. — Les neveux de Gabrielle d'Estrées. — Prodigalité du Comte de la Bourdaisière. — Le Chevalier de Créquy. — Application de Rabelais par Mme de Louvois. — Le Cardinal de Belloy, alors évêque de Marseille. — Un legs du Cardinal Girao pour ses neveux. — Étrange découverte. — Fondation de Mme de Créquy pour la rédemption de son filleul.

Je ne sais pourquoi J.-J. Rousseau, qui a bien voulu parler de moi dans ses Confessions, n'a pas voulu raconter la manière dont nous avions fait connaissance, et je ne sais pourquoi il n'y parle pas non plus de Monsgr Giraud, mon filleul. Il s'était présenté chez moi de la part de Mme Dupin chez laquelle il était secrétaire, (il a dit précepteur) afin de m'y demander des renseignemens sur la moralité d'un domestique. Jean-Jacques

était alors un joli jeune homme, intelligent, timide, et qui semblait embarrassé par délicatesse. J'avais eu l'idée de le renvoyer aux kalendes grecques avec ses informations sur un laquais à qui je n'avais jamais dit quatre paroles et qu'on avait renvoyé sans que je me souvinsse pourquoi ; mais sa physionomie m'intéressa : — Attendez, lui dis-je ; et je fis appeler Dupont dont les informations ne furent pas autrement défavorables à ce domestique. C'était moi qui avais ordonné de le casser aux gages, parce qu'il était protestant, disait-il, et qu'il ne voulait pas assister (dans ma chapelle) à la prière du soir. — Je suis.... je suis aussi protestant, répondit ce jeune homme avec un air de douceur et de mélancolie. — En êtes-vous bien sûr? lui dis-je; et nous voilà faisant de la controverse à qui mieux mieux. On vint m'annoncer Mgr le Nonce Apostolique : — Arrivez donc, mon cher Seigneur, et venez m'aider à convertir un calviniste. Je fais asseoir le mandataire de Mme Dupin ; nous parlons de l'Évêque de Genève et de Mme de Solar, du château de Chenonceaux, de la Suisse, de Voltaire; enfin, je trouve à M. Rousseau beaucoup d'esprit, le cœur chaud, du savoir et de la candeur, malgré qu'on en dise. Je l'assurai que je le recevrais toujours avec plaisir, et je me levai pour le

saluer en partant, ce qu'il n'a jamais oublié. Il m'a dit cent fois que c'était un encouragement dont il avait eu besoin pour oser se représenter dans mon salon, parmi des *Altesses* et des *Arrogances*. Il est venu me voir environ tous les huit jours, à peu près pendant quatre ans. Comme il était persuadé de ma véritable affection pour lui, il écoutait de moi les vérités les plus sévères, et c'était sans en être jamais irrité ni fâché. Dans les derniers temps de son séjour à Paris, je faisais fermer ma porte aussitôt qu'il était entré chez moi. Je le grondais, je le faisais pleurer, et mes reproches portaient principalement sur ce qu'il était venu me faire de fausses confidences. Il y avait plus d'illusion dans sa tête que de manque de véracité dans son caractère ; voilà ce que j'ai reconnu plus tard et ce qui m'a fait regretter de n'avoir pas été plus indulgente pour lui. Il n'avait conservé d'amis que le soleil ; mais au plus fort de sa misanthropie, de sa misère et des privations qui suivaient sa pauvreté, c'était à moi..... mon ami, j'en pleure et j'en tremble ! j'allais écrire ce que je n'ai jamais voulu dire. Ah ! la confiance de Rousseau ne sera pas plus trompée qu'avant sa mort. Les mystères de son amour-propre et les petits secrets de notre amitié seront ensevelis avec moi.

Je reviendrai successivement sur tout ce qui se rapporte à mon pauvre Jean-Jacques, mais pour ne pas oublier un détail infime et bien misérable, en vérité! qui me revient à l'esprit en pensant à Thérèse Levasseur, je vous dirai qu'au plus fort de la sauvagerie de son *homme* (elle ne savait parler qu'en femme de la halle), elle ne manquait pas de venir chez moi tous les samedis pour y prendre deux grosses poulardes du Mans, dont je faisais la rente hebdomadaire à mon ami J.-J. Rousseau, qui préférait cette sorte de comestible à toute autre. Son petit ménage en aurait eu pour toute la semaine, et c'était un de mes calculs de précautions et de soulagement pour lui. — Je vous rends mille graces, me disait-il ensuite, pour ce bon vieux coq dont notre pot-au-feu s'est très-bien trouvé. il n'est rien qui fasse de meilleur bouillon qu'un vieux coq. — Un vieux, quoi, dites-vous? — Mais un vieux coq, une vieille poule, une vieille volaille comme celles que vous avez la bonté de faire donner à Mlle Levasseur. — Je parlais d'autre chose afin de ne pas tracasser contre cette vilaine Thérèse qui vendait nos belles poulardes, pour en acheter des charcuteries et des poissons fumés dont elle était singulièrement friande. Elle a fini par se remarier avec le garde-chasse de M. de Girardin. Voyez

comme l'auteur de la Nouvelle Héloïse avait bien appliqué sa principale affection?

Je vous ai déja dit que cet enfant de M. Giraud, que j'avais tenu sur les fonts de baptême en passant à Lyon, était devenu successivement l'Abbé, le Prélat et le Cardinal Girao, *nella parola romana*. Après avoir achevé ses quatre ans de nonciature à Paris, il fut pourvu de l'archevêché de Ravenne, et créé Cardinal, ainsi qu'il est usité depuis 400 ans pour tous les Prélats qui ont exercé l'emploi de Nonce Apostolique auprès des Rois de France et d'Espagne. Enfin le Cardinal Girao a été secrétaire-d'état, et chargé des principales affaires de l'Église pendant la première partie du pontificat de Pie VI. Il ne m'appartient pas d'émettre un avis, et je ne suis pas dans l'obligation de me prononcer sur la loyauté de sa conduite envers le Saint-Siège; mais ce que j'en puis dire ainsi que tout le monde, c'est que, pendant son séjour à Vienne et ses conférences avec l'Empereur Joseph, le St-Père eut l'occasion de vérifier que certains privilèges abusifs, invoqués par la cour de Vienne, étaient véritablement stipulés dans plusieurs bulles émanées de sa chancellerie pontificale, lesquelles bulles n'avaient jamais été signées ni scellées par ordre de Sa Sainteté, sinon par supercherie, par surprise et par la trahison de son Proto-dataire.

Le Cardinal secrétaire, en qui N. S. le Pape avait toujours eu la plus grande confiance, avait été nommé Vicaire du St-Siége pour tout le temps du voyage et du séjour de S. S. dans les États autrichiens; je ne sais si la conscience du Cardinal ne lui faisait aucun reproche, et je ne sais pas si, depuis le départ du Pape, il administrait l'État de l'Église avec une grande sécurité? mais toujours est-il qu'il eut connaissance d'un ordre que le gouverneur du château St-Ange avait reçu directement du St-Père, à l'effet de faire disposer le grand appartement de cette prison, lequel ne s'ouvrait jamais que pour loger un Cardinal prisonnier ou un Prince romain. Le retour du Pape était annoncé pour la fin du mois, et le Cardinal Girao s'empressa d'inviter et de réunir chez lui les principaux membres du sacré collége, le corps diplomatique et les primats de la haute noblesse de Rome, pour leur donner un souper magnifique. Il y avait quatre-vingt-douze personnes à la même table; le Cardinal était assis entre la Connétable et la Marquise d'Aubeterre, et celle-ci m'a dit que la physionomie de S. Em. n'avait rien de soucieux. Il avait mangé de bon appétit; mais à la fin du second service, il se pencha la tête sur son assiette en disant qu'il allait mourir; on l'emporta dans son appartement, et

comme, à cela près des yeux qu'il tenait fermés, il n'avait sur la figure aucune rougeur, aucun mouvement convulsif, aucun symptôme de souffrance, on espéra que ce serait une indisposition passagère. Ce fut le Comte André Girao, son neveu, qui vint prendre sa place à table et qui fit les honneurs du palais pendant le reste de la soirée.

On apprit le lendemain matin que le Cardinal était mort à trois heures après minuit, et qu'on n'avait eu que le temps de lui administrer l'extrême-onction. On exposa son corps à la vénération du peuple romain; son visage était recouvert d'un masque de cire à son effigie; on l'inhuma le sixième jour, et le Pape arriva précisément pendant que le cortège défilait sur la place du Peuple. Sa Sainteté fit arrêter le cercueil et lui donna sa bénédiction; mais elle ne proféra pas une seule parole de regret. et ceci fit augurer qu'il s'était passé dans le cœur et les sentimens de ce prince, le plus affectueux des hommes, une étrange révolution!

Le Cardinal avait souscrit et fait déposer la veille de sa mort. à la chambre apostolique, un testament par lequel il instituait pour ses héritiers le Pape Pie VI et le chapitre de l'église de St-Pierre, et l'on apprit aussi que le Duc de Braschi, neveu du Pape, avait requis l'apposition des scellés sur

tous les papiers du Cardinal-Vicaire, immédiatement après sa mort. Les Comtes Girao se trouvèrent privés de la succession de leur oncle, mais le St-Père y suppléa par une pension viagère, et du reste, ils avaient eu chacun soixante-dix mille livres de rente à la mort de mon compère Giraud qui était leur aïeul; ainsi ne les plaignez pas sans les blâmer pour avoir mangé toute leur fortune en extravagances, et par exemple en entreprises de défrichemens et de dessèchemens; voyez la belle imaginative au lieu de se tenir tranquilles avec leurs quarante-six mille écus de rente! Ils avaient dans le sang l'amour du bénéfice et du hasardeux. C'est toujours ainsi que toutes ces familles enrichies par le négoce et sorties du commerce finissent par retomber dans leur infortune originelle.

Vous saurez que l'hôpital du St-Esprit n'était séparé du Palais Girao que par une cour et par un terrain de servitude où se trouvait un *refroidissoire* pour les morts de l'hôpital. On y avait déposé le corps d'un transtévérin, lequel cadavre avait disparu pendant cette même nuit où mourut le Cardinal-Vicaire. La famille de cet homme était arrivée le lendemain matin pour procéder à son ensevelissement, et puis à ses funérailles dans l'église de leur paroisse au-delà du Tibre; mais,

comme les administrateurs de l'hospice n'avaient pu leur délivrer le corps de leur parent, ni leur dire ce qu'il était devenu, ces plébéiens transtévères en firent grand bruit; ils se mutinèrent, se portèrent avec une foule de peuple à l'amphithéâtre de chirurgie qu'ils assaillirent en grand tumulte et qu'ils dévastèrent; ensuite ils retournèrent au Spirito-Santo pour y fouiller le cimetière de l'hospice, ce qui fut pareillement sans résultat pour leur recherche. On fut obligé de faire marcher contre eux la garde pontificale, et la sédition dura trois jours.

On avait fait en outre une singulière remarque. On se disait tout bas que le Cardinal Girao n'avait pas voulu recevoir l'Eucharistie, sur son lit de mort, et que les *Preti-parocchi* qu'on avait fait venir pour lui donner les derniers sacremens, avaient été mandés à Castel-Gandolfo pour y être interrogés par le St-Père. Il paraît que le Cardinal avait donné plusieurs signes de connaissance et d'assentiment pendant l'administration des sacremens de pénitence et d'extrême-onction; il avait fait le signe de la croix lorsqu'on avait prononcé l'*Absolvo te*, et quand on approcha le crucifix de ses lèvres, il y porta la main pour l'y retenir avec une expression de piété fervente; mais toutes les fois qu'on avait essayé de lui ad-

ministrer le St-Viatique, il avait serré les lèvres avec un mouvement de frayeur et de contraction visible. — Etait-ce pour ne pas commettre un sacrilège? — Il avait pourtant reçu l'absolution! — C'était peut-être que sa maladie provenait d'une indigestion dont il avait le sentiment et dont il redoutait les suites? Je vous en dirai mon avis plus tard, et pour le moment laissons le Cardinal Girao dans son caveau de Ste-Marie-Majeure et son cercueil d'écarlate.

Indépendamment des Comtes Girao, mon filleul avait laissé trois autres neveux, fils de sa sœur, Mme de la Bourdaisière, et c'étaient trois jeunes Messieurs qui auraient eu grand besoin de la succession d'un Cardinal Archevêque de Ravenne et pensionnaire de l'Autriche. Le dernier Duc de Vendôme leur avait légué quatre cent mille écus, parce qu'ils étaient parens de sa grand'mère, Gabrielle d'Estrées, laquelle était fille d'une certaine Françoise Babou de la Bourdaisière dont il est assez parlé dans les mémoires et les satires de son temps. Ils avaient hérité de je ne sais combien de millions par la maison de Longueval et la succession du vieux Manicamp; mais tout cela fut engouffré dans un abîme sans fond et sans rivage. L'aîné des trois frères était, comme de raison, le moins déraisonnable de la famille, et pour avoir une idée de

son bon ménage, écoutez l'anecdote suivante:

Il avait fait je ne sais quel admirable trait d'héroïsme en Hongrie, et l'Impératrice-Reine l'en avait récompensé par le don d'une riche et superbe terre en Silésie. Par un sentiment d'irritation contre la jalousie des officiers autrichiens, à l'honneur de la libéralité française, et pour éviter qu'on n'attribuât cet acte de bravoure à des idées mercenaires, il avait eu la délicatesse de vendre sa baronie de Sporthenberg à un fournisseur des armées impériales qui la lui paya cent soixante mille florins d'empire en espèces sonnantes. Alors, il avait déclaré, *sur son honneur*, non-seulement qu'il allait dépenser tout cet argent-là pendant les deux mois de son quartier d'hiver à Neustadt, mais de plus, qu'il s'engageait à contracter tout au moins pour dix mille florins de dettes, hypothéquées sur ses terres de France et sur les appointemens de son grade. Il se trouva que, pour satisfaire à sa parole d'honneur, il fallait dépenser environ cinq mille cinq cents florins par jour, ce qui n'était pas facile dans une aussi petite ville que Neustadt; il craignit de s'être aventuré légèrement et de se trouver compromis? on lui représenta qu'il pouvait employer une partie de son argent à soulager des misérables; mais il rejeta bien loin cette proposition-là, disant qu'il avait

promis de manger l'argent qu'il tenait de la générosité de Marie-Thérèse, mais non pas d'acquérir, par sa charité, de nouveaux droits à ses rémunérations, et que sa délicatesse ne lui permettait pas d'employer en bonnes œuvres un argent qu'il avait juré de manger en folies. Ses pertes au jeu ne devaient pas compter, disait-il, attendu qu'il avait la chance de gagner et que l'argent perdu n'était pas de l'argent dépensé suivant l'engagement qu'il avait pris. Un si cruel embarras parut affecter le Comte de la Bourdaisière; il en fut sérieusement préoccupé pendant vingt-quatre heures; enfin il eut le bonheur de trouver un moyen qui lui parut mettre sa parole d'honneur à couvert. Il rassembla tout ce qu'il put trouver de cuisiniers, de marmitons, de musiciens, de comédiens, d'escamoteurs et autres personnages de professions semblables. Il donnait à manger toute la journée, comédie le soir, avec un bal pendant la nuit, et si, malgré le soin qu'il y mettait, on n'avait pu consommer les cinq mille cinq cents florins destinés aux dépenses de la journée, il faisait jeter le restant par la fenêtre, en disant qu'une pareille action n'était pas dérogatoire à la prodigalité.

C'était par le Chevalier de Créquy (1) que nous

(1) Sébastien *légitimé* de Crequy, Chevalier de Malte au grand

avions appris cette belle aventure de son camarade La Bourdaisière, et la chose était d'autant plus curieuse, en nous arrivant par lui, qu'il était le plus avare des hommes. J'aurai de ridicules et d'étranges révélations à vous en faire (de ses économies) lorsque j'en serai là.

Mme de Louvois comparait les jeunes La Bourdaisière à ces trois neveux du Papimane, à qui leur oncle, l'Évêque Jobelin, faisait toujours de si drôles de reproches *pour ce qu'ils buvaient frais et mangeaient volontiers salé*, tandis que lui *se tenait coy sanistrement devers les femmes, faisant volontiers de nécessité vertu, et jamais d'une pierre deux coups*. Mon filleul avait si bien adopté cette plaisanterie, qu'il employait quelquefois, pour les gronder, les propres expressions de l'Évêque Jobelin *à l'endroict de ses troix enragez de nepveux*, c'est à savoir Rifllandouille, Foliborax et Culipotent (1).

prieuré de Flandre et Mestre de camp de cavalerie au service de France, mort en 1794, âgé de 69 ans. Il était fils naturel du Comte de Créquy Canaples et de Sébastienne Eymerk, Damoiselle de Riskle en Brabant, *lors solus et non mariés*, porte la charte impériale de sa légitimation, datée du 14 juin 1746. (*Note de l'Auteur.*)

(1) « Vous estes dévots non plus qu'une hottée de singes et doulx « comme un baril de moustarde. Vous machinez tout jour quelque diâ« blerie contre les légistes, le guet, les sergents et les dévotes sucrées « que vous allez faire dampner à l'église — Oh ! oh ! leur disait tristement

Toute la famille du Cardinal avait fini par tomber dans la détresse, ou peu s'en fallait. Les Babou de la Bourdaisière s'étaient fait tuer l'un après l'autre, et les Girao n'avaient plus guère autre chose que leur pension sur la caisse del Buon-Governo (il y avait treize ans qu'on avait enterré leur oncle), lorsqu'ils reçurent une lettre de l'Évêque de Marseille (1) qui les invitait à venir le trouver dans sa ville épiscopale, et le plus tôt possible, attendu qu'il avait un legs à leur délivrer. Ils ne doutèrent pas que ce ne fût quelque restitution relative à la succession de leur père, et pour s'épargner les frais du voyage, ils écrivirent à M. de Belloy pour le prier de remettre la somme en question entre les mains d'un banquier marseillais qui avait été le correspondant du vieux Giraud, mon compère, et qui leur en ferait parvenir le montant.

La chose était impraticable en ce qu'il était question d'une cassette dont ce prélat avait promis de ne se dessaisir que pour la remettre en propres mains à l'un des frères Girao. Provoqué

« leur uncle Jobelin, vous avez de l'entendement comme un bréviaire « dezchiré, de la preudance comme un limas sortant des fraises, etc. »

(*Note de l'Éditeur.*)

(1) Jean-Baptiste de Belloy, mort Archevêque de Paris et Cardinal en 1808. (*Note de l'Éditeur.*)

par les sollicitations continuelles de l'Évêque, le Comte André finit par se décider à faire le voyage de Provence, et ce fut après six mois de correspondance et d'hésitation qu'il arriva chez M. de Marseille.

La cassette était remplie d'obligations au porteur, sur le trésor impérial de Vienne, et contenait en outre une trentaine de beaux diamans dont le Comte André Girao (qui vint à Paris pour les vendre) m'a dit qu'il avait retiré près de 400 mille livres. — Me voilà délivré d'une obligation qui m'inquiétait sans relâche, et Dieu merci, vous avez votre cassette entre les mains, lui avait dit le bon Évêque. — J'avais été appelé dans une bastide isolée où j'ai trouvé deux ecclésiastiques, italiens, je le suppose à leur accent, du moins; l'un d'eux, qui se mourait, m'avait demandé la communion et m'avait fait contracter l'engagement dont je viens de m'acquitter envers vous, Monsieur le Comte. Je n'ai rien voulu savoir et je n'en sais pas davantage, ainsi ne m'en demandez pas plus.

L'Évêque de Marseille, avec qui ma belle-fille et le Marquis du Muy, votre grand-père, étaient dans une intimité parfaite, n'a jamais voulu répondre à aucune de leurs questions sur le Cardinal ou sur le Comte Girao. Celui-ci m'a révélé des choses bien tristes, mais ce qui nous rassérénait

cependant pour le salut de son oncle, c'était la sainte frayeur et la résolution qu'il avait montrée pour ne pas communier profanatoirement après souper, en viatique et sans être véritablement en danger de mort...... J'étais sa marraine, il en résulte une obligation sacrée, mon Enfant, et je vous recommande l'entretien de la messe que j'ai fondée pour le repos de son ame, à St.-Sulpice.

LE

PARADIS SUR LA TERRE.

(EXTRAIT DES MÉMOIRES INÉDITS DE CAGLIOSTRO.)

Le profond savoir et l'habitude des occupations sérieuses ne préservent pas toujours de la superstition, ni des illusions saugrenues, ni des préoccupations hétéroclites qui peuvent résulter de cette faiblesse de l'entendement humain. Un des plus savans Italiens qu'on ait connus dans les temps modernes est sans contredit le docteur Romati; il a de l'honneur, il est d'un caractère élevé, et par-dessus toute chose, il est d'une véracité scrupuleuse. Je prie tous ses compatriotes et les miens de faire concorder tout cela, s'il est possible, avec le récit de son aventure auprès de Salerne, récit qu'il a fait à beaucoup de personnes dignes de foi, et dont j'ai pris note, sous sa dictée, pour ainsi dire. On y verra, si ce n'est une suite de faits merveilleux, au moins l'effet d'une illusion

tout-à-fait inexplicable et d'une étrange préoccupation de l'esprit : il est à noter que le Docteur Romati n'a jamais varié sur aucun des détails de son histoire, et qu'il en a toujours parlé avec le même air et du même ton de résignation douloureuse, depuis qu'il est fixé à Naples. Voici donc le récit du Docteur, tel qu'il me l'a fait un jour au palais Spinelli, en présence de Don Mario Caraffa et de la Princesse de Belmonte-Pignatelli, née Spinelli, et sœur du Duc de ce nom ; ce que ces deux illustres personnages ne manqueraient certainement pas d'attester au besoin.—Vous savez, nous dit-il, que je m'appelle Giulio Romati, et peut-être ne serez-vous pas fâché d'en savoir un peu plus long sur ma famille. Le signor Don Marco Romati della Romata, mon père, était sans contredit le plus célèbre jurisconsulte de Palerme et par conséquent de toute la Sicile. Il était fort attaché, comme vous pouvez le croire, à une profession qui lui procurait un grand profit avec une existence honorable ; mais il n'en aimait pas moins l'étude de la philosophie à laquelle il consacrait tous les momens qu'il pouvait dérober à ses occupations judiciaires et ses écrits contentieux.

« Je puis dire sans me vanter que j'ai marché sur les traces de mon père, car j'étais déja docteur *in utroque* à l'âge de vingt ans, et m'étant

ensuite appliqué à l'astronomie, j'y réussis assez bien pour réformer le système de Ticho-Brahé qui du reste avait grand besoin de réforme. Je ne vous dis pas ces choses-là pour en tirer vanité, mais c'est parce qu'ayant à vous entretenir d'une aventure surprenante, je ne veux pas être pris pour un homme inhabile ou sottement crédule; en outre je suis si loin d'être superstitieux, que la magie, la cabale et l'astrologie, sont peut-être les seules sciences dont je n'aie pas voulu poursuivre l'étude. Quant aux diverses parties des autres sciences, soit dogmatiques, naturelles ou mathématiques, je m'y adonnais avec une ardeur infatigable, et la diversité dans mes travaux était la seule espèce de récréation que je voulusse goûter. Une application si continue avait fini par altérer ma santé, et mon père ne connaissant aucun autre genre de distraction qui pût m'être profitable, exigea de moi que j'allasse faire le tour de l'Europe et que je ne revinsse auprès de lui qu'au bout de quatre ans. J'eus beaucoup de peine à m'arracher à ma bibliothèque, à mon laboratoire et à mon observatoire, mais il fallut obéir, et je ne me fus pas plus tôt mis en route que je retrouvai des forces et de l'appétit. J'avais d'abord voyagé en litière, mais, dès la troisième jour-

née, je montai sur une mule, et je m'en trouvai très-bien.

« Beaucoup de gens connaissent le monde entier, à l'exception de leur pays. Je ne voulus pas qu'on eût à me reprocher un pareil travers, et je commençai par visiter les merveilles que la nature a répandues dans notre île avec profusion. Au lieu de suivre la côte de Palerme à Messine, je passai par Castra-Nuovo, Colsonizese, et j'arrivai au pied de l'Etna à un village dont j'ai oublié le nom. Là je me préparai au voyage de la montagne et je me proposai d'y consacrer à peu près un mois. Pendant ce temps-là je fus occupé principalement de plusieurs expériences sur le baromètre et l'hygromètre. La nuit j'observais les astres, et j'eus la satisfaction de découvrir une petite étoile qui n'était pas visible à notre observatoire de Palerme, attendu qu'elle s'y trouvait au-dessous de l'horizon.

« Ce fut avec un véritable regret que je quittai ces hauts lieux, où je croyais en quelque sorte participer à l'harmonie des corps célestes dont j'avais si souvent observé la marche et médité les lois. Du reste il est certain que l'air subtil et raréfié des hautes régions agit sur nous d'une manière aussi agréable que salutaire, en rendant les

pulsations plus fréquentes et le jeu des muscles pectoraux plus facile : enfin je quittai la montagne et je descendis du côté de Catane.

« Cette ville est habitée par une noblesse un peu moins illustre, mais beaucoup plus instruite que celle de Palerme. Ce n'est pas toutefois que les sciences proprement dites eussent beaucoup plus d'amateurs à Catane que dans le reste de notre île, mais du moins on s'y montrait occupé des arts et des antiquités qu'on obtenait au moyen des fouilles : en outre l'histoire des peuples anciens qui ont habité la Sicile y fournissait matière à dissertation, et c'était là, je vous assure, un passe-temps bien agréable pour moi. On venait précisément de découvrir, à la profondeur de cent vingt pieds sous terre, un morceau de basalte chargé de caractères inconnus. Après avoir examiné cette inscription, je jugeai qu'elle devait être en langue punique, et le chaldéen, que je ne sais pas mal, me mit à lieu de l'expliquer de manière à satisfaire les plus exigeans. C'est un succès qui m'attira les prévenances et les propositions les plus aimables; les principaux citoyens de Catane essayèrent de m'y retenir par des offres et des assurances de fortune infiniment séduisantes. Mais j'avais quitté Palerme avec d'autres intentions, et je pris bientôt la route de Messine.

Cette ville, fameuse par l'opulence de ses habitans, me retint une semaine entière, après laquelle je passai le détroit et j'abordai à Reggio.

« Jusque-là mon voyage n'avait été qu'une partie de plaisir, mais à Reggio l'entreprise devint plus sérieuse; un fameux bandit, nommé Zambucco, désolait la Calabre, et la mer était couverte de pirates tripolitains. Je ne savais absolument comment faire pour arriver à Naples, et si je n'avais été retenu par je ne sais quelle mauvaise honte, j'aurais bien pu me retourner vers le *paterno nido*. Il y avait déjà huit jours que j'étais ainsi détenu à Reggio, lorsqu'un soir, après m'être assez long-temps promené sur le port, je m'assis sur un quartier de roche du côté de la plage où il y avait le moins de monde.

« Là, je fus abordé par un homme de grande taille, enveloppé dans un manteau d'écarlate. Il s'assit à côté de moi, et me dit assez brusquement : « Le Docteur Romati est sans doute occupé de quelque problème d'algèbre ou d'altimétrie? »

— Point du tout, lui répondis-je, le Docteur Romati voudrait aller à Naples, et le problème qui l'embarrasse est de savoir comment il pourrait échapper à la bande du seigneur Zambucco. L'inconnu prit alors un air sévère : « Seigneur Don

« Giulio, me dit-il, vos talens font déja beaucoup « d'honneur à votre patrie, et je ne doute pas que « vous ne fassiez la gloire de la Sicile, lorsque les « voyages que vous entreprenez auront encore « étendu la sphère de vos connaissances : Zam-« bucco est trop galant homme pour vouloir vous « arrêter dans une si noble entreprise ; prenez ces « aigrettes rouges, mettez la plus grande à votre « chapeau, faites porter les autres à vos gens, et « partez avec sécurité. Quant à moi qui vous parle, « je suis ce même Zambucco que vous craignez « tant ; et pour que vous n'en doutiez pas, je vais « vous faire voir les insignes de ma profession. » — En même temps il entr'ouvrit son manteau et découvrit à mes yeux une ceinture de pistolets et de poignards ; ensuite il me serra la main très affectueusement et disparut.

« Le caractère connu de Zambucco me fit prendre une confiance entière aux assurances qu'il m'avait données. Je retournai sans inquiétude à mon auberge, et j'envoyai chercher des muletiers ; il s'en offrit plusieurs, car les bandits ne leur faisaient aucun mal, non plus qu'à leurs animaux. Je choisis l'homme qui, parmi eux, jouissait de la meilleure réputation. Je pris une mule pour moi, une pour mon domestique, et deux pour porter mon bagage ; le muletier en chef avait de plus sa

monture et ses deux valets nous suivaient à pied.

« Je partis le lendemain dès le point du jour, et je ne fus pas plus tôt hors de la ville que j'aperçus des partis de la bande de Zambucco qui semblaient me suivre de loin, et qui se relayaient pour m'escorter. Vous jugez bien qu'il ne pouvait me rester aucune inquiétude.

« Je fis un voyage fort agréable, et ma santé se raffermissait de jour en jour. Je n'étais plus qu'à deux journées de Naples, lorsqu'il me prit envie de me détourner de mon chemin pour passer à Salerne. C'est une curiosité qui doit vous paraître bien naturelle, attendu que, pour tous les pays du monde, l'époque de la renaissance des arts est la plus intéressante de l'histoire; on sait que l'école de Salerne avait été le berceau des sciences en Italie; enfin, je ne sais quelle fatalité m'entraînait à faire cette malheureuse excursion !...

« Je quittai le grand chemin à Monte-Brugio, et, conduit par un villageois, je m'enfonçai dans un pays, le plus sauvage que l'on puisse imaginer. Vers midi, nous arrivâmes à une masure toute ruinée que le guide m'assura devoir être une auberge; je ne m'en serais pas douté à la réception de l'hôte, car, au lieu de m'offrir quelque nourriture, ou tout au moins quelques raffraîchisse-

mens, il me supplia de lui faire part des provisions qu'il ne doutait pas que j'eusse apportées. J'avais effectivement quelques biscuits, des fruits secs et autre provende de carême que je partageai avec ce malencontreux aubergiste, ainsi qu'avec mon guide et mon valet.

« Je quittai ce mauvais gîte vers les deux heures après midi, et bientôt après j'aperçus sur le haut d'une montagne un vaste édifice dont je demandai le nom à mon guide, en m'informant s'il était habité. Il me répondit que dans le pays on appelait ce lieu *Lo Monte*, ou bien *Lo Castello*. Il ajouta qu'il était entièrement désert et ruiné, mais que dans l'intérieur on avait pratiqué une chapelle avec quelques cellules, où les Franciscains de Salerne entretenaient habituellement cinq ou six religieux. Il me dit ensuite : — Il y a bien des « choses à dire sur ce château, mais je ne saurais « vous en répéter aucune; car, aussitôt qu'on com« mence à en parler, je m'enfuis de la cuisine et « je m'en vais chez ma belle-sœur la Pepa, où je « trouve toujours quelque père Franciscain qui « me donne son scapulaire à baiser. » Je demandai si nous passerions bien près du château. Il me répondit que nous en passerions à une portée de fusil.

« Sur ces entrefaites le ciel se couvrit de nuages,

et vers le soir un orage affreux vint fondre sur nous. Malheureusement nous nous trouvions alors sur un revers de montagne qui n'offrait aucun abri : le guide me dit qu'il connaissait une grotte où nous pourrions aller nous mettre à couvert, mais que le chemin pour y parvenir était très-difficile. Je m'y hasardai néanmoins, mais à peine étions-nous engagés entre les rochers, que le tonnerre tomba tout auprès de nous; ma mule s'abattit, et je roulai de la hauteur de quelques toises; j'eus le bonheur de pouvoir m'accrocher à une branche d'érable, et lorsque je sentis que j'étais sauvé, j'appelai mes compagnons de voyage, mais aucun d'eux ne répondit à ma voix.

« Les éclairs se succédaient avec tant de rapidité, qu'à leur lumière je pus distinguer les objets qui m'environnaient, et changer de place avec assez de sûreté. J'avançai en me tenant à des vignes sauvages, et j'arrivai à une caverne qui, n'aboutissant à aucun sentier frayé, ne pouvait être celle où mon guide avait eu l'intention de me conduire.

« Les averses, les coups de vent, les coups de tonnerre, se succédaient sans interruption; je grelottais sous mes habits mouillés et je restai deux ou trois heures au moins dans une position si contrariante. Tout à coup je crois entrevoir des

flambeaux errans dans le fond de la vallée, j'entends des cris, je suppose que ce sont mes gens; j'appelle, on me répond, et bientôt après je vois arriver un jeune homme de fort bonne mine, lequel était suivi de plusieurs valets, dont les uns portaient des flambeaux et les autres des paquets qui semblaient contenir des habits. Le jeune homme me salua respectueusement en me disant : — « Signor Dottore, nous appartenons à l'Illustrissima Principessa di Monte-Salerno. Le guide « que vous avez pris à Monte-Brugio nous a dit « que vous étiez égaré dans les montagnes; nous « vous cherchons par ordre de la Princesse. Pre- « nez ces vêtemens, je vous supplie, et suivez- « nous au château. »

— Comment cela? répondis-je, est-ce que vous voudriez me faire passer la nuit au milieu des décombres et sous les voûtes ruinées de ce grand château qui est sur le sommet de la montagne?... — « Rassurez-vous, Docteur Romati, reprit le « jeune homme en souriant, vous allez voir un « palais superbe. » Je pensai que quelque princesse napolitaine avait apparemment son habitation dans le voisinage; je changeai d'habits et je suivis le guide qui m'était envoyé.

« Je me trouvai bientôt devant un portique de marbres variés, dont l'architecture me parut être

dans le style du Bramante, mais comme les flambeaux n'éclairaient pas le reste de l'édifice, je ne saurais vous en faire aucune description. Le jeune homme me quitta au pied d'un escalier magnifique, et lorsque j'en eus monté la première rampe, j'y trouvai une jeune femme de la figure la plus remarquable. « Seigneur Romati, « me dit-elle avec un air infiniment poli, Ma« dame la Princesse de Monte-Salerno m'a char« gée de vous faire les honneurs de cette maison. »

« Je lui répondis que, si l'on pouvait juger d'une Princesse par sa Dame d'honneur, on devait avoir de cette illustrissime une idée prodigieusement agréable.

« Cette femme était en effet d'une beauté parfaite; il y avait dans ses manières et sa physionomie un certain mélange de simplicité, de grands airs naturels et de sécurité fière qui m'avaient fait augurer au premier abord que ce devait être la Princesse elle-même. Je remarquai qu'elle était à peu près vêtue comme dans les portraits du XVIème siècle, mais j'imaginai que c'était là le costume des dames napolitaines; un philosophe italien m'avait appris qu'en fait de costume, il n'y a jamais rien de nouveau que ce qui a été oublié, et j'en conclus que les élégantes de Naples avaient repris les anciennes modes.

« Nous traversâmes d'abord un vestibule qui me parut dans les proportions et de la décoration les plus grandioses; mais tout ce qu'il me fut loisible d'y remarquer, c'étaient des colonnes et des pilastres d'un seul jet en brocatelle jaune d'Espagne, avec de grands vases, des groupes de statues, des urnes et des torchères en bronze cantharide de la plus belle matière et dans le plus beau style de la renaissance. Aimant l'architecture et tous les arts linéaires avec passion, l'indifférence ou la précipitation de ma conductrice me fit éprouver une véritable contrariété (1).

« Chemin faisant, j'entrevis également une belle Salle du Dais, laquelle ouvrait sur le même vestibule au moyen d'une large et haute arcade cintrée, qui n'était fermée que par une barrière de ciselures dorées à hauteur d'appui. On y voyait, suivant l'usage, un trône de velours avec ses bro-

(1) On peut être assuré qu'aucun des objets d'art, de magnificence ou de curiosité, dont on va parler ici, ne sont en dehors de la vérité matérielle et de la réalité la plus notoire. Par exemple, la description de ce vestibule est parfaitement analogue à celui de Hamptoncourt, dont on sait que les marbres et les décorations métalliques avaient été transportés et rajustés dans le palais du feu roi d'Angleterre, à Carlston-House. Pour éviter toute suspicion d'imagination fantastique et de puérilité merveilleuse, il paraît que l'auteur avait eu soin d'indiquer sommairement chacune des *réalités* dont il a voulu réunir et pour ainsi dire encadrer les réminiscences. (*Note de l'Éditeur.*)

deries, ses crépines et ses panaches; une longue suite de portraits de famille, des armoiries sur les vitraux de couleurs, et des trophées d'armures avec des bannières et des pennons blasonnés. Il est reconnu qu'à cela près de quelque différence entre les émaux héraldiques ou les pièces du blazon, l'ajustement gothique et les décorations de ces sortes de chambres sont toujours les mêmes (1).

« Après avoir encore échangé quelques phrases de politesse et de bienveillance avec cette belle dame, elle m'introduisit dans une salle où tout était en argent massif. Le pavé s'y trouvait formé de caissons octogones en argent, les uns guillochés, les autres brunis. Les parois simulaient une tapisserie de damas d'argent dont le fond eût été poli et les reliefs en argent mat. La voûte était sculptée en caissons argentés du même dessin que le pavé de la salle; enfin les lustres d'argent, les brasièros, les cassolettes et tous les autres meubles étaient du travail d'orfévrerie le plus riche et le plus soigné. L'uniformité du métal était agréablement tranchée par des exergues et des médaillons en malachitte d'Arménie, qui repré-

(1) Salles du Dais de l'Electeur de Hesse, du Palais Colonna à Rome, du palais d'Albe à Madrid, etc.

sentaient les personnages historiques les plus fameux que le territoire de Salerne avait produits (1). — Seigneur Romati, me dit la dame, vous vous arrêtez bien long-temps à considérer toute cette vaisselle, et ceci n'est qu'une antichambre où se tiennent les valets de pied, les suisses et les autres gens de livrée de Madame la Princesse. Je lui témoignai toute ma surprise et nous traversâmes encore une autre salle à peu près semblable à la première, si ce n'est qu'elle était toute en vermeil, avec des arabesques et des fleurons de ces ors nuancés de trois couleurs qui passent de mode et qui reviennent à la mode environ tous les cinquante ans. Il me semble avoir entrevu dans les reliefs d'encadrement des oves, des rosaces, et des méandres taillés en prime d'améthiste, mais je ne veux rien vous affirmer lorsque je n'en suis pas certain (2). Cette pièce, me dit la dame, est une première salle où restent le service d'honneur, le majordome, les pages, les gentilshommes et les premiers officiers de la maison. Vous ne verrez pas beaucoup d'or et d'argent dans les appartemens habités par la Princesse, et vous pourrez, ajouta-t-elle en souriant, juger de la pureté, de l'élé-

(1) Cette description s'applique à peu de chose près à la salle du Trésor de la banque, à l'hôtel-de-ville d'Amsterdam.

(2) Oratoire de la Reine d'Espagne à l'Escurial.

gance et de la simplicité de son goût par le style et les ornemens de sa chambre à coucher. En attendant, la belle dame avait ouvert une porte latérale et je la suivis dans une autre pièce entièrement revêtue de jaspe-fleuri : c'était la salle à manger du palais. Aux deux tiers de sa hauteur, on voyait régner sur le pourtour un bas-relief du travail le plus fini, et dont la matière me parut être le marbre blanc pentélique. Cette même salle était décorée par des buffets magnifiques: ils étaient couverts de plateaux, d'aiguières et de larges bassins dorés où l'on voyait les armoiries de la ville de Florence. Les autres crédences étaient surchargées de vases et de coupes en agate orientale, en aventurine, en cristal de roche, et tous ces précieux monumens du siècle des Médicis étaient richement certis en orfévrerie vénitienne, ou garnis de ces admirables ciselures, émaillées par Benvenuto Cellini (1). Nous rentrâmes dans la salle des officiers, et de là nous parvînmes au salon de compagnie. — Par exemple, me dit la dame, il est permis de remarquer la beauté de cette chambre-ci ! Mes regards étaient tombés sur le pavé de cette belle salle et je ne

(1) Palais ducal de Modène, trésor de Piombino, sacristie patriarcale de Venise, etc.

pouvais les en détacher. C'était un fond de lapis-lazuli incrusté de pierres fines en mosaïque de Florence, dont une seule table a toujours coûté plusieurs années de travail et plusieurs milliers de sequins d'or. Le dessin présentait une intention générale tout-à-fait régulière; mais lorsqu'on en considérait les compartimens, on était surpris que la plus grande variété dans les détails ne fût pas nuisible à la parfaite symétrie de l'ensemble : on trouvait ici des gerbes de fleurs; là c'était des coquillages; plus loin des papillons; ailleurs des colibris : enfin les matières les plus solides et les plus radieuses étaient employées à l'imitation de ce que la nature a produit de plus éblouissant. Je me souviens qu'au centre de cette mosaïque, on croyait voir un écrin rempli de toutes les pierres précieuses appelées *pierres de couleur*, et garni de plusieurs fils de perles : le tout paraissait être en relief et réel ainsi que dans les plus belles tables du palais Pitti. — Docteur Romati, me dit la dame, si vous vous arrêtez à toutes les cornalines et les tourmalines de ce pavé, nous n'en finirons jamais. Mes yeux se portèrent alors sur un tableau qui représentait Hercule aux pieds d'Omphale. La figure de l'Hercule était assurément de Michel-Ange, et dans celle de la femme il était

impossible de ne pas reconnaître le pinceau de Raphaël. Chacun des autres tableaux du même salon me sembla beaucoup plus remarquable et plus parfait que tous les chefs-d'œuvre que j'eusse le plus admirés jusque-là. La tapisserie de tenture était en velours mordoré, et sa couleur d'un pourpre sombre faisait ressortir les peintures avec autant d'éclat que d'agrément. Je me trouvai dans un état voisin de l'extase en considérant les statues antiques qui décoraient les angles de cette admirable salle. L'une était le célèbre Cupidon de Phidias, dont Pythagore avait conseillé la destruction ; une autre était le Faune du même artiste ; la troisième était la véritable Vénus de Praxitèle, dont celle de Médicis n'est qu'une copie ; enfin la quatrième était cette figure de Ganymède, provenue des fouilles de Salerne, et qu'on voit à présent au palais Cesarini. Tout à l'entour du salon, j'aperçus des meubles de France en marquetterie de Boulle, mais au lieu d'être montés en bronze, ils étaient garnis d'un beau travail des Indes en filigrane d'or, enrichi de camées antiques. Ces cabinets contenaient une suite de médailles en or du plus grand module ; plusieurs caissons renfermaient une collection de pierres gravées, des bijoux romains, des joyaux du moyen-âge et des

manuscrits gothiques de la plus haute curiosité (1).

— C'est ici que la Princesse aime à passer ses soirées, reprit la Cicerona, et cette collection fournit ample matière à des entretiens fort intéressans. — Voici la chambre à coucher de Madame la Princesse, ajouta-t-elle avec un air de simplicité qui n'était pas exempt d'affectation. La forme de cette chambre était octogone. Il s'y trouvait quatre alcoves avec autant de lits très larges. On n'y voyait ni lambris, ni plafond, et tout s'y trouvait élégamment recouvert et ajusté par des draperies de mousseline des Indes, d'une telle finesse, qu'on aurait dit mythologiquement un léger brouillard que la main d'Arachné aurait voulu retenir dans une broderie.

— Pourquoi quatre lits? demandai-je à ma conductrice.

— C'est apparemment, répondit-elle, afin d'en pouvoir changer lorsqu'ils se trouvent échauffés et qu'on n'y saurait dormir.

— Mais, ajoutai-je, pourquoi ces lits sont-ils si larges?....

— C'est, répliqua négligemment la dame,

(1) Palais royal de Saxe, palais grand-ducal à Florence, de Stupinis en Piémont, de Caserte à Naples, de St.-Ildefonse en Espagne, etc.

parce que la Princesse y fait quelquefois entrer ses femmes pour causer avec elle, avant de s'endormir; mais passons dans la salle de bain.

C'était une rotonde dont tous les panneaux étaient revêtus de nacre avec des bordures en burgau magellanique. La corniche et les moulures étaient formées de coquillages éclatans, entremêlés avec des branches de corail et des stalagmites aussi blanches que l'albâtre. La frise était marquée par une ceinture de madrépores, et c'était bien les plus striés, les mieux ramifiés, les plus ombelliformes, enfin les plus parfaits madrépores que j'eusse jamais vus! Il est à remarquer que cette même salle ne recevait la lumière du jour que par le milieu du plafond dont l'ouverture était remplie par une immense coupe de verre à travers laquelle on voyait manœuvrer des poissons dorés de la Chine. Enfin il y avait au centre de la salle, au lieu de baignoire, un bassin circulaire autour duquel on voyait rangées, sur un cercle de mousses de mer, les plus belles coquilles de l'Océan, des prismes d'aigue-marine, des mammellons d'ambre et des coraux sanguins ou panachés de toutes les variétés (1). J'étais véritablement enchanté de Monte-Salerno, et je

(1) Villa Connétable à Palestrine.

m'écriai : — Le Paradis n'est pas un plus beau séjour !

— Le Paradis !.... s'écria la Dame avec un air égaré ; — Il a dit le Paradis !.... Je vous prie de ne pas vous exprimer..... Suivez-moi, Docteur Romati..... sortons d'ici ! suivez-moi !

Nous nous arrêtâmes enfin dans une volière en treillage doré, laquelle était remplie des plus jolis oiseaux du tropique et des plus aimables chanteurs de nos climats. On y marchait sur un tapis de gazon semé de violettes. Le faîte et le pourtour en étaient ombragés à l'extérieur par des touffes de pampre et des clématites fleuries ; et je crois me souvenir qu'on apercevait à l'extrémité de cette volière un muffle de lion (en bronze vert), qui laissait tomber une nappe d'eau très-limpide au milieu d'un bassin richement sculpté (1). Nous y trouvâmes une table servie avec la recherche la plus élégante, mais on n'y voyait qu'un seul couvert. (Je remarquai que la table était bien pourvue d'alimens prohibés en temps d'abstinence, mais je me promis bien de ne pas y toucher.) — Comment songe-t-on à manger dans un séjour aussi divin? dis-je à ma belle con-

(1) Serre-chaude de Chiswick, au duc de Devonshire, et volière de l'Hermitage à Pétersbourg.

ductrice. — Je ne saurais me résoudre à m'asseoir à cette table, à moins que vous n'ayez la bonté de m'entretenir de l'heureuse et noble personne qui possède tant de merveilles.

— « Je vous dirai préliminairement, Monsieur Romati, me répondit la dame avec un air où je crus démêler un peu de suffisance et de vanité satisfaite : — Je vous dirai d'abord que les Princes de Monte-Salerno étaient issus des Souverains Comtes de Salerne. Le dernier titulaire était Grand d'Espagne à la création de l'Empereur Charles-Quint; il était en outre Grand-Amiral, Grand-Voyer, Porte-glaive héréditaire et Gonfalonier royal de Sicile; enfin, il réunissait dans sa personne à peu près tous les grands offices de la couronne de Naples, et, bien qu'il fût au service d'un autre prince, il avait une maison dont plusieurs officiers étaient titrés. Au nombre de ces derniers se trouvait le Marquis de Spinaverde, son capitaine des chasses; on dit que celui-ci possédait toute la confiance de son maître, mais toutefois c'était en la partageant avec sa femme, la Marquise de Spinaverde, Dame d'Atours de la Princesse; et de plus, avec un jeune échanson qui s'appelait Fabrice et que je n'ai jamais pu souffrir! La fille unique du Prince avait

à peu près dix ans lorsque sa mère mourut. A la même époque les Spinaverde quittèrent la maison de leur maître, le mari pour prendre la régie des fiefs, la femme pour diriger et surveiller l'éducation d'Elfrida. Ils avaient eu soin de laisser à Naples leur fille aînée, la Signora Laura; il paraît qu'elle avait auprès du Prince une existence équivoque, et, quoi qu'il en fût, sa mère et la jeune Princesse vinrent demeurer à Monte-Salerno pour y procéder sans distractions à l'éducation de cette grande héritière. Il était prescrit à tous les vassaux du fief, ainsi qu'aux domestiques de la maison, de céder sans résistance à toutes mes volontés. — A toutes vos volontés, Madame? — Ayez la bonté de ne pas m'interrompre, répliqua-t-elle avec un peu d'humeur.

« Je mettais la soumission de mes femmes à toutes sortes d'épreuves, en leur donnant des ordres contradictoires, dont elles ne pouvaient jamais exécuter que la moitié. Je les en punissais en les frappant, les égratignant, et leur enfonçant des épingles dans les bras; elles finissaient par s'enfuir du château, et la Spinaverde m'en donnait d'autres qui m'abandonnaient successivement.

« Le Prince de Monte-Salerno tomba malade et

l'on me conduisit à Naples. Je le voyais peu, mais les Spinaverde ne le quittaient pas; il mourut sans avoir eu le temps de songer à ses affaires de conscience; mais, par son testament, il avait eu la précaution de désigner le Marquis pour mon tuteur et l'administrateur de tous mes biens.

« Les funérailles du Prince nous occupèrent pendant six semaines et nous retournâmes ensuite à Monte-Salerno, où je recommençai à battre, égratigner et pincer mes femmes de chambre. Quatre années s'écoulèrent avec assez de rapidité dans cette innocente occupation. La Spinaverde m'assurait continuellement que j'avais toujours raison, que tout le monde était fait pour m'obéir, et que ceux qui ne m'obéissaient pas assez vite ou assez bien, méritaient toute sorte de punitions.

« Un soir, il arriva que toutes mes femmes me quittèrent l'une après l'autre; je me vis sur le point d'être réduite à me déshabiller toute seule! et j'en pleurai de rage. — Chère et douce Princesse, essuyez vos beaux yeux, me dit ma gouvernante, je vous déshabillerai ce soir, et je vous amènerai demain cinq ou six femmes de chambre dont j'espère que vous serez plus satisfaite.

« Le lendemain à mon réveil, la Spinaverde me présenta six grandes personnes très-belles.

Leur vue me causa je ne sais quelle émotion que je ne saurais comment vous expliquer. Leur physionomie courageuse, énergique et passionnée m'imposa d'abord une espèce de contrainte, mais je ne tardai pas à me familiariser avec elles. Je les embrassai les unes après autres, et je leur promis bien qu'elles ne seraient jamais ni grondées ni battues. En effet, soit qu'elle fissent quelques gaucheries en me déshabillant, ou qu'elles osassent me désobéir, je n'avais pas le courage de m'en fâcher.

—Mais, Madame, dis-je alors à la Princesse, ces grandes personnes étaient peut-être des garçons?

La Princesse me répondit avec un ton de dignité froide et tout-à-fait désintéressée : — Monsieur Romati, je vous avais prié de ne pas m'interrompre et vous auriez dû vous en souvenir. Après quelques instans de silence, elle reprit en minaudant avec un petit air de gaieté naïve et d'ingénuité folâtre : — J'étais à songer que le jour où j'atteignis seize ans, on était venu m'annoncer une visite assez extraordinaire pour une personne de mon âge. C'était le Vice-Roi des Deux-Siciles, avec l'Ambassadeur d'Espagne et le Comte-Duc de Guadarama. Celui-ci venait pour me demander en mariage, et les deux autres étaient

là pour appuyer sa proposition. Le jeune Duc avait la meilleure mine que l'on puisse imaginer, et je ne saurais nier qu'il ne m'ait paru fort agréable.

« Vers le soir on proposa une promenade dans le parc ; à peine y fûmes-nous arrivés qu'un taureau furieux s'élança du milieu d'un bouquet d'arbres et vint fondre sur nous. Le Duc courut à sa rencontre, en agitant d'une main son manteau déployé, et tenant son épée dans l'autre ; le taureau s'élança sur lui, s'enferra par son épée de lui-même, et tomba mort à mes pieds. Je me crus redevable de la vie à la valeur et à la dextérité du jeune Espagnol ; mais le lendemain la Spinaverde m'assura que le même taureau avait été aposté tout exprès par un écuyer du Comte-Duc, et qu'il avait disposé tout cela pour me faire une galanterie à la mode de son pays ; j'étais indignée de la supercherie qu'il m'avait faite, et je refusai sa main.

« La Marquise de Spinaverde parut enchantée de ma résolution. Elle saisit cette occasion-là pour me faire connaître les avantages et les agrémens de l'indépendance, et je compris facilement tout ce que j'aurais à perdre en me donnant un maître.

« Quelque temps après, le même Vice-Roi vint

encore me voir, accompagné de l'Ambassadeur impérial, ainsi que du Prince-Régnant de Gorich et Grüghuiemworst. C'était un souverain dont les États sont imperceptibles sur les cartes de Germanie; mais son contingent pour les armées de l'empire était pourtant d'un homme et un quart. Il était de sa personne, grand, gros et gras; blanc, blond et blafard. Il voulut m'entretenir des Seigneuries Immédiates et des Majorats qu'il possédait dans les États héréditaires d'Autriche; mais en parlant Italien, il avait l'accent du Tyrol; et tout en le contrefaisant, je l'assurai que son absence devait être un sujet d'inquiétude et d'affliction pour tous les féaux sujets qu'il avait en Carynthie! Il s'en alla fort en colère. La Spinaverde m'accabla de caresses et de félicitations; enfin, pour me retenir plus facilement à Monte-Salerno, elle a fait dégarnir mon palais de Naples et fait ajuster ici les belles choses que vous y voyez.

— Oh! m'écriai-je, elle a parfaitement réussi, Madame, et ce beau lieu doit être appelé le Paradis sur la terre! Pour cette fois, la Princesse se leva brusquement de son siège en me disant : — Romati, je vous avais ordonné de ne pas vous servir d'une expression qui m'est insupportable! — Ensuite elle se mit à rire avec une immodéra-

tion convulsive, en répétant : — Le Paradis !..... C'est bien le cas de parler du Paradis ! il a sujet de parler du Paradis !..... tu t'en souviendras du Paradis !..... Cette scène devenait pénible et j'en éprouvai beaucoup d'embarras !

« Aussitôt que cette étrange princesse eut repris son sérieux, elle me fit signe de la suivre. Elle ouvrit avec assez d'efforts et quelques mouvemens d'impatience une porte massive, et nous entrâmes alors dans une espèce de galerie voûtée, où mes yeux furent éblouis du plus merveilleux spectacle. Imaginez que, non loin de cette porte, et soit dit en passant, sur des socles de bresche universelle, il y avait deux paons d'or émaillé faisant la roue, dont les aigrettes étaient des gerbes très-légères et très-déliées en brillans jaunes, et dont les queues étalées étaient couvertes de pierreries assorties au plumage de ces animaux. Il était à supposer, d'après la description d'Ange Politien, que c'étaient les deux paons du Généraliffe, et j'en conclus qu'après la mort du Duc de Grenade, il étaient passés dans la collection des Princes de Monte-Salerno. Quoi qu'il en fût de ces deux chefs-d'œuvre lapidaires et de leurs premiers possesseurs, toujours est-il que les yeux de ces brillantes images étaient des rubis de Golconde. (Soyez persuadés que je ne m'y serais

pas trompé s'ils n'avaient été que des rubis de Visapour! Mais poursuivons la fin de cette relation.) Des oiseaux d'Amérique en prime d'opale, avec des perroquets dont le plumage était formé par des lames d'émeraudes, étaient placés sur des branches d'arbustes en or massif. De belles figures d'esclaves en jaspe noir étaient ajustées avec des colliers de perles rondes et des girandoles de pendeloques du plus bel orient : ils nous présentaient des plats d'or où l'on voyait des bouquets et des épis de diamans, des cerises en grenats-suriens, des mirabelles de topaze, et finalement des raisins sculptés en bloc d'améthiste de la plus vieille roche. Dans plusieurs vasques de porphyre et de larges coupes en bresche d'Afrique, on voyait amoncelées des pièces d'or monnoyé de tous les siècles et de tous les pays, et principalement des quadruples d'Espagne au coin du Roi Philippe III. Enfin, mille autres curiosités prodigieuses avaient été réunies dans ce nouvel Elo-Hélim, et j'étais passé de la surprise à l'état de stupéfaction. »

Ici, le Docteur Romati fut interrompu par un voyageur Castillan, qui se trouvait en visite au palais Spinelli, et qui lui demanda fièrement et sèchement : — Si c'est qu'il n'était jamais entré dans les trésors de l'Escurial? — Jamais, répondit modeste-

ment le Docteur, mais j'avais lu plusieurs fois la Regola sagristica du Vatican, l'ancien Mémorial du Louvre, la description de la *Voûte-Verte* à Dresde, et je ne suis pas l'ignorant compositeur d'un conte arabe. On dirait, Seigneur Cavalier, que vous avez l'intention de me reprocher mon étonnement? Si vous vous contentiez de m'objecter que, parmi les archéologues et les voyageurs amis des arts, il n'en est pas un qui n'ait vu des choses pareilles à toutes celles que je vous ai citées, j'en conviendrais sans la moindre hésitation ; mais considérez, s'il vous plaît, poursuivit le Docteur avec un air de probité scientifique, considérez, s'il vous plaît, Seigneur Cavalier, que des raretés aussi splendides, et des joyaux d'une aussi grande somptuosité, ne se rencontrent jamais qu'isolément et comme par échantillon, dans les musées, les sacristies pontificales et les appartemens royaux : aussi vous puis-je assurer que ma surprise et mes exclamations ont porté, non pas sur l'existence ou la magnificence de ces objets, mais uniquement sur le choix, l'ordonnance et la réunion d'un si grand nombre de curiosités dont je n'avais jamais vu le catalogue, et dont je n'avais pas même entendu citer la collection.

Après une digression si bien à sa place et si nécessaire à la justification du jeune savant,

Romati poursuivit ainsi le fil de sa narration.

« La charmante Elfrida fut alors s'asseoir sur une large pile de coussins de brocard où elle me fit prendre place à côté d'elle. Après m'avoir parlé pendant quelque temps avec une affabilité surprenante, elle en vint à me regarder avec des yeux si passionnés et à me dire des choses tellement flatteuses sur la beauté de ma taille et la fraîcheur de mon teint, que je lui supposai naturellement quelque projet de malveillance ou tout au moins d'ironie à mon égard; mais je ne tardai pas à m'apercevoir qu'elle avait encore une autre intention que celle de me persifler, car elle se permit envers moi des familiarités singulières!..... Nous étions si rapprochés que ma poitrine touchait la sienne, et il n'aurait tenu qu'à moi que son visage restât collé sur le mien!....... Quoiqu'elle eût les dents parfaitement blanches, je m'aperçus qu'elle avait les gencives et la langue absolument noires, et j'en éprouvai je ne sais quelle inquiétude mystérieuse et quelle indisposition dont elle ne put jamais triompher. Il ne faut pas oublier que nous étions dans la nuit du jeudi saint au vendredi............

« Il m'avait pris fantaisie de répéter encore une fois le mot de Paradis, pour voir l'effet qu'il allait produire sur cette extraordinaire personne;

j'eus le malheur de céder à cette curiosité funeste, et vous allez voir que je ne tardai pas à m'en repentir. — Madame, excusez-moi, lui dis-je avec un ton d'exaltation résolue, excusez-moi si je vous soutiens encore une fois que vous m'avez montré les cieux ouverts et le Paradis sur la terre!..... La Princesse me sourit alors avec un air de douceur et de bienveillance inattendue.— Pour vous mettre à lieu de connaître et d'apprécier tous les agrémens de Monte-Salerno, répliqua-t-elle, je vais vous faire faire connaissance avec les grandes et belles personnes dont je vous ai parlé. — En disant ces mots, elle avait pris une clé qui se trouvait à sa portée, et elle fut ouvrir un grand coffre couvert de velours noir et serré par des agrafes d'argent; mais à peine en eut-elle soulevé le couvercle, qu'il en sortit un squelette, et qu'il s'élança vers moi d'un air provocateur. Quoiqu'il eût franchi d'un saut l'espace qui nous séparait, j'avais eu le temps de tirer mon épée; mais le squelette, s'arrachant à lui-même son bras gauche, s'en escrima comme d'une espèce de fléau et m'assaillit avec une fureur inconcevable. Je vous puis assurer que je me défendais à coups de pommeau d'épée, de manière à lui démonter la carcasse et lui rompre les os! Mais, voilà qu'un autre squelette arriva précipitamment, arracha

une côte à son camarade et m'en donna de grands coups sur la tête ! un troisième était sorti du coffre avec un air de précaution perfide ; il était venu m'entourer de ses bras décharnés et m'étreignait de manière à me faire rendre l'ame. Il me fit à la joue droite une morsure abominable, et vous ne sauriez vous figurer combien il est contrariant de se voir mordre et de se sentir mordu par une tête de mort !........ Je l'avais pris à la gorge, en m'accrochant à ses vertèbres et me soulevant par saccades avec l'intention de le décapiter ! Il était le plus grand, le plus fort, le plus traître, et c'est celui qui m'a donné le plus d'embarras ! Enfin, m'apercevant que les trois derniers squelettes accouraient pour se mettre de la partie, et ne pouvant espérer sortir avec honneur de cette lutte ostéologique, je me retournai du côté de cette méchante femme et je lui criai : — Miséricorde ! au nom de Dieu ! Elle fit signe aux squelettes de lâcher prise, ensuite elle me dit d'un air expressif : — Allez ! et souvenez-vous toute votre vie de ce que vous avez vu cette nuit ! en même temps elle me saisit le bras, où je sentis une douleur cuisante, et je m'évanouis......

« Je ne saurais vous dire au juste combien de temps je restai sans connaissance. Lorsque je revins à moi, j'entendis psalmodier ; je vis autour

de moi de vastes ruines ; j'arrivai dans une espèce de cloître au milieu duquel était un cimetière, et finalement je parvins à une chapelle, où je trouvai des moines observantins qui récitaient le petit office de St.-François. Aussitôt que les heures canoniales de laudes et de prime furent terminées, le Supérieur me proposa d'entrer dans sa cellule, et tâchant de recueillir mes esprits, je lui racontai ce qui m'était arrivé pendant la nuit ; le religieux regarda ma blessure au visage et me demanda si je ne portais pas aussi quelque stygmate à la partie du bras que le fantôme avait saisie ? Je relevai ma manche, et je vis en effet que mon bras paraissait avoir été brûlé et qu'il portait la marque des cinq doigts de l'affreuse Princesse.

« Le supérieur ouvrit alors une cassette en forme de reliquaire ; il y prit un parchemin scellé d'une large bulle d'argent : — Voici, me dit-il, la décrétale de notre fondation, dont vous pouvez prendre lecture : elle suffira pour vous éclairer sur tout ce que vous avez éprouvé pendant cette nuit. Je déroulai cette charte pontificale et j'y trouvai ce qui va suivre :

« À la profonde affliction des anges et de notre
« cœur paternel, il était notoire à nous, ainsi
« qu'à nos vénérables frères les Cardinaux de la
« Sainte Eglise Romaine, que, par un esprit d'or-

« gueil et d'aveuglement inspiré de l'enfer, Elfrida « Cesarini de Monte-Salerno s'était vantée d'avoir « ici-bas la jouissance et la possession du PARA- « DIS, en déclarant avec des paroles de blasphème « et d'horribles outrages envers les saints, qu'elle « reniait, déniait et voulait renoncer à la partici- « pation du véritable PARADIS, comme il nous est « promis dans la vie éternelle. Toutefois, à l'é- « ternelle confusion de l'esprit du mal, dans la « nuit du jeudi saint au vendredi, l'année du sa- « lut M. VC. III., indiction IX, et de notre ponti- « ficat la sixième, un tremblement de terre abîma « son palais, où cette malheureuse est ensevelie « sous les ruines, avec les fauteurs de ses débau- « ches et les complices de son impiété. Ayant été « prévenus par nos chers fils les Archiprêtres et « Archidiacres de l'Eglise cathédrale de Salerne « (*le siège vacant*) que l'emplacement de cette « demeure était devenu le séjour de Satan, où les « malins esprits osent obséder par de lamentables « fascinations, non-seulement les voyageurs étran- « gers qui visitent les restes dudit palais, mais en- « core les fidèles chrétiens, habitans dudit lieu de « Monte-Salerno, Nous, ALEXANDRE VI, Serviteur « des Serviteurs de Dieu, etc., déclarons autoriser « la fondation d'un prieuré dans l'enceinte de ces « mêmes ruines, ayant accordé la présente à

« Rome, en notre château pontifical de Saint-« Ange, et l'ayant fait sceller de l'anneau du Pê-« cheur.... » Je ne me souviens plus du reste de la bulle.

« Le Supérieur m'apprit que les obsessions étaient devenues moins fréquentes, mais il me dit qu'elles se renouvelaient assez ordinairement dans la nuit du jeudi au vendredi saint. Il me conseilla de faire dire une messe *pro defunctis* et d'y assister avec recueillement; je suivis son conseil, et je partis bientôt pour continuer mon voyage. Je n'ai jamais eu peur ni des revenans ni des squelettes : je ne suis plus en butte à leurs mystifications, mais tout ce que j'ai vu et éprouvé pendant cette nuit de Monte-Salerno m'a laissé je ne sais quelle inquiétude et quelle impression de contrariété qui ne saurait s'effacer. En disant ceci, Romati releva sa manche et nous fit voir son bras, où l'on distinguait effectivement la forme des doigts de la Princesse avec des marques de brûlure.

« L'histoire de Giulio Romati avait fait la plus vive impression sur moi. Lorsque nous fûmes couchés, la chambre ne resta éclairée que par une lampe dont la lumière était très faible. Je n'osais regarder dans les endroits les plus sombres de cette grande chambre, ni surtout du côté d'un

certain coffre où l'hôte avait sa provision d'orge. Il me semblait à chaque instant que j'allais en voir sortir les abominables femmes de chambre... Je m'enfonçai sous les couvertures pour ne rien voir, et je finis par m'endormir avec une sécurité qui tenait sûrement à mon ignorance au sujet de la *fascina-visio*.

« Suivant les plus doctes et les plus expérimentés en cette matière, on n'en voit pas moins les revenans, quoiqu'on ait eu soin de fermer les yeux ; il est assez connu que la paralysie sur la langue et la surdité du Cardinal Cibo n'ont pas été considérées comme un empêchement à ses révélations, non plus qu'à ses entretiens avec les patriarches ; et le savant Don Calmet nous a fait observer très-judicieusement que les personnes les plus sujettes aux révélations et aux apparitions sont particulièrement les sourds et les aveugles. »

FIN DU TOME TROISIÈME

ERRATUM.

Page 74, ligne 4 de la note, au lieu de 1808, *lisez* 1801.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.



